

Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme ([Reprod.]) par M. l'abbé Barruel




gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

MÉMOIRES
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

TOME SECOND.



MÉMOIRES
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

Par M. l'Abbé BARRUEL.

TOME SECOND.



A HAMBOURG,
Chez P. FAUCHE, Libraire.

1798.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les Sophistes de l'impiété, devenant les Sophistes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les autels du Christianisme, une nouvelle conjuration contre tous les trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appelés Philosophes formèrent encore le vœu d'écraser tous les Rois. Objet de ce Volume.

J'ai annoncé de plus qu'aux Sophistes de l'impiété devenus les Sophistes de la rebellion se joignit une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, méditant contre l'Autel & contre le Trône les mêmes complots, & faisant comme les Philosophes modernes le même serment d'écraser le Christ & tous les Rois.

Ce double objet divise naturellement ce second Volume en deux parties : la première sera consacrée à développer l'origine & les progrès de cette conspiration des

Sophistes appelés Philosophes ; j'aurai à dévoiler dans la seconde cette secte que je désigne ici sous le nom d'arrière-Maçons, pour distinguer les vrais adeptes d'une foule de Frères trop honnêtes pour être admis dans les secrets des arrière-Loges, & trop religieux ou trop bons citoyens, trop fidelles sujets, pour se prêter à leurs complots.

Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent & s'aidèrent mutuellement pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France, & la Religion & la Monarchie, les autels du Christ, & le trône & la tête de Louis XVI.

Réflexions sur la conspiration contre les Rois.

Captivé par les faits & résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des Sophistes dans leur nouvelle conspiration, pour montrer par quels grades ils passèrent ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entraînés malgré eux, & par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école & aux vœux, aux sermens de la rebellion.

Tant que sous les auspices de Voltaire tous ces prétendus Philosophes s'étoient contenté d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, & d'en

conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'Évangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une Religion à sa manière ou de n'en point avoir; ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Christianisme, toutes les passions combattoient avec eux & pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'allèguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la Religion; des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence ou dans leur rang que des titres à l'indépendance de leur conduite morale; d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations, & prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme ou d'un blasphême qu'on appelle bon mot; d'autres génies encore qui souvent se trouveroient des sots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'esprit contre

Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent si aisément des sophismes pour des démonstrations ; tous les adeptes de ces diverses classes se mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté de raison*, que la secte leur présentoit comme incompatibles avec une Religion révélée, remplie de mystères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il est absurde d'opposer à la Révélation les droits de leur raison ; comme si les limites & l'insuffisance de cette raison devoient servir de règle au Dieu qui se révèle ou bien à la vérité de ses Oracles, à la mission de ses Prophètes & de ses Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raison se réduisent ici à savoir si Dieu a parlé ; à croire & adorer, de quelque ordre que soient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes si peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adversaires bien redoutables pour des Sophistes, qui opposoient sans cesse à l'Evangile toute cette prétendue liberté de la raison.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la secte appliquant à la société politique, à l'empire des lois civiles, ces mêmes principes *d'égalité* & de *liberté*, s'avisa d'en conclure qu'en écrasant l'Autel

il falloit aussi écraser tous les Trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelles. Une conspiration ourdie sur ces principes, sur ces conséquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts & toutes les passions des Sophistes couronnés, des Princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes classes de la société, & d'abord si dociles aux leçons d'une liberté, qui ne parloit encore que d'écraser la Religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Frédéric, ou Joseph II, ou Catherine II, & Gustave de Suède, bien disposés à se porter eux-mêmes à la destruction de leurs Trônes. Il étoit vraisemblable que bien d'autres adeptes, ministres ou courtisans, & riches ou nobles distingués par leur rang, sentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoissant plus de supérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en souveraine; qui pour premier usage de sa souveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes & toutes les têtes élevées au-dessus de son niveau.

Du côté des Sophistes eux-mêmes, si la reconnoissance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur existence sembloit devoir rallentir leur ardeur contre

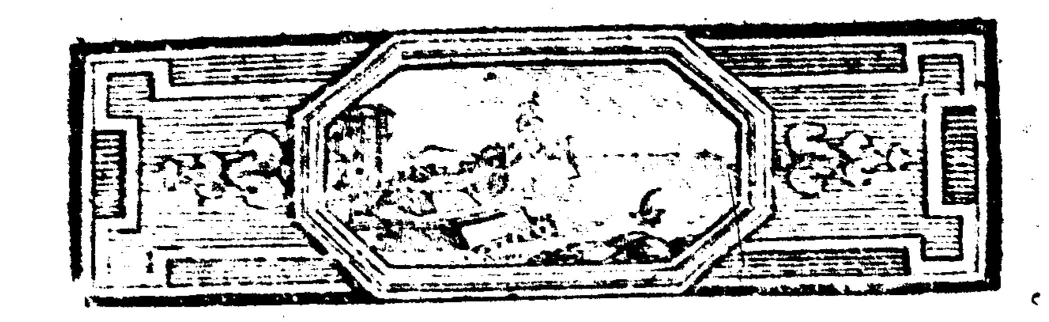
le Trône. D'Alembert vivoit des pensions des Rois de France & de Prusse; il devoit jusqu'à son logement du Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Russie soutenoit seule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier présomptif du même Trône pensionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, si le Roi le renvoyoit de son bureau. Le Sanhédrin philosophique de cette Académie Françoise composée de tant d'adeptes, ne devoit son existence, ses jetons & ses ressources qu'au Monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophistes écrivains, qui n'aspirassent à quelque brevet de pension ou n'en fussent pourvus par l'intrigue des Ministres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choiseul lui avoit fait rendre une pension que ses impiétés avoient fait supprimer. (*Voyez lett. de Volt. à Damilav. 9 Janvier 1762.*) Bien plus que tout cela, Voltaire savoit mieux que personne tous les succès que la conspiration contre le Christ devoit à la protection des adeptes couronnés; il étoit trop flatté de compter à son école, des Rois, des Empereurs, pour se porter de lui-même à une conspiration qui devoit ne laisser sur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces considérations donnèrent aux complots des Sophistes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur conspiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Évangile, l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte ; c'est la haine du Christ qui dominoit chez eux ; il est bien difficile qu'ils aient pu se se cacher à eux-mêmes : cette guerre fut celle des passions contre les vertus religieuses, bien plus encore que celle de la raison contre les mystères du Christianisme. Dans la guerre des Sophistes contre le Trône, le prétexte devint conviction ; l'égalité, la liberté parurent démontrées ; les Sophistes ne soupçonnèrent plus la fausseté de leurs principes ; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée sur la justice & la sagesse. Là, ce furent toutes les passions inventant ces principes contre le Christ ; ici, ce fut la raison égarée par ces principes, se faisant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des passions avoit été rapide ; dès sa naissance même, la haine de Voltaire pour le Christ étoit à son comble ; à peine il le connut, qu'il le haït ; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraser. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce sentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ses gradations. Les intérêts même

de l'impiété croisèrent quelque temps ceux de la rebellion. Il fallut à la secte des années pour former ses systêmes, pour résoudre ses conspirations & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophistes, en la précipitant. Historiens fidelles, nous aurons à montrer cette haine des Rois en quelque sorte encore dans son enfance, c'est-à-dire naissant de la haine du Christ, & appliquant successivement à la destruction des Trônes ces principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois aura ses gradations; ses systêmes viendront aider à l'illusion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie secrète; & là se trameront enfin contre le Trône les mêmes complots que le Philosophisme avoit d'abord ourdis contre l'Autel. Les mêmes moyens & les mêmes succès n'en feront qu'une seule & même conspiration; les mêmes forfaits & les mêmes désastres n'en feront qu'une même révolution.



CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER GRADE de la Conspiration contre les Rois.

VOLTAIRE & D'ALEMBERT passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.

LE desir d'être vrai, d'être juste envers un homme qui se piqua si peu de l'être à l'égard de la Religion, nous fera commencer ce Chapitre par un aveu qui n'annonce rien moins dans Voltaire que l'ennemi des Rois & le principal auteur d'une conspiration dirigée contre leurs trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du Christianisme, n'avoit consulté que ses propres penchans, ou bien s'il lui avoit

Voltaire d'abord propice aux Rois.

été donné de soumettre les Sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systêmes de son impiété, jamais le serment de renverser les trônes ne fût sorti de son école.

Voltaire aima les Rois, il aima sur-tout leur faveur & leurs hommages; il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître ce sentiment dans un auteur qui mit lui-même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV & d'Henri IV, rois de France; de Charles XII, roi de Suède; de Pierre, empereur des Russies; de Frédéric II, roi de Prusse; & de tant d'autres Rois, soit anciens soit modernes.

Voltaire par lui-même avoit tous les penchans des grands Seigneurs, il en jouoit parfaitement le rôle à sa cour de Ferney. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisan d'une égalité qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms des gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même aimoit non-seulement les Rois, il aimoit le gouvernement monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conseillers au Parlement, (*Voy. lett. à d'Alemb.*) comment

se fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette souveraineté populaire qui lui auroit donné pour co-souverains, les villes, les fauxbourgs, les campagnes & ses propres vassaux. Lui, qui se plaisoit tant à régner dans son château, à jouir de tous ses priviléges, au milieu de ses domaines qu'il appeloit sa petite Province, comment eût-il voulu accréditer une liberté & une égalité dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières?

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le Christianisme; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur Trône comme il en vouloit à l'Autel. De là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux Philosophes d'être considérés comme autant de fidelles sujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que, vû la protection de Choiseul & de la courtisane Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque;* « *on sait,* » ajoute-t-il, *que nous aimons le Roi* & l'Etat. » Ce n'est pas chez nous que des Damiens ont » entendu des discours séditieux. — Je dessèche » des marais, je bâtis une Eglise, & *je fais* » *des vœux pour le Roi.* Nous défions tous les » Jansénistes & tous les Molinistes *d'être plus*

Voltaire encore jaloux du titre de fidelle sujet.

» *attachés au Roi que nous le sommes.* Mon cher » ami, *il faut que le Roi sache que les Philoso-* » *phes lui sont plus attachés que les fanatiques,* » *les hypocrites de son Royaume.* » (13 Août 1760.)

C'est encore pour ce même motif que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophiste que nous verrons si hautement ennemi des Souverains: « *C'est l'intérêt du Roi* que le nombre des Philo- » sophes augmente, & que celui des Fanatiques » diminue. *Nous sommes tranquilles, & tous ces* » *gens-là sont des perturbateurs; nous sommes* » *citoyens, & ils sont séditieux. Les bons serviteurs* » *du Roi* & de la raison triompheront à Paris, » à Vorrey, & même aux Délices. » (*Lett. du 27 Octobre 1760.*)

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les Philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert: « Savez-vous » quel est ce mauvais citoyen qui veut faire croire » à Monsieur le Dauphin que le Royaume est » plein d'ennemis de la Religion? il ne dira » pas au moins que Pierre Damiens, François » Ravaillac & ses prédécesseurs aient été des » Déistes, des Philosophes. » Malgré cela la lettre finissoit par dire: « J'ai bien peur que Pierre » Damiens *ne nuise beaucoup à la philosophie.* » (16 Janv. 1757.)

Enfin si quelque chose doit montrer dans Voltaire un Philosophe peu ennemi des Rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *Théorie de l'impôt : « Reçu*, répond Vol-» taire, *la Théorie de l'impôt ;* théorie obscure, » théorie qui me paroît absurde ; & toutes ces » théories viennent mal à propos pour faire » accroire aux étrangers que nous sommes sans » ressource, & qu'on peut nous outrager & nous » attaquer impunément. *Voilà de plaisans ci-» toyens & de plaisans amis des hommes !* Qu'ils » viennent comme moi sur la frontière, *ils chan-» geront bien d'avis. Ils verront combien il est néces-» saire de faire respecter le Roi & l'Etat. Par ma » foi, on voit tout de travers à Paris.* (11 Janvier 1761.)

Defendant l'autorité des Rois.

Le meilleur Royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la nécessité de maintenir l'autorité du Monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zèle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les François, & faire succéder au fanatisme des Ravaillac & des Damiens, celui

des Robespierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au-moins comme il traitoit par intervalle ces fous d'Economistes qui, renversant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment François, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les vestiges alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du Sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidelle & de *bon serviteur du Roi;* il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois sur la soumission aux souverains, les principes d'où il partoit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux & libres contre le Dieu de la révélation, contre ses Ministres & ses Prophètes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux & libres contre les maitres de la terre. Voltaire leur disoit; L'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise & de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison

Voltaire déclinant vers l'égalité & la liberté anti-royalistes.

ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour en venir à dire: l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire & aux lois d'un seul homme, ou même de plusieurs, appelés Parlement ou Sénat avec des Lords ou Princes, dominant sur le reste d'une nation entière, & dictant à la multitude des lois qu'elle n'a point discutées elle-même ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues ou qu'elle cesse de vouloir.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la Religion, pouvoient être opposés à ses leçons sur la soumission aux souverains, & ils le furent. Les adeptes pressèrent les conséquences, & il n'étoit pas homme à rester en arrière de son école même dans ce qu'il appeloit philosophie. La manière dont il fut entraîné des sophismes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de sa philosophie antireligieuse, pour n'être pas digne d'observation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Christ, de l'Eglise & de son Sacerdoce, lorsqu'en 1718 il faisoit débiter sur le théâtre, dans sa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des spectateurs

& des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux-feuls toute cette révolution antireligieufe qui devoit s'accomplir foixante & dix ans plus tard.

> Les Prêtres ne font pas ce qu'un vain peuple penfe ;
> Notre crédulité fait toute leur fcience.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple que cette égalité de droits & cette liberté de raifon qui, ne reconnoiffant ni autorité ni miffion dans les Prêtres, laiffent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeler fa raifon fur les idées religieufes. Il fe paffa bien des années encore avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître dans les Monarques plus de droits qu'il n'en reconnoiffoit dans l'Eglife. Il eft conftant même que Voltaire ne penfoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté, un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne favoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité & par la liberté appliquées aux idées civiles, lorfqu'en 1738 il publia fes épîtres ou fes difcours fous le titre *d'égalité*, de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut fur ces objets, lui vinrent de fon élève Thiriot qu'il avoit laiffé en Angleterre, & à qui il s'étoit adreffé pour favoir ce que les adeptes penfoient de ces épîtres. Ou, pour mieux dire,

Thiriot, qui sans doute savoit les penchans de son maître à l'Aristocratie, se contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il restoit en deçà des principes. Sensible à ce reproche, Voltaire, sur le ton d'un homme qui n'aime pas à se voir devancé par ses disciples, répondit en ces termes : « Un petit mot sur les épîtres. » Où diable prend-on que ces épîtres ne vont » pas au fait? Il n'y a pas un vers dans la » première qui ne montre *l'égalité des conditions*, » pas un dans la seconde qui ne prouve *la liberté*. » (Lett. à Thiriot, 24 Oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raison sur son maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épîtres il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-sens philosophique, puisque dans la première tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toute sorte de conditions la somme du bonheur est à peu près égale; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel ou civil & politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les Rois, & ne

prêchoit que celle dont l'exiſtence prouve cette diſtinction du bien, du mal moral, que la ſecte trouva toujours trop favorable aux idées religieuſes.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laiſſa pas moins entraîner peu à peu dans leur ſens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impreſſion que cette doctrine pouvoit faire; il tourna ſi bien ſa définition de liberté, (*) que les Fataliſtes mêmes ne l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté que celle dont la ſecte a fait ſi bien valoir les priviléges contre les ſouverains.

Les changemens qu'il fit à ſon épître ſur l'égalité avoient un rapport bien plus direct au

(*) S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'eſt autre choſe que le *pouvoir de faire ce que l'on veut.* Un vrai métaphyſicien diroit : Le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, c'eſt-à-dire de déterminer ſa volonté, de choiſir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'eſt pas le *pouvoir*, c'eſt la *volonté* qui fait le mal moral. Un honnête homme a ſouvent le même pouvoir que le méchant de faire le même crime; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut; le méchant eſt libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme eſt libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui-ci

fyftême de la révolution politique. Dans la première édition de cette épître, on lifoit:

Les états font égaux, mais les hommes diffèrent;

La fecte auroit voulu y lire :

Les hommes font égaux, & les états diffèrent!

Voltaire enfin fentit ce qu'on exigeoit de lui, & alors rougiffant de fe trouver moins avancé que fes propres difciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea fa doctrine & fes vers. Pour effacer fa honte & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore fon épître fur *l'égalité*. Il ne fut content de fa verve que lorfqu'enfin les adeptes ne purent plus fe plaindre qu'il *n'allât*

---

feroit-il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement? De trois hommes, l'un peut faire une action nuifible, & fa volonté la rejette librement; le fecond peut la faire & la veut librement; le troifième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux; le fecond en méchant; le troifième en machine, en fou, en infenfé, qui n'eft pas maître de fa raifon ou de fa volonté. Le fou & le méchant ont pu & fait la même chofe. La différence n'eft ni dans le pouvoir ni dans le fait; elle eft donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Votlaire & les autres Sophiftes avoient leurs raifons pour ne pas faire toutes ces différences.

pas droit au fait, & n'entendît pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches & les Rois, il le dit en ces vers :

Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence,
La grandeur tyrannique & la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés ;
Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'Eminence & d'Altesse,
Pensent enfler leur être & hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend ;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les rois en ont-ils six ? & leur ame & leur corps
Sont-ils d'une autre espèce ? ont-ils d'autres ressorts ?

Voilà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les Rois & les Nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple paysan ; si les riches avoient deux estomacs ; & pourquoi toutes ces distinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers, puisque tous *les mortels sont égaux* ?

Il faut en convenir, il en coûta beaucoup à Voltaire pour se faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une

autre espèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, & tant d'autres hommes qu'il accabloit de ses sarcasmes, il sentoit que dans la même espèce & avec la même nature, il est encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas nécessaire pour lui-même d'avoir *un sens de plus* pour mettre assez de différence entre lui & la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à sa muse: *Les états sont égaux, mais les hommes different*, (prem. & sec. édit.) il n'en passa pas moins du blanc au noir pour la forcer à dire: *Les mortels sont égaux, le masque est différent.* (Édition de Kell; voyez les Variantes.)

Voltaire devenu Républicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques & finit par détester les Rois, si Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en passer pour établir la liberté qui déteste le Christ, il est vraisemblable qu'il s'en seroit tenu à celle-ci; mais, lors de ses premières productions contre le Christianisme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répressive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ses blasphêmes: c'est de là que naquit son premier penchant vers les Républiques. On n'en sauroit douter, quand on a lu ses lettres datées de Hollande, & celle-ci sur-tout adressée de la Haye au Marquis d'Argenson: « J'aime encore mieux, lui dit Vol-

» taire, l'abus qu'on fait ici de la liberté d'im-
» primer ses pensées, que l'esclavage dans lequel
» on tient chez vous l'esprit humain. Si l'on y
» va de ce train, que vous restera-t-il, que le
» souvenir de la gloire du siècle de Louis XIV?
» Cette décadence me feroit souhaiter de m'éta-
» blir dans le pays où je suis à présent. La
» Haye est un séjour délicieux; *& la liberté y*
» *rend les hivers moins rudes. J'aime à voir les*
» *maîtres de l'État simples citoyens.* Il y a des
» partis, & il faut bien qu'il y en ait dans une
» République; mais l'esprit de parti n'ôte rien
» au patriotisme, & je vois de grands hommes
» opposés à de grands hommes. — Je vois
» d'un autre côté avec non moins d'admira-
» tion, un des principaux membres de l'État
» marcher à pied sans domestiques, habiter une
» maison faite pour ces Consuls Romains qui
» faisoient cuire leurs légumes. — Ce gouverne-
» ment-ci vous plairoit infiniment avec ses défauts
» qui en sont inséparables. *Il est tout municipal,*
» *& voilà ce que vous aimez.* » (Lettre du 8
août 1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée

dans le cœur ds Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar & que je vois citée dans des Mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marseille; elle est conçue en ces termes: « Je me rendrois » à votre invitation, si Marseille étoit encore » une République Grecque; car j'aime beaucoup » les académies, *mais j'aime encore mieux les » Républiques.* Heureux les pays où nos maîtres » viennent chez nous, & ne se fâchent point » si nous n'allons pas chez eux. »

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques; ce n'étoit pas absolument haïr & détester les Rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône se rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'Autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert: « A l'égard de Duluc, » (c'est-à-dire à l'égard de Fréderic II) tantôt » mordant, tantôt mordu, c'est un bien mal- » heureux mortel; & *ceux qui se font tuer pour » ces messieurs-là, sont de terribles imbécilles. Gar- » dez-moi ce secret avec les Rois & avec les Prêtres.* » (Lett. du 12 Décembre 1757.)

Son secret sur les rois.

Ce secret a cessé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les Sophistes du siècle rejeter sur

les Rois seuls & sur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers est affligé, & s'efforcer de persuader aux peuples qu'ils seroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien se gouverner eux-mêmes au lieu de se laisser gouverner par des Rois. Cette prétention, démentie par les fréquentes guerres soit extérieures, soit intestines des Républiques, sert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus besoin d'argumens bien solides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant sous les drapeaux des Rois croient aussi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut sur-tout observer dans cette lettre, c'est combien le secret de Voltaire sur *les Rois* se trouve étroitement lié avec son secret sur *les Prêtres*. L'un & l'autre de ces secrets lui étoient déjà échappés plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un en faisant répéter sur le théâtre ces vers déjà cités : *Les Prêtres ne sont pas*, &c. le temps étoit aussi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à savoir ce qu'ils devoient penser des Souverains, de leurs droits, de leur origine & de toute cette noblesse qui, dans les services de ses ancêtres trouvoit & le modèle & le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On

a

a beau excuser le Poëte, c'est l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poésie qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théâtral les sentimens du Sophiste. Assurément ce n'étoit pas le respect pour les Monarques qui, sur les théâtres d'une nation gouvernée par des Rois, & se glorifiant du courage & des services de sa noblesse toujours l'appui du trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans pour la royauté & si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs : Ses principes contre les Rois.

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux.
(*Voyez* Trag. Mérope.)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la révolution antimonarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la révolution antichrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobinisme le plus outré pouvoit seul applaudir quand Voltaire ajoutoit : *Voulez-vous être heureux ? vivez toujours sans maître.* (Disc. sur le bonheur, *apud* Dial. des Phil.)

C'est ainsi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour se rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'est pas sans dessein que ces maximes

échappoient à sa verve. Dans sa correspondance avec d'Alembert, l'intention se manifeste par le soin d'avertir son confident, de lui faire observer ces vers qui apprennent aux sujets à s'ériger en juges de leurs Rois, & à devenir même leurs assassins & leurs bourreaux, quand il leur plaît de ne voir dans le Prince qu'un tyran ou qu'un despote. Ce sont précisément des leçons de cette espèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert : « Il faut vous dire que je » brochai, il y a un an, les *Lois de Minos*, que » vous verrez siffler incessamment. Dans ces Lois » de Minos, Teucer dit au sénateur Mérione :

Il faut changer de lois ; il faut avoir un maître.

» Le Sénateur lui répond :

Je vous offre mon bras, mes trésors & mon sang ;
Mais si vous abusez de ce suprême rang,
Pour fouler à vos pieds les lois & la patrie,
Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.
(*Lett. du 13 Nov. 1772.*)

Si Voltaire eût trouvé de ces sortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'assassin des Rois & au tyrannicide. Il eût dit : Voilà un sujet qui s'érige en juge de son Souverain ; qui se réserve le droit de prononcer entre lui & les lois ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner son glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peu-

ple qu'il faut punir le Prince, & que sa mort rendra la vie aux lois. Voltaire eût ajouté : Voilà le peuple juge & souverain de ses Souverains mêmes ; voilà les maximes qui font les séditieux, qui amènent les révolutions & toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte & secrète contre les Trones.

Ce que Voltaire eût dit avec assez de fondement sur cette affectation d'opposer ainsi les Rois & la patrie, l'histoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raison qu'il sentoit aussi bien que personne le danger de ses maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ses amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions qu'il savoit si peu faites pour attacher les peuples aux Rois ; « commencez par me faire serment de » ne point laisser sortir mes petits pâtés de vos » mains, & de me les renvoyer en m'apprenant » si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, & si » le goût qui régne aujourd'hui est plus dépravé » que le mien. *Le fonds de mes petits pâtés n'est* » *pas pour une monarchie* ; mais vous m'avez » appris qu'*on avoit servi du Brutus*, il y a quel- » que temps, devant M. le comte de Falkenstein » (l'empereur Joseph II dans son séjour à Paris) » & que les convives ne s'étoient pas levés de » table. » (*Lettre du 27 Juillet 1777.*) Ce langage n'est pas bien énigmatique. Il montre dans

Voltaire un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ses confrères Parisiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du Roi. On y voit un auteur qui craint, il est vrai, d'exposer encore trop clairement des sentimens qu'il sait très-bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller aussi loin qu'il le pourra sans se compromettre. On y voit un auteur qui se flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le temps où il est arrivé, parce que l'empereur Joseph II a été assez imprudent pour *se laisser servir du Brutus*, c'est-à-dire pour écouter, sans le moindre signe d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des Souverains.

Ses vœux & prophéties pour la révolution antimonarchique.

Il est bien d'autres lettres qui indiquent combien cette passion d'une liberté antimonarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire; combien même l'attachement des François pour leurs Rois étoit devenu méprisable à ses yeux. Il en est sur-tout une où il se montre inconsolable de voir des étrangers pénétrés du catéchisme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Parisiens, mais obligés d'aller porter leur systême ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre ses anciens compatriotes que si l'homme a été mis au monde pour servir Dieu, il fut aussi créé *pour être libre*. (Lettre à Damilaville, 23 Mars 1764.) Enfin

ce qui déplaifoit plus fpécialement à Voltaire, à mefure qu'il faifoit lui-même plus de progrès dans ce catéchifme de la liberté, c'eft que les François, qu'il appeloit fes *Welches*, n'en euffent pas encore un femblable. (*Ibid. & paffim.*) L'hiftoire, en remarquant ces progrès de Voltaire dans le catéchifme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funeftes fuites; qu'il les eût déteftées s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame affez féroce pour fouhaiter les jours de Robefpierre; mais il favoit prévoir, il appeloit de tous fes vœux, il annonçoit avec complaifance des révolutions, qu'il favoit au moins devoir être fuivies de terribles orages. Quels que foient les défaftres qui fuivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en eftimoit pas moins heureufe la jeuneffe deftinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans fes lettres au marquis de Chauvelin.

« Tout ce que je vois jette les femences d'une » révolution qui arrivera *immanquablement* & » dont je n'aurai pas le *plaifir d'être témoin*. Les » François arrivent tard à tout, mais ils arrivent. » La lumière s'eft tellement répandue de proche » en proche, qu'on éclatera à la première occa- » fion, & *alors ce fera un beau tapage*.

» *Les jeunes gens font bien heureux, ils verront*

» *de belles choses.* » (Lettre à M. de Chauvelin, 2 Mars 1764.)

Qu'on remarque l'époque de cette lettre, elle est antérieure de vingt-cinq ans à la Révolution Françoise. Dans ce long intervalle on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ses adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès-lors remportées contre l'Autel lui donnassent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit sur le Trône, soit que le succès des sarcasmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hasardés impunément contre les Souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru pour lui & ses adeptes; bien loin de s'effrayer des principes d'insurrection que ses disciples répandirent dans leurs productions, il ne fut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchisme des nations.

Quand Diderot publia son Système de la nature, ce ne furent ni ses prétentions ni ses déclamations frénétiques contre les Souverains que le philosophe de Ferney lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphysique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités & les invectives contre les Souverains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert, qu'*on*

s'arrachât ce livre & qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe*. Quand il vit des Courtisans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius, intitulé : *De l'homme & de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux & antimonarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les Philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le succès de cet ouvrage la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la sourdine*. (Voyez lettre à d'Alembert, 16 Juillet 1770; au même, lettres 114 & 117, an. 1773; à la duchesse de Choiseul, an. 1770.)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les Souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des révolutions & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans & des despotes, c'est-à-dire dans le langage de la philosophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Sentimens & moyens de d'Alembert contre le Trône.

Nos lecteurs & l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire ; si tout aussi zélé que son cher maître pour une liberté antichrétienne, il en vint comme lui à cette liberté ennemie des Rois. C'est de d'Alem-

bert même que j'emprunterai la réponse à cette question. Elle se trouve assez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux secrets.

« Vous aimez *la raison* & *la liberté*, mon cher » & illustre confrère, & *on ne peut* guères aimer » *l'un sans l'autre.* Eh bien, voilà un digne *Phi-* » *losophe républicain* que je vous présente, & qui » vous parlera *philosophie & liberté.* C'est M. Jen- » nings, chambellan du roi de Suède, homme » du plus grand mérite & de la plus grande répu- » tation dans sa patrie. Il est digne de vous con- » noître, & par lui-même & par le cas qu'il » fait de vos ouvrages *qui ont tant contribué à* » *répandre ces deux sentimens parmi ceux qui sont* » *dignes de les éprouver.* » (Lettre du 19 Janvier 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réservé dans ses expressions & toujours sur ses gardes, crainte d'en laisser échapper qui le compromettent ! *Vous aimez la raison & la liberté, on ne peut guères aimer l'un sans l'autre !* Cette raison, quelques lignes plus bas, c'est la *philosophie ;* cette liberté immédiatement après, est celle d'un *Philosophe républicain* dans l'ame, & cependant vivant sous une monarchie, comblé des bienfaits, jouissant même de la confiance de son Roi. C'est donc

ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guères aimer sa prétendue philosophie, sans avoir dans son cœur l'amour des républiques, ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver sous l'empire des Rois.

C'est d'Alembert encore qui, parmi tous les titres à son estime, à celle de Voltaire, distingue plus spécialement cet amour d'une *philosophie républicaine*, dans un Sophiste courtisan, qui ne peut conserver ce penchant qu'avec le vœu secret de trahir la cause de son Roi.

Enfin c'est d'Alembert qui exalte ici les productions de son cher & illustre confrère, comme ayant plus spécialement contribué à répandre *ces deux sentimens, philosophie & liberté républicaines, parmi ceux qui sont dignes de les éprouver*, c'est-à-dire comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus sages, qui ne savent jamais trouver la liberté sous l'empire des Rois, qui détestent les monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourrissent pour les républiques. Lui, qui se croit si digne d'éprouver *ce double sentiment*; lui, qui ne connoît point de vraie philosophie sans ces deux sentimens, pouvoit-il déclarer plus expressément à quel point son cœur en étoit pénétré, combien il eût souhaité ces révolutions qui abattent les trônes pour ériger des républiques !

En nous voyant tirer ces conféquences des aveux du Sophifte, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement ou l'amour des républiques ou celui de la liberté, avec la haine des Rois & le vœu d'abattre tous les trônes. Nous le favons, il eft de fages républicains qui favent aimer leur gouvernement & refpecter celui des autres peuples ; nous le favons encore, & il nous en coûteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'eft pas plus inconciliable avec les monarchies qu'avec les républiques, & fouvent il arrive qu'elle eft plus réelle & plus étendue fous l'empire d'un Roi que fous celui des républiques & fur-tout des démocraties. Mais lorfque nous voyons des Sophiftes fe plaignant fans ceffe du gouvernement des Rois fous lefquels ils vivent, fans ceffe défignant leurs Souverains fous le nom de defpotes, fans ceffe foupirant après la liberté du philofophe républicain ; alors affurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques & de la liberté ne fe féparent point chez eux de la haine des Rois. Or ces plaintes échappent fans ceffe à nos Sophiftes. Si leurs blafphêmes contre le Chrift font réprimés, fi leur philofophifme trouve le moindre obftacle, c'eft que *la raifon eft dans les fers*, c'eft que le despotifme leur fufcite *des perfécutions à la Décius*, c'eft qu'on eft *malheureux de vivre* fous

les yeux d'un Monarque & de ses Ministres. (*Corresp. de Volt. & de d'Alemb. passim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souvienne que dans la guerre contre l'Autel, son rôle fut celui du renard. On ne le verra pas oublier ses artifices dans la guerre contre les Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Christ. Il se sert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'exposer lui-même. C'est ainsi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zèle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une philosophie & d'une liberté républicaines; & crainte que ce zèle ne se refroidisse, c'est ainsi qu'il a soin d'ajouter : « Continuez à combattre » comme vous faites, *pro aris & focis*. Pour moi » *qui ai les mains liées par le despotisme ministériel* » *& sacerdotal*, je ne puis faire que comme Moyse, » les lever au Ciel, tandis que vous combattez. » (*19 Janvier 1769.*)

C'est encore ainsi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui est sorti de sa plume dans la double guerre contre l'Autel & contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre : « Je suis presque fâché, lui écrit-il, quand j'ap- » prends par le public, *que vous avez donné*, sans » m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet au* » *fanatisme & à la tyrannie, sans préjudice des*

» *gourmades à poing fermé que vous leur appliquez* » *si bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de* » *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux &* » *ridicules.* » (Lett. de d'Alemb. 14 Juill. 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter dans cette guerre les éloges de d'Alembert, parce qu'ils n'avoient pas comme Voltaire cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, & de les amuser par des romans, par des histoires dont ces Rois sentoient peu que les satyres & les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les Rois leurs confrères. Tous les Sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans en frappant sur les morts; de ménager la personne du Souverain, en rendant odieuse la souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à tous ceux qui se montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en disoient trop, & s'y prenoient mal-adroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui se trouvent par-tout.* (Lett. à Volt. 24 Janv. 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis; il leur trouve de l'esprit, mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme.* On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *J'ai presque autant de haine que vous pour les despotes.* (Lett. du 23 Janv. 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme sans détester les Rois, nous le savons; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos Sophistes, si ce ne sont les Rois sous lesquels ils vivoient? Cette haine & ces plaintes continuelles iront-elles tomber sur l'empereur des Turcs ou sur le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos philosophes? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la secte : nous aurons assez occasion de prouver combien ces mots *despotes*, *tyrans* & *Souverains* ou *Rois* sont synonymes à son école. L'affectation seule de les confondre démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adeptes & de leurs chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissés réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le temps nous a montrée si fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucun de ces traits, de ces sarcasmes si bien appréciés par les Sophistes, il n'en feroit pas moins pour son école celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière

la plus difficile à franchir pour arriver au trône ; & pour brifer le fceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution Françoife accomplir fur la couronne & la perfonne du malheureux Louis XVI.

Aveux des Conjurés fur Voltaire.

Ce fervice important pour la fecte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il difoit : « Que des » hommes qui, s'il n'avoit pas écrit, feroient » encore efclaves des préjugés, accufent Voltaire » d'avoir trahi la caufe de la liberté — ils ne » voient pas que fi Voltaire eût mis dans fes » ouvrages les principes du vieux Brutus, c'eft- » à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Amé- » ricains, ni Montefquieu, ni Rouffeau n'au- » roient pu écrire leurs ouvrages; que fi, comme » l'auteur du Syftême de la nature, il eût invité » les Rois de l'Europe à maintenir le crédit des » Prêtres, *l'Europe feroit encore fuperftitieufe*, & » *refteroit long-temps efclave ;* ils ne fentent pas » que dans les écrits comme dans la conduite, » il ne faut déployer que le courage qui peut » être utile. » (*Vie de Volt. édit. de Kell.*)

Condorcet imaginoit avoir déployé lui-même dans ce texte tout le courage du moment ; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en difant plus clairement aux Rois, que leur trône feroit refté inébranlable, fi Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'efprit des peuples

l'empire de la Religion ; ses confrères les adeptes Journalistes crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution Françoise ; Louis XVI n'étoit plus qu'un vrai fantôme de Roi dans son palais ou sa prison des Tuileries ; la partie littéraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Chamfort. Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux Monarque à quel homme il devoit la chute de son trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le marquis de Condorcet, voici ce que disoit le philosophe hebdomadaire :

« Il semble qu'il étoit possible de développer » davantage *les obligations éternelles que le genre* » *humain doit à Voltaire.* Les circonstances actuelles fournissoient une belle occasion. *Il n'a* » *point vu tout ce qu'il a fait ; mais il a fait tout* » *ce que nous voyons.* Les observateurs éclairés, » ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront » à ceux qui savent réfléchir que le *premier au-* » *teur de cette grande Révolution qui étonne l'Eu-* » *rope, & qui répand de tout côté l'espérance chez* » *les peuples & l'inquiétude dans les Cours, c'est* » *sans contredit Voltaire.* C'est lui qui a fait

« tomber le premier *la plus formidable barrière du* » *despotisme, le pouvoir religieux & sacerdotal.* » *S'il n'eût pas brisé le joug des Prêtres, jamais* » *on n'eût brisé celui des Tyrans.* L'un & l'autre » pesoient ensemble sur nos têtes, & *se tenoient* » *si étroitement, que le premier une fois secoué, le* » *second devoit l'être bientôt après.* L'esprit humain » ne s'arrête pas plus dans son indépendance que » dans sa servitude, & c'est Voltaire qui l'affran- » chit, en l'accoutumant à juger sous tous les » rapports ceux qui l'asservissoient. C'est lui qui » a rendu la raison populaire ; & si le peuple » n'avoit pas appris à penser, jamais il ne se se- » roit servi de sa force. C'est la pensée des sages » qui prépare les *révolutions politiques*, mais c'est » toujours le bras du peuple qui les exécute. » (*Mercure de France, samedi 7 Août 1790, N.° 18, page 26.*)

Résultat de ces aveux.

Si je n'avois ici qu'à démontrer jusques à l'évidence, que ces hommes parés du nom de Philosophes, sous le nom & à l'école de Voltaire, en attaquant la Religion ont eu plus spécialement en vue le projet d'anéantir les Rois ; que c'est aux succès de Voltaire contre la Religion de Jesus-Christ qu'ils attribuent bien spécialement eux-mêmes leurs succès contre l'autorité des Monarques ; que sous le nom de tyrans & despotes, ils entendent jusqu'au meilleur des Rois & au plus

plus légitime des Souverains ; je croirois presque pouvoir terminer ici ces Mémoires sur la conspiration des Sophistes contre tous les Rois. Quels sont en effet les Sophistes qui déclarent enfin publiquement & si expressément dans cet article le secret de la secte ? C'est d'abord Condorcet le plus déterminé des athées, le plus cher des disciples & le plus ferme appui de l'espoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans sa confidence & dans celle de d'Alembert (*Voyez le premier Volume de ces Mémoires*) ; c'est lui qui commence par nous dire que si Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puissance des Rois, nous serions encore leurs esclaves. Après lui, c'est dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reste encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort, c'est dans ce Journal le plus répandu de tous ceux de la secte, c'est là que l'on se plaint encore de la timidité ou de la mal-adresse de Condorcet ; c'est là qu'on l'accuse de n'avoir pas assez développé les prétendues obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du despotisme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres ! Et quel est ce despote, quel est donc ce tyran dont ils

triomphent déjà si hautement ? C'est l'héritier le plus sacré du plus ancien des trônes ; c'est ce Roi dont le nom est celui de la justice même, de la bonté & de l'amour du peuple ; c'est ce même Roi qui tant de fois a protesté qu'il ne veut pas que pour sa cause il soit versé une seule goutte du sang de ses sujets ; c'est Louis XVI qui est le despote dont ils s'applaudissent de triompher ! S'il est encore un Roi qui se croie hors de compte dans leur conspiration, qu'il prête donc l'oreille & les écoute. Ce n'est pas de la France seule qu'ils lui parlent, c'est tout le *genre humain* qu'ils voient esclave sous les Rois ; cet espoir qu'ils se félicitent d'avoir fait naître, c'est celui qu'ils ont vu se répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille sur votre trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous supposent ; car ils croient au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parce qu'ils savent bien qu'il n'en est pas une dont leurs principes & leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conspiration contre tous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves ; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conspiration elle-même a eu ses grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le Trône, naissant dans les chefs mêmes de leur

haine contre le Chrift ; le fecond de ces grades fe trouvera dans les fyftêmes forgés par les adeptes pour renverfer & fuppléer la puiffance des Rois. Cette haine du Chrift, de fon Eglife & de fa Foi, étoit née dans les maîtres des principes vagues & infenfés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux ; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les fyftêmes de la fecte pour écrafer les Trônes.



CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ de la Conjuration contre les Rois.

Systêmes politiques de la Secte.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Systême politique du marquis d'Argenson.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux sentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irréligieuse, appliquées aux objets politiques, ce même marquis d'Argenson, long-temps ministre en France des affaires étrangères; ce même homme qui avoit passé une si grande partie de sa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parce qu'ils le croyoient consacrant toute sa vie à leurs grands intérêts; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophistes qui jeta sous Louis XV les premières semences des systêmes à suivre pour abattre l'autorité des Rois, & changer peu à peu la monarchie Françoise en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant son voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, & pour les municipa-

lités. Ces éloges nous prouvent que dès-lors M. d'Argenſon avoit dans la tête & ne cachoit point à ſes confidens ſon ſyſtême municipaliſeur, & tous ces beaux projets, dont la première aſſemblée des Rebelles appelés Conſtituans, devoit faire une des principales parties de ſa démocratie royale ou de ſa monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois & le plus ſéditieux des ſyſtêmes, le plus inconciliable des gouvernemens qui aient jamais été imaginés, ſur-tout pour des François.

Ce ſyſtême eſt celui des Provinces diviſées & ſous-diviſées en petits états appelés, ſous Necker, *Adminiſtrations provinciales*, appelés enſuite *Départemens*, ſous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenſon repriſes, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits Etats devoient, ſous l'inſpection du Roi, être chargés de l'adminiſtration intérieure de leur diſtrict, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à ſoulager le peuple, des chemins publics, des hôpitaux, des établiſſemens utiles au commerce, & autres objets de cette eſpèce. Les Adminiſtrateurs ne pouvoient encore rien ſtatuer d'important ſans les ordres du Roi ; précaution que l'on faiſoit regarder comme mettant ſon autorité hors d'atteinte, ſur-tout en ne faiſant entrer dans ces Adminiſtrations provin-

ciales que des hommes nommés par le Souverain ; & en conservant dans leur composition la division de trois ordres, du Clergé, de la Noblesse & du Tiers, comme dans les Etats-Généraux. (*Voyez Projets de d'Argenson, ses Considérations sur la nature des Gouvernemens.*)

Les villes & les bourgs, les villages mêmes devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes dans l'administration des mêmes objets, sous l'inspection de l'administration provinciale dans leur district secondaire.

Effets naturels de ce systême.

Ce systême sembloit offrir de bien grands avantages ; dans le fond il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le gouvernement monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses Officiers ou ses Agens les plus directs, les plus immédiats, appelés Intendans de provinces.

Avec ces assemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte ; d'hommes qui au premier instant auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple ils

connoiſſoient bien mieux que les Miniſtres, & ſes beſoins & les moyens de le ſoulager. Les remontrances & les raiſonnemens philoſophiques arrivoient à la ſuite, pour autoriſer le refus d'obtempérer. Le peuple perſuadé que ces Adminiſtrateurs provinciaux prenoient ſes intérêts contre la Cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de ſa liberté & de ſes priviléges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejeter ſur le Roi & ſes Miniſtres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité ſe joignoit aux adminiſtrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un compoſé de cent petites républiques, prêtes à ſe réunir contre l'autorité d'un Souverain, qui dès-lors ſous le titre de Roi conſervoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le temps encore, des corps de ces adminiſtrateurs naiſſoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un perſonnage plus onéreux qu'utile dans le gouvernement; qu'il falloit s'en paſſer puiſqu'on le pouvoit; que les adminiſtrateurs provinciaux & les municipes n'en ſeroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; & alors enfin ſe trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le gouvernement monarchiqne en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté

avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François & fur-tout des François philofophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Légiflateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du fyftême municipalifeur.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux adminiftrations provinciales, devenoit pour l'Eglife un préfent, qui devoit changer l'efprit de fes Miniftres. En attendant qu'on pût fe paffer de Prêtres & d'Evêques, les uns & les autres étoient admis ou même appelés à faire partie de ces corps, c'eft-à-dire à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leurs fonctions. Au zèle du falut fuccédoit l'ambition de fe diftinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à diftinguer certains Prélats, fous le nom d'adminiftrateurs ou de faifeurs. Bientôt on les eût vu disciples de d'Argenfon, de Turgot & Necker, plus que de Jefus-Chrift; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèfes que des Morellet ou des Beaudeau, pour qui la Religion n'eût été qu'un objet fecondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de réfifter à la Cour, aux Miniftres & au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Eglife, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laiffer

que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expilly, c'eſt-à-dire des impies ambitieux & des hypocrites ſéditieux.

Quoi qu'il eût pu en être pour l'Egliſe, il eſt conſtant qu'avec tous les prétextes de d'Argenſon, tous ces corps adminiſtratifs multipliés dans le Royaume ne tendoient qu'à donner au gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces petits adminiſtrateurs ſe ſeroit bientôt érigé en repréſentant de ſa Province; & leur enſemble, en repréſentans de la Nation. Avec les principes que l'eſprit philoſophique commençoit à répandre, ce mot ſeul de repréſentant national écraſoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenſon de voir l'eſſai de ſon ſyſtême; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conſéquences : mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un ſi grand admirateur des Républiques municipaliſées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un temps où les Sophiſtes n'avoient pas encore aſſez affoibli dans le cœur des François l'amour de leur Religion pour effacer celui de leur Monarque, ce premier ſyſtême ſembla faire peu d'impreſſion. Nous verrons cependant les Sophiſtes s'en emparer un jour & en faire l'objet de leurs eſſais, pour accoutumer le peuple à ſe gouverner lui-même. (*Voy. Gudin, Supplém. au Contr. ſoc. part. 3, chap. 2.*)

Montesquieu.

Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux systêmes cet air de profondeur, d'érudition qui impose au public, se livra tout comme d'Argenson à des spéculations politiques, que l'amour du bien public semble seul inspirer, mais dont la véritable cause est trop souvent dans cette inquiétude philosophique, dans cette liberté qui n'aime rien de ce qui est autour d'elle, qui ne se fixeroit pas davantage après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inspire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, baron de la Brède & de Montesquieu. Il naquit à Bordeaux le 18 Janvier 1689, & devint président à Mortier au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ses premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe sur la Religion, & on peut aisément s'en appercevoir dans ses *Lettres Persanes*. Dans un âge plus mûr, ses fonctions lui faisant un devoir de l'étude des Lois, il ne fut pas content de connoître celles de sa patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus spécialement à Londres, & revint en France, l'esprit rempli des connoissances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus spécialement contribué à sa réputation. Le premier a pour titre *Considérations sur les causes de*

la grandeur des Romains & de leur décadence, & parut en 1734. Le dernier fut son *Esprit des Lois*, publié en 1748.

Dès l'apparition de son livre sur les Romains, il fut aisé de voir que Montesquieu n'avoit pas rapporté de ses voyages un plus grand amour pour le gouvernement de sa patrie. Une des grandes causes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, est l'amour de ce peuple pour cette liberté qui commence à chasser tous les Rois. Les Sophistes qui aimoient encore moins la Monarchie ne manquèrent pas de saisir cette cause, d'en faire la première & de la consigner dans leurs éloges. (*Voyez Eloge de Montesquieu par d'Alembert.*)

Prem. traits de Montesquieu contre les Trônes.

Montesquieu & ses panégyristes eussent parlé plus vrai, si dans l'amour de cette liberté ils avoient vu la grande cause de tous les troubles intestins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ses Rois jusqu'au moment où elle entra sous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulsions habituelles ; le Sénat ne pouvoit se délivrer du peuple qu'en le tenant occupé au dehors de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la nation la plus belliqueuse, & leur donna ces grands avantages sur tous les autres peuples. Voilà le point de l'histoire le plus facile à démontrer pour tout

homme qui a lu celle des Romains. Si c'eſt là le mérite de la liberté qui chaſſa les Rois de Rome, c'eſt auſſi le mérite de cette humeur antiſociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le ſein de leur famille, les tiendroit ſans ceſſe hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des ſaiſons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduiſant à vivre comme eux de brigandage, en les privant de toutes les douceurs de la vie ſociale.

Ses paradoxes ſur les rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit ſi étrange dans Monteſquieu, qu'il s'appercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inſpiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puiſſance* où Rome étoit parvenue *ſous les Rois;* après nous avoir dit: « Qu'une des cauſes de ſa » proſpérité, c'eſt que ſes Rois furent tous de » grands perſonnages, & qu'on ne trouve point » ailleurs *une ſuite non interrompue de tels hommes* » *d'Etat & de tels Capitaines,* » il ajoute preſque à la même page: « Qu'à l'expulſion des Rois, » il devoit arriver de deux choſes l'une; ou que » Rome changeroit ſon gouvernement, ou *qu'elle* » *reſteroit une petite & pauvre Monarchie* » (Grand. des Rom. ch. 1); « qu'enfin ce qui porta cette ville » à ſon plus haut degré de puiſſance, c'eſt qu'après

» avoir chassé ses Rois, *elle se donna des Consuls* » *annuels.* » (Ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'allusions & de traits satyriques lancés contre Rome rentrée sous la puissance monarchique, les perpétuels regrets de l'Auteur sur la perte de la liberté républicaine, étoient autant de leçons qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthousiasme naturel de ses compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur persuader que ce qu'on appelle pour les Souverains *établir l'ordre*, n'est que l'établissement d'une *servitude durable.* (Ch. 13.)

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que l'*Esprit des Lois* vint donner aux peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit coûter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriste, la matière à l'éloge & à l'admiration seroit abondante. Eussions-nous à répondre aux critiques reprochant à Montesquieu de se donner pour créateur, d'avoir pris pour devise *Prolem sine matre creatam*, alors même qu'il semble se traîner sur les pas de Bodin, de cet Auteur fameux par son ouvrage de la République; eussions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir sauver l'honneur de Montesquieu & nous dirions : La scorie qu'il puise chez les

Son Esprit des Lois.

autres, n'empêche pas la richesse de l'or qu'il trouve dans lui-même ; & malgré ses erreurs, l'*Esprit des Lois* seroit encore pour nous l'ouvrage du génie. (*)

Mais nous n'avons ici ni le rôle du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe, & tel est le malheur des génies ; l'erreur même chez eux a ses oracles,

(*) Je sens bien qu'on pourroit répliquer que si Montesquieu a pris dans Bodin, des scories telle que le systême des climats, il est bien des choses qu'il laisse de côté, parce qu'elles s'accorderoient peu avec l'ensemble de ses idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin s'accorderoit bien mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre ou de ses représentans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain lui donne le droit de disposer à son gré de la fortune & de la personne des citoyens, & que la seule différence entre le tyran & le vrai Roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté. Mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui révoltant Montesquieu l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait ; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent.

& l'erreur foutenue d'un grand nom l'emporte fouvent par fa puiffance fur la vérité même. Cette victoire que Montefquieu auroit déteftée, il la dut à la célébrité de fon nom, à l'importance de fon autorité. Qu'on en juge par fon opinion fur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies & aux Républiques. De la part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de l'*Efprit des Lois* n'eût été que le jeu de l'efprit, foutenu par le jeu & par l'abus des mots; dans Montefquieu, elle fut prife pour le réfultat de réflexions profondes appuyées fur l'hiftoire. Ofons l'examiner en elle-même, & voyons fi cette opinion dans le fond flétriffante pour les Monarchies, portoit fur autre chofe que l'abus des mots.

Sa diftinction fur les principes des Monarchies & des Républiques.

Dans les mœurs & le langage de fa patrie, l'honneur n'étoit autre chofe que la crainte du mépris, & fur-tout la crainte de paffer pour lâche; c'étoit le fentiment & la gloire du courage. Quand un fentiment plus moral fe mêloit à l'*honneur*, c'étoit par-deffus tout la honte d'avoir fait ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à fa parole. Témoin de l'impreffion que ce mot fait fur fes compatriotes, Montefquieu s'en faifit; fait de l'*honneur* le principe, le reffort, le mobile des Monarchies, & donne la vertu pour principe aux Républiques. (*Voyez*

l'Esprit des Lois, *liv. 3*, *ch. 3 & suite.*) Les Chevaliers François enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissent à Montesquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot il dénature le sentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de l'*ambition*, des *distinctions*, des *préférences*, & tous les vices des courtisans. (*Id. ch. 7*, *& passim liv. 3 & 5.*) C'étoit en quelque sorte ruser avec l'*honneur*; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux Chevaliers, si zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains courtisans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, source de tous les vices des Cours. Cette opinion étoit d'autant plus fausse, qu'un François plein d'*honneur* n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse & flétrissante; le mot fit illusion; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendroit un jour sur le principe, & ne se souviendroit du prétendu *honneur* que par opposition à la *vertu*, *principe des Républiques*, & pour rendre les royalistes aussi méprisables que leur *faux préjugé*, aussi odieux que leur ambition & tous les vices, qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *Démocraties*,

Démocraties, en un ſens cependant ce dernier principe étoit vrai, & ce ſens eſt celui que Montesquieu lui-même ſembloit d'abord avoir déterminé. En ce ſens il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus ſpécialement le mobile de la Démocratie; parce que cette eſpèce de gouvernement ſe trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour ſuppléer à la foibleſſe de ſes lois, des hommes plus capables de réſiſter à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'eſprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce ſens le génie de Monteſquieu n'eût fait de la Démocratie que la ſatyre ou la critique la plus conſtamment méritée. Ce n'eſt pas là ce que lui permettoit ſon admiration pour les anciennes Démocraties. Pour en faire l'aſile des vertus, il étend, il reſſerre ſes définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'eſt l'amour de la patrie, c'eſt-à-dire de l'égalité—c'eſt une vertu politique, ce n'eſt point une vertu morale* (Avertiſſ. de l'Auteur, nouv. édit.); & là c'eſt la *vertu morale*, dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien public (*Liv. 3, ch. 5, en note*); ici encore, ce n'eſt point la *vertu des particuliers* (Ibid.); & là, c'eſt tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préſerve de la corruption* (Liv. 5, ch. 2); ailleurs, c'eſt

la vertu la plus commune d'un Etat, où « *le larcin* » se mêle avec l'esprit de la justice ; *le plus dur* » *esclavage*, avec l'extrême liberté ; *les sentimens* » *les plus atroces*, avec la plus grande modéra- » tion : c'est encore la vertu d'un Etat, où l'on » conserve le sentiment naturel *sans être ni enfant*, » *ni mère*, *ni père*, *& où la pudeur même est ôtée* » *à la chasteté.* » (Liv. 4, ch. 6.)

Quelque idée que l'on se soit formée de la vertu à travers ce nuage dont le génie de Montesquieu s'enveloppe comme de ses énigmes, quel sera le principe dominant & le plus clairement exprimé ? Lui observera-t-on qu'après tout il est aussi des vertus dans les Monarchies ? Il répondra : « Je sais qu'il n'est pas rare qu'il y » ait des Princes vertueux ; mais je dis que *dans* » *une Monarchie il est très difficile que le peuple le* » *soit.* » (Voyez liv. 3, ch. 5.) Et cette sentence, la plus odieuse, la plus outrageante pour les royalistes, sera en dernier résultat la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de ses opinions sur les Empires gouvernés par des Rois ? Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu : les Sophistes arriveront, qui sauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple : « Vous aimez votre Roi, parce que » vous n'êtes pas assez philosophes pour vous » élever au-dessus des *préjugés de l'ambition &*

» *d'un faux honneur ;* parce que vous manquez » de ces *vertus morales qui se dirigent au bien* » *commun ;* parce que vous n'avez point l'*amour* » *de la patrie ;* parce que vous aimez cet état » où il est *très-difficile que le peuple soit vertueux.* » Si vous aviez & la *bonté des mœurs & l'amour* » *de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie ;* mais » étant sans vertu & sans philosophie, vous ne » pouvez aimer que vos Rois. »

Pour des hommes que le mot seul d'honneur ne jetoit pas dans le même enthousiasme qu'un jeune chevalier François, c'est là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu & ses vaines explications. La Révolution s'en est saisie ; nous avons entendu les Robespierre & les Siéyes, & qu'ont-ils dit au peuple ? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le sceptre de son Roi, en constituant leur Démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour ?* Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs & des atrocités ; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux *sentimens les plus atroces*, & régner au milieu de l'*extrême liberté* & du *plus dur esclavage.* J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre Écrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions ; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il

apprit aux peuples à penser : quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accrédita. L'erreur commence à lui ; elle croît & s'étend jusqu'à Robespierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce démagogue scélérat mettre aussi la vertu à l'*ordre du jour* avec sa République ; mais le maître honteux & consterné, qu'auroit-il répondu au disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un Monarque ou sous le roi Louis XVI.

Que le génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Robespierre ; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom ; ses erreurs en auront fourni le germe ; & il se trouvera des Condorcet, des Péthion, des Siéyes qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des Monarchies & des Démocraties, fut longtemps regardée comme insignifiante. Il semble dans le fond qu'elle eût pu être négligée, dans un temps où le philosophisme auroit mis moins de soins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les Trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner l'*ambition au seul désir, au seul bonheur de*

rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens ; de cette égalité, vertu trop sublime pour les Monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv. 5, ch. 3 & 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de leur égalité, & ne la montrer nulle sous les Rois que pour promettre au peuple avec l'égalité tout le zèle possible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois & la Noblesse auroient disparu de l'Empire. Mais un systême plus suivi dans cet *Esprit des Lois*, préparoit aux ennemis du Trône des armes plus directes. Elles furent aussi les premières saisies par le philosophisme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles sont devenues trop funestes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution pour ne pas mériter ici une mention spéciale.

Etat de la Monarchie Françoise, lors du systême de Montesquieu sur la distinction de pouvoirs.

Pour juger à quel point le systême de Montesquieu appeloit de lui-même les révolutions, il faut se reporter au temps même où il fut publié. Quelles qu'eussent été dans les premiers siecles de leur Monarchie les formes législatives des François, il est constant qu'à cette époque

leurs Rois, & ſuivant l'aveu de Monteſquieu lui-même, la plupart des Rois réuniſſoient au droit de faire exécuter les lois celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient néceſſaires ou bien utiles à leur Empire, & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv. 11, ch. 6.*)

La réunion de cette triple autorité conſtituoit un *Monarque abſolu*, c'eſt-à-dire un véritable Souverain, pouvant abſolument lui-ſeul tout ce que peut la loi.

A cette même époque les François étoient loin de confondre ce pouvoir abſolu avec le pouvoir arbitraire du deſpote ou du tyran. Dans tout gouvernement en effet il exiſte & il faut qu'il exiſte un pouvoir abſolu, un dernier terme d'autorité légale; ſans quoi les diſcuſſions & les appels ſeroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & deſpotique.

Ce pouvoir abſolu ſe trouve, & dans les Républiques & dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat ou dans une aſſemblée de Députés; ici dans le mélange d'un Sénat & d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté ſuprême & légalement manifeſtée étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir abſolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté ſuprême & devenue loi par les formes requiſes, étoit un lien pour le Roi même comme pour les ſujets. Ce n'eſt pas ſimplement

Henri IV & son ministre Sully qui reconnoissent que *la première loi du Souverain est de les observer toutes*, c'est Louis XIV au milieu de sa gloire; c'est ce Prince dont les Sophistes ont affecté de faire un vrai despote; c'est Louis XIV qui proclame le plus hautement, jusques dans ses édits, cette obligation, & nous tient ce langage : « Qu'on ne » dise point que le Souverain ne soit pas sujet » aux lois de son Etat, puisque la proposition » contraire est une vérité du droit des gens, que » la flatterie a quelquefois attaquée, mais que » les bons Princes ont toujours défendue comme » une vérité tutélaire de leurs Etats. Combien » plus il est légitime de dire que la parfaite félicité » d'un Royaume est qu'un Prince soit obéi de » ses sujets, *que le Prince obéisse à la loi*, & que » la loi soit droite & dirigée au bien public ! » (*Préamb. d'un Edit de Louis XIV, année 1667. Voyez aussi Traité des droits de la Reine sur l'Espagne.*)

Avec cette obligation seule dans le Souverain, il n'est plus rien de despotique ou d'arbitraire. Car dans le sens de nos langues modernes, le despote est celui qui n'a de règle que ses caprices ou ses volontés instantanées, & sous lesquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne sait pas même si son maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Ce qui modéroit en France le pouvoir législatif.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ses règles chez les François. Il étoit d'abord subordonné à toutes les lois primitives & naturelles de la justice ; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la sureté, la liberté civile. Il étoit absolument nul contre les lois fondamentales du Royaume, contre les pactes, les coutumes, les privilèges même des Provinces ou des Corps, que chaque Roi faisoit à son sacre le serment de maintenir. Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la Magistrature, chargés d'examiner les lois avant leur promulgation, & de représenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la discussion des lois à son Conseil, par son intérêt même qui lui permettoit peu de faire des lois dont l'injustice auroit pu se tourner contre lui-meme, puisqu'il y étoit soumis comme les autres dès qu'elles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui étant général ne lui permettoit pas de se laisser conduire en la portant par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on fait avoir été en France aussi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une estime, un enthousiasme réciproque entre les François & leur Roi, repoussoient toute idée d'un

Monarque despote & arbitraire. Les Rois savoient très-bien qu'ils régnoient sur un peuple libre, & dont le nom même signifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne régner que sur des hommes libres, qu'ils avoient successivement aboli presque tous les vestiges de l'ancien régime féodal, & que tout homme esclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela seul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il est vrai de dire que la liberté politique consiste en deux choses, 1.° en ce qu'un citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les lois; 2.° en ce que les lois ne prescrivent ou ne défendent rien au particulier que pour le bien de la société générale; on peut avec confiance en appeler à l'expérience. Tout homme honnête & observant les lois de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus surement tête levée qu'en France?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, & d'un excès bien plus que d'un défaut de liberté; que les autres, & sur-tout les abus d'autorité étoient la faute de ceux mêmes qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire de ces Sophistes qui détruisant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que

des Ministres immoraux, impies & sans principes, firent taire la loi devant leurs passions & leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des lois ; c'étoit donc leur observation, & non pas leur bouleversement & des révolutions qu'il falloit solliciter.

Des lettres de cachet & de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au gouvernement François pris en lui-même, le seul qui sentît le despotisme & l'arbitraire, étoit l'usage des *lettres de cachet* ; lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un gouvernement civil, puisque par ces lettres un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du Roi, sans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant, ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point exposés ; qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intrigans qui entouroient la Cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute Magistrature dans ses différens avec les Ministres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces lettres de cachet ne sont pas, ce que l'on pense communément, l'effet du despotisme des Rois. La véritable cause en est dans le caractère moral & dans l'opinion des François mêmes, de ceux-là sur-tout dont la classe étoit presque seule sujette à ces lettres de cachet. Je dirai qu'elles sont leur faute

& non celle de leur Roi ; qu'il falloit ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au Monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit déshonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le Roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille ; un dissipateur qui la ruinoit ; un coupable qui la diffamoit ou l'exposoit au déshonneur, en l'exposant lui-même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amendement, la lettre de cachet étoit correctionnelle, & pour un temps limité ; si le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de lettres fussent accordées sur une simple demande & sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au Roi étoit renvoyée à l'Intendant de la province ; celui-ci envoyoit son Subdélégué entendre les parens, les témoins, & dresser un procès verbal de leurs dépositions. Sur ces informations

envoyées aux Ministres, la lettre de cachet étoit accordée ou refusée. (*)

Il est évident que l'autorité ainsi exercée étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la sensibilité, l'honneur de ses enfans, que celle d'un despote captivant ses sujets. C'étoit une grace qu'il accordoit & non un acte arbitraire

(*) Quoique ces Lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appelé un jour pour servir d'interprète à un témoin Allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une lettre de cachet qu'un très-petit bourgeois, mais très-honnête homme, s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la Justice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens & les témoins furent secrètement assemblés. Je vis le Subdélégué faire les informations avec toute la bonté possible. Les faits ainsi constatés, le procès verbal envoyé au Roi, la lettre de cachet fut accordée; la femme mise dans une maison de force. Elle en revint au bout de quelques mois, si douce, si bien soumise & si bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les lettres de cachet, si elles avoient été toutes données si à propos, & si elles avoient toutes produit un si bon effet.

& tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées sur l'honneur, les François auroient été très-fâchés de n'avoir pas ce moyen de conserver celui de leurs familles ; moyen qui d'ailleurs ne nuisoit pas au public, puisqu'il le délivroit toujours de manière ou d'autre d'un sujet dangereux. Il est donc évident qu'il falloit ou changer l'opinion & les mœurs de ces François, ou conserver l'usage des lettres de cachet. Mais l'abus est toujours près de l'usage ; ce moyen illégal en soi étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Ministre, qui pouvoit s'en servir contre un citoyen ou contre un magistrat qui n'auroit fait que son devoir.

Il étoit sur-tout à craindre, & la chose n'étoit pas sans exemple, qu'un Ministre sollicité par des hommes puissans, ne servît leurs passions, leurs vengeances, en laissant à leur disposition ces ordres arbitraires, ces lettres supposées du Roi dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du despotisme dans le Roi dont il falloit toujours tromper la bonté pour abuser à ce point de son nom. C'étoit de sa part excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient ; c'étoit de la part des Ministres & des Courtisans un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux détestables mœurs du jour, & à l'impiété que le philosophisme répandoit dans les cours & les

palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Affection des François pour leur Roi, à l'époque de l'Esprit des Lois.

Quelle que fût la cause de ces abus, ils étoient concentrés dans une si petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Esprit des Lois*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François qu'ils vécussent sous un gouvernement despotique.

En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppressif, tyrannique, suivons les règles de ceux mêmes dont les systêmes sont venus le renverser. « Quelle est, nous dit Jean-Jacques Rousseau, » quelle est la fin de l'association politique ? C'est » la conservation & la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr que ses » membres prospèrent ? C'est leur nombre & leur » population. N'allez pas chercher ailleurs ce » signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, » le gouvernement sous lequel, sans moyens » étrangers, sans naturalisations, sans colonies, » les citoyens peuplent & multiplient davantage, » est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel » un peuple diminue & dépérit est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, » mesurez, comparez ! » (*Contrat social, liv. 3, ch. 9.*) Le même Auteur ajoute : « C'est de leur » état permanent que naissent les prospérités ou » les calamités réelles des peuples. Quand tout

» reste écrasé sous le joug, c'est alors que tout » dépérit; c'est alors que les chefs les détruisant » à leur aise (*ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*), appellent *paix* l'affreux silence du » désert qu'ils ont fait. Quand les tracasseries des » Grands agitoient le royaume de France, & que » le Coadjuteur de Paris portoit au Parlement » un poignard dans sa poche, cela n'empêchoit » pas que le *peuple François ne vécût heureux &* » *nombreux, dans une honnête & libre aisance*— » ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins » la paix *que la liberté.* » (Ibid. en note.)

Ainsi, sans se donner lui-même le soin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros & confessoit que même dans ses temps de trouble & de tracasserie, la France jouissoit d'une honnête & *libre* aisance.

Ecoutons à présent ceux des disciples qui ont calculé, dans le temps où leur attachement à la Révolution devoit rendre leur résultat le moins suspect d'exagération sur le bonheur des François sous leurs Rois. Dans ses notes sur le texte que je viens de citer, & dans son supplément au *Contrat social*, le révolutionnaire Gudin reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts & des naissances, des mariages dans les principales villes du Royaume, pendant le cours de ce siecle; & ensuite il ajoute : « L'Auteur

» du Contrat social a donc dit une très-grande » vérité, quand il s'est écrié : Calculateurs, c'est » votre affaire, comptez, mesurez, comparez ! » — on a suivi son conseil ; on a calculé, mesuré, » comparé ; & le résultat de tous les calculs a » démontré que la population de la France qu'on » croyoit au-dessous de vingt millions, étoit de » plus de vingt-quatre ; qu'il y naissoit annuelle- » ment près un million d'enfans, *& que la popu- » lation tendoit fortement à s'accroître.* »

» On en pourroit conclure, d'après l'opinion » de Rousseau, que le gouvernement étoit très- » bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur qu'il » ne l'avoit été depuis la destruction de celui que » les Romains avoient donné à la Gaule. » Ces paroles sont du même Auteur ; & d'après ses calculs, il se trouve que c'est précisément sous Louis XIV, sous ce Roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le règne de Louis XIV que la France a commencé à se multiplier régulièrement, & dans la totalité du Royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long règne de Louis XV, (autre prétendu despote, sous lequel commence & se poursuit si ardemment la conspiration contre les Rois), « le » long règne de Louis XV n'éprouva point de » telles calamités ; aussi, dit toujours le révo- » lutionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu que

» *dans*

» *dans aucune époque de la Monarchie la population* » *n'augmenta plus également & plus constamment* » *dans toutes les Provinces* — elle s'est élevée jus- » qu'au point d'avoir vingt-quatre à vingt-cinq » millions répandus sur une étendue de territoire » de vingt-cinq mille lieues quarrées, ce qui fait » environ un million d'hommes par mille lieues, » environ mille habitans par lieue quarrée; *popu-* » *lation qui a si peu d'exemple en Europe, qu'on* » *pourroit la regarder comme un excès.* »

Ne nous lassons pas d'écouter ce même Auteur, sur l'état de la France, dans le siècle & au moment d'une révolution qu'il ne cesse de préconiser; observons même que l'ouvrage dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'Assemblée révolutionnaire, que par un décret spécial du 13 Nov. 1790, elle déclara en *accepter l'hommage.* (Voyez le décret à la fin dudit ouvrage.) Pour juger à présent cette Révolution & ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur de cet Empire; & lisons encore dans le même Auteur les détails suivans :

« Le territoire de la France étoit cultivé au point » qu'on en estimoit le produit annuel à la valeur » de quatre milliards.

» La somme du numéraire répandu dans le » Royaume, montoit à deux milliards deux cents » millions.

» On estime qu'il y avoit à peu près la même » quantité d'or & d'argent employée en bijoux » & en vaisselle.

» Les registres de l'affinage de Paris attestent » qu'on employoit ou plutôt qu'on perdoit tous » les ans la somme énorme de huit cent mille » livres en or fin, à dorer des meubles, des » voitures, du carton, des porcelaines, des clous, » des éventails, des boutons, des livres, & à » brocher des étoffes ou à masquer de l'argenterie.

» Les bénéfices du commerce étoient annuelle- » ment de quarante à cinquante millions.

» Les impositions payées par le peuple n'excé- » doient pas six cent dix à douze millions; ce » qui ne faisoit pas le tiers du numéraire; ce qui » n'est pas la sixième partie du revenu brut du » territoire, & ce qui vraisemblablement n'est » pas le tiers du produit net; somme qui dans » cette proportion n'eût pas été exhorbitante, si » tout le monde eût payé selon ses moyens. (*)

(*) Ces paroles de M. Gudin tombant sur les priviléges ou les exemptions du Clergé & de la Noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un ouvrage très-instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre : *Du gouvernement*,

» Il naissoit tous les ans dans le Royaume » neuf cent vingt-huit mille enfans & plus, » environ un million.

» La ville de Paris contenoit six cent soixante- » six mille habitans.

---

des mœurs & des conditions en France, avant la Révolution. Il est attribué à *M. Sénac de Meilhan.* J'en citerai au moins le passage suivant : « Dans un moment d'humeur contre » ses enfans ingrats, M. Necker dévoila enfin la vérité, & » déclara à l'Assemblée Constituante, que ces exemptions » si décriées de la Noblesse & du Clergé ne s'élevoient » pas au-dessus de *sept millions tournois*, (*ou 318,181 liv.* » *sterlings*) — que la moitié de cette somme appartenoit » aux privilégiés du *tiers-État* — & que les droits de con- » trôle supportés par les deux premiers Ordres *réparoient* » *amplement* l'inégalité établie dans l'imposition ordinaire. »

« Ces paroles mémorables ont été entendues de toute » l'Europe, mais elles ont été étouffées par les cris des » Demagogues victorieux. Le Clergé, la Noblesse, la » Monarchie, tout a péri, » & tout cela plus spécialement sous prétexte d'une inégalité de priviléges, qui n'existoit que de nom, ou qui se trouvoit *amplement réparée* par un seul droit perçu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle établi sur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux sommes spécifiées dans l'acte & *aux titres* qu'on y prenoit. Ainsi « tout Haut & Puissant » Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit taxé en » *vertu de sa naissance ou de son rang*; & l'humble Bour- » geois, en raison de son obscurité. » (*Voyez cet Ouvrage, note sur le chapitre VI.*)

» Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit annuel-
» lement au Roi cent millions ou la sixième partie
» des impositions du Royaume.

» Cette forte imposition n'excédoit pas les
» forces de Paris. Ses habitans vivoient dans
» l'abondance. S'il y entroit chaque jour un
» million & s'il en sortoit autant pour sa con-
» sommation, il ne lui en falloit pas moins de
» quatre-vingt ou cent pour la circulation inté-
» rieure qui se faisoit journellement dans son
» enceinte.

» Enfin les calculateurs ont estimé que sous
» le règne de Louis XV, *la population du Royaume*
» *a augmenté d'un neuvième*, c'est-à-dire de deux
» millions cinq à six cent mille ames.

» Tel étoit l'état de la France & celui de Paris,
» au moment de la Révolution; & comme aucun
» autre Etat en Europe n'offroit ni une telle po-
» pulation, ni de tels revenus, elle passoit, non
» sans quelque raison, *pour le premier Royaume*
» *du Continent.* » (Voyez Supplém. au Contrat
social par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant : « J'ai cru né-
» cessaire de donner ce tableau précis de la po-
» pulation & des richesses du Royaume, au mo-
» ment où il venoit de *s'effectuer une aussi grande*
» *Révolution.* J'ai pensé que ce tableau serviroit

» à nous faire connoître les progrès que la Na-
» tion fera dans la fuite, & à calculer les avan-
» tages que nous devrons à la Conftitution lorf-
» qu'elle fera entiérement achevée. » Ce même Auteur fait fans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir fur les avantages de fa Conftitution ; mais on voit au moins par fon enthoufiafme pour la Révolution & pour les *Philofophes* auxquels il en fait honneur (*liv. 3, chap. intitulé Les Philofophes*), qu'il n'avoit rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur dont la France jouiffoit fous fes Rois. Mon objet à moi, en laiffant parler les admirateurs de cette même Révolution fur l'état où fe trouvoit la France quand leurs maîtres font venus leur apprendre à la bouleverfer, eft de mettre l'hiftoire en état d'apprécier les fyftêmes auxquels cette Revolution eft due, & la fageffe ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Montefquieu.

Précifément dans ces jours où l'*Efprit des Lois* fut publié, les François étoient fi heureux, fi contens de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureufement pour Montefquieu, c'eft auffi de l'apparition de fes ouvrages & de fon *Efprit des Lois* fur-tout, qu'il faut dater ces fpéculations philofophiques fur la liberté & l'égalité, qui d'abord firent naître

le doute & l'inquiétude ; qui bientôt amenèrent d'autres systêmes, qui changèrent ensuite l'opinion publique des François sur leur gouvernement, qui affoiblirent leur attachement au Monarque, & qui finirent par entraîner la plus monstrueuse des Révolutions.

La différence à observer ici entre Voltaire & Montesquieu, est essentielle. Ainsi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers souffert un Roi, qui eût souffert lui-même l'impiété. Il se seroit cru assez libre, si on l'avoit été de blasphémer publiquement. En général les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie ; il n'en vint au systême municipaliseur qu'entraîné par la haine d'une Religion qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'en aimoit les Rois.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il [illegible] sur la liberté [illegible] religieuses, c'est le gouvernement [illegible] en lui-même qu'il vint considérer. [illegible] des idées de liberté politique qu'il se [illegible] la puissance, l'autorité des [illegible]. La liberté [illegible] auroit été extrême ; [illegible] par-tout [illegible] réglée d'après [illegible] sur la [illegible] & [illegible] Pouvoirs [illegible].

Cette distinction étoit neuve pour des François accoutumés depuis long-temps à voir dans leur Monarque la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois législateurs ne leur permettoit guères d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au-delà des mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution qui, fixant les esprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque & des sujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui autant que Montesquieu la sagesse de cette même Nation qui, séparée par l'Océan de tous les autres peuples, a su enfin après de longs orages se donner des lois, dont ces orages mêmes lui avoient démontré la nécessité; des lois conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés. Nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté de transporter en France la constitution de la Grande-Bretagne : commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan. Car tant qu'elle sera unie au Continent, & votre opposition & votre *veto* formeront des partis que les Puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui tantôt aux nouveaux Whigs, tantôt aux nouveaux Torys, toujours en se servant de l'un de ces partis pour les accabler tous. Commencez sur-tout par [illegible]

aux François ce ſang froid qui diviſe les opinions ſans exciter les haines, qui diſcute ſans s'échauffer, qui s'échauffe ſans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ſes Mylords légiſlateurs héréditaires n'auront comme les vôtres que le zèle & la dignité de votre Chambre haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un demi-ſouverain; & ſi vous le pouvez, habituez le François à voir ſans ceſſe autour de lui ces demi-rois. Car je réponds que tant qu'il ſera ce qu'il fut, l'idée ſeule d'un Parlement faiſant la loi, ou de ces Conſeillers à demi-ſouverains, lui ſera inſupportable; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver ſans ceſſe autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il auſſi que les ſubſides dépendent non du Roi, mais des Etats ou bien des députés de nos provinces? Mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; & dans cette variété de provinces, d'intérêts & de ſol, faites qu'un même eſprit ne voie que les mêmes beſoins & les mêmes moyens. Faites que les frontières ne ſoient jamais plus expoſées que le centre à la ſéduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas beſoin de traverſer les mers pour appuyer de ſes armées les cris d'oppreſſion, ou pour faire gliſſer ſon or, ſes émiſſaires & acheter le refus des ſecours

destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos lois ont changé, faites aussi que le temps ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs & vos lois changent aussi, mais vous n'en restez pas moins isolés ; & vos chefs ont le temps de consulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours un, & toujours protégés contre l'invasion imprévue. Laissez donc aux François le seul moyen de conserver cette unité qui fait sa force & qui la rend constante.

En un mot, la nature, en variant le sol, varie aussi l'art de le cultiver. L'homme sous tant de faces & avec toute la diversité des caractères, des rapports & des temps, n'aura-t-il qu'une seule & même constitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en société & pour y être libre ? Non, il y auroit trop de métamorphoses à faire dans le François, soit pour qu'il se crût libre où l'Anglois ne sent pas la gêne de la loi, soit pour qu'il n'abusât pas de la liberté là où l'Anglois en use à peine, & surtout pour qu'il ne dépassât jamais le terme où l'Anglois se repose.

Nous aimons à penser que Montesquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorsque son admiration exclusive pour des lois étrangères lui fit

ériger en principes, en vérités constantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai despote dans leur Roi, & à leur faire prendre le gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux esclavage.

Ses systêmes aliènent les François de leur souverain.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'Écrivain célebre; mais l'histoire peut-elle s'empêcher d'observer l'impression que dut faire sur un peuple depuis long-temps accoutumé à dire : *si veut le Roi, si veut la loi* (Voyez Hist. de France par le président Hénault), la doctrine d'un homme qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée : « Lorsque *dans une même personne* » *ou dans le même corps de magistrature*, la puissance *législative* est réunie à la puissance *exécutrice*, *il n'y a point de liberté*; parce qu'on » peut craindre que le même Monarque ou le » même Sénat ne fassent des lois *tyranniques*, » pour les exécuter *tyranniquement*. » (Esprit des Lois, liv. XI, ch. 6.)

En posant ce principe, Montesquieu avoit eu soin de dire : « La liberté politique dans le citoyen » est cette tranquillité d'esprit qui provient de » l'opinion que chacun a de sa sureté; & pour » qu'on ait cette liberté, il faut que le gouver- » nement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas » craindre un autre citoyen. » (*Ibid.*)

Ou Montesquieu croyoit que des lecteurs François ne sauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur disoit : François ! vous croyez être libres, & vivre en sureté sous la conduite de vos Rois ; votre opinion est fausse, elle est honteuse. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté ;* & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *si veut le Roi, si veut la loi ;* tant que vos Rois conserveront cette double puissance de la *législation* & de l'*exécution des lois.* Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, où se résoudre à vivre toujours dans la terreur des lois tyranniques & de leur tyrannique exécution.

Ce n'est pas aux François seulement, c'est presque à tous les peuples gouvernés par des Rois, c'est même à la plupart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Montesquieu tenoit évidemment ce langage ; puisque dans le même chapitre il reconnoît que chez ces peuples, la puissance exécutrice est presque par-tout réunie à la puissance législative, soit dans leurs Monarques, soit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Montesquieu composé que d'esclaves, qu'il venoit exhorter à rompre des chaînes, pourtant assez légères, puisqu'ils les portoient tous assez gaiement & sans même en

soupçonner le poids ! Il falloit donc à l'univers une révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté ! Je voudrois excuser Montesquieu, je ne sais ; d'un côté, j'ai peur de soupçonner des intentions qui n'existèrent pas ; & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le séparant de la raison ; en disant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conséquences les plus immédiates. Il est dur de ne voir dans Montesquieu que la furie qui jette le flambeau de la discorde entre les peuples & les Rois, entre les sujets même des Républiques & leurs Sénats, leurs Magistrats ; mais n'y a-t-il pas aussi plus que de la bonté à voir ce flambeau même & celui qui le jette, sans oser parler de l'intention d'exciter l'incendie ? Quoi qu'il en soit, les terreurs que Montesquieu se crée sont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces lois tyranniques & tyranniquement exécutées, quand il est reconnu, comme dans sa patrie, que le Législateur a lui-même pour base de ses lois, celles qui sont déjà la base d'une constitution portant elle-même sur la nature de la société, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la sureté des citoyens ? La supposition de Montesquieu est celle des fantômes. Les Rois de sa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la ma-

giſtrature étoient inſuffiſantes, quel roi de France eût réſiſté à celles d'un peuple dont le ſilence même ſuffiſoit pour les vaincre ! On ſait quelle leçon c'étoit que ce ſilence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent lois pour le leur faire rompre. Quand Monteſquieu donnoit tant aux climats, il pouvoit bien donner auſſi quelque choſe à la puiſſance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte, plus active chez ſes compatriotes que par-tout ailleurs. Le fait étoit que les lois des François faites par leurs Monarques légiſlateurs, ne le cédoient aux lois d'aucun pays, pour la douceur & la ſageſſe. Le fait étoit que depuis les temps barbares de l'Europe, la France, ſous ſes Rois légiſlateurs, & grace à ſes Rois légiſlateurs, avoit toujours vu ſa liberté ſe régler & s'étendre, loin de ſe reſſerrer ; & les faits diſent plus que les ſyſtêmes. (*)

(*) Je citerai à cette occaſion un homme dont le ſuffrage ne ſera pas ſuſpect, M. Garat ; cet avocat qui s'eſt, avec tant d'autres de ſes confrères, diſtingué par ſon zèle philoſophique pour la Révolution. Avant cette Révolution, il étoit de ceux qui prêchoient l. ſouveraineté du peuple. Il n'en diſoit pas moins : « Aujourd'hui » toutes les lois émanent de la volonté ſuprême du » Monarque, qui n'a plus la nation entière pour ſon

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

Même illusion encore & même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le Prince qui a porté la loi conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le Roi législateur étoit la même chose que le Roi juge & partie, jugeant sa propre cause, ses propres différens avec les citoyens; ou même si le Roi législateur ne devenoit Roi magistrat que pour être seul magistrat, seul juge, c'est-à-dire s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par-tout où, comme en France & dans toutes les vraies Monarchies, la première des lois à observer est celle de la nature, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magistrats de prononcer dans leur propre cause, dans leurs contestations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ses différens particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Aussi rien ne donnoit-il moins aux François l'idée d'un Roi despote, que l'idée d'un Roi

---

» conseil; mais son trône est si accessible, que les vœux » de la patrie y parviennent toujours. » (*Répert. de Jurisp. art. Souv. par Garat.*

juge de ses sujets. La partie de leur histoire qu'ils se rappeloient avec le plus doux sentiment, étoit au contraire celle des temps heureux, où à l'ombre d'un chêne Louis IX, entouré de ses sujets comme un père de ses enfans, écoutoit leurs différens, & prononçoit sur eux avec toute l'autorité & toute la justice du premier Magistrat de son Empire. (*Voyez Joinville & Pasquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple les assertions de Montesquieu, quand il vint encore lui dire : « Il n'y a point de liberté, si la » puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative & de l'exécutrice. Si elle étoit » jointe à la puissance législative, le pouvoir sur » la vie & la liberté des citoyens *seroit arbitraire;* car le juge seroit législateur. Si elle étoit » jointe à la puissance exécutrice, le juge pourroit avoir la force de l'oppresseur. *Tout seroit* » *perdu*, si le même homme ou le même corps de » principaux ou de nobles, du peuple, exerçoit » ces trois pouvoirs, celui de faire les lois, celui » d'exécuter les résolutions publiques, & celui de » juger les crimes ou les différens des particuliers. » (*Esprit des Lois, ibid.*)

Montesquieu sembloit sentir lui-même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire quand faisant semblant de consoler) les peuples, il ajoutoit : « Dans la plupart des Mo-

» narchies de l'Europe, le gouvernement est mo» déré, parce que le Prince qui a les deux pre» miers pouvoirs laisse à ses sujets l'exercice du » troisième. » Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction ? Qu'importe que les Princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisième pouvoir, quand vingt lignes plus haut il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne suffisoit pour qu'il *n'y eût point de liberté?* Et pourquoi se hâter d'ajouter : « Chez » les Turcs où ces trois pouvoirs sont réunis » sur la tête du Sultan, il régne un affreux des» potisme. » (*Ibid.*) Ne sait-on pas que le Sultan laisse aussi ordinairement aux tribunaux, le soin de juger les procès ! L'illustre Auteur vouloit-il donc nous dire : Vous à qui chaque siècle de votre histoire offre des Rois exerçant eux-mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims, Louis le Jeune jugeant l'évêque de Langres & le duc de Bourgogne, Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice, Charles V jugeant le marquis de Saluces, Charles VII condamnant le duc d'Alençon, François I prononçant sur le connétable de Bourbon, Louis XIII jugeant le duc de la Valette ; (*) vous, dis-je, à qui l'histoire

(*) En voyant quelques-uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux-mêmes sur des causes de haute

offre

offre si souvent vos Rois faisant eux-mêmes les fonctions de Magistrat, apprenez que tout étoit perdu sous ces Princes; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, sous lesquels il régnoit un *affreux despotisme;* & que vous êtes prêts à retomber sous le joug des Sultans, chaque fois que vos Rois exercent les mêmes fonctions.

Combien plus sagement Montesquieu auroit dit; Ce qui fait du Sultan un despote, n'est pas le droit de faire d'abord la loi & de juger ensuite, c'est-à-dire d'examiner & de prononcer suivant les règles connues de la loi; c'est le droit de prononcer tout ce que bon lui semble, suivant sa volonté instantanée & capricieuse, suivant la passion, l'intérêt du moment. Il envoie ses cordons; c'est

trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fond c'est ici la cause générale de l'État; & si le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cause, on pourroit dire aussi qu'un parlement François ne pourroit juger aucun sujet traître à la France, parce que tous les François sont partie. Cependant cette difficulté fut opposée à François I, dans l'affaire du marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général, mais elle servit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un despote, puisqu'il fallut juger sur ce Roi même, & prononcer si dans pareille cause il avoit ou n'avoit pas le droit de juger. *Voyez Répert. de Jurisp. art.* Roi, *par M. Polverel.*

l'ordre de la mort, & un ordre n'est pas un jugement. Il les envoie parce qu'il le veut, & soit que la loi le veuille, soit qu'elle ne le veuille pas; soit qu'il le veuille avec le suffrage d'un sénat composé d'autres juges, soit qu'il le veuille seul & malgré tous les autres magistrats, qui près de lui n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le despote; mais aussi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre Écrivain est ici d'autant plus surprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même au moment où il parle de ces Ducs & Comtes, qui sous l'ancien gouvernement des Francs exerçoient aussi les trois pouvoirs : « On croira peut-être, nous dit-il, » que le gouvernement des Francs étoit alors » bien dur, puisque les mêmes Officiers avoient » en même temps sur les sujets la puissance mi» litaire & la puissance civile, & même la puis» sance fiscale; (on peut bien ajouter, & même » la puissance législative, puisque dans leur Duché » ou Comté ils faisoient aussi leurs *placites* ou lois » *pour juger les questions sur la liberté*) chose que » j'ai dite dans les livres précédens être une des » marques distinctives du despotisme. Mais il ne » faut pas penser que les Comtes jugeassent seuls » & rendissent la justice comme les Bachas en » Turquie. Ils assembloient pour juger les affaires,

» des espèces de plaids ou d'assises, où les Notables » étoient convoqués — ordinairement le Comte » avoit sept juges; & comme il n'en falloit pas » moins de douze, ils remplissoient le nombre » par des Notables. Mais qui que ce fût qui eût » la juridiction, le Roi, le Comte, le Gravion, » le Centenier, les Seigneurs ou les Ecclésiasti- » ques, ils ne jugèrent jamais seuls; & cet usage » qui tiroit son origine des forêts de la Germanie (comme le *beau système* de l'admirable Constitution) se maintint encore lorsque les fiefs » prirent une nouvelle forme. » (*Liv. 30, ch. 18.*) Il ne falloit donc pas dire à des François dont les Rois modernes ne jugeoient pas plus seuls que les Rois d'autrefois, que *tout étoit perdu* chez eux; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parce que *la puissance de juger n'étoit pas séparée de la puissance législative & exécutrice.*

Il est aisé de voir quelle inquiétude ces principes de Montesquieu tendoient à faire naître dans l'esprit de ses compatriotes, & combien ils pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la puissance de leur Roi. Hélas! ils devoient trouver dans le même ouvrage le germe de bien d'autres malheurs.

Autre erreur de Montesquieu, qui entraîne les Etats généraux.

Avertis par une longue expérience des troubles qui suivoient leurs États-Généraux, les François ne s'en souvenoient plus que pour s'applaudir de

la paix dont jouissoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis sous des Monarques suppléant par leur sagesse à ces anciens Etats. Ce ne fut pas assez pour Montesquieu de ses fausses alarmes sur la puissance législative & exécutrice du Souverain; il eut aussi le malheur d'apprendre à ses compatriotes & à la multitude, que tout peuple qui veut se croire libre ne doit se reposer que sur lui-même ou ses représentans du soin de se donner des lois. Il fut le premier à leur dire: « *Comme dans tout Etat libre, tout homme qui* » *est censé avoir une ame libre doit être gouverné* » *par lui même*; il faudroit que le peuple en corps » eût la puissance législative; mais comme cela » est impossible dans les grands Etats, & est sujet » à beaucoup d'inconvéniens dans les petits, *il* » *faut que le peuple fasse par ses représentans tout* » *ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.* » (Liv. XI, chap. 6.)

Ce n'est pas ici le lieu d'observer combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces assertions. La plus grande est d'avoir fait un principe général de ce que l'Auteur croyoit avoir vu en Angleterre, & de ne pas sentir que ce qui a conduit une nation à sa liberté peut en conduire une autre à l'anarchie, & de là au despotisme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vou-

loient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats-Généraux, & leur donner la puissance législative. Pour y joindre la puissance fiscale, en ôtant au Monarque l'un & l'autre, Montesquieu ajoutoit : « Si la puissance législative statue, non pas d'année en année, mais » pour toujours, sur la levée des deniers publics, » *elle court risque de perdre sa liberté*, parce que » la puissance exécutrice ne dépendra plus d'elle; » & quand on tient un pareil droit pour tou- » jours, il est assez indifférent qu'on le tienne » de soi ou d'un autre. Il en est de même si elle » statue, non pas d'année en année, mais pour » toujours, sur les forces de terre & de mer, » qu'elle doit confier à la puissance exécutrice. » (*Ibid.*)

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu; quand on a vu paroître à sa suite cette foule de serviles copistes, disant tous comme lui, que la liberté est nulle par-tout où le peuple n'exerce pas lui-même ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative & ce droit de fixer annuellement les levées à faire sur les deniers publics; quand on rapproche sur-tout de cette doctrine les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers révolutionnaires appelés les uns *Constitutionnels*, les autres *Monarchiens*; quand

on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de dissimuler? C'est à Montesquieu que les François doivent tout ce système fondé sur la nécessité de morceler le sceptre de leur Roi, de mettre le Monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle-même ses prétendues lois par la voie de ses représentans; ce système fondé sur la nécessité de rétablir ou plutôt de créer ces Etats-Généraux, qui bientôt sous le nom d'Assemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI un Roi de théâtre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain à porter la tête de ce malheureux Roi sur l'échafaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu & appelé tant de forfaits; on plaindra son génie de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, ôter au Souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'aristocratie ce qu'on lui apprenoit à détester dans ses Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait

ignoré que tout ce fyftème qu'il donnoit aux François comme la feule idée à fuivre pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précifément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour fe venger de la puiffance & de l'éclat dont elle jouiffoit fous fes Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les ferviles copiftes de Montefquieu, foit Conftitutionnels, foit Monarchiens, c'eft d'avoir appelé, d'avoir preffé de tout leur pouvoir ce projet qui mettant habituellement le Monarque fous la tutelle des Etats-Généraux, ne faifoit que remplir le vœu & le ferment de la ligue la plus générale qui eût jamais été formée contre leur patrie.

Tous ces hommes qui fe donnoient pour avoir tant étudié les conftitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, composé des Princes d'Allemagne, des Miniftres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Efpagne & de Hollande, il avoit été réfolu & proclamé, protefté devant Dieu & juré qu'aucune de ces Puiffances ne feroit la paix avec Louis XIV. qu'à des conditions, dont la quatrième étoit précifément le rappel & le retour conftant de ces mêmes Etats-

Son fyftème, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Généraux, tant invoqués depuis par les prétendus défenseurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le transcris de la Géographie historique Angloise de Salmon, porte formellement qu'aucune de ces Puissances ne mettra bas les armes « jusqu'à ce que les » Etats-Généraux de la France soient rétablis » dans leur ancienne liberté, de maniere que le » Clergé, la Noblesse & le Tiers jouissent de » leurs anciens privilèges ; jusqu'à ce que les » Rois de France soient réduits à convoquer ces » Etats toutes les fois qu'ils voudront lever des » subsides, sous quelque prétexte que soit ; » jusqu'à ce que les Parlemens du Royaume & » tous les autres sujets aient recouvré leurs an» ciens droits.

» Par cette même proclamation, tous ces con» fédérés invitoient les François à se joindre à » eux, dans cette entreprise, *pour leurs droits & » libertés*, menaçant de ruine & de dévastation » tous ceux qui refuseroient de s'unir à eux » dans ces objets. ».

Telles sont les expressions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre pour l'instruction de la jeunesse. (*) Et c'est ainsi que trente ans de

(*) Le texte Anglois de la Geographie historique de Salmon est conçu en ces termes : « January 16, 1691,

travaux, de discussions, de savantes recherches de la part de Montesquieu, & quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples constitutionnels ou monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers Anglois savent avoir été imaginée par tous les ennemis de la France conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute

» At the Congress of the Hague, consisting of the Princes » of Germany, the Imperial, English, Italian, Spanish » and Dutch Ministers, a declaration was drawn up, » wherein, they solemnly protested before God, that » their intentions were never to make peace with Lewis » the XIV, untill the Estates of the Kingdom of France » should be established in their ancient liberties, so that » the Clergy, the Nobility and the third Estate might » enjoy their ancient and lawful privileges; nor till their » Kings for the future should be obliged to call together » the said Estates, when they desired any supply, without » whom they should not rise any money, on any pretence » whatsoever, and till the Parliament of that Kingdom » and all other his subjects were restored to their just » rights. And the Confederates invited the subjects of » France to join with them in this undertaking for » restoring them to their rights and liberties, threatening ruine and devastation to those that refused. » (Pag. 309, edit. 1750.)

la puissance qu'elle avoit acquise sous ses Rois législateurs !

L'eussé-je déjà dit, je dois le répéter : il n'est pas question ici de savoir quelle avoit été autrefois la constitution des François ; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens Rois avoient ou n'avoient pas l'autorité législative (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques*) ; encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi-même la meilleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-temps, & quel funeste service les Sophistes propagateurs de ses maximes préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur gouvernement pour un peuple quelconque est celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au dedans, plus fort & plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux & si paisible du cardinal de Fleury, & après les fameuses campagnes de Flandres sous le maréchal de Saxe ; lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des François pour leurs Rois, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, & mettre tout son art à leur rendre suspecte la constitution qui faisoit leur

bonheur, pour transporter leur admiration à des lois étrangères.

Très-certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves & fausses, que toutes celles qui venoient leur montrer des despotes dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouissoient. A quel point l'impudence fut-elle ici la simple erreur ou bien le crime du génie! La réponse à cette question n'est pas aussi facile & aussi décisive qu'on le souhaiteroit pour la gloire du célèbre Ecrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ses plus grands admirateurs, je n'hésiterois pas à le mettre, comme ils semblent le faire eux-mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accusoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il disoit à ceux qui se plaignent de l'obscurité de l'*Esprit des Lois* : « Ce qui feroit obscur pour » les lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux » que l'Auteur a eu en vue. D'ailleurs l'*obscurité* » *volontaire* n'en est pas une. M. de Montesquieu » ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé absolu & direct au» roit pu blesser sans fruit, a *eu la prudence de* » *les envelopper*, *& par cet innocent artifice* les » a voilées à ceux à qui elles feroient nuisibles, » sans qu'elles fussent perdues pour les sages. »

(*Eloge de Montesquieu par d'Alembert, en tête du cinquième volume de l'Encyclopédie.*) Je n'aime point cette *obscurité volontaire* dans un homme qui a déjà posé clairement des principes inconciliables avec les lois & le gouvernement de sa patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un Sophiste, pour des tournures hypocrites, les protestations de Montesquieu ; lorsqu'après avoir mis tout son art à prouver à la plupart des peuples, qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour Rois de vrais despotes, il cherche à écarter loin de lui le soupçon d'un esprit inquiet, remuant, séditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'est pas plus flatteur pour Montesquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue « lumière générale sur les principes du gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer.* » Dans la bouche de ce rusé Sophiste, que signifient ces mots : *à ce qu'ils doivent aimer ?* Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi & au gouvernement de leur patrie ? C'est qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un & l'autre.

Aujourd'hui que le nom d'*Encyclopédiste* est devenu si justement odieux, c'est encore un malheur pour Montesquieu que son panégyriste lui fasse un grand mérite de son zèle pour la monf-

trueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystère.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des Sophistes les plus révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient devancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la révolution religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la révolution politique; que si l'un eût été moins hardi contre l'Autel, l'autre auroit moins osé contre le Trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problême, quelle preuve terrible contre Montesquieu ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée ! (*) Voltaire, & d'Alembert conspi-

(*) Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connoissances plus spéciales sur cette lettre, ou avoir en main le Journal dans lequel elle fut publiée, de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de M. l'abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde qu'il n'ait vu & traduit la lettre sur un Journal du soir Anglois, qui parut vers les derniers mois de l'année 1795; mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient

roient contre les Jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette société le principal appui de la Religion; Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit plus spécialement pressé leur destruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. « Nous avons, est-il dit dans cette lettre, » un Prince bon, mais foible; cette Société » emploie tous les moyens pour en faire d'un » Monarque un despote. Si elle prévaut, je » tremble sur les conséquences qui en résulte- » ront. La guerre civile, des flots de sang qui » inonderont toutes les parties de l'Europe—les » écrivains Anglois nous ont si bien donné l'idée » de la liberté, & nous avons un si grand désir » de conserver notre petite liberté, que nous » ferons les plus méchans esclaves du monde. »

Les résolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà prises? Cette lettre l'indiqueroit; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle est pleine de ces sortes d'expressions: « Si nous » ne pouvons pas écrire librement, *pensons & » agissons*—il faut attendre avec patience, mais

plus ni du titre distinctif de ce Journal du soir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, & me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par M. Dulau, Libraire à Londres, rue Wardour.

» ne jamais cesser de travailler pour la cause
» de la liberté. Puisque nous ne pouvons pas
» voler au sommet, allons-y en grimpant. »

Montesquieu auroit-il déjà formé le plan de chasser les Gardes Suisses, & d'appeler les Gardes Nationales à la Révolution ? C'est encore ce que diroient très-clairement ces paroles : « Oh !
» que nous aurions beaucoup gagné, si nous
» étions délivrés de ces soldats etrangers &
» mercenaires ! *Une armée de Nationaux* se dé-
» clareroit pour la liberté, du moins en partie.
» Mais c'est bien pour cela qu'on tient des troupes
» étrangères. »

Quelque difficile qu'il semble d'effacer Montesquieu du nombre des Conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut absolument l'excuser. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur & par une de ces bizarreries, de ces contradictions dont le génie n'est pas toujours exempt. Montesquieu avoit fait dans son *Esprit des Lois* un superbe éloge des Jésuites (*Liv. 4, chap. 6*), cela ne les empêcha pas d'improuver plusieurs de ses opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait souhaiter leur destruction. On sait en général qu'il fut bien plus sensible à la critique qu'on ne devoit l'attendre d'un homme supérieur au vulgaire des Écrivains. Toute sa

passion pour la liberté ne l'empêcha pas de recourir à la courtisane Pompadour, pour faire supprimer & brûler très-despotiquement la réfutation que M. Dupin opposoit à l'*Esprit des Lois*. (Voyez son article, Diction. des homm. illustr. par Feller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les athées ou déistes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mourussent en bons Chrétiens, & n'expirassent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'Eglise. Alors il devenoit Apôtre & Théologien. Il pressoit les argumens, il exhortoit, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeler le Prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à M. Meiran, son ami & son parent. (*Ibid.*)

On voit assez la même bizarrerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la Religion; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle! En défendant lui-même le Christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits Chrétiens « seroient des citoyens infi-
» niment plus éclairés sur leurs devoirs; que
» plus ils penseroient devoir à la Religion, plus
» ils

» ils penſeroient devoir à la patrie ; que les prin-
» cipes du Chriſtianiſme bien gravés dans le
» cœur, ſeroient infiniment plus forts que ce
» faux honneur des Monarchies & ces vertus
» humaines des Républiques ; » (*Liv.* 24, *ch.* 6)
& il laiſſe là cette Religion, pour continuer à
faire de ce faux honneur & de ces vertus humaines, le mobile des Monarchies & des Républiques ! Il prétend que la Religion Chrétienne convient mieux aux Monarchies ; (*Liv.* 24, *ch.* 3)
& il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité* ou de vertu pour « qu'un gouvernement Monar-
» chique ſe ſoutienne ; que dans les Monarchies
» bien réglées tout le monde ſera à peu près
» bon citoyen, & qu'on y trouve rarement
» quelqu'un qui ſoit homme de bien ; — qu'il
» eſt très-difficile que le peuple ſoit vertueux ! »
(*Liv.* 3, *chap.* 3, 6, *&c.*) C'eſt à peu près nous dire que la Religion Chrétienne convient le mieux aux Monarchies, & que cependant elle eſt celle qu'il eſt le plus difficile au peuple de ſuivre fidellement dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le plus diſtingué alors par l'amour pour ſes Rois ; & tout ſon ſyſtême ſemble écrit pour dire à ce peuple, qu'il vit ſous des deſpotes dont la terreur eſt le mobile. Certainement ou le Roi Bien-aimé n'eſt pas deſpote, ou la crainte

n'eſt pas le mobile du deſpotiſme. Tout cela ne feroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert, j'entrevois une toute autre cauſe.

Monteſquieu déclara dans ſes derniers jours que s'il avoit haſardé dans ſes ouvrages des idées propres à répandre des ſoupçons ſur ſa croyance, « c'étoit le goût du neuf & du ſingulier, le deſir » de paſſer pour un génie ſupérieur aux préjugés » & aux maximes communes, l'envie de plaire » & de mériter les applaudiſſemens de ces per» ſonnes qui donnent le ton à l'eſtime publique, » & qui n'accordent jamais plus ſûrement la » leur que quand on ſemble les autoriſer à ſe» couer le joug de toute dépendance & de toute » contrainte. » (*Voyez le même Dict.*) Cet aveu me feroit penſer qu'il y avoit dans les ſyſtêmes politiques de Monteſquieu, encore plus de goût pour le neuf, le ſingulier, que dans ſes idées ſur la Religion. Il conſerva toujours aſſez de ſon éducation religieuſe, pour être réſervé ſur le Chriſtianiſme ; pas aſſez pour ne pas s'abandonner à des ſyſtêmes politiques, qui pouvoient lui valoir & lui valurent en effet l'eſtime que tant il déſiroit de ces nouveaux Sophiſtes cherchant par leurs idées de *liberté*, *d'égalité*, à ſecouer le joug de toute dependance. Je ne crois pas qu'il ait conſpiré avec eux, mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé

ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faisant ses systêmes, mais malheureusement ses systêmes firent des Conjurés. Il créa une école, & de cette école sortirent des systêmes, qui ajoutant au sien le rendirent encore plus funeste.





CHAPITRE III.

Syſtême de JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Conſéquences paſſées ſous ſilence ou ménagées par Monteſquieu.

AVEC quelque réſerve que ſe fût exprimé Monteſquieu, le grand principe de toute révolution démocratique étoit poſé. Il étoit ſtatué à ſon école que *tout homme qui dans un Etat libre eſt cenſé avoir une ame libre, doit ſe gouverner lui-même.* Cet axiome diſoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit ſe croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les lois qui le gouvernent; & de là il étoit facile de conclure qu'à peine exiſtoit-il ſur la terre un peuple qui eût droit de ſe croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaînes à rompre pour n'être plus eſclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle ſe flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Monteſquieu n'oſoit pas l'aſſurer, quand il ajoute : « Ce n'eſt point à moi à examiner ſi les Anglois jouiſſent actuellement de » cette liberté, ou non; il me ſuffit de dire » qu'elle eſt établie par leurs lois, & je n'en » cherche pas davantage. » Si cela ſuffiſoit au maître, cela pouvoit très-bien ne pas ſuffire

à tous les disciples, & il pouvoit très-bien s'en élever quelqu'un, prêt à lui dire que suivant son principe il s'en falloit bien que les lois donnassent aux Anglois la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même. Car enfin les Anglois n'ont pas la bonhomie de croire que la multitude ou dix & quinze millions d'hommes aient tous la sagesse & les lumières nécessaires pour prononcer sur la loi. Les Anglois, laissant très-sagement le soin de discuter & de faire la loi, à leur Parlement & à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur-tout non-seulement la populace, mais encore un très-grand nombre, & peut-être un tiers ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois mêmes, pour se croire tous libres, devoient nier, comme trop général, le principe de Montesquieu; & très-certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire: « Pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos lois; & tout Anglois, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au Parlement, soit

soit qu'il ne l'ait pas ; soit qu'il fasse la loi directement par son suffrage, ou indirectement par ses députés, soit qu'il n'y contribue nullement ; car dans tous ces cas il est également certain d'être jugé par la même loi. L'étranger même est libre chez nous, comme nous-mêmes, quand il veut y observer nos lois ; car il peut faire aussi impunément que nous-mêmes tout ce qui n'est pas défendu par nos lois. »

Si l'Angleterre même pouvoit si justement reprocher à Montesquieu la généralité de son principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, où le peuple étoit si loin de se gouverner lui-même, & de faire ses lois ni par lui ni par ses représentans ? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, soit en Suisse, soit en Italie, où les trois pouvoirs sont réunis dans un Sénat ; où par cette raison, d'après son expression même, *toute la puissance étant une*, Montesquieu croyoit *découvrir & sentir à chaque instant un prince despotique ?*

Il falloit donc évidemment que les peuples fussent désabusés du principe de Montesquieu, ou bien que l'Europe entière, commençant à se croire esclave, cherchât à secouer le joug, par une révolution générale dans ses gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme dont le

génie détruisît l'impression que faisoit celui de cet illustre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut précisément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit dans bien des parties de son Esprit des Lois ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montroient que l'esclavage dans les gouvernemens du jour. Les Sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités, ses innocens artifices*, parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment d'avoir ouvert la voie, & de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu & plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux Sophistes de l'impiété dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux Sophistes de la rebellion, pour leur servir de guide dans la conjuration contre le Trône. Citoyen né dans une République, il disoit lui-même avoir apporté en naissant *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit sur-

tout cette hardieſſe qui n'admet pas à demi les principes & ne s'effraie pas des conſéquences. Il ſurpaſſa ſon maître, & dans ſes théories politiques il le laiſſa bien loin derrière lui.

L'Eſprit des Lois avoit paru en 1748, *le Contrat Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Monteſquieu avoit ſu réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques ſut en faire le bonheur ſuprême : « Si l'on cherche, dit-il, en quoi » conſiſte *le plus grand bien de tous*, on trouvera » qu'il ſe réduit à ces deux objets principaux, » *la liberté*, *l'égalité*. *La liberté*, parce que toute » dépendance particulière eſt autant de force ôtée » au corps de l'Etat ; *l'égalité*, parce que la li- » berté ne peut ſubſiſter ſans elle. » (*Contrat Social*, *liv.* 2, *ch.* 11.)

L'homme par-tout eſclave pour J. J.

Monteſquieu n'avoit pas oſé prononcer ſi les Anglois eux-mêmes étoient libres ou non ; alors même qu'il faiſoit la plus ſévère critique des autres gouvernemens, il s'étoit retranché ſur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* perſonne ; Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens ; il commence par dire à tous les peuples : « *L'homme eſt né libre, & par-tout il* » *eſt dans les fers.* » (Contrat Social, chap. I, premiers mots.)

Monteſquieu avoit cru voir que pour ſe croire libre, il falloit que tout homme *ſe gouvernât lui-*

même ; qu'il fît toujours ses lois, sa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impossible dans les grands. Jean-Jacques eût reregardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impossible dans la pratique. Il le supposa vrai en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Montesquieu : il ne vit plus, pour surpasser son maître, autre chose à faire que d'en montrer la possibilité & d'en faciliter l'exécution. Il en fit son problême favori.

« Trouver une forme d'association qui défende » & protége de toute la force commune, la per- » sonne & les biens de chaque associé, & par » laquelle chacun s'unissant à tous *n'obéisse pour-* » *tant qu'à lui-même*, *& reste aussi libre qu'aupara-* » *vant ;* » tel est, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le Contrat Social donne la solution. (*Liv. 1, ch. 6.*) C'étoit en d'autres termes chercher précisément à réaliser le principe de Montesquieu, à donner à tout homme qui se sent libre les moyens de se gouverner lui-même, de n'avoir d'autres lois que celles qu'il auroit faites lui-même.

Objet du systême de J. J.

Il n'étoit pas aisé de concevoir comment un homme, après le Contrat Social, se trouvoit aussi libre que s'il n'étoit point entré dans ce Contrat; comment, après s'être soumis au moins à la pluralité des suffrages ou des volontés, il restoit aussi

Erreur dans cet objet.

libre que lorsqu'il n'avoit à consulter dans ses actions que sa propre volonté. C'étoit là précisément nous dire que l'objet de la société civile est de conserver toute la liberté antérieure à tout gouvernement civil, appelée liberté de l'état de nature; quoique dans les idées reçues, le Contrat Social emporte essentiellement le sacrifice d'une partie de cette liberté pour conserver le reste, pour acheter, au prix de ce sacrifice, la paix, la sureté de sa personne, de ses propriétés, de sa famille, & tous les autres avantages de la société civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à résoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même : *Il est bien évident que la première intention du peuple est que l'Etat ne périsse pas.* (Liv. 4, ch. 6.) Avec cette seconde maxime, il ne s'agissoit plus de se gouverner essentiellement soi-même, ou de faire toujours sa volonté, ses loix, mais d'avoir de bonnes loix, quel que fût le législateur, & d'être gouverné de manière que l'Etat fût sauvé.

Prem. conséquence qu'il tire du principe de Montesquieu. Peuple seul législateur.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliser le principe de Montesquieu; il partit de la supposition, que tout homme libre doit se gouverner lui-même, c'est-à-dire que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des loix faites par lui-

même ; il ne vit plus dans la loi autre chose que *l'expression de la volonté générale.* Cette prétention effaçoit d'un seul mot toutes lois portées jusques alors par tout Prince, tout Roi ou Empereur quelconque, sans le suffrage dominant de la multitude ; aussi Jean-Jacques n'hésita pas à dire « qu'on ne demande plus à qui appartient le » droit de faire les lois, puisqu'elles sont l'ex- » pression de la volonté générale —la puissance » législative appartient au peuple, & ne peut » appartenir qu'à lui —ce qu'un homme, quel » qu'il puisse être, ordonne de son chef, n'est » point loi —car le peuple soumis aux lois doit » en être l'auteur. » (*Liv. 3, ch. 1.*)

Telle fut la première conséquence que Jean-Jacques, disciple de Montesquieu, tira du grand principe de son maître & de la distinction des trois pouvoirs. La seconde conclusion du disciple ne fut pas moins flatteuse pour la multitude. Toute la souveraineté, selon Jean-Jacques, résidoit dans le pouvoir législatif ; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple souverain*, tellement souverain qu'*il ne peut pas même se soumettre à un autre Souverain.* Toute soumission de sa part devint à la nouvelle école une violation de l'acte même par lequel tout peuple existe, & violer cet acte étoit pour le peuple *s'anéantir* soi-même ; & par une dernière consé-

Seconde conséquence. Peuple souverain.

quence, toute foumiffion de la part d'un peuple quelconque fe trouve *nulle*, par la grande raifon que *ce qui n'eft rien ne produit rien.* (Liv. 1, chap. 7.)

De peur qu'on ne l'entendît pas affez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe & aux conféquences. « La fouveraineté, répétoit-il » entre autres, n'étant autre chofe que l'exercice » de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner » —*fi le peuple promet feulement d'obéir, il fe dif-* » *fout par cet acte ; il perd fa qualité de peuple.* » *A l'inftant qu'il y a un maître, il n'y a plus* » *de Souverain, & dès-lors le corps politique eft* » *détruit.* » (Liv. 2, ch. 1.

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples : Jufques ici vous avez eu des Rois que vous appeliez *Souverains.* Si vous voulez ceffer d'être efclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos lois ; & que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne foient plus que des ferviteurs faits pour obéir à vos lois, pour les faire obferver par les autres.

Troif. conféquence. Le peuple infaillible dans fes lois.

Montefquieu avoit craint que ce peuple légiflateur ne fût pas affez éclairé pour la difcuffion des lois & des affaires, & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques infiftant fur le principe, ne vit perfonne plus propre que le peuple à mettre en pratique le

principe & les conféquences. Dans le nouveau fyftême, non-feulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des lois devenoit infaillible ; car, nous difoit Jean-Jacques, *la volonté générale eft toujours droite & tend toujours à l'utilité publique ;* & ce peuple que tant on méprife, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1, ch. 3.) On peut bien le tromper ; (*Ibid.*) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *fouverain*, *par cela feul qu'il eft, eft toujours ce qu'il doit être.* (Liv. 1, ch. 7.)

Quatrième conféquence. Seul fe repréfentant.

Pour fuppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des lois, Montefquieu lui donnoit des repréfentans ou des hommes qui faifoient la loi pour lui ; Jean-Jacques reconnut que ces repréfentans ne le font que de nom ; que Montefquieu faifant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des avocats, des procureurs, c'eft-à-dire des hommes chargés de difcuter fes intérêts, comme un tuteur tous ceux de fon pupille ; mais que des procureurs ou tuteurs ne font pas de vrais repréfentans ; que ces tuteurs, ces avocats dont le peuple feroit obligé de fuivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la fienne : que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais légiflateurs, & non pas le faire légiflateur lui-même. Il obferva de plus que

la volonté du peuple ne feroit pas plus repréfentée par ces députés, que celle d'un pupille par fon tuteur, & il ne voulut pas que le peuple fe donnât des tuteurs. Auffi ajouta-t-il, en dépit de fon maître : « Le *Souverain*, c'eft-à-dire le » peuple, *qui n'eft qu'un être collectif ; ne peut » être repréfenté que par lui-même ; le pouvoir peut » bien fe tranfmettre, non pas la volonté.*—Le Sou» verain d'ailleurs peut bien dire : je veux ac» tuellement ce que veut un tel homme ou du » moins ce qu'il dit vouloir ; mais il ne peut » pas dire : ce que cet homme voudra demain, » je le voudrai encore ; puifqu'il eft abfurde que » la volonté fe donne des chaînes pour l'avenir. » (*Liv.* 2, *ch.* 1.)

Cinq. conféquence. Peuple fupérieur aux lois.

De ces raifonnemens fuivoie[illegible] qualités, des droits, que Montefquieu n'auroit peut-être pas voulu refufer au peuple fouverain, mais qu'il n'avoit pas au moins ofé exprimer. Le peuple fouverain faifoit la loi ; & quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injufte*, puifque nul n'eft injufte envers lui-même. (*Liv.* 3, *ch.* 7.)

Le peuple fouverain encore faifoit la loi, mais nulle loi ne pouvoit l'obliger. Car, reprenoit Jean-Jacques, « en tout état de caufe, un peuple » eft toujours maître de changer fes lois, même » les meilleures. S'il lui plaît de fe faire mal à

» lui-même, qui est-ce qui auroit le droit de » l'empêcher ? » (*Liv.* 2, *ch.* 12.)

Enfin pour Montesquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à se gouverner eux-mêmes & à faire leurs lois, venoit de l'impossibilité de tenir, dans un grand Etat, les assemblées du peuple législateur. Ces inconvéniens & ces impossibilités disparurent devant Jean-Jacques, parce qu'il sentit bien qu'il falloit ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conséquences. Aussi des Parlemens & même des Etats-Généraux ne lui suffisoient pas, il lui falloit de vraies assemblées du peuple & de tout le peuple. Aussi continuoit-il : « Le Souverain n'ayant d'autre force » que la puissance législative, n'agit que par des » lois; & les lois n'étant que des actes authen- » tiques de la volonté générale, le *Souverain ne* » *sauroit agir que quand le peuple est assemblé.* Le » peuple assemblé, dira-t-on ? quelle chimère ! » C'est une chimère aujourd'hui, mais ce n'en » étoit pas une il y a deux mille ans. Les hommes » ont-ils changé de nature ? Les bornes du possible » dans les choses morales sont moins étroites » que nous ne pensons. Ce sont nos foiblesses, » nos vices & nos préjugés qui les rétrécissent. » Les ames basses ne croient point aux grands » hommes; de vils esclaves sourient d'un air mo- » queur à ce mot *liberté.* » (Liv. 3, ch. 12.)

Six. conséquence. Assemblées du peuple.

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples sur lesquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces assemblées d'un peuple souverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à leur place publique; mais ces citoyens ou ce peuple de Rome surtout, n'étoient pas le peuple souverain & par-tout souverain. L'Empire étoit immense, & dans tout cet Empire, loin d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une ville despote, d'une armée de *quatre cent mille soldats* appelés citoyens, toujours prêts à sortir d'un camp appelé *Rome*, pour fondre sur les villes ou provinces dont le peuple auroit essayé de secouer le joug. Il en étoit de même à proportion des citoyens d'Athènes, despotes de leurs colonies & des villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques prouvoient ce que la Révolution Françoise nous a si bien montré, qu'une ville immense comme Rome & Paris, dont tous les habitans se changent en soldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ses révolutions; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chassé, ces habitans deviennent eux-mêmes quatre ou cinq cent mille despotes & tyrans des provinces, tyrannisés eux-mêmes par leurs tribuns. Témoins pour les provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux & de toute

toute autre ville qui essaieroit de secouer le joug de la ville despote, des fauxbourgs St. Antoine, St. Marceau, des bourgeois de Paris. Témoins pour Paris, les Robespierre dans un temps, & les cinq Rois dans l'autre.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de sentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni son grand principe du peuple souverain, ni les assemblées de ce peuple. Alors il recouroit comme Montesquieu, *à la vertu* des Républiques, du peuple souverain ; mais il reprochoit à Montesquieu même de *manquer souvent de justesse, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, & de n'avoir pas vu que l'autorité souveraine étant par-tout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien constitué.* (Liv. 3, chap. 4.) Alors il avouoit : « Qu'il n'y a pas d'Etat si sujet aux » guerres civiles & aux agitations intestines, » que le démocratique ou populaire, (c'est-à- » dire que cet Etat dont la vertu est le grand » mobile) parce qu'il n'y en a aucun qui tende » si fortement & si continuellement à changer de » forme, ni qui demande plus de vigilance & » de courage pour être maintenu dans la sienne. » (*Ibid.*)

Reproches de J. J. à Montesqu.

Alors encore il confessoit que pour se gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux ; qu'un gouvernement si parfait ne convient*

pas à des hommes. (Ibid.) Mais alors même, plutôt que de *manquer de justesse* comme Montesquieu, pour assembler le peuple souverain, il proscrivoit des terres de la liberté tous les grands Empires; il ne lui falloit plus que des Etats très-petits. (*Ibid.*) Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat; il n'y falloit sur-tout point de capitales.

Sept. conséquence. Division des Etats

La doctrine de Jean-Jacques ici étoit formelle: « Une ville, disoit-il, non plus qu'une nation, » ne peut être légitimement sujette d'une autre; » parce que l'essence du corps politique est l'accord de l'obéissance & de la liberté, & que » ces mots de sujet & de souverain sont des » corrélations identiques, dont l'idée se réunit » sous le seul mot de citoyen. » En style plus intelligible, tout cela signifioit que tous les Souverains & les sujets d'un même Etat ne sont que les bourgeois d'une même ville; qu'un citoyen sujet & souverain de Londres n'est plus rien à Portsmouth, à Oxford, comme le citoyen sujet & souverain d'Oxford ou de Portsmouth n'est plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean-Jacques: « C'est toujours un mal d'unir plu- » sieurs villes en une seule cité, (c'est-à-dire ici

» en un seul Empire) — il ne faut point objecter » l'abus des grands Etats à celui qui n'en veut » que de petits. Mais comment donner aux petits » Etats assez de force pour résister aux grands! » comme jadis les villes Grecques résistèrent au » grand Roi, & comme plus récemment la Hol- » lande & la Suisse ont résisté à la maison d'Au- » triche. » Tout cela vouloit dire que dans le systême de la liberté & de l'égalité du peuple souverain, il falloit diviser les grands Etats en démocraties fédératives.

« Enfin si l'on ne peut réduire l'Etat à de » justes bornes, (malgré l'admiration du même » sage pour le peuple de Rome) il reste encore » une ressource ; c'est de n'y point souffrir de » capitale, de faire siéger le gouvernement alter- » nativement dans chaque ville, & d'y assem- » bler tour à tour les Etats du pays, le peuple » souverain. » (*Liv. 3, ch. 13.*)

Crainte que l'on ne dît au Philosophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que diviser les grands Etats en autant de petites provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles, par les agitations intestines*, & toujours prêtes à *changer de forme*, comme ses démocraties ; il consentoit à voir sur la terre des Aristocraties. Celles-ci, & sur-tout l'Aristocratie élective, devenoient même pour lui *le meilleur de tous les*

gouvernemens. (Liv. 3, ch. 5.) Mais soit Démocratie, soit Aristocratie, soit même Monarchie, le peuple étoit toujours seul souverain, & il falloit toujours des assemblées du peuple souverain. Il les falloit fréquentes, périodiques & tellement réglées, que nul Prince, nul Roi & nul Magistrat ne pût les empêcher *sans se déclarer ouvertement infracteur* des lois, ennemi de l'Etat. (*Liv. 3, chap. 18.*)

Huit. conséquence. Questions à faire dans les assemblées du peuple.

Toujours plus conséquent que Montesquieu dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit : « L'ouverture de ces assemblées qui » n'ont pour objet que le maintien du traité social, doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer, & qui » passent séparément par les suffrages.

» La première : *S'il plaît au Souverain de conserver la présente forme de gouvernement.*

» La seconde : *S'il plaît au peuple* (au même » Souverain) *d'en laisser l'administration à ceux » qui en sont actuellement chargés ;* » c'est-à-dire de maintenir le Magistrat, le Prince ou bien le Roi qu'il s'est donné. (*Ibid.*)

Ces deux questions, dans le systême du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même*. Car cet homme ou ce

peuple sentant qu'il a une ame libre, pourroit très-bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement & ceux qu'il s'est donnés pour chefs?

Pour un philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eût fait abandonner le principe. Sans cesser d'être sage, on auroit pu lui dire : Tout peuple qui prévoit à quels malheurs l'exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu sans s'avilir & sans se rendre esclave, se donner une constitution qu'il jure d'observer ; il a pu se choisir & se donner des chefs, des magistrats, qui jurent de le gouverner suivant cette constitution. Cet accord est un pacte que demain tout comme aujourd'hui ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberté par un pacte de cette espèce, vous appelerez donc aussi esclave l'honnête homme qui se croit obligé de tenir la promesse qu'il a donnée hier, le serment qu'il a fait de vivre dans l'Etat suivant la loi? Tout ce raisonnement n'eût fait que peu d'impression sur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très-grande erreur, que de prétendre qu'une constitution à observer par le peuple & les chefs, fût un contrat entre le peuple & les

chefs qu'il se donne ; & sa raison étoit qu'il est absurde & contradictoire que le Souverain se donne un supérieur ; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.* (Liv. 5, chap. 4.)

Neuv. conséquence. Tous les Rois simplement provisoires.

C'est là que conduisoit l'idée du peuple souverain, essentiellement souverain, qui doit pour être libre se gouverner lui-même, & conserver malgré tous ses sermens le droit d'effacer aujourd'hui toutes les lois qu'il juroit hier de maintenir. La conclusion, quelque étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaisoit plus spécialement au Sophiste des révolutions, lorsqu'il ajoutoit : « Quand donc il arrive » que le peuple institue un gouvernement héré» ditaire, soit monarchique dans une famille, » soit aristocratique dans un ordre de citoyens, » *ce n'est point un engagement qu'il prend ;* c'est » une forme provisoire qu'il donne à l'adminis» tration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordon» ner autrement. » (*Liv. 3, ch. 18.*) C'est-à-dire jusqu'à ce qu'il lui plaise de chasser son Sénat ou bien ses Parlemens, ses Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir insister dans ces Mémoires sur l'exposition d'un pareil système ; l'application des causes aux effets deviendra plus sensible dans la suite des faits que la Révolution Françoise fournit à l'historien. S'il veut découvrir

plus spécialement l'influence du philosophe Genevois sur la nouvelle guerre, que cette Révolution est venue déclarer à tous les Trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiste faisoit de ses principes aux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples sur les Rois.

Dix. conséquence. Toute Monarchie même, vraie démocratie.

Ici c'étoit encore Montesquieu qui avoit posé les bases, Jean-Jacques ne faisoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme son maître l'absolue nécessité de séparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif; mais toujours plus hardi que Montesquieu, à peine laissoit-il leur nom aux Monarchies. « J'appelle République, disoit-il, tout Etat régi » par des lois, sous quelque administration que » ce puisse être; car alors seulement l'intérêt » public gouverne, & la chose publique est » quelque chose. —*Pour être légitime*, il ne faut » pas que le gouvernement se confonde avec le » Souverain, mais qu'il en soit le Ministre : alors » la Monarchie elle-même est République. » (*Liv. 1, ch. 6, & note.*)

Ces dernières paroles semblent annoncer que Jean-Jacques reconnoissoit au moins la légitimité d'un Roi qui recevroit la loi du peuple, qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Ministre ou même l'esclave du peuple souverain. Car dans tout ce systême, le seul être libre est celui qui fait la loi, le seul esclave

eſt celui qui la reçoit. Le peuple la faiſoit, le Roi la recevoit; le Roi étoit donc ſeul eſclave du peuple ſouverain.

Onz. conſéquence. Se paſſer de tout Roi, quand on le peut.

A ces conditions, il eſt vrai que Jean-Jacques conſent à reconnoître un Roi dans les grands Empires; mais il apprend aux peuples que la néceſſité d'un Roi dans un pareil Etat ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en paſſer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue;* que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrain pour devenir cent fois plus libres; que s'il eſt difficile qu'un grand Etat ſoit bien gouverné, il l'eſt beaucoup plus *qu'il ſoit bien gouverné par un ſeul homme.* (Liv. 3, ch. 1.)

Douz. conſéquence. Tout Roi ſimple officier, & le peuple toujours maître de le dépoſer.

Mais enfin, tels qu'ils ſont ces Etats, au moins faut-il auprès du même philoſophe ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appelés » *Rois*, *n'eſt abſolument qu'une commiſſion*, un » emploi dans lequel, ſimples officiers du Sou» verain, ils exercent en ſon nom le pouvoir » dont ils les a faits dépoſitaires, & *qu'il* peut » limiter, modifier, reprendre, quand il lui plaît. » (*Liv. 3, ch. 1.*)

A ces conditions mêmes, les Rois, ces Officiers, ces Commiſſaires du peuple ſouverain n'auroient pas exiſté bien long-temps, ſi le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu ſe mani-

feste d'un bout à l'autre dans son chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiste entasser tous les inconvéniens de la Royauté, soit élective soit héréditaire; là, toujours supposant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit sur le trône que des tyrans ou des despotes vicieux, intéressés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que si l'on vouloit entendre par Roi celui qui gouverne *pour l'utilité de ses sujets*, il s'ensuivroit que depuis le commencement du monde il n'auroit pas encore *existé un seul Roi*. (Voyez liv. 3, ch. 6, & note sur le ch. 16.)

Les conséquences les plus directes de tout ce systême étoient évidemment que tout peuple jaloux de conserver ses droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à se passer de Roi & se donner une constitution républicaine; que les peuples croyant avoir besoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions nécessaires pour conserver sur lui les droits de Souverain, & ne pas oublier sur-tout qu'en qualité de Souverains ils ont toujours le droit de se défaire du Roi qu'ils ont créé, de briser son sceptre, de renverser son trône, toutes les fois que bon leur semblera. Pas une de ces conséquences n'effraya le philosophe de Genève. Il falloit les admettre à son école, ou manquer de justesse comme

Montefquieu, & livrer encore la terre à l'efclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre & fouverain, furent précifément celles où l'on voyoit le plus d'efclaves; il fe contentoit de répondre : « Telle fut, il eft vrai, la fituation » de Sparte; pour vous, peuples modernes, » vous n'avez point d'efclaves, *mais vous l'êtes.* » Vous payez leur liberté de la vôtre. Vous » avez beau vanter cette préférence, j'y trouve » plus de lâcheté que d'humanité. » (*Ch. 18.*)

Treiz. conféquence. Tous les peuples du jour efclaves.

Ainfi toujours plus vif & plus preffant, & toujours plus hardi que fon maître, Rouffeau ne favoit taire aucune des conféquences du principe pofé par Montefquieu. Ainfi bravant tout à la fois & les Anglois & tous les autres peuples, il faifoit hardiment entendre à tous : Vous êtes tous efclaves fous vos Rois.

Religion du fyftême Deifte.

Ce n'étoit pas affez d'avoir furpaffé fon maître de ce genre. Montefquieu moliffant quelquefois, infinuant l'erreur, & malgré fes éloges du Chriftianifme, femblant plus d'une fois facrifier les vertus religieufes à la politique, parut encore timide à fes difciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien de plus contraire à l'efprit focial* que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui ne fut que l'homme toujours prêt à fubir le joug des Cromwel ou des Catilina.

Montefquieu avoit fait de la *Religion catholique* celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées; & de la *Religion proteſtante, celle des Républiques.* (Efprit des Lois, liv. 24, ch. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni Chrétien catholique, ni Chrétien proteftant. Il finit fon fyftême par le même paradoxe de Bayle que Montefquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & fouverain, d'autre Religion que celle du Déifte. Pour fapper tous les trônes des Rois, il profcrivit de la Religion de l'Etat tous les autels du Chrift. (*Contrat Soc. Voyez tout le dernier chapitre.*)

Cette conclufion feule donnoit à Jean-Jacques, dans l'efprit des Sophiftes, bien des avantages fur Montefquieu. Le temps devoit un jour apprendre lequel des deux fyftêmes l'emporteroit. Que l'hiftorien compare leurs effets, qu'il obferve la nature & les progrès fucceffifs de l'opinion; il fera moins furpris de voir un jour triompher celle des deux écoles, qui laiffoit moins de ménagemens à attendre & pour l'Autel & pour le Trône.





CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE de la Conspiration.

Effet général des systêmes de MONTESQUIEU & de JEAN-JACQUES.

Convention des Sophistes ; union de leurs complots contre le Trône à leurs complots contre l'Autel.

Raisons de Montesquieu pour l'aristocratie.

EN comparant les deux systêmes que je viens d'exposer, il est aisé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politiques avoient pris dans l'esprit de Montesquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverse condition de ces deux célèbres Écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la société, que distinguent les titres & les richesses, avoit bien moins donné à cette égalité qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré son admiration pour les Républiques de l'antiquité, il observoit qu'il « y a » toujours dans un état des gens distingués par » la naissance, les richesses ou les honneurs ; » que si ces hommes-là étoient confondus parmi » le peuple, & s'ils n'y avoient qu'une voix

» comme les autres, la liberté commune seroit » leur esclavage, & ils n'auroient aucun intérêt » à la défendre. » Il formoit de ces hommes un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands Empires, il admettoit un Roi, qui pouvoit arrêter les uns & les autres. (*Voyez Esprit des Lois, Liv. XI, ch. 6.*)

Ce systême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Montesquieu, le père de l'aristocratie; & il paroît assez vraisemblable que ce qui lui plaisoit sur-tout dans cette idée, c'est le rôle que devoient y jouer les hommes de son état, élevés à la condition de co-législateurs, & dès-lors jouissant de cette liberté qu'il faisoit consister à se gouverner soi-même, à n'obéir jamais qu'à ses propres lois. La précaution qu'il avoit prise de ne généraliser ces idées qu'en parlant de cette Isle où il avoit appris à les admirer, le mettoient en quelque sorte hors de toute censure, & de l'accusation de vouloir bouleverser le gouvernement de sa patrie pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de ses lecteurs ne vissent plus d'autre constitution à désirer que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges, & plus de lois propices à la liberté que celles d'un pays où chacun se gouverneroit soi-même.

Pourquoi son système exalté, & par qui.

Les François étoient alors peu exercés dans les discussions politiques, & plus accoutumés à jouir des avantages de leur gouvernement sous les lois de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces lois; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de l'*Esprit des Lois* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presque épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres lois que des leurs, s'ils vouloient être libres.

L'estime qu'on avoit pour la Grande Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à l'*Esprit des Lois*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues; il eût été honteux pour un François de paroître ne l'avoir pas étudié. Qu'on me par-

donne l'expreſſion dont je vais me ſervir ; le poiſon, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'inſinua, ſans qu'on s'en apperçût. Ce germe eſt tout entier dans ce principe : *Tout homme qui eſt cenſé avoir une ame libre doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient abſolument à celui-ci : *C'eſt dans le peuple en corps que réſide la puiſſance légiſlative.* Les admirateurs que Monteſquieu trouva dans l'ariſtocratie ne ſentirent pas aſſez les conſéquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les Philoſophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : la loi eſt l'expreſſion de la volonté générale ; quand ils en concluεroient : donc c'eſt au peuple ſeul ou à la multitude qu'il appartient de faire toutes les lois & de les défaire ; donc le peuple changeant, bouleverſant comme il lui plaît, toutes les lois, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la Démocratie tiroit de Monteſquieu.

Quand Monteſquieu biaiſoit ſur ces conſéquences ou bien faiſoit ſemblant de ne pas les appercevoir, & ſur-tout quand jetant un coup d'œil ſur les diverſes monarchies de l'Europe, il ſe voyoit forcé de convenir, qu'une ſeule exceptée, il n'en connoiſſoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de ſe gouverner lui-même & de faire ſes lois ; quand il ajoutoit que moins elles ſe trouvoient fondées ſur ce droit,

plus la *Monarchie dégénéroit en despotisme ;* quand, après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, sans cette distinction & séparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis sur la tête de tant de Souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appeloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens, de l'Etat & du Prince ;* (Liv. XI, chap. 7) qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit ? Après avoir posé des principes qui ne montrent par-tout que l'esclavage, croit-il appaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé qui peut encore leur rester ? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires* que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices ?* ou bien faut-il s'en tenir à Jean-Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse ?*

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre & en France & ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après l'*Esprit des Lois*, il ne manquoit évidemment, pour appeler ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition supérieure des

des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montesquieu lui fournissoit pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté dans le simple artisan & dans le grand seigneur, dans le roturier & dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois un vain échafaudage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, soit riche soit pauvre, élu magistrat par le peuple ; & dans l'aristocratie même il ne vit que le peuple législateur & souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les Rois & le peuple ; Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Comparaisons & effets naturels des deux systêmes.

Montesquieu morceloit le sceptre des Rois pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs & des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres & sans rang, brisoit absolument ce sceptre des Rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute sa part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un

& l'autre appeloient les révolutions; l'un & l'autre, malgré toutes leurs proteftations franches ou fimulées, n'en apprenoient pas moins aux nations que leur gouvernement étoit en général celui du defpotifme; que pour fortir de l'efclavage il falloit fe donner de nouvelles conftitutions & de nouvelles lois, des chefs plus dépendans & moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût mife hors d'atteinte.

L'un & l'autre, en difant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, difoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire déformais pour qu'ils fe cruffent libres. L'opinion, comme les deux fyftêmes, devoit fe modeler, fe refferrer dans les limites affignées par Montefquieu; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, fuivant la force & la prépondérance, fuivant la multitude des difciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors que Montefquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'Ariftocratie; mais que toutes les claffes moyennes, fubalternes, jaloufes, ennemies de l'Ariftocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux fyftêmes, à mefure qu'ils feroient des conquêtes fur l'opinion publique. Cet effet, il eft vrai,

pouvoit être annullé par l'opinion encore dominante chez des peuples que de fausses idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à se regarder comme esclaves sous les lois de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient sur-tout rester sans force & sans action sur l'esprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois & tous les chefs de la société comme les Ministres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systêmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proscrivant toute injustice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le Prince, toute rebellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, & ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les Sophistes de l'impiété sappoient les fondemens de cette Religion, & déjà ils comptoient une foule d'adeptes; ils en comptoient sur-tout parmi ces hommes dont ils jalousoient secrétement les distinctions ou la puissance; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur seroit facile de tirer des deux systêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs succès contre le Christianisme.

Choix & continuation des Sophistes pour le systême contre les Rois.

Jusques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert contre les Rois, avoit été vague & incertaine ; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répressive qu'ils avoient dans le cœur. Mais la nécessité d'un gouvernement quelconque pour la société civile étouffoit presque leur voix. Ils sembloient avoir senti ici qu'il ne suffisoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs lois actuelles, il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs sarcasmes contre les Rois, sans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le despotisme, sans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un despote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux systêmes. Celui de Montesquieu leur apprenoit à se gouverner eux-mêmes & à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à se passer de Rois, en se gouvernant eux-mêmes & en faisant la loi. Ils n'hésitèrent plus ; l'abolition des Rois fut résolue, comme celle de la Religion de Jesus-Christ. Dès cet instant les deux conspirations contre l'Autel, contre le Trône, ne formèrent plus à l'école des Sophistes qu'une seule & même conspiration. Dès-lors ce ne fut plus la voix isolée de Voltaire ou celle de quelqu'autre Sophiste livré à ses ca-

prices, & lançant ſes ſarcaſmes contre l'autorité des Rois ; ce furent les efforts réunis des Sophiſtes, déſormais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; déſormais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs haines, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverſer les trônes de leurs Rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

L'accuſation eſt importante, elle eſt formelle ; les preuves en ſont toutes dans la bouche des Conjurés eux-mêmes. Et ce n'eſt pas ici le ſimple aveu de leur conſpiration ; c'eſt l'orgueil du Sophiſte qui met toute ſa gloire dans ſon crime, qui en peint la noirceur, l'hypocriſie & la ſcélérateſſe, comme il eût peint l'objet & le génie, & les travaux de la ſageſſe même ou de la vraie philoſophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'hiſtoire de leurs complots, & donnant leurs complots & donnant leurs ſuccès pour la plus grande preuve des progrès de l'eſprit dans la carrière des vérités philoſophiques.

Preuves de la conſpiration. Aveu de Condorcet.

La Révolution Françoiſe venoit de renverſer le trône de Louis XVI; le plus impie & le plus acharné des Conjurés, le monſtrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reſte plus qu'à célébrer la gloire & à nous retracer les progrès de ce phi-

losophisme, à qui seuls étoient dûs & tous les forfaits & tous les désastres qui venoient de fonder sa République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits sont dûs, il reprend cette école dès sa plus ancienne origine; il reconnoît ses pères, ses maîtres dans tous les coryphées de l'impiété & de la rebellion qu'a produits chaque siècle. Il arrive à l'époque où il voit se jeter les fondemens de sa Révolution & de sa République. Pour que l'histoire pèse son témoignage & apprécie ses aveux, je ne changerai point son langage; je le laisse exalter son école & tous ses prétendus-bienfaits. C'est au milieu du siècle où nous vivons; c'est à l'époque où il croit voir tout le délire de la superstition faire place aux premières lueurs de la philosophie moderne, qu'il suppose ses lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il se met à nous développer, comme l'histoire & le triomphe de sa philosophie :

« *Il se forma bientôt en Europe une classe d'hommes*
» moins occupés encore de découvrir ou d'appro-
» fondir la vérité, que de la répandre; qui
» se dévouant à poursuivre les préjugés dans les
» asiles où le Clergé, les écoles, les gouver-
» nemens, les corporations anciennes les avoient
» recueillis & protégés, mirent leur gloire à dé-
» truire les erreurs populaires, plutôt qu'à re-

» culer les limites des connoiſſances ; manière » indirecte de ſervir leurs progrès, qui n'étoit » ni la moins périlleuſe, ni la moins utile.

» En Angleterre, Collins & Bolingbroke ; en » France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Mon- » teſquieu, *& les écoles formées par ces hommes*, » combattirent en faveur de la vérité ; employant » tour à tour les armes que l'érudition, la phi- » loſophie, l'eſprit & le talent d'écrire peuvent » fournir à la raiſon ; *prenant tous les tons, em- » ployant toutes les formes*, depuis la plaiſanterie » juſqu'au pathétique, depuis la compilation la » plus ſavante & la plus vaſte juſqu'au roman » & au pamphlet du jour ; *couvrant la vérité » d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles, » & laiſſoit le plaiſir de la deviner ;* careſſant les » préjugés avec adreſſe, pour leur porter des » coups plus certains ; n'en menaçant preſque » jamais pluſieurs à la fois, ni même un ſeul » tout entier ; conſolant quelquefois les ennemis » de la raiſon, en *paroiſſant ne vouloir dans la » Religion qu'une demi-tolérance, dans la politique » qu'une demi-liberté ; ménageant le deſpotiſme, » quand ils combattoient les abſurdités religieuſes ; » & le culte, quand ils s'élevoient contre le tyran ; » attaquant ces deux fléaux dans leur principe, » quand même ils paroiſſoient n'en vouloir qu'à » des abus révoltans ou ridicules ; & frappant ces*

» *arbres funestes dans leurs racines, quand ils sem-*
» *bloient se borner à en élaguer quelques branches*
» *égarées ; tantôt en apprenant aux amis de la li-*
» *berté que la superstition qui couvre le despotisme*
» *d'un bouclier impénétrable, est la première vic-*
» *time qu'ils doivent immoler, la première chaîne*
» *qu'ils doivent briser ;* tantôt au contraire *la*
» *dénonçant aux despotes comme la véritable enne-*
» *mie de leur pouvoir*, & les effrayant du tableau
» de ses hypocrites complots & de ses fureurs
» sanguinaires ; mais ne se lassant jamais de ré-
» clamer *l'indépendance de la raison*, *la liberté*
» *d'écrire*, comme le droit & le salut du genre
» humain ; s'élevant avec une infatigable énergie
» contre tous les crimes du *fanatisme & de la*
» *tyrannie ;* poursuivant dans la *Religion*, dans
» *l'administration*, dans *les mœurs*, dans *les lois*,
» tout ce qui portoit le caractère de l'oppression,
» de la dureté, de la barbarie ; ordonnant au
» nom de la nature *aux Rois*, *aux Guerriers*,
» *aux Prêtres*, *aux Magistrats*, de respecter le
» sang des hommes ; leur reprochant avec une
» énergique sévérité celui que leur politique ou
» leur indifférence prodiguoit dans les combats
» ou dans les supplices ; prenant enfin pour cri
» de guerre, *raison*, *tolérance*, *humanité*.

» Telle fut cette philosophie nouvelle, objet
» de la haine commune de ces classes nombreuses

» qui n'existent que par les préjugés. —Ses chefs » eurent presque toujours l'art d'échapper à la » vengeance, en s'exposant à la haine; *de se* » *cacher à la persécution, en se montrant assez pour* » *ne rien perdre de leur gloire.* » (Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, par Condorcet, 9.e époque.)

Quand la rebellion, l'impiété & la révolte personnifiées auroient choisi la personne & la plume de Condorcet pour dévoiler, & l'époque, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, & toute l'artificieuse scélératesse des complots d'abord formés contre l'Autel, ensuite dirigés & poursuivis contre les Rois & contre les chefs des Nations; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus manifestes? Comment le héros ou l'adepte le plus spécialement initié à tous les mystères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu, & nous montrer plus nettement celui de renverser les Trônes, naissant immédiatement du vœu de renverser l'Autel? Résultats de cet aveu.

Que l'historien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux instruit des Conjurés, se réunir sous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conspiration la plus caractérisée, la plus

générale, ourdie par ces hommes appelés Philosophes, ourdie non-seulement contre les Rois & leurs personnes, & contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même & contre l'essence même de toute Royauté, de toute Monarchie. Le moment où se forme la conjuration est celui où les Collins, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire & Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu, & Jean-Jacques qui le suit de très-près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux systêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des lecteurs cet esprit d'inquiétude sur les titres des Souverains, sur les bornes de leur autorité, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels tout citoyen n'est qu'un esclave, & tout Roi qu'un despote. C'est enfin le moment où les systêmes viennent de présenter aux Sophistes de vaines théories, pour suppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Jusques alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des Rois philosophes, ou du moins des Rois gouvernés par des Philosophes; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir; elle fait le serment d'abolir toute Royauté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systêmes le vrai moyen de s'en passer,

Tous les hommes que Condorcet nous montre composant ces écoles de Conjurés, ne sont pas désignés moins clairement. Ce sont les maîtres & les adeptes de cette *philosophie nouvelle*, qui avant de résoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion; ce sont ceux qui, avant de ne voir par-tout que despotisme & tyrannie, se sont tant efforcés de ne montrer que fanatisme & superstition dans le Christianisme.

L'étendue, les moyens, la constance de la conspiration, tout cela se manifeste encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophistes conjurés font semblant de *ne vouloir dans la Religion qu'une demi-tolérance, & dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent* l'autorité des Rois, *quand ils combattent* la Religion; *ils ménagent le culte*, quand *ils s'élèvent contre* les Rois; ils font semblant de *n'en vouloir qu'aux abus*; mais & la Religion & l'autorité des Monarques ne sont pour eux que deux *arbres funestes*, dont ils *frappent les racines* mêmes; ce sont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laisser de vestiges.

Ils prennent tous les tons; ils emploient toutes les formes; ils caressent avec adresse ceux dont ils veulent abolir la puissance; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois dont ils

ſappent les trônes. Ils leur *dénoncent* la Religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir;* & dans le même temps ils ne ceſſent d'avertir leurs adeptes que c'eſt la Religion qui *couvre* les Rois *d'un bouclier impénétrable;* & qu'elle *eſt la première victime qu'il faut immoler, la première chaîne qu'il faut briſer*, pour ſecouer le joug des Rois, pour les écraſer tous, quand une fois ils auront réuſſi à écraſer le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de la ſcélérateſſe ſe combine entre les adeptes; leur accord, leur concert ne peut pas mieux ſe peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté.* Ils ont tous leur ſecret; & alors même qu'ils ſont tout occupés à pourſuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher. Ils ne ſe laſſent pas, ils le pourſuivent avec une conſtance infatigable.* Qu'eſt-ce donc qu'on pourra appeler conſpiration, ſi l'on n'en voit pas une ici contre les Rois? Et que pourroient donc dire de plus les philoſophes, pour nous manifeſter que leur guerre contre les Rois, tout comme leur guerre contre Jeſus-Chriſt, étoit une guerre d'extinction, d'extermination?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de deſpotiſme, de tyrannie*, comme ne diſant pas préciſément la Royauté; j'ai déjà répondu que les tyrans & les deſpotes à détruire par nos Sophiſtes, ne ſont pas ſans doute pour eux d'autres

Monarques que les Rois ſous leſquels & contre leſquels ils conſpirent ; & que ſi Louis XVI eſt un tyran ou un deſpote pour eux, il faut aſſurément voir la tyrannie même & le deſpotiſme dans le plus doux & le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reſte de pudeur ait toujours obligé les Sophiſtes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la Royauté, ſous le voile de ces expreſſions *de tyrannie, de deſpotiſme.* Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'inſulter avec tous ſes Sophiſtes conjurés, qu'aux tyrans & aux deſpotes, ne voulut pas même laiſſer cette reſſource à l'équivoque.

A peine reſtoit-il à la France le nom, le fantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces ſoidiſant Légiſlateurs appelés Conſtituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince ! Quelle apparence de deſpotiſme & de tyrannie pouvoit-il exiſter alors au moins dans ſa puiſſance ? Eh bien, alors même le vœu des Conjurés ſophiſtes n'étoit pas rempli, & ce fut Condorcet qui ſe chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conſervoit encore le nom de *Royauté ;* Condorcet ne dit plus : Détruiſez le tyran, le deſpote ; il cria : Détruiſez ce Roi même. Annonçant que ſon vœu étoit celui de

tous les Philosophes, il proposa sans détours ses problèmes sur la Royauté même. Il leur donna pour titre, *De la République*; il mit en tête la question : *Un Roi est-il nécessaire à la liberté?* Il répondit lui-même : La Royauté non-seulement n'est pas nécessaire, non-seulement n'est pas utile; *mais elle est contraire à la liberté*, elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta : « Nous ne » ferons pas aux raisons qu'on peut nous opposer » l'honneur de les réfuter; bien moins encore » répondrons-nous à cette foule d'écrivains mer- » cenaires qui ont de si bonnes raisons pour » trouver qu'il ne peut y avoir de bon gouver- » nement sans une liste civile, & nous leur » permettrons de traiter de fous ceux qui ont » le malheur de penser comme les sages de tous » les temps & de toutes les Nations. » (*Voyez De la République par Condorcet, an. 1791.*)

Dans la bouche de ce même Sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son école, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots; tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le despotisme seulement, c'est la Royauté même; c'est jusques à l'image & au vain nom de Roi qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur

les Rois, tout comme sur les Prêtres? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restraint; c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil que la légion des Sophistes conjurés a su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique annonce par la bouche du même adepte, aux Prêtres & aux Rois, que graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les Philosophes, « il arrivera donc ce » moment où le soleil n'éclairera plus sur la » terre que des hommes libres; ce moment *où* » *les hommes ne reconnoissant d'autres maîtres que* » *leur raison; où les tyrans, les esclaves, les* » *prêtres & leurs stupides ou hypocrites instrumens* » *n'existeront plus que dans l'histoire & sur les* » *théâtres.* » (Id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue le vœu & le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là même qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur école ont jugé le plus digne de leur succéder & le plus pénétré de leur esprit; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. (*101 Lett. de Volt. à d'Alem. en 1773.*) Il faut pour ce complot, pour que tout son objet soit rempli, que le nom des Prêtres &

des Rois n'existe plus que dans *l'histoire & sur les théâtres;* là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte; & ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reste, Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des Sophistes qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert & cette intelligence des Sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraser l'un & l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous qui met le plus de gloire dans toute cette trame, parce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complaît à mettre sous nos yeux; parce qu'il est celui de tous qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulation, ces embûches tendues tout à la fois aux Prêtres, aux Nations, aux Rois; & toute cette suite de moyens, dont la ruse & la scélératesse, au lieu de Philosophes, ne nous montrent réellement à son école que les plus odieux des Conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes à qui tout leur secret échappe, dès

l'instant

l'inſtant qu'ils croient pouvoir le révéler, ſans compromettre le ſuccès de la conſpiration.

Dans cette phraſe ſeule : *C'eſt le bras du peuple qui exécute les révolutions politiques, mais c'eſt la penſée des ſages qui les prépare*; dans cette phraſe ſeule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort en avoient preſque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui tous nos prétendus ſages préparant à la longue & ſourdement l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverſe le trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briſer* le prétendu *joug des Prêtres* que *pour briſer celui* des prétendus *tyrans*, & des tyrans tels que Louis XVI, c'eſt-à-dire des Rois même les plus humains, les plus juſtes, les plus jaloux de rendre tous leurs ſujets heureux. Avant Condorcet même & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes n'ont ceſſé de montrer & l'œuvre concertée & la gloire de leur école, dans cette révolution ſi menaçante & ſi terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages écoutons encore un de ces hommes que l'on doit ſuppoſer les mieux inſtruits, parce qu'ils ſont ceux que le philoſophiſme ſe glorifie le plus de compter parmi ſes diſciples.

La Harpe & Marmontel.

M. de Lamétherie n'eſt point un des adeptes vulgaires; c'eſt un de ceux qui ſavent donner

Lamétherie & Gudin.

à l'athéïsme même tout l'appareil des sciences naturelles. Dès le 1 Janvier 1790, cet adepte, compté à bien des titres parmi les savans de la secte, commence ses observations & ses mémoires par ces paroles remarquables : « Les heureux momens sont » enfin arrivés où la *Philosophie* triomphe de ses » ennemis. Ils avouent eux-mêmes que les lumières » qu'elle a répandues principalement depuis quel- » ques années, *ont produit les grands événemens* » *qui distingueront la fin de ce siècle.* » Quels sont ici les grands événemens dont le savant athée est si jaloux de nous voir faire hommage à la philosophie ? Ce sont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *brisant les fers de la servitude*, & secouant le joug sous lequel *d'audacieux despotes* l'ont fait long-temps gémir ; c'est le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire seul la loi, de déposer ses Princes, de les *changer* ou de les *continuer* à son gré, de ne voir dans ses Rois mêmes que des hommes qui ne sauroient enfreindre la loi du peuple, *sans se rendre coupables du crime de lèse-nation.* De crainte que les peuples n'oublient les leçons sur lesquelles se fondent tous ces prétendus droits, Lamétherie les répète avec toute l'éloquence de l'enthousiasme. De crainte qu'on ne fasse honneur de ces leçons & de leurs suites à d'autres qu'à ses maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas

assez où l'intention ou le concert de ceux qui les donnoient ; à l'instant où Louis XVI n'est plus que le jouet de cette populace législatrice & souveraine, il a soin de nous dire : *Ce sont ces vérités mille & mille fois répétées par les Philosophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a soin d'ajouter : Si la France est la première à rompre les chaînes du despotisme, c'est que les Philosophes ont su la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous sachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces succès *préparés* par la Philosophie, par le concert de ses leçons *mille & mille fois répétées*, l'adepte Lamétherie ajoute encore : « Les mêmes lumières » se propagent chez les autres peuples, & *bientôt* » *ils diront comme les François :* Nous voulons » être libres. —Que les brillans succès que *vient* » *d'obtenir la Philosophie* soient un nouvel encou- » ragement ! —*Soyons bien persuadés que nos tra-* » *vaux ne seront pas inutiles.* »

Le fondement de cet espoir (que l'historien ne néglige jamais cette observation, puisque les Philosophes la répètent eux-mêmes si souvent) le fondement de cet espoir, c'est toujours, que tout annonce également *une révolution religieuse ;* c'est que des sectes tout aussi ennemies que la Philosophie des prétendus despotes & du Christia-

nifme, vont fe multipliant, fe propageant fur-tout dans le *nord de l'Amérique & en Germanie ;* c'eft que les nouveaux dogmes fe *propagent en filence*, & que toutes ces fectes uniffent leurs efforts à ceux des Philofophes.

L'étendue de cet efpoir, c'eft que la Philofophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté *en Pologne*, de l'autre *en Italie, en Efpagne*, jufques dans *la Turquie ;* qu'elle *pénétrera jufqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Affyrie & dans les Indes.* (Voyez obfervations fur la Phyfique, l'Hift. naturelle, &c. Janv. 1790, Difc. préliminaire.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette Révolution eft due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des Sophiftes moderues ? Lamétherie nous apprendra qu'il l'avoit annoncé très-clairement aux Rois en leur difant : « Princes, ne vous abufez pas. —*Tell » lève l'étendard de la liberté ; il eft fuivi par tous fes » concitoyens.* La puiffance de Philippe II échoua » contre la Hollande ; une balle de thé affranchit » l'Amérique du joug Anglois. Chez les peuples » qui ont de l'énergie la liberté naît toujours du » defpotifme. Mais Jofeph II & Louis XVI étoient » bien éloignés de voir que cet avertiffement les » regardoit. —Que les Rois, que les Ariftocrates,

» les Théocrates profitent de cet exemple ! S'ils » n'en profitent pas, le même fage hauffera de » pitié les épaules, en difant encore une fois : Ces » privilégiés calculent bien mal la manie de l'efprit » humain & *l'influence de la Philofophie* ; qu'ils » voient que leur chute n'a été fi précipitée en » France que pour n'avoir pas fait ce calcul ! » (*Idem, Janvier, année 1791, page 150.*)

Un autre philofophe tout auffi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant prefque auffi clairement que Condorcet les projets, l'intention, les complots de la fecte ; l'un de ceux qu'elle révère encore comme étant le plus profondément entré dans les fyftêmes politiques de fon école, c'eft l'adepte Gudin ajoutant fes leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de fes maîtres non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution, mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'amener, dans ces fuccès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable.*

Cet adepte Gudin dit bien plus ; il nous apprend que cette Révolution Françoife, les Philofophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes & leurs Miniftres ; qu'ils les ont avertis qu'en vain on fe flattoit de l'empêcher. « Suivant lui ces » mêmes Philofophes, qui fous l'ancien régime ont

» dit au Roi, au Conseil, aux Ministres : « *Ces*
» *changemens qui s'effectueront malgré vous, si vous*
» *ne vous résolvez pas à les faire*, disent aujour-
» d'hui à ceux qui s'opposent à la Constitution ;
» il est impossible de revenir à l'ancien régime,
» trop vicieux, trop décrié même par ceux qui
» le rejettent, pour qu'il soit jamais rétabli,
» quelque parti qui domine. » (*Suppl. au Contrat*
» *Social, troisième partie, chap.* 2.)

Ainsi ces mêmes hommes que l'on voit aujourd'hui sous le nom de Philosophes, partisans si nombreux, si ardens d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple souverain, qui réalise les systêmes les plus directement opposés à l'autorité des Monarques ; ces mêmes hommes, avant que d'essayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà su rendre leur révolution assez forte de l'opinion publique ; ils s'en tenoient déjà assez certains pour dire avec confiance & aux Ministres & aux Rois : ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien sachez que nous voyons tous les moyens de la faire sans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas, si je voulois extraire ou rapporter toutes les preuves d'une Philosophie, qui n'attendoit que le succès de ces complots pour se glorifier de les avoir ourdis. L'historien les trouvera dans les discours nombreux prononcés

par les adeptes, tantôt fur la tribune du club légiflateur appelé *Affemblée Nationale*, & tantôt fur celle du club régulateur appelé *des Jacobins*; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la Révolution, le nom des philofophes, fans voir l'expreffion de la reconnoiffance qui les fuit & qui leur fait honneur de la Révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre efpèce. Ce feroient les adeptes eux-mêmes, plufieurs années avant la Révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur fecret à des hommes qu'ils fe flattoient d'entraîner dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce fophifte Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. (*Corrèfp. génér.*) Je connois la perfonne à qui déjà cinq ans avant la Révolution Françoife, toutes ces confidences furent faites dans le parc de St. Cloud, à qui Bergier difoit fans héfiter & d'un ton prophétique, que le temps n'étoit pas éloigné où la philofophie triompheroit des Prêtres & des Rois; que pour les Rois fur-tout c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les Grands, de tous les Nobles; que les moyens avoient été trop bien ménagés; que les chofes étoient trop avancées pour douter du fuccès; mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même confenti à les écrire de fa main, ne confent pas

que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors, il prit pour une vraie folie tout ce ton d'assurance dans un Sophiste qu'il savoit un des plus grands vauriens de la philosophie ; & aujourd'hui encore il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'histoire que ces sortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Bergier & Alphonse Leroi.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des Sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier, la fin des Rois & le triomphe de la philosophie. Je consens même à taire le nom du Seigneur François, qui résidant en Normandie, reçut la lettre suivante : « Monsieur » le Comte, ne vous y trompez pas : ceci n'est » pas l'affaire d'une bourasque. La Révolution » est faite & consommée. Elle a été préparée » *depuis bien des années* par les plus grands génies » de l'Europe ; elle a des partisans *dans tous les* » *Cabinets*. — Il n'y aura plus d'autre aristocratie » que celle de l'esprit ; vous avez plus de droit » que tout autre à y prétendre. » Cette lettre fut écrite peu de temps après la prise de la Bastille, année 1789, par le médecin *Alphonse Leroi*.

Je sais qui l'a reçue & je sais qui l'a lue; elle n'a pas besoin de commentaire.

Il est temps de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'histoire dans le premier volume de ces Mémoires. Ce n'est plus ici le Sophiste glorieux de ses complots; ce n'est plus Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonse, prenant les forfaits mêmes & les complots, & les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philosophie; c'est l'adepte honteux & repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un secret dont son cœur oppressé n'est plus le maître. Mais ici l'adepte repentant & l'adepte superbe n'en sont pas moins d'accord dans leur déposition. Car on se tromperoit étrangement si l'on bornoit aux conspirations contre l'Autel les aveux de ce Leroi, l'objet de ses remords. Au moment où il fait ces aveux, la constitution & le serment de l'apostasie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agissoit pas encore de dépouiller, de profaner les temples ou d'abolir le culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au symbole du Christianisme. Tout étoit préparé, tout se hâtoit, mais l'Assemblée n'en étoit encore qu'à ses premiers forfaits contre l'autorité politique & les droits du Souverain. C'est à l'aspect de ces premiers forfaits qu'on reproche à Leroi les mal-

Témoignage de l'adepte repentant.

heureux effets de fon école, & c'eft à ce reproche qu'il répond : *à qui le dites-vous ! Je le fais mieux que vous ; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorfqu'il dévoile enfuite toute la noirceur de cette trame ourdie par fon académie fecrète, dans la maifon d'Holbach ; lorfqu'il nous dit : c'eft là que fe formoit, que fe pourfuivoit toute cette confpiration dont vous voyez les funeftes effets ; les complots qu'il détefte font ceux qu'il voit déjà fuivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même temps tous les complots formés contre l'Autel, c'eft parce que ceux-ci avoient conduit aux autres ; c'eft parce qu'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effréné contre fon Souverain, par celle qu'on avoit d'abord fu lui infpirer contre fon Dieu. Ainfi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la confpiration tramée par les Sophiftes contre la Religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit en vain : ce malheureux adepte aimoit fon Roi ; il prend ceux qui l'entourent à témoin de fon attachement à Louis XVI ; comment a-t-il donc pu fe prêter à des confpirations formées contre Louis XVI ? On le diroit en vain ; car tout fe concilie, tout fe combine dans cette ame agitée par les remords. Cet in-

fortuné ſecrétaire d'une académie conſpiratrice put aimer la perſonne du Monarque & déteſter la Monarchie; la déteſter au moins telle qu'elle exiſtoit; telle que tous ſes maîtres lui apprenoient à la conſidérer, c'eſt-à-dire comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de ſouveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette académie ſecrète les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conſerver le nom & l'apparence dans le nouvel ordre de choſes qu'ils méditoient; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle exiſtoit. A ceux-là il falloit une Révolution partie combinée ſur le ſyſtême de Monteſquieu, partie ſur celui de Jean-Jacques; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embraſſât & qui réaliſât toutes les conſéquences que Jean-Jacques avoit ſu tirer des principes poſés par Monteſquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion; tous conſpiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi-Révolution; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés ſe portaſſent aux excès qu'il déteſte. Il ſe flattoit que les conſpirateurs philoſophes qui ameutoient la populace, maîtriſeroient ſes mouvemens; qu'ils

lui inſpireroient des égards & des ménagemens pour la perſonne & même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtiſan, mais qu'il détrônoit en Sophiſte. Voilà tout ce qu'indiquent ſes regrets & ſes proteſtations d'attachement à la perſonne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi ſoumis aux ſyſtêmes des Sophiſtes; il en a fait un Roi en bute aux fureurs & aux outrages de la populace : voilà tout ce qui cauſe ſes douleurs & ſes remords.

Mais plus ce ſentiment d'un reſte d'affection pour ſon Roi domine dans ſa confeſſion, plus il donne de poids à ſes aveux. On ne s'accuſe pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le trône s'écrouler; on ne s'érige pas en auteur des ſuccès qu'on déteſte. Peſons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & ſuperbe de la conſpiration des philoſophes contre le Trône, que ne diſe ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur & de remords !

Les témoignages comparés.

L'adepte glorieux nous apprend que des diſciples de Voltaire & de Monteſquieu, c'eſt-à-dire que des principaux chefs de toute l'impiété & de toute la politique des Sophiſtes du ſiècle, il ſe forma une *école*, une ſecte d'hommes coaliſés, uniſſant, combinant leurs travaux & leurs pro-

ductions pour abattre successivement la religion de Jesus-Christ & les trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'Economistes, réunis, coalisés dans la maison d'Holbach; & il nous dit : c'est là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles pour égarer l'opinion publique sur la Religion & sur les droits du Trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis long-temps contre *la Religion, les Mœurs & le Gouvernement. Tous étoient composés par les membres ou par les ordres de notre société; tous étoient notre ouvrage ou celui de quelques Auteurs affidés.* (Voy. le premier vol. de ces Mémoires, ch. XVII.) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement les productions dirigées contre la Religion & contre les Mœurs, il dit aussi dirigées contre le *Gouvernement*. Il ne l'auroit pas dit, l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet se plait à nous dépeindre avec quel art ces Sophistes coalisés dirigeoient

leurs attaques, tantôt contre les Prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles ; careſſant les opinions religieuſes avec adreſſe, pour leur porter des coups plus certains ; ſoulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes ; bien réſolus de renverſer également & les autels des Prêtres & les trônes des Princes. Ce ſont les mêmes ruſes que retraçoit l'adepte repentant, quand il diſoit : « Avant que de livrer à l'impreſſion tous » ces livres impies & ſéditieux, nous reviſions » ces livres ; nous ajoutions, nous retranchions, » ſuivant que les circonſtances l'exigeoient. Quand » notre philoſophie ſe montroit trop à découvert » pour le moment, nous y mettions un voile ; » quand nous croyions pouvoir aller plus loin, » nous parlions auſſi plus clairement. » Dans ſon objet, dans ſes moyens, dans ſes auteurs, toute cette double conſpiration eſt donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un & l'autre nous montrent l'école des Sophiſtes conſpirant contre le Chriſt & conſpirant contre les Rois ; ne ſe flattant de leurs ſuccès contre les Souverains, n'arrivant à la Révolution qui renverſe les Trônes, qu'au moment où la foi des peuples long-temps travaillée & enfin affoiblie, égarée par les embûches des So-

phistes, ne leur annonce plus qu'une foible résistance, soit pour l'Autel soit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet & son enthousiasme pour la Révolution, la douleur & la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur déposition. L'un, endurci à la rebellion & à l'impiété, conserve son secret jusqu'au moment où il peut le violer sans crainte d'empêcher la consommation de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, & croit ne nous montrer dans ses complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre, pour affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maitres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, & sur tous ses complices; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rebellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à desirer; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Telle est donc la première énigme de cette Révolution si fatale aux Monarques. Voltaire

Prem. grades de la conspirat. rapprochés.

l'appeloit de tous ses vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant & faisant prêcher son catéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes & ses satyres contre les prétendus despotes de sa patrie & de l'Europe. Montesquieu montra par ses systêmes les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple souverain, du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses Rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques réunis, coalisés dans leur académie secrète, coalisèrent leurs sermens. Du serment d'écraser Jesus-Christ & du serment d'écraser tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots ni l'aveu des adeptes enflés de leurs succès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aspect de ces succès; ce qui nous reste à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'existence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la secte.



CHAPITRE



CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE de la Conspiration contre les Rois.

Inondation de livres contre la Royauté. Nouvelles preuves de la Conspiration.

PAR cela même que la conspiration contre les Rois se tramoit dans la même académie secrète & par les mêmes hommes que la conspiration contre le Christianisme, il est aisé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'Autel furent aussi mis en usage contre le Trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'esprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophistes s'attachèrent le plus pour répandre l'esprit d'insurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faisoient au Dieu du Ciel dans ces nombreuses productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de soin parmi toutes les classes des citoyens. L'inondation des livres destinés à effacer dans l'esprit des peuples toute affection pour leurs Rois, à faire

Identité d'auteurs pour la double conspiration.

succéder au sentiment de la confiance & du respect ceux du mépris & de la haine pour leur Souverain, n'est pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conspiration contre le Christ, sous le titre d'inondation de livres antichrétiens. Ce sont précisément les mêmes productions sorties du même atelier, composées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profusion, colportées par les mêmes agens du club Holbachien dans les villes & les campagnes, distribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire passer tout le venin jusques dans les chaumières, & des plus hautes classes de la société à la plus indigente. Autant donc il est vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophistes le grand moyen de leur conspiration contre le Christ, autant ces mêmes productions, ensemble monstrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & sans réplique que ces mêmes Sophistes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Christianisme, le plus odieux des complots contre les Rois.

Pourquoi les vœux contre le Trône manifestés plus tard.

La seule différence à observer ici, c'est que dans les premières productions de la société secrète, l'esprit de rebellion se montroit moins ou-

vertement. Pour attaquer effrontément les Rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété eussent déjà disposé les peuples à la voir se déchaîner contre les prétendus despotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les Souverains, sont postérieures non-seulement aux systêmes de Montesquieu & de Jean-Jacques, mais encore à cette année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux Sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois.

Les philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare;* quoique les Royalistes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie cette assertion dont les Jacobins ont si bien profité: « Aucune sujétion naturelle, dans » laquelle les hommes sont nés à l'égard de leur » père, *ou de leur Prince, n'a jamais été regardée* » *comme un lien qui les oblige sans leur propre*

Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie.

» *consentement ;* » (Voyez les Mémoires philosophiques, chap. 2, sur l'article de l'Encyclop. *Gouvernement*) ; enfin quoique les Encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu, la crainte d'effaroucher l'autorité les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions ; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun, ce fut pour la première fois dans celle de Genève qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionnaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échappassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. (*Voyez dans cette édition* les art. *Droit des gens*, *Epicuriens*, *Eclectiques.*) Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur & souverain, n'auroient pas nié un seul article dans la chaîne brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, & témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer ? (*Voyez corresp avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune ; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'académie secrète des Conjurés avoit produit & ne cessoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, & que le plus simple examen

nous démontre destinés à détruire la Religion, les mœurs, les gouvernemens; & parmi tous les gouvernemens, ceux-là sur-tout qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Concert des Sophistes contre tous les gouvernemens existans.

Pour montrer le concert sur ce dernier objet, comme nous l'avons fait sur les deux autres, triomphons s'il est possible de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophistes. Disons aux citoyens des Monarchies, disons même aux citoyens de toute Aristocratie, de toute République non encore jacobinisée : Si vous êtes réduits à trembler sur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la secte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Il en est en effet de tout gouvernement auprès des Sophistes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut par-tout établir un nouvel ordre de choses. On les voit au moins tous ou presque tous d'accord à nous apprendre qu'à peine existe-t-il quelque part sur le globe entier un seul Etat où les droits du peuple égal & libre, ne soient affreusement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées & répétées presque dans les mêmes termes dans une foule de productions, *l'ignorance, la crainte, le hasard, la déraison, la superstition, l'imprudente reconnoissance des nations, ont par-tout*

présidé à l'établissement des gouvernemens, ainsi qu'à leurs réformes; & c'est là l'unique origine de toutes les sociétés, de tous les Empires, qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Telle est l'assertion du *Système social*, que l'académie secrète fait succéder au Contrat social de Jean-Jacques; telles sont les leçons de l'*Essai sur les préjugés*, qu'elle publie sous le nom emprunté de Dumarsais; celles encore du *Despotisme Oriental*, qu'elle propage sous le nom de Boulanger; celles enfin du *Système de la nature*, que les élus de ses élus unis à Diderot ont enfanté, & qu'elle se plait sur-tout à faire circuler de toute part. (*Voy. tous ces ouvrages, & sur-tout Système social, tom. 2, ch. 2 & 3; Syst. nat. sec. part.*)

Jean-Jacques enseignant que l'homme est né libre, & que *par-tout il est dans les fers*, ajoutoit au moins : comment *ce changement s'est-il fait?* Et il répondoit : *je l'ignore*. (Contrat social, ch. 1.) Ses disciples de l'académie secrète étoient devenus plus savans ou moins modestes.

Les plus modérés de ces Sophistes, ou du moins ceux qui, sous l'étendard de l'économiste Quesnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un conte plus flatteur, soit de l'origine, soit de l'état actuel de leurs gouvernemens : « Il » faut en convenir, nous disoient ceux-ci par » la bouche du mielleux Dupont, ils sont en

» convenir, la plupart des nations sont encore » les victimes d'une infinité de délits & de mal- » heurs, qui ne pourroient pas avoir lieu, si » l'étude réfléchie du droit naturel, de la justice » morale calculée, de la véritable & saine poli- » tique avoit éclairé le plus grand nombre des » esprits. Ici, l'on étend les prohibitions, jusques » sur les pensées; là, des nations égarées par le » féroce amour des conquêtes, sacrifient pour » des objets d'usurpation les avances dont elles » avoient le plus grand besoin pour mettre leur » terroir en valeur; elles arrachent aux déserts » le petit nombre d'habitans & le peu de ri- » chesses qui s'y trouvoient semées çà & là, » pour les envoyer répandre le sang de leurs » voisins & multiplier ailleurs d'autres déserts. » D'un côté.... De l'autre.... Ailleurs.... » Ailleurs..... »

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin de les remplir; & de nous dire avec le débonnaire Auteur : « *Tel est encore le monde; tel il fut tou-* » *jours dans notre Europe, & presque sur la terre* » *entière.* » (Ephémérides du citoyen, tom. 7. art. Opérations de l'Europe.) Spécialement contre le gouvernement.

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, on

précifément foin de le configner dans les Journaux qu'ils deftinent plus fpécialement à l'inftruction des agricoles. Obfervez combien fidèllement ils marchent fur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refufant d'excepter l'Angleterre même de cette affertion, *par-tout l'homme eft dans les fers*, ne craignoit pas de dire : « Le peuple » Anglois penfe être libre, il fe trompe fort ; » il ne l'eft que durant l'élection des membres » du Parlement : fi-tôt qu'ils font élus, *il eft* » *efclave*, *il n'eft rien.* Dans les courts momens » de fa liberté, l'ufage qu'il en fait mérite bien » qu'il l'a perde. » (*Cont. foc. liv. 3, ch. 15.*)

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques comment fon peuple égal & fouverain fe trouvoit plus libre que les Anglois, & comment il n'étoit pas auffi efclave par-tout ailleurs que dans fes affemblées ; puifque le moment de fes affemblées eft le feul où le peuple fouverain puiffe *agir ;* puifque même dans fes affemblées fa fouveraineté eft nulle, & tous fes actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'affemble fans être *convoqué par le magiftrat ;* (chap. 12 & 13) puifque par-tout ailleurs ce peuple fouverain ne doit plus qu'obéir ; des adeptes moutonniers aimerent mieux ne voir encore chez les Anglois qu'un gouvernement à décrier, & ils nous dirent : « Les nations mêmes qui fe croient le mieux gou-

» vernées, telles que l'Angleterre, *n'ont d'autre* » *plaisir* que celui de lutter sans cesse contre » l'autorité souveraine, de rendre leur impôt » naturel insuffisant pour les dépenses publiques, » —de voir vendre & aliéner leurs revenus pré» sens & futurs, le pain & les maisons de leur » postérité, la moitié de leur Isle, par leurs » représentans, &c. —à ce prix, trop cher des » trois quarts, l'Angleterre forme une Répu» blique dans laquelle, heureusement pour la » nation, se trouve *un couple d'excellentes lois*, » mais dont, malgré l'opinion du grand Mon» tesquieu, la constitution ne paroît pas à en» vier. » (*Dupont encore*, *de la République de Genève*, *chap.* 4.)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des Sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : Si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change sa constitution pour recouvrer ces droits, quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Haine des Sophistes contre les Rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des Sophistes contre les Rois, par qui la plupart

de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur philosophisme s'en tînt à cette manière de rendre les Trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius & divers autres.

Montesquieu avoit fait des préjugés le mobile des Monarchies ; il avoit dit que sous un Gouvernement Monarchique, il est *très difficile que le peuple soit vertueux* ; Helvétius renforçant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit à écrire : « La vraie *Monarchie* n'est qu'*une » Constitution imaginée pour corrompre les mœurs » des peuples & pour les asservir*, ainsi que les » Romains le firent des Spartiates & des Bretons, en leur donnant un Roi ou un despote. » (*Extrait de* l'Homme, *tom.* 2, *note sur la sect.* 9.)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penser que si *l'autorité des Rois* vient de Dieu, c'est comme les *maladies* & les fléaux du genre humain. (*Emile, tom.* 4, *& Contr. soc.*) Raynal lui succéda pour nous dire : *Ces Rois sont des bêtes féroces qui dévorent les nations.* (Hist. phil. & polit. tom. 4, liv. 19.) Un troisième Sophiste se présenta, & nous fit entendre à tous : *Les Rois sont les premiers bourreaux de leurs sujets ; la force & la stupidité sont la seule origine de leur trône.* (Syst. de la nature.) D'autres encore arrivent pour nous dire : « *Les Rois assimilés au Saturne » de la fable, qui dévore ses propres enfans* »

D'autres encore : « Le Gouvernement Monar-
» chique mettant des forces étranges dans la
» main d'un seul homme, doit *par sa nature*
» *même* le tenter d'abuser de son pouvoir, pour
» se mettre au-dessus des lois, pour *exercer le*
» *despotisme & la tyrannie, qui sont les plus terri-*
» *bles fléaux des nations.* » (Voyez Essai sur les préjugés, Despotisme oriental, Système social, tom. 2, chap. 2 & 3.) La plus modérée de leurs expressions fut que la Royauté met une *trop grande distance entre les Souverains & les sujets*, pour qu'elle puisse constituer un gouvernement approuvé par la sagesse ; (*Idem*) que s'il nous faut absolument des Rois, au moins faut-il nous souvenir qu'un Roi ne devroit être autre chose que le *premier commis de sa Nation*. (Helvét. de l'Homme.)

Cette nécessité désespère les Sophistes ; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils sont sous le joug du *despotisme, dont le propre est d'avilir la pensée des esprits & d'abrutir les ames ;* que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver *de remède à ses malheurs* qu'en devenant la proie *des conquêtes ;* que tant qu'ils resteront sous le sceptre des Rois,
« ils sont, *par la forme même de ce gouvernement,*
» *invinciblement entraînés vers l'abrutissement ;* que
» les lumières se répandroient en vain chez eux,

» parce qu'elles éclaireroient *les François* ſur les » malheurs du deſpotiſme, ſans leur procurer les » moyens de s'y ſouſtraire. » (*Id. Préface.*)

Ce qu'ils diſent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils conſacrent des volumes entiers à leur perſuader que des *terreurs puſillanimes ont ſeules fait les Rois, & ſeules les maintiennent.* (Voyez ſur-tout le *Deſpotiſme Oriental.*) Ils diſent à l'Anglois, à l'Eſpagnol, au Pruſſien, à l'Autrichien indiſtinctement, comme au François, que les *peuples ſont eſclaves en Europe, comme ils le ſont en Amérique;* que leur *unique avantage ſur les Nègres eſt de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.* Ils leur diſent à tous que *l'inégalité de puiſſance* dans un Etat quelconque, & bien plus encore que cette réunion de puiſſance ſuprême dans leurs chefs, *eſt le comble de la démence;* que cette *liberté* ou cette indépendance qui ne ſauroit ſouffrir de ſupérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, eſt *l'inſtinct même de la nature éclairée par la raiſon.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit ſe promener ſur la tête des Rois & moiſſonner toutes celles qui *s'élèvent au-deſſus du plan horizontal.* (Voyez Hiſt. polit. & phil. de Raynal, tom. 3 & 4, paſſim.)

Raynal.

Si des peuples mieux inſtruits par l'expérience que par toutes ces déclamations d'une philoſo-

phie séditieuse, cherchoient un asile dans la protection des Rois; s'ils ajoutoient à la puissance du Monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie; c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier : « A ce spectacle » humiliant, (d'une Nation du Nord, de la Suède » rétablissant les droits de son Monarque) qui » est-ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce donc » qu'un homme? Qu'est-ce que ce sentiment » originel & profond de dignité qu'on lui suppose? Est-il donc né pour l'indépendance ou » l'esclavage? Qu'est-ce donc que cet imbécille » troupeau qu'on appelle Nation? Peuples lâches, » imbécille troupeau! Vous vous contentez de » gémir, quand vous devriez rugir! —Peuples » lâches, stupides! Puisque la continuité de » l'oppression ne vous donne aucune énergie, » —puisque vous êtes par millions, & que vous » souffrez qu'une douzaine d'enfans (appelés » Rois) armés de petits bâtons (appelés sceptres) » vous mènent à leur gré; obéissez, mais marchez, » sans nous importuner de vos plaintes; & sachez » du moins être malheureux, si vous ne savez » pas être libres. » (*Id.*)

Toutes les Nations gouvernées par des Rois les auroient massacrés dans ces jours où le philosophisme leur tenoit ce langage; qu'auroient-elles fait de plus, que suivre les leçons des Sophistes?

Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage sont précisément les coryphées de la secte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal ; quand on sait que les productions où ils tiennent ce langage, sont précisément celles qui les rendent plus précieux à la secte ; que signifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes ? Quels étoient leurs projets ? A qui en vouloient-ils, si ce n'est à ces Trônes comme à tous ces Autels contre lesquels leur rage se déchaînoit si constamment ? Quelle révolution leur falloit-il, si ce n'est celle qui est venue bouleverser ces Trônes comme ces Autels.

Je sais ce que l'histoire doit ajouter ici sur quelques-uns de ces Sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Revolution, je sais qu'il a frémi de ses succès, qu'il a pleuré sur elle, qu'il a même paru devant ses législateurs, qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit ; mais cette apparition de Raynal, scène de comédie vainement ménagée par des révolutionnaires jaloux & humiliés, opposés à des révolutionnaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophistes. C'est en leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs François : Ce n'est pas là ce que nous voulions ; vous êtes hors de la ligne que nous

avions tracée à la Révolution. (*) Que signifie ce langage, & quel droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la

---

(*) Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'Assemblée Nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je sais que ce Sophiste, dans sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la Révolution; qu'il en rejetoit principalement la faute sur les Calvinistes François, & qu'il disoit: « Ce sont ces malheureux, je » le vois bien, ce sont ces hommes mêmes pour qui j'ai » tant fait, qui nous plongent dans ces horreurs. » Ces discours me furent rapportés par un avocat-général au Parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre, peu de temps avant le fameux 10 Août; mais que prouvent toutes ces larmes? Sans doute Raynal & ses confrères, les premiers Philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Rabaud de Saint-Etienne & Barnave, & les autres Calvinistes députés, ou Acteurs ou Directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière; les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les Rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits & des atrocités de la rebellion? — *N. B.* On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de La Harpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué

Révolution, vous & tous vos ſages ! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée & préparée, vous & vos ſages. Les complots des révolutions contre les Rois marchent-ils donc ſans les complots de la rebellion ? Ces révolutions que vous appelliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, ſi ce n'eſt celles que préſageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles & de lâches* chez tout peuple qui ſe laiſſe conduire par ſon Roi, ou qui *ſe contente de gémir quand il devroit rugir* contre ſon Souverain ? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous ? Loin d'avoir dépaſſé les limites que vous leur preſcriviez, nos Jacobins légiſlateurs n'en ſont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'eſt pas encore promené ſur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en exiſte plus un ſeul ſur la terre ; & alors encore, loin d'avoir

---

à cette Révolution par leur impiété, reconnoiſſent ne pouvoir en expier le crime, qu'en ſe rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux qui, ſacrifiés par cette Révolution, promeneroient juſques dans l'exil le ſpectacle de leur impiété ! Quelle pitié d'être, tout-à-la-fois, & la victime des Jacobins & le ſcandale des Chrétiens !

dépaſſé

dépassé vos leçons, le vrai Jacobinisme n'aura fait que les suivre dans toute leur étendue.

A cette réponse trop bien méritée par Raynal l'Assemblée Nationale auroit pu ajouter : Avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la justice que nous vous avons rendue (*). Un de nos membres, ami des Philosophes tels que vous, nous a représenté l'injustice des Rois que vous braviez ; il nous a montré en vous la sainte liberté de la Philosophie opprimée par le despotisme ; au nom seul de Philosophe, nous avons reconnu notre maître & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres, dont les productions & le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis ; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux même de ce Roi que vous nous appreniez à outrager ; allez & jouissez en paix des services de l'amitié & des décrets de l'Assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusqu'à ces vaines protestations de la Philosophie humiliée, & forcée à rougir des excès entraînés par ses leçons, tout concourt

(*) Le public faisoit honneur du rappel de Raynal à M. Malouet.

à démontrer l'existence & la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes, il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à presser les complots, à soulever les peuples contre les Rois; il faut encore entendre ce même Raynal, appelant tous les adeptes, & leur criant : « Sages » de la terre, *Philosophes de toutes les Nations*, » faites rougir ces milliers d'esclaves soudoyés, » qui sont prêts à exterminer leurs concitoyens » aux ordres de leurs maîtres. Soulevez dans leurs » ames la nature & l'humanité contre ce renver» sement des lois sociales. Apprenez que *la liberté* » *vient de Dieu*, *l'autorité des hommes*. Révélez les » *mystères qui tiennent l'univers à la chaîne & dans* » *les ténèbres*; & que s'appercevant combien on » se joue de leur crédulité, les peuples éclairés » vengent la gloire de l'espèce humaine. » (*Id.* *tome* 1.)

On voit ici avec quel art les Sophistes portoient l'attention, jusqu'à prévenir les secours que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la secte se flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces discours comment ils donnoient d'avance aux armées ces leçons que la Révolution Françoise a repetées avec tant de succès, pour rendre inu-

tile & sans action le courage des Soldats ; comment ils leur montroient dans tous les sujets révoltés autant de frères & de concitoyens, contre lesquels l'humanité, la nature & les loix sociales ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On y voit les Sophistes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte de toutes ses piques & de toutes ses haches.

On les voit disposer d'avance les armées à trahir lâchement le Souverain, sous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des assassins.

A ces précautions scélérates qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la secte sut prendre, pour ôter aux monarques eux-mêmes toutes les ressources que le Ciel leur offroit ; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire détester le Dieu qui protège les Rois autant que les Sophistes détestent les Rois mêmes. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention dans ces leçons dictées tout-à-la-fois par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété ?

« Ce n'est que dans une société nombreuse, » fixe, civilisée que les besoins venant à se mul- Leçons de Diderot ... les Rois.

» tiplier, & les intérêts se croisant, l'on est
» obligé de recourir à des gouvernemens, à des
» lois, à des cultes publics, à des systêmes
» uniformes de religion — c'est alors que ceux
» qui gouvernent les peuples se *servent de la*
» *crainte des puissances invisibles pour les contenir,*
» *pour les rendre dociles, & les forcer de vivre*
» *en paix.* C'est ainsi que la morale & la poli-
» tique se trouvent liées au systême religieux.
» *Les chefs des Nations* souvent superstitieux
» eux-mêmes, peu éclairés sur leurs propres
» intérêts, peu versés dans la saine morale,
» peu instruits des vrais mobiles, croient avoir
» tout fait pour leur propre autorité, ainsi que
» pour le bien-être & le repos de la société, en
» rendant leurs sujets superstitieux, en les me-
» naçant de leurs fantômes invisibles (de leur
» Divinité), en les traitant comme des enfans
» que l'on appaise par des fables ou des chimères.
» A l'aide de ces merveilleuses inventions, dont
» les chefs & les guides des citoyens sont souvent
» eux-mêmes les dupes, & qui se transmettent
» d'une race à l'autre, les Souverains sont dis-
» pensés de s'instruire. Ils négligent les lois, ils
» s'énervent dans la mollesse ; ils ne suivent que
» leurs caprices. Ils se reposent sur les Dieux
» du soin de retenir leurs sujets ; ils confient
» l'instruction des peuples à des Prêtres chargés

» de les rendre bien foumis & dévots, & de leur » apprendre de bonne heure à trembler fous le » joug des Dieux vifibles & invifibles. » (Tome 2, chapitre 13.)

» C'eſt ainſi que les Nations font tenues par » leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle, » & ne font contenues que par de vaines chi- » mères... Quand on voudra s'occuper utilement » du bonheur des hommes, c'eſt par les Dieux » du Ciel que la réforme doit commencer. » —*Nul bon Gouvernement ne peut ſe fonder ſur » un Dieu deſpotique ; il ſera toujours des tyrans » de ſes repréſentans.* » Syſt. nat. tome 2, ch. 13.)

Étoit-il bien aiſé de combiner avec plus de noirceur les traits lancés tout-à-la-fois contre le Dieu du Ciel & contre les puiſſances de la terre? —Les tyrans ou les Rois ont fait ce Dieu; & ce Dieu & ſes Prêtres maintiennent ſeuls les Rois & les tyrans. Cette aſſertion perfide revient ſans ceſſe dans le fameux Syſtême de la nature, dans cette production, préciſément celle que la ſociété ſecrète répandoit avec le plus de profuſion. Et Diderot, & ceux qui dans le club d'Holbach ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux ſyſtême, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppreſſion & les malheurs des peuples n'ont pas d'autres principes que les attributs

mêmes & la justice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur* & terrible au méchant ; ce Dieu *rémunérateur*, & la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du Sophiste qu'*un être capricieux & chimérique, uniquement utile aux Rois & aux Prêtres.* C'est parce que les Prêtres prêchent aux peuples & aux Rois ce Dieu vengeur & rémunérateur, que les Prêtres sont méchans, les Rois despotes & tyrans, les peuples opprimés. C'est pour cela que dans les Princes, lors même qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, & se faisant un code à part de* perfidies, de violences & de trahisons. C'est pour cela que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfans*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un sceptre de fer.* — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces *enfans*, ou ces Rois insensés, *changés en Dieu, sont les maîtres de la loi ; ils ont le pouvoir de créer le juste & l'injuste.* — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, *leur licence est sans bornes, parce qu'elle est assurée d'être impunie. — Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur & rémunérateur, *l'Histoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux et malfaisans.* (Idem, tome 2, chap. 8.)

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrége de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine & de Dieu & des Rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier Jésuite étranglé avec les boyaux du dernier Janséniste; la même phrénésie contre les Prêtres & les Rois inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie ou de sa rage : *Quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres !*

Le Systême de la nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes auteurs *du systême social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà fait l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'Athéisme, ils n'en prirent contre les Rois qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

sous le joug de leurs Rois; mais d'une guerre qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaînes, et d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit; le dernier des sujets apprenoit à dire aux Souverains: « Nous avons été les plus foibles; nous avons » cédé à la force; *mais si jamais nous devenons* » *les plus forts, nous vous arracherons un pouvoir* » *usurpé*, lorsque vous ne vous en servirez que » pour notre malheur. Ce n'est qu'en nous faisant » du bien que nous consentirons *d'oublier les titres* » *infâmes* par lesquels vous régnez sur nous — *si* » *nous sommes trop foibles pour secouer votre joug*, » *nous le porterons en frémissant*. Vous aurez un » ennemi dans chacun de vos esclaves, et vous » serez à chaque instant obligés de trembler sur » le trône, dont vous ne serez que d'injustes » usurpateurs. » (*Syst. soc. tome 2, chap. 1.*)

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils furent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un Monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la Révolution Françoise, tout ce que les Péthion, les Condorcet et les Marat ont vomi de plus frénétique contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter sur

l'échafaud la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adressoient aux Rois, et leur disoient : « *Tigres déifiés par d'autres tigres*, » *vous croyez donc passer à l'immortalité ?* — *Oui*, » répondoient-ils, *en exécration*. » (*Syst. raison. note.*)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.

Plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du Démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, et leur disoit : « Des milliers de bourreaux couronnés » de fleurs & de lauriers, après leurs expédi- » tions, portent par-tout en triomphe une Idole » qu'on appelle *Roi*, *Empereur*, *Souverain*. On » couronne cette Idole, on se prosterne devant » elle — ensuite au bruit des instrumens & de » mille acclamations barbares et insensées, on » la déclare pour l'avenir, ordonnatrice Sou- » veraine de toutes les scènes sanglantes qui se » passeront dans l'Empire, & le *premier bourreau* » *de la nation*. »

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincellans, il faisoit retentir ces paroles foudroyantes :

» *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux du
» genre humain, illustres tyrans de vos sem-
» blables, *Rois*, *Princes*, *Monarques*, *Chefs*,
» *Souverains*, vous tous enfin, qui vous élevant
» sur le trône, & *au-dessus de vos semblables*,
» avez perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de
» sociabilité, de vérité, en qui la sociabilité, la
» bonté, le germe des vertus les plus ordinaires
» ne sont pas même développés, je vous assigne
» au tribunal de la raison. Si ce Globe mal-
» heureux, roulant silencieusement au milieu
» de l'Ether, entraîne avec lui des millions
» d'infortunés attachés à sa surface, & enchaînés
» au décret de l'opinion; si ce Globe, dis-je,
» a été votre proie, & si vous en dévorez en-
» core aujourd'hui le triste héritage, ce n'est
» point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni
» aux vertus des premiers humains, que vous
» en êtes redevables; *c'est à la stupidité, à la*
» *crainte, à la barbarie, à la perfidie, à la su-*
» *perstition. Voilà vos titres.* Ce n'est point moi
» qui prononce contre vous; c'est l'oracle des
» temps, ce sont les annales de l'histoire. Ou-
» vrez-les; elles vous instruiront mieux sans
» doute, & les monumens multipliés de nos
» misères & de nos erreurs en sont la preuve;
» que l'orgueil politique & le fanatisme ne
» peuvent révoquer en doute. »

» Descendez de votre trône, & déposant » sceptre & couronne, allez *interroger le dernier » de vos sujets; demandez-lui ce qu'il aime véri» tablement, ce qu'il hait le plus. Il vous répon» dra à coup sûr qu'il n'aime véritablement que » ses égaux; & qu'il hait ses maîtres.* (Idem pages 7 & 8.)

Conséquences de ces leçons & de leur concert.

C'est ainsi qu'en prenant successivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphlets, des romans, des systêmes, des sentences tragiques, jusqu'à celui des déclamations de l'enthousiasme, des fureurs & des rugissemens, cette école de Voltaire & de Montesquieu, si bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer sur la terre le souvenir des Rois.

Pour rendre sensible l'intention & le concert des Sophistes, que l'historien n'oublie pas ici de quel antre sortoient toutes ces productions; avec quel art, & par quels hommes elles se propageoient depuis les palais jusqu'aux chaumières; par la société secrète d'Holbach, dans Paris; par ses éditions multipliées, dans toutes les villes; par ses colporteurs, dans les campagnes; par le bureau d'éducation & les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, & les ateliers

des artisans, des laboureurs. (*Voy. premier vol. de ces Mémoires, chap. 17.*) Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines; qu'il n'oublie pas sur-tout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, sont en même temps les plus déchaînés contre la Religion. Et si dans cette école de toute impiété devenue l'école de toute rebellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes Sophistes, que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules mêmes de l'historien, & que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Nouvelles preuves tirées des objections.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les Rois; ce seroit au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres

aient eu la hardieſſe de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir ſon ſecret ſur les Rois; Voltaire ſoupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau cathéchiſme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Deſpotes, & préparoit les révolutions & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fuſſent encore trop éloignées, pour qu'il eſpérât en être témoin. C'eſt encore que cette même correſpondance nous ait montré d'Alembert, dans ſes confidences, déſeſpéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire aux prétendus Deſpotes, & ſecondant au moins de tous ſes vœux la guerre qu'il leur fait. Lorſque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet & les autres éditeurs, en 1785, Louis XVI étoit encore ſur le trône; la Révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fuſſent mis à découvert; il eſt aiſé de voir que cette crainte avoit fait ſupprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes aient eu dès lors une étrange confiance au ſuccès du complot, pour n'en pas ſupprimer davantage. Le ſilence de ces lettres ſur la conſpiration contre le Roi,

fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuller les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes? empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un et l'autre?

La Conjuration dénoncée par les Magistrats.

Mais, s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les Magistrats se sont-ils condamnés au silence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des lois? Ici il suffiroit de rappeler ce précepte, si cher aux conjurés: *Frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand, après nous avoir exposé si clairement la double conjuration, & les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes & l'autel, il a soin d'ajouter que *les Chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire.* (Esquisse des progrès &c. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des Magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magistrats; & les dénonciations les plus juridiques viennent encore

ic ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut à l'historien de ces sortes de preuves, choisissons celles que nous fournit un des plus célèbres Magistrats. Ecoutons M. Séguier, Avocat-Général, dénonçant, le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des Philosophes.

« Depuis l'extirpation des hérésies qui ont » troublé la paix de l'Eglise, disoit l'orateur » Magistrat, on a vu sortir des ténèbres un » système plus dangereux par ses conséquences, » que ces anciennes erreurs, toujours dissipées » à mesure qu'elles se sont reproduites.. *Il s'est* » *élevé au milieu de nous une secte impie & audacieuse : elle a décoré sa fausse sagesse du nom* » *de Philosophie;* sous ce titre imposant, elle » a prétendu posséder toutes les connoissances. » Ses partisans se sont élevés en précepteurs » du genre humain. *Liberté de penser*, voilà » leur cri, & ce cri s'est fait entendre d'une » extrémité du monde à l'autre. *D'une main*, » *ils ont tenté d'ébranler le Trône, & de l'autre* » *ils ont voulu renverser les Autels.* Leur objet » étoit d'éteindre la croyance, de faire prendre » un nouveau cours aux esprits sur les institutions *religieuses & civiles* ; & la Révolution » s'est pour ainsi dire opérée, les prosélytes » se sont multipliés, leurs maximes se sont

» répandues ; *les Royaumes ont senti chanceler*
» *leurs antiques fondemens ;* & les nations étonnées
» de trouver leurs principes anéantis, se sont
» demandées par quelle fatalité elles étoient de-
» venues si différentes d'elles-mêmes.

» Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer
» leurs contemporains, se sont mis à la tête des
» incrédules ; *ils ont déployé l'étendard de la ré-*
» *volte*, & par cet esprit *d'indépendance* ils ont
» cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écri-
» vains obscurs ne pouvant s'illustrer par l'éclat
» des mêmes talens, a fait paroître la même
» audace. . . . Enfin la Religion compte aujour-
» d'hui presque autant d'ennemis déclarés, que
» la Littérature se glorifie d'avoir produit de
» prétendus philosophes. *Et le Gouvernement doit*
» *trembler* de tolérer dans son sein une secte ar-
» dente d'incrédules, qui semble ne chercher
» *qu'à soulever les peuples, sous prétexte de les*
» *éclairer.* » (Voy. Réquisit. du 18 Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conspiration des Sophistes, étoit appuyée sur le soin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies & régicides dans une foule de productions journalières, & en particulier sur celles que l'éloquent Magistrat présentoit à la Cour, comme méritant plus spécialement d'être proscrites.

Parmi

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, président honoraire du club secret d'Holbach. C'étoit une des plus impies, ayant pour titre *Dieu & les Hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le secrétaire *Leroi* nous déclare être sorti du même club, sous le nom supposé de Fréret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot & deux autres adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison & de l'impiété & de la rebellion dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés! (*)

« En réunissant toutes ces productions, conti-» nuoit l'orateur-Magistrat, on en peut former » un corps de doctrine corrompue, dont l'as-» semblage *prouve invinciblement* que l'objet qu'on » s'est proposé n'est pas seulement de détruire » la Religion Chrétienne. — L'impiété ne borne » pas ses projets d'innovation à dominer sur les

(*) Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'Anglois : précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le Club et Voltaire sur-tout trouvoient admirables.

» esprits—*son génie inquiet, entreprenant & ennemi*
» *de toute dépendance, aspire à bouleverser toutes*
» *les Constitutions politiques; & ses vœux ne seront*
» *remplis que lorsqu'elle aura mis la puissance lé-*
» *gislative & exécutrice entre les mains de la mul-*
» *titude; lorsqu'elle aura détruit cette inégalité né-*
» *cessaire des rangs & des conditions; lorsqu'elle*
» *aura avili la majesté des Rois, rendu leur auto-*
» *rité précaire & subordonnée aux caprices d'une*
» *foule aveugle; & lorsqu'enfin, à la faveur de ces*
» *étranges changemens, elle aura précipité le monde*
» *entier dans l'anarchie & dans tous les maux qui*
» *en sont inséparables.* »

A ces dénonciations formelles & positives de la part du Magistrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très-grand nombre d'Evêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne & presque tous les Auteurs & les Orateurs religieux ne cessoient de faire, dans leurs thèses publiques, dans leurs réfutations des Sophistes du jour, & du haut de la Chaire Évangélique. On répondroit en vain à ces fortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des Rois. Cet adversaire même vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des

preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre & de le seconder, quand il vient vous dire : Vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre ; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens ; qu'ils n'ont même conspiré contre moi que pour assurer le succès des complots qu'ils forment contre vous. (*Voyez sur-tout les Actes de ses assemblées, 1770 ; les Lettres past. de M. de Beaumont, arch. de Paris ; les Sermons de Neuville ; les Œuvres de l'abbé Bergier, &c.*) Quand le Clergé tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aisé de savoir si c'étoit l'intérêt seul & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produisoit d'une conspiration aussi évidemment dirigée contre le trône qu'elle l'étoit contre l'autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la secte. Dans ces productions, les diatribes, les sarcasmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adressées au peuple pour secouer leur joug, se trouvoient à côté de ce qu'elle inspiroit sans cesse au peuple pour effacer dans lui tout amour, tout respect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même société d'auteurs, de conjurés, que partoient toutes ces productions ; c'étoient donc aussi les mêmes Sophistes que le Clergé montroit, qu'il avoit un

vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples & de l'autre à réduire en cendres le trône, & conſpirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois! Voyez & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la conſtance, l'artifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; & dites ſi loin d'avoir exclu les trônes de leur vœu d'écraſer, il n'eſt pas évident que le vœu d'écraſer le trône devint au contraire le principal objet de leurs complots, & qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jeſus-Chriſt que la première barrière à renverſer pour écraſer les Rois.

Mais, j'y conſens, laiſſons ce témoignage du Clergé comme ſuſpect, puiſque vous le voulez, quoiqu'il ne ſoit plus temps au moins de dire qu'il eſt faux; pourrez-vous rejeter celui de l'homme qui très-certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la ſecte? Je l'ai entendu dire: S'il eſt vrai que les Sophiſtes conſpiroient contre les Rois, comment le Roi ſophiſte & ſi long-temps attaché aux Sophiſtes, comment ce Frédéric conſpirant avec eux contre le Chriſt, put-il être trompé au point de reſter ſi long-temps attaché à des hommes ennemis de ſon trône & de tous les trônes? Quand on fera cette objection à l'hiſtorien, qu'elle ne ſerve encore qu'à ren-

Témoignage du Roi de Pruſſe.

forcer ses preuves. Que ce Frédéric même, cet adepte si cher aux Sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même dans ses maîtres, les Sophistes de toute rebellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la Religion, & plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes Encyclopédistes dont il protégea tant l'irréligion, il montrera lui-même de vains sages, tout aussi ennemis des trônes qu'ils le sont de l'autel.

Le temps vint en effet où Frédéric lui-même s'apperçut que ses chers Philosophes ne lui avoient dit que la moitié de leur secret, en l'initiant aux mystères de leur impiété; qu'en se servant de toute sa puissance pour écraser le Christ, ils ne pensoient à rien moins qu'à l'écraser lui-même et tous les Monarques ses confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; son ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de se trouver si étrangement dupe; l'indignation et le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu si long-temps pour amis des hommes qui se servoient de lui, pour sapper dans ses fondemens mêmes la puissance dont il étoit le plus jaloux.

N 3

Il se fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédistes*, qui devoient une si grande partie de leur succès à sa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la secte étoit de les livrer à la multitude; d'apprendre aux Nations que *les sujets doivent jouir du droit de déposer leur Souverain, lorsqu'ils en sont mécontens.* (Réfutat. du Syst. de la nat. par le Roi de Prusse.) Il avertit les Rois de France, que la conspiration étoit plus spécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes: « *Les Encyclopédistes réforment » tous les Gouvernemens. La France* (dans leurs » projets) *doit devenir un État Républicain, » dont un Géomètre sera le Législateur*; & que » des Géomètres gouverneront, en soumettant » toutes les opérations *de la nouvelle République* » au calcul infinitésimal. *Cette République* conser- » vera une paix constante, & se soutiendra sans » armée. » (*Prem. Dial. des Morts par le Roi de Prusse.*)

Que ce ton de l'ironie & du sarcasme n'étonne pas dans Frédéric! La réputation de philosophes ou de sages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidoit à séduire le peuple; c'est pour cela qu'il cherche à verser le mépris sur la secte. C'est pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus sages que les êtres le plus imper-

tinemment bouffis de l'estime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais, quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la secte, les nations & les Rois. Il n'en dit pas moins clairement : « Les Encyclopédistes sont une secte de soi-disant » philosophes, formée de nos jours ; ils se croient » supérieurs à tout ce que l'Antiquité a produit » en ce genre. *A l'effronterie des Cyniques* ils » joignent *l'impudence* de débiter tous les para- » doxes qui leur tombent dans l'esprit. Ce sont » des *présomptueux* qui n'avouent jamais leur tort. » Selon leur principe, le sage ne se trompe » jamais ; il est le seul éclairé ; de lui doit émaner » la lumière qui dissipe les sombres ténèbres » dans lesquelles croupit le vulgaire imbécille » & aveugle. Aussi Dieu sait comment ils l'éclai- » rent ! Tantôt c'est en lui découvrant l'origine » des préjugés ; tantôt c'est un livre sur l'esprit, » tantôt un systême de la nature ; cela ne finit » point. *Un tas de polissons*, soit par air, soit » par mode, se comptent parmi leurs disciples ; » ils affectent de les copier et s'érigent en sous- » précepteurs du genre humain. »

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres & des disciples, Frédéric eût voulu qu'on envoyât les uns & les autres *aux petites Maisons*, *pour qu'ils fussent*

législateurs des fous leurs semblables. D'autres fois, pour exprimer combien leurs systêmes politiques montrent d'impéritie & combien ils entraîneroient de désastres, il souhaitoit « qu'on leur donnât » à gouverner une province *qui mérite d'être* » *châtiée.* Ils apprendroient, ajoute-t-il, par leur » expérience, après qu'ils y auroient tout mis » *sens dessus dessous*, qu'ils sont des *ignorans ;* » que la critique est aisée, mais l'art est difficile ; » & sur-tout qu'on s'expose à *dire des sottises,* » *quand on se mêle de ce qu'on n'entend pas.* (Ibid.)

D'autres fois encore, Fréderic, pour sa cause & pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'opposer aux Sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaisser, en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mit à réfuter le *Systême de la nature*, & cette autre production que l'académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre *d'Essais sur les préjugés.* Là, s'occupant sur-tout à dévoiler la ruse des Sophistes, il nous montroit avec quel art perfide les conjurés calomniant à la fois les Prêtres & les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il di-

soit entre autres : L'auteur du Systême de la nature *a singulièrement pris à tâche de décrier les Souverains;* « *j'ose l'assurer que jamais les Ecclé-*
» *siastiques n'ont dit aux Princes les sottises qu'il*
» *leur prête.* S'il leur arrive de qualifier les Rois
» d'images de la divinité, c'est sans doute dans
» un sens hyperbolique, quoique l'intention soit
» de les avertir par cette comparaison, de ne
» pas abuser de leur autorité, d'être justes &
» bienfaisans, selon l'idée vulgaire que l'on se
» forme de la Divinité chez toutes les nations.
» L'auteur se figure qu'il se fait des traités entre
» les Souverains & les Ecclésiastiques, par
» lesquels les Princes promettent d'honorer &
» d'accréditer le Clergé, à condition qu'il prêche
» la soumission aux peuples; *j'ose l'assurer que*
» *c'est une idée creuse; que rien n'est plus faux*
» *ni plus ridiculement imaginé que ce soi-disant*
» *pacte.* » (Voyez Réfutation du Systême nat. Œuv. de Frédéric.)

Quand Frédéric s'exprime ainsi sur les Ecclésiastiques, qu'on n'imagine pas que leur cause lui est devenue plus précieuse. Non, on le voit encore tellement dominé par ses préjugés antichrétiens, que tout le reproche qu'il fait sur cet objet aux Sophistes, n'est pas d'avoir attaqué la Religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui est encore si odieuse, qu'il leur montre lui-

même les armes, dont il auroit voulu les voir se servir pour la combattre. Mais plus il conserve de sa haine contre le Christianisme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inspirée, & de leurs complots contre les Rois, devient démonstratif. Il leur pardonne de détruire l'autel; il les seconde même encore dans cet objet; mais il défend le trône; il a donc découvert, il est donc convaincu que de leurs complots contre l'autel ils sont passés à des conjurations contre le trône. Aussi est-ce bien là plus spécialement l'objet de ses réfutations. C'est là ce qu'il reproche à tous les Sophistes dans la personne de Diderot, quand il nous dit :

« Les véritables sentimens de l'auteur sur les » gouvernemens ne se découvrent que vers la » fin de son ouvrage. C'est là qu'il nous apprend » que selon lui les sujets doivent jouir *du droit* » *de déposer leurs Souverains*, lorsqu'ils en sont » mécontens. C'est pour *amener les choses à ce* » *but* qu'il se récrie contre ces grandes armées » qui pourroient y porter quelque obstacle. On » croiroit lire la fable du loup et du berger de » la Fontaine. Si jamais les idées creuses de notre » philosophe pouvoient se réaliser, *il faudroit* » *refondre les gouvernemens dans tous les États de* » *l'Europe*, ce qui paroît une bagatelle. Il fau- » droit encore, ce qui me paroît impossible,

» que *ces sujets érigés en juges* de leur maître, » fussent & sages & équitables; que les aspirans » au trône fussent sans ambition; que ni l'in- » trigue, ni la cabale, ni l'esprit d'indépendance » ne pussent prévaloir, etc. » (*Ibid.*)

Dans ces observations rien de plus justement appliqué que la fable du loup et du Berger. Frédéric vit très-bien que les déclamations banales de la secte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inspirer aux Rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples que le philosophisme cherchoit à soulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes dont les Sophistes se paroient, comme s'ils eussent été les seuls hommes à sentir les malheurs qu'entraîne le fléau de la guerre; mais leurs complots devenus manifestes lui rendirent la secte si odieuse, qu'il mit désormais son génie à contenir chez lui les Philosophes, et à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux par-tout.

Alors il composa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugène, Malbourough, & le Prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *Encyclopédistes* à régler l'univers à leur mode, et surtout leur projet d'abolir le Gouvernement Monarchique, de commencer par renverser le

Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire & d'Alembert sollicitèrent vainement sa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *séchement & laconiquement*, que les écrivailleurs de la secte n'avoient qu'à chercher un asile dans cette République de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur ressembloient.* Les expressions de son mépris & de son indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. (*Lett. de d'Alemb. à Volt. 27 Déc. an. 1777.*)

Ce fut alors aussi que d'Alembert conçut la *grande sottise* que la Philosophie avoit faite, de réunir contre elle les Princes & les Prêtres. Ce fut alors que Diderot et ses coopérateurs au *Systême de la nature* ne furent plus que des *Gâte-métiers*. Ce fut alors enfin que Frédéric cessa d'être pour les Sophistes le *Salomon du Nord.* D'Alembert ne vit plus en lui qu'un homme plein *d'humeur*, & qu'un malade à qui les Philosophes pouvoient dire, comme Châtillon à Nerestan :

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine.

« Au reste, ajoutoit-il, peut-être M. Delisle, » (*l'élu recommandé & si mal accueilli*) n'auroit- » il pas été heureux dans la place que nous

» voulions lui procurer (auprès de ce Roi de » Prusse.) *Vous savez ainsi que moi à quel maître » il auroit eu à faire.* » (Ibid. & lett. du 24 Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrace, en écrivant à d'Alembert : « Que voulez-vous, mon » cher ami ? Il faut prendre les Rois comme » ils sont, & Dieu aussi. (*4 Janv. 1778.*)

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à dissuader Frédéric sur le projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes, qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Frédéric à produire de nouvelles preuves, & ne servir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots dont il n'étoit pas encore temps de se glorifier.

Quelque multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois, quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert & de Voltaire ; quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des lois, pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude ; les autres effaçant de

la liste de tout gouvernement jusques au nom de Roi ; quelque incontestable que soit encore l'objet de tant de productions philosophiques, toutes ou presque toutes sorties de l'Académie secrète des Sophistes (*) ; & toutes respirant la haine des Rois, le vœu d'anéantir le trône aussi bien que l'autel ; quelque force que donne

(*) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'antre où s'assembloient les Conjurés, & sur la déclaration de l'adepte Leroi, je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet ; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume j'ai rencontré diverses personnes, qui, sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Olbach, en connoissoient le principal objet, & savoient que c'étoit là plus spécialement que se tramoit la double Conspiration. J'ai vu sur-tout un Gentilhomme Anglois, à qui l'Académicien Dufaux avoit dit très-positivement, au commencement de la Révolution, que c'étoit de l'hôtel & comité d'Holbach qu'étoient sortis ces différens ouvrages qui avoient produit un si grand changement dans l'esprit du peuple, soit relativement à la Religion, soit par rapport à la Monarchie. Et ce témoignage de Dufaux, d'un homme d'abord si intimement uni aux Sophistes auteurs de la Révolution, d'un Académicien aujourd'hui siégeant avec les Législateurs de la Révolution ; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, soit glorieux, soit honteux des succès de la Conspiration

à nos démonstrations, & l'aveu des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs succès ; quelque constant que soit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophistes contre tous les Monarques ; enfin, quelque accablantes que soient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit & les dénonciations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de son impiété, les traîtres conspirant contre son trône & contre tous les trônes ; ce n'est encore là que le commencement des preuves que l'historien pourra un jour puiser dans ces Mémoires. Il nous reste à parcourir encore bien des grades de la Conspiration ; & chacun de ces grades ajoutera à la démonstration.



CHAPITRE VI.

CINQUIÈME GRADE de la Conſpiration contre les Rois.

Eſſai démocratique, à Genève.

DANS le temps même où Frédéric dénonçoit comme ennemie de toutes les Puiſſances, cette même ſecte d'impiété, qu'il avoit juſqu'alors ſi hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût inſtruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdiſſoit. C'étoit à Voltaire plus ſpécialement qu'il adreſſoit ſes plaintes ſur la témérité de ceux des Philoſophes, contre leſquels il ſe voyoit réduit à défendre le Trône; (*Voy. lett. à Volt. 7 Juillet 1770, & Correſp. de Volt. & de d'Alemb. même année,*) & dans ce moment même Voltaire & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux ſur-tout qu'on révéroit plus ſpécialement ſous le nom d'Économiſtes, étoient tout occupés du premier eſſai que la ſecte faiſoit de ſes ſyſtêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudiſſoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Chriſtianiſme, (*Prem. vol. de ces Mémoires, page 33,*) avoit été choiſie pour ce premier

premier essai. La démocratie établie par Calvin dans cette République, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voient le peuple distingué en différentes classes. La premiere étoit celle des Citoyens ou Bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit d'entrer dans les Conseils & d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient sur-tout leur suffrage dans le Conseil-Général. Les autres, plus récemment entrés sous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la classe des Citoyens, en composoient trois autres; celles des natifs, des simples habitans de la ville & des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de chose près, sous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquérir & cultiver des terres; mais ils étoient exclus des Conseils & des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la Révolution de 1770.

Quelque odieuses que ces distinctions parussent aux Sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes conviendra aisément qu'une République & un État quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais

enfans & les sujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions ou les exceptions que les lois mettoient à son admission. Il étoit libre d'accepter ou de refuser, & de chercher un asile ailleurs; mais certainement ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la République, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes privilèges que les plus anciens enfans de l'État.

Ces principes si simples & si clairs n'étoient pas ceux de la secte; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchisme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis long-temps les contestations des Citoyens & des Magistrats; il conçut qu'à la gloire de la révolution qu'il disoit avoir déjà faite dans la religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une révolution dans leur gouvernement.

Rôle de Voltaire & autres Philosophes dans cette Révolution.

Ces contestations entre les Magistrats & les Citoyens n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines lois & de la constitution. Les natifs & les autres classes exclus du droit législatif n'entroient dans ces

différens que comme ſpectateurs, quand Voltaire & les autres Sophiſtes imaginèrent d'en profiter pour changer la conſtitution même de cette République, & en faire un modèle de leur gouvernement d'égalité, de liberté, du peuple légiſlatif & ſouverain.

Toute l'Europe a ſu les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'eſt-à-dire ſur-tout depuis l'année 1770 juſqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la conſtitution de Genève avoit été bouleverſée; mais ce que les papiers publics n'ont point dit & ce qui appartient plus ſpécialement à nos Mémoires, c'eſt la part ſecrète qu'eurent les Philoſophes à toute cette révolution; ce ſont leurs artifices pour y réaliſer la plus abſolue démocratie d'après le ſyſtême de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'obſerver, & qui vivoient alors ſur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles le vrai rôle de citoyens; & on verra combien ſont fidelles les inſtructions que nous nous ſommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit légiſlatif & ſouverain, leur étoient ſans doute venues du ſyſtême de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent

réellement actives par les insinuations de Voltaire & par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté à encourager les citoyens contre les Magistrats, & de l'autre à insinuer aux simples habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table ; il parloit à chacun suivant ses vues ; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le magistrat sous leur dépendance ; il disoit aux autres, qu'habitans de la même République & vivant sous les mêmes lois, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit temps pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des lois qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appelés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*Idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Genevois, nous apprend combien l'aversion pour les Rois, combien

l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au premier article, on lisoit dans ce pamphlet : « Il n'y a jamais eu de Gouvernement » parfait, parce que les hommes ont des pas- » sions. — *Le plus tolérable de tous est sans doute » le républicain, parce que c'est lui qui rapproche » le plus les hommes de l'égalité naturelle.* Tout » père de famille doit être maître dans sa mai- » son, & non pas dans celle de son voisin. » Une société étant composée de plusieurs mai- » sons & de plusieurs terrains qui leur sont » attachés, *il est* contradictoire *qu'un seul homme* » soit maître de ces maisons & terrains ; *& il » est dans la nature que chaque maître ait sa voix » pour le bien de la société.* » (Idées républic. N.° 43, édition de Kell.)

Cet article seul disoit tout aux Genevois ; il apprenoit sur-tout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la République, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques-unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire démagogue répétoit

leurs leçons fondamentales ; les donnoit en ces termes aux Genevois :

« Le Gouvernement civil *est la volonté de* » *tous* exécutée par un seul, ou par plusieurs, » en vertu des *lois que tous ont porté.* » (Ibid. N.° 13.)

« A l'égard des finances, on sait assez que » c'est aux citoyens à régler ce qu'ils doi- » vent fournir pour les dépenses de l'État. » N.° 42. (*)

Il étoit impossible de dire plus clairement à ceux du territoire Genevois, qui n'opinoient ni

(*) Une foule de gens ont de la peine à se persuader à quel point Voltaire étoit devenu démocrate ; mais qu'on lise bien attentivement ses derniers ouvrages, & sur-tout celui dont j'ai extrait ces articles ; on verra qu'il en étoit venu jusques à détester la distinction *de noble & de roturier* ; que dans leur origine ces mots *noble* & *roturier*, suivant lui, ne signifient que *seigneur & esclave.*

Qu'on lise son *Commentaire de l'Esprit des Lois*, on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Noblesse, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs & une si grande partie des progrès de son philosophisme. N'est-ce pas sur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce Commentaire : « J'aurois désiré que » l'Auteur (*Montesquieu*) ou quelqu'autre Écrivain de » sa force, nous eût appris clairement pourquoi la *Noblesse* » est l'essence du Gouvernement Monarchique ; on feroit » porté à croire qu'elle est l'essence du Gouvernement

ſur les lois ni ſur les finances, que leur volonté n'étant point conſultée, ils n'étoient tenus à rien ſous le gouvernement dans lequel ils vivoient; & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai gouvernement, juſqu'à ce que l'ancienne conſtitution fût renverſée. Qu'on juge de l'impreſſion que devoient faire ces ſortes de productions de Voltaire, répandues avec profuſion, avec cet art que nous l'avons vu peindre ſi bien lui-même, quand il s'agiſſoit de faire arriver l'opinion juſque dans les dernières claſſes de la multitude.

» féodal, comme en Allemagne, & de l'Ariſtocratie, » comme à Veniſe. » (N.° 111.)

Je ſerois, moi, porté à croire que Voltaire, dans ſa vieilleſſe comme dans ſa jeuneſſe, confond ſouvent toutes les idées. Celle de la Nobleſſe en général nous montre les enfans des hommes diſtingués par leurs ſervices, ſoit militaires, ſoit dans les Tribunaux, formant dans l'État un corps de citoyens, que leur éducation, leurs ſentimens, leur intérêt même rendent en général plus propres à ces emplois dont la diſtribution dépend du Souverain. Très-certainement cette diſtinction peut exiſter ſans la féodalité des Allemands, ſans l'ariſtocratie des Vénitiens. On conçoit abſolument la Monarchie ſans un corps de Gentils-hommes; mais certainement cette diſtinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, & très-utiles à l'État, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude eſt rarement une préparation.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces insinuations & à ces productions. On a vu les Sophistes exalter la bienfaisance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artisans Genevois réfugiés à Ferney, trouvant dans le domaine de Voltaire, sous sa protection, une nouvelle patrie, & dans ses richesses d'abondantes ressources, pour y reprendre leur commerce & y soutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître & d'observer de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaisance ; on les verra répondre : Voltaire, il est très-vrai, fut en quelque sorte le fondateur de Ferney, d'une nouvelle ville ; mais ils ajouteront : De qui la peupla-t-il ? si ce n'est de ces factieux qu'il avoit soulevés contre leur patrie, & qu'il réunissoit soit à Ferney, soit à Versoy, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuse République, par la désertion de ses natifs & de ses habitans, à recevoir la loi des Philosophes, à substituer à sa constitution celle de leurs systêmes.

Avec tous ces moyens & ces artifices, la secte niveleuse avoit d'autres acteurs dans Genève pour y presser ses révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris son rôle de ré-

volutionnaire. Elle y avoit encore une espèce de demi-Syeyes dans M. Berenger, & un vrai boute-feu dans le nommé Segère. Elle y avoit sur-tout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de Magistrat, pour venir jouer à Genève celui de Jacobin. Celui-ci étoit M. Servan, ce même Avocat-général au parlement de Grenoble, que dans ses lettres à d'Alembert, Voltaire présentoit comme un des *grands maîtres* de la Philosophie moderne & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (Voy. Lett. à d'Alemb. 5 Nov. précisément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, M. Servan étoit accouru à Genève pour unir ses efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la Philosophie envoya aux révolutionnaires Genevois. Un avocat du même Parlement, nommé M. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient & pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les magistrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver à travers toutes les dissentions, tous les orages de la discorde, à une constitution d'égalité, Bovier se présenta avec

Rôle de MM. Servan, Bovier, &c.

toutes les armes du sophisme; non pas pour demander une nouvelle constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne & qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal & souverain.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiste étranger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs lois; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les priviléges des premiers, n'étoient dans la république de Genève qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque un très-court domicile donnoit à tout nouveau venu « les droits » de Cité, l'admission au Conseil général, *sou-* » *verain, législateur;* qu'avec un an de séjour » dans Genève, tout homme se trouvoit sou- » verain dans la République; qu'enfin l'égalité » étoit parfaite entre tous les individus, soit » dans la ville, soit dans le territoire de Ge- » nève. » (*Voyez le Mémoire de l'avocat Bovier, depuis page 15 jusqu'à 29; & la Réfutation sur les natifs de Genève.*)

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit dès-lors en France pour revenir à la prétendue constitution du peuple souverain & législateur, par celle des Etats-généraux.

Bovier fut combattu & réfuté jusques à l'évidence ; mais les Sophistes savent qu'un peuple en révolution dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement ; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Sous le nom d'*Éphémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris un journal dirigé par les Économistes, c'est-à-dire par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes ; par ceux qui, sous un air de modération & avec toute la forfanterie du zèle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement encore que les frénétiques du club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la constitution démocratique eût complétement réussi dans Genève. L'hypocrite & mielleux Dupont de Nemours fut celui des confrères qui se chargea du soin de donner chaque mois une nouvelle commotion aux révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet partoient réguliérement de Paris, & alloient à Genève fournir un nouvel aliment aux Démocratiseurs. Rôle des Économistes & sur-tout de Dupont de Nemours.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que l'*éphémère citoyen* eut l'art de consigner dans les

articles de ce journal, intitulés *de la République de Genève*. Là, on verroit le très-humain Sophiste s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres; & sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe, de rappeler la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois; lui présenter sa constitution comme celle de *l'aristocratie* la plus oppressive; assimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes, qui, dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage dans le sein même d'une République. (*Chap. I & note.*) On le verroit ensuite, pour l'instruction de ces Ilotes, poser ce qu'il appelle les principes; & parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation des leçons telles que celles-ci: « Dire que des hommes » peuvent consentir formellement ou tacitement, » pour eux & pour leurs descendans, à la pri- » vation du tout *ou d'une partie de leur liberté;* » ce seroit dire que des hommes ont le droit » de stipuler contre les droits d'autres hommes, » de vendre ou de céder ce qui appartient à » autrui, d'aliéner le bonheur, & du plus au » moins, la vie d'un tiers, & de quel tiers » encore? de celui dont le bonheur & la vie » doivent leur être plus sacrés, de leur postérité.

» Une telle doctrine insulteroit à la dignité de
» l'espèce humaine ; elle offenseroit la nature &
» son auteur. » (*Id. chap.* 2.)

Assurément c'étoit-là bêtement offenser la raison & la société ; car si tout homme entrant sous l'empire des lois civiles ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces lois qu'il le feroit de les compter pour rien au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans* & des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs :
« Vous imaginez-vous qu'il ne s'agisse que
» d'être Souverains ? Et qu'être bon Souverain
» ne soit pas aussi une obligation à remplir ?
» Savez-vous que dès que ce peuple vous aura
» reconnus en cette qualité, vous serez impé-
» rieusement & strictement obligés, sous peine
» de l'exécration la mieux méritée, de le rendre
» heureux & de protéger sa liberté, de garantir
» & de faire respecter dans toute leur étendue
» tous ses droits de propriété ? Républicains,
» si vous voulez de la souveraineté sur vos
» compatriotes, apprenez que les Rois mêmes
» ne l'ont qu'à ce prix.

» Voudriez-vous être de plus mauvais Sou» verains que les despotes arbitraires de l'Asie? » Et quand ceux-ci, qui cependant régnent » sur des peuples abrutis par l'ignorance & par » le fanatisme, portent à un certain excès l'abus » de leur pouvoir insensé; . . . on les appelle » des tyrans. Savez-vous ce qui leur arrive? » Allez à la porte des sérails de l'Orient; *voyez » le peuple mutiné demander les têtes des Visirs » & des Athémadouiètes*, & faire tomber quel» quefois celle *des Sultans & des Sophis*; & » puis régnez arbitrairement, si vous l'osez, si » vous l'osez sur-tout dans votre Ville, sur un » peuple instruit, & qui, élevé parmi vous, » a eu mille occasions, dans la familiarité des » jeux de l'enfance, d'éprouver que, votre » dignité à part, vous ne valez pas mieux que » lui. » (*Id. chap.* 2.)

Ainsi, quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des Sophistes savoient, comme Raynal & tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir, mais de rugir aussi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Economistes s'avisoient de donner aux Souverains sur l'administration publique « On » les voyoit, me disent les Mémoires de l'homme

» qui suivit le mieux leur marche dans toute » cette révolution, on les voyoit s'ingérer dans » toutes les affaires de la République, afin d'en » prendre occasion d'énoncer toute la doctrine » de la secte. A travers leurs prétendus conseils » d'économie, n'oubliez pas sur-tout celui qu'ils » nous donnoient de raser nos fortifications, » dont l'entretien exigeoit, selon eux, des dé- » penses inutiles & toujours onéreuses. Genève, » disoient-ils à cette occasion, ne peut pas être » considérée comme un État capable de défendre » une place forte, le supposant en guerre avec » ses voisins; & quant à une surprise, c'est » dans les habitans de la campagne qu'est sa » force réelle. » (*Ephém. du citoyen*, *ann.* 1771, *tom.* I.) Proposition absurde, quand il s'agit d'une campagne ayant à peine une lieue carrée. Mais ce n'étoit pas là de quoi ils s'embarrassoient; ils vouloient seulement amener la proposition générale, pour l'appliquer à la France & à tout pays, en temps & lieu; c'est-à-dire pour ne plus rien laisser aux Souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, & réclamant à force ouverte cette liberté & cette égalité, que les philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient

aux Magiſtrats, en les repréſentant comme des oppreſſeurs, en profitant de cette averſion qu'ils ſuppoſoient ancienne dans le peuple, & qu'ils avoient eu ſeuls l'art de lui inſpirer. C'eſt avec le même art qu'ils nous diſoient : « Les défenſeurs naturels de Genève, c'eſt le » peuple de la campagne, ce ſont les ſujets de » la République. Il eſt poſſible, il eſt aiſé de » les tant affectionner au gouvernement, qu'ils » formaſſent les meilleures gardes avancées que » l'on puiſſe avoir. —Il faut que la patrie ſoit » pour eux autre choſe qu'un *dominateur exi-* » *geant, dur & ſévère.* Il faut leur rendre *le* » *libre exercice de tous les droits naturels de* » *l'homme, & leur en garantir la poſſeſſion.* » Id. pag. 176. (*)

Ces leçons de la ſecte avoient pour elle deux avantages ; celui de ſe répandre avec ſon journal

(*) J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppreſſion, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit de la part des Magiſtrats ; j'ai vu qu'il ſeroit difficile de trouver un peuple plus juſtement affectionné à ſon Gouvernement ; que l'accord des Magiſtrats & des ſujets reſſembloit juſqu'alors à celui d'une nombreuſe famille tendrement attachée à ſes chefs. Les Sophiſtes le ſavoient bien, mais ils ne parloient pas pour les Genevois ſeuls. Ils ſuppoſoient la diſcorde, pour la ſemer où elle n'exiſtoit pas, & pour y ajouter par-tout où elle commençoit à ſe faire ſentir.

dans

dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses Rois le même langage ; & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, & Servan, & tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la révolution qui renversa les lois de cette République.

Les Sophistes, il est vrai, n'eurent pas long-temps à s'applaudir de ce premier succès. M. le comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève n'étoit qu'un essai des principes & des systêmes des Sophistes du siècle; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers succès; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophistes eurent le désagrément de voir quelques légions Françoises détruire leur ouvrage. Il étoit réservé à Clavière, ensuite à Robespierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'apostat Soulavie le consommer par les proscriptions,

par l'exil, & par tous les moyens de la philosophie paſſée du château de Ferney à l'antre des Jacobins. (*)

(*) Tout ce qu'on vient de lire ſur l'objet, ſur la conduite générale des Philoſophes, & ſpécialement ſur celle de Voltaire, de Servan & Dupont de Nemours, dans cette révolution de Genève, n'eſt qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philoſophiques dont j'ai vérifié les citations.





CHAPITRE VII.

Essai aristocratique, en France.

EN exposant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il existoit des Philosophes tellement assurés de produire en France une révolution quelconque, qu'ils n'hésitèrent pas à conseiller aux Rois & aux Ministres de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la philosophie ne fût plus maîtresse d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philosophes de cette espèce, qu'on voudroit appeler les modérés, & que Jean-Jacques appeloit les *inconséquens*, se distinguoit sur-tout M. Mably, frère de Condillac, & un de ces Abbés qui, sans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très-peu ou point du tout des sciences ecclésiastiques. Objet de cet essai.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, détestant même à un certain point leur impiété, M. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois si révoltant dans sa morale, que pour lui conserver quelque estime, il falloit en Mably, ses erreurs & ses adhérens.

P 2

venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, & qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au moins ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur étoit la politique ; il en parla toute sa vie ; il se crut un génie en ce genre, & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en sont faite.

M. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systêmes de liberté, du peuple législateur & souverain, des droit de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, sur-tout chez les anciens François. Il croyoit bien positivement sur-tout, que sans États-généraux il n'y avoit point de Monarchie en France ; que pour en rétablir la vraie constitution il falloit absolument en revenir aux États-généraux. (*Voy. ses Droits du citoyen.*)

Mably & ses disciples, ou pour mieux dire tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, & ils ne voyoient pas que ces États-

généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel & quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir à ces assemblées pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal le Roi, comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, ou les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux frais de leur gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient composées de Seigneurs, de Chevaliers qui fournissoient à leurs propres dépenses, à celle des vassaux qu'ils menoient avec eux. Mably & ses disciples ne virent pas que dans un temps où la France avoit acquis tant de nouvelles provinces, où les armées, les généraux, les officiers & les soldats ne marchoient plus qu'à la solde du Roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffît aux besoins du gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique & sa nouvelle marche, il eût été en France de la dernière imprudence dans le Monarque d'attendre, chaque fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns

féditieux, aux Députés revêches, à quelques-uns peut-être foldés par l'ennemi, d'accorder les fubfides requis par des befoins preffans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'efprit des Sophiftes.

En quel temps, & pourquoi ils demandent les États-Généraux.

Toujours perfuadé que les François avoient befoin de leurs États-généraux & d'une révolution pour ceffer d'être efclaves, Mably, nous difent ceux des Philofophes qui lui font reftés le plus attachés, fit plus que d'inviter les Grands & les Miniftres à faire cette révolution eux-mêmes. « Il reprocha au Peuple, dans fon traité » des *Droits des citoyens, écrit en 1771*, d'avoir » manqué plufieurs fois l'occafion de la faire; » il indiqua la manière dont elle devoit s'effec- » tuer. Il confeilla au Parlement de refufer » d'enregiftrer à l'avenir aucun Édit burfal, » d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit » d'impofer la Nation, de lui déclarer que ce » droit n'appartenoit qu'à elle feule, *de deman- » der pardon au Peuple* d'avoir contribué fi long- » temps à lui faire payer des taxes illégitimes, » & de fupplier inftamment le Roi de convo- » quer les États-généraux. —*Une révolution*, » ajouta-t-il, ménagée par cette voie, feroit » d'autant plus avantageufe que l'amour de » l'ordre & des lois, & non d'une liberté licen- » cieufe, en feroit le principe. » (*Supplém. au Contrat focial par Gudin, 3.me part. chap. 1.er*)

Ce systême d'une révolution ménagée d'après les idées de Montesquieu, en transportant au peuple, par ses représentans aux États-généraux, le pouvoir législatif & celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France, & sur-tout dans l'aristocratie, d'autant plus de partisans, qu'il laissoit subsister toute la distinction des trois Ordres. Tout ce que la Philosophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la société de M. le duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands qu'un moyen de regagner leur antique influence sur le Gouvernement, de reprendre sur la Cour & le Roi ces avantages qu'ils avoient insensiblement perdus sous les derniers règnes. Ils ne savoient pas que les autres Sophistes se tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces États-généraux, & à représenter que *les trois Ordres séparés, opposés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruisoient leur force; que cette distinction avoit été la cause pour laquelle les anciens États-généraux avoient toujours porté si peu de fruits & fait si peu de bien.* (Ibid.) Les Grands ne virent pas ce piége que leur tendoient déjà les Sophistes de l'égalité; & ceux-ci, par les dissentions qui régnoient alors entre Louis XV & les Parlemens, se crurent à la veille d'obtenir enfin ces États-généraux, où devoit se faire leur révolution.

Ces dissentions avoient elles-mêmes pour cause principale une opinion nouvelle que le systême de Montesquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magistrats qui, d'après ce systême, ne voyoient point de liberté par-tout où la Nation & ses représentans ne partageoient pas avec le Roi l'autorité législative & le droit de fixer les subsides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les représentans de la Nation; que leur ensemble, quelque dispersés qu'ils fussent dans les différentes villes du Royaume, ne formoit qu'un seul & même corps indivisible, dont les différens membres, quoique résidens & fixés par les Rois dans diverses villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils se faisoient les représentans habituels, chargés de maintenir ses droits auprès des Monarques, de suppléer sur-tout son consentement, supposé nécessaire & de droit naturel imprescriptible, inaliénable, pour la confection des lois ou la perception des subsides.

Ce systême étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient seuls établis, sans avoir même consulté la Nation. Il étoit en effet assez extraordinaire que des Tribunaux créés, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartinssent à l'essence de la

Constitution ; que des Magistrats tous nommés par le Roi, représentassent les Députés librement élus par la Nation. Et comment sur-tout des charges tellement à la disposition des Rois, qu'ils les avoient rendues vénales, pouvoient-elles être confondues avec la qualité de Député du peuple aux États-généraux ? (*)

Ces États eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois sur les Magistrats des Parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces

(*) Ce mot de *Parlement* conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de *Plaid*, dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes Assemblées que les Rois consultoient sur les affaires importantes ; & tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les Rois ont rendu stables, & auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou États-généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui sont précisément l'essentielle occupation des Magistrats. Dans ces Assemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout temps, fut admis comme le premier Ordre de l'État ; au lieu que par la nature de ses devoirs il se trouvoit exempt & même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires. (*Voy. le Présid. Hénaut, an. 1137, 1319, & passim.*) Comment après cela confondre les États-généraux & les Plaids, ou Cours de justice ?

paroles du président Hénaut sur les États de 1614 : « Je dois dire à cette occasion, que » comme nous ne reconnoissons en France d'au- » tre Souverain que le Roi, c'est son autorité » qui fait les lois. *Qui veut le Roi, si veut* » *la loi.* Ainsi les États-généraux n'ont que la » voix de remontrance & de la très-humble » supplication. Le Roi défère à leurs doléances » & à leurs prières, suivant les règles de sa » prudence & de sa justice. Car s'il étoit obligé » de leur accorder toutes leurs demandes, dit » un de nos plus célèbres Auteurs, il cesseroit » d'être leur Roi. *De là vient que pendant l'as-* » *semblée des États-généraux, l'autorité du Par-* » *lement, qui n'est autre chose que celle du Roi,* » *ne reçoit aucune diminution, ainsi qu'il est aisé* » *de le reconnoître dans les procès-verbaux de* » *ces derniers États.* » (Hist. de France, par le président Hénaut, an. 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des Parlemens tous créés par le Roi, & se faisant les Députés de la Nation pour résister au Roi ; se disant les Représentans habituels, les Suppléans ordinaires, permanens des États-généraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces Représentans & de ces Suppléans, qui ne voyoient dans eux que les hommes du Roi. Mais quand les systêmes ont répandu l'inquiétude & amené

le vœu des révolutions, l'illusion ſupplée facilement la vérité. Les Magiſtrats les plus reſpectables, entraînés enfin par l'autorité de Monteſquieu & par l'impulſion des Sophiſtes, s'étoient laiſſé perſuader qu'il n'y avoit réellement que deſpotiſme ou eſclavage par-tout où le peuple n'exerce l'autorité légiſlative, ni par lui-même, ni par ſes Repréſentans. Pour que les lois depuis ſi long-temps faites par le Roi & proclamées par les Parlemens, ne fuſſent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magiſtrats qui les enregiſtroient & qui les proclamoient ſe firent Repréſentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la réſiſtance la plus invincible aux ordres du Souverain; le Conſeil du Roi, & ſur-tout M. le chancelier Maupeou crurent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque ſous la dépendance habituelle de ſes douze Parlemens, à exciter des troubles, des diſſentions entre le Roi & les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magiſtrats métamorphoſés en Tribuns du peuple, d'oppoſer la Nation au Souverain. Louis XV réſolut d'anéantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le reſſort ſeroit moins étendu, & qu'il ſeroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette résolution commençoit à s'exécuter ; les Conjurés sophistes voyoient avec une secrète joie les dissentions s'accroître. Persuadés que les troubles rendant nécessaire la convocation des États-généraux, ils alloient y trouver l'occasion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'opérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Malesherbes, que nous avons vu si complétement dévoué au philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Président de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea sa Compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au Roi les Etats-généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que, à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte & toutes ses prétentions contre l'autorité du Souverain.

Malesherbes & les Parlemens demandent les Etats Generaux.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une Assemblée Nationale fut conçue en ces termes : « Jusqu'à ce » jour au moins la réclamation des Cours sup- » pléoit à celle des États-généraux, quoiqu'im- » parfaitement ; car, malgré tout notre zèle, » nous ne nous flattons point d'avoir dédom- » magé la Nation de l'avantage qu'elle avoit

» d'épancher son cœur dans celui du Souverain.
» *Mais aujourd'hui l'unique ressource* qu'on avoit
» laissé au peuple, lui est enlevée. —Par qui
» *les intérêts* de la Nation seront-ils défendus
» contre vos Ministres? —Le peuple dispersé
» n'a point d'organe pour se faire entendre.
» —*Interrogez donc, Sire, la Nation elle-même,*
» puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être
» écoutée de Votre Majesté? » (*Remontr. de la Cour des Aides, du 18 Fév. 1771.*)

Ceux des Parlemens qui suivirent l'exemple de Malesherbes, ne savoient pas assez les intentions de la secte qui le mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque sorte malgré eux à l'impulsion donnée par les Conjurés, & au torrent de l'opinion publique, déjà en grande partie dirigée par les systêmes de Montesquieu, sur la part que tout homme doit avoir à la confection des lois, au réglement des subsides, pour observer les unes, & payer les autres sans être esclave.

Entraîné par l'exemple de Malesherbes, le Parlement de Rouen, dans ses remontrances du 19 Mars 1771, dit aussi au Monarque: « Puisque » les efforts de la Magistrature sont impuissans, » daignez, Sire, consulter la Nation assemblée. » Les anciens collègues de Montesquieu au Parlement de Bordeaux, crurent encore devoir mon-

trer plus de zèle pour ſes principes. Auſſi leurs remontrances datées du 25 Février même année, furent-elles encore plus preſſantes. On y liſoit entre autres :

« S'il étoit vrai, diſoient ces Magiſtrats, que » le Parlement devenu ſédentaire ſous Philippe » le Bel, & perpétuel ſous Charles VI, n'eſt » pas le même que l'ancien Parlement ambu- » latoire convoqué dans les premières années » du règne de Philippe le Bel, ſous Louis IX, » ſous Louis VIII, ſous Philippe Auguſte ; le » même que les Placita convoqués ſous *Charle-* » *magne & ſes deſcendans ; le même que les an-* » *ciennes Aſſemblées des Francs*, dont l'Hiſtoire » nous a tranſmis les veſtiges avant & après la » conquête ; ſi la diſtribution de ce Parlement » en pluſieurs reſſorts avoit changé ſon *eſſence* » *conſtitutive* ; en un mot, ſi vos Cours de Par- » lement, Sire, n'avoient pas le droit d'exa- » miner & de vérifier les lois nouvelles qu'il » plaiſoit à Votre Majeſté de propoſer, *ce droit* » *ne pourroit pas être perdu pour la Nation. Il* » *eſt impreſcriptible, inaliénable. Attaquer ce prin-* » *cipe, c'eſt trahir non-ſeulement la Nation, mais* » *les Rois mêmes.* C'eſt renverſer la conſtitution » même du Royaume. C'eſt détruire le fonde- » ment de l'autorité du Monarque. Croiroit-on » que la vérification des lois nouvelles dans

» vos Cours de Parlemens *ne supplée pas ce droit*
» *primitif de la Nation ?* L'ordre public pour-
» roit-il gagner à le voir exercer encore par la
» Nation ? Si Votre Majesté daigne la rétablir
» dans ses droits, on ne nous verra pas récla-
» mer cette portion *d'autorité* que les Rois vos
» prédécesseurs nous ont confiée, dès que la
» Nation les exercera elle-même. » (*Remontr. du Parlement de Bordeaux, du 25 Fév. 1771.*)

C'est ainsi que se rendant à un vœu dont ils ne connoissoient pas toute l'étendue, les Parlemens demandoient en quelque sorte pardon au peuple d'avoir oublié si long-temps ses droits imprescriptibles, inaliénables à la législation, à l'exercice, ou du moins au partage de la souveraineté dans l'assemblée des États-généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit où ils auroient à demander pardon à ce même peuple d'avoir sollicité des États-généraux devenus si funestes pour eux, pour le Monarque & pour la Nation.

Comment cette demande entraînoit la Révolution.

La révolution étoit faite dès-lors, si Louis XV se fût laissé fléchir. On en étoit précisément à cette époque, où la secte si fidellement peinte, très-peu de mois avant, par M. l'Avocat-général du Parlement de Paris, « *ne cherchoit* » *qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclai-* » *rer ;* où son génie inquiet & entreprenant

» & ennemi de toute dépendance, aspiroit à
» bouleverser toutes les constitutions politiques;
» & où ses vœux ne devoient être remplis que
» lorsqu'elle auroit mis la puissance législative
» & exécutrice entre les mains de la multitude;
» *lorsqu'elle auroit avili la Majesté des Rois,*
» *rendu leur autorité précaire & subordonnée aux*
» *caprices d'une foule aveugle.* »

On en étoit à ce moment où « les prosélytes
» se multiplioient, où leurs maximes se répan-
» doient; où les Royaumes sentoient leurs fon-
» demens antiques chanceler; où les Nations
» étonnées se demandoient par quelle fatalité
» elles étoient devenues si différentes d'elles-
» mêmes. » On en étoit au moment où Mably & les siens sollicitoient une révolution; où les Économistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du peuple, où les Philosophes la *prévoyoient*, *la prédisoient* & proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple.* (Gudin, Supplém. au Contr. soc.)

Dès-lors la convocation des États-généraux la rendoit infaillible. Les Sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le Magistrat public à leurs systêmes. L'application auroit pu varier; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*, *imprescriptible*. Si les Parlemens,

dans

dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère; les Sophistes de la rebellion n'en demandoient pas davantage pour *avilir la majesté des Rois, pour rendre leur autorité précaire & subordonnée aux caprices d'une populace aveugle.* Du droit de l'examen, au droit de rejeter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire; & les Sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les lois se trouvoient nulles, parce qu'elles n'avoient été faites que pour les Rois, sans consulter le peuple; toutes pouvoient être annullées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen & tout proscrire.

De ceux qui secondoient cette Révolution.

C'étoit-là cependant ce que les Sophistes appeloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non-seulement ces Magistrats, qui disputant ses droits au Souverain, les transportoient aux assemblées du peuple, parce qu'ils se flattoient que hors de ces assemblées ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle toute cette partie de l'aristocratie que nous verrons un jour apporter aux États-généraux ces mêmes idées du peuple législateur, mais du peuple conservant dans ses assemblées législatives toute cette hiérar-

chie dont la distinction de leur naissance les rendoit si jaloux ; du peuple n'adoptant les principes de Montesquieu que pour en souffrir tranquillement l'application à l'aristocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophistes, qui contens d'avoir constaté les principes du peuple législateur & souverain, consentoient à conserver au premier Ministre de ce peuple le nom de Roi. Louis XV sentit mieux que personne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de sa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant résolu à transmettre à ses héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant sur le trône. Il vouloit vivre & mourir Roi : il cassa les Parlemens, refusa les États-généraux, & ne souffrit plus qu'on en fît mention pendant son règne. Mais il savoit lui-même qu'en réprimant les Magistrats il n'avoit pas écrasé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ses craintes pour le jeune héritier de son trône. Il se tenoit même si assuré des efforts que feroient les Sophistes contre son successeur, qu'il lui échappoit souvent de dire avec un air d'inquiétude : *Je voudrois savoir comment Berri s'en tirera*, désignant par ce nom son petit-fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit

Elle est empêchée par Louis XV.

appelé duc de Berri. Mais au moins cette révolution dont Louis XV voyoit la France menacée, il sut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés sentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils se contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occasion devînt plus favorable en France, la secte fit ailleurs des essais d'un autre genre, dont le souvenir ne doit pas être perdu dans son histoire.





CHAPITRE VIII.

Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.

Le Philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des Nobles & des Riches.

LA distinction de Rois & de sujets, de Souverains faisant la loi & de la multitude soumise aux lois, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité* & *liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de l'État, élevés au-dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privilèges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est sur-tout qui doivent à leurs pères ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas par-tout des Gentilshommes & des

roturiers, il y a au moins par-tout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que pussent avoir les nombreux adeptes de l'Aristocratie à ne pas trop presser les conséquences de leur égalité contre Dieu, il se trouva dans les autres classes des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit sur-tout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophistes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766 Frédéric écrivoit à Voltaire que « la Philosophie perçoit jusques dans *la » superstitieuse Bohème, & en Autriche, l'ancien » séjour de la superstition.* » C'est aussi de cette année que datent les premières semences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philosophie le spectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces distinctions de Marquis & de Paysans, de Nobles & de Bourgeois, de riches & de pauvres.

Conspiration des Sophistes Bohemes & Autrichiens contre la Noblesse.

Tout ce que je vais dire sur ce projet & sur ces essais de la Philosophie transplantée en Bohème, en Autriche, jusqu'en Hongrie & en Transilvanie, sera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'observer, l'un les causes, & l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux

Sophiſtes Tudeſques la gloire d'avoir devancé en grande partie nos Carmagnoles & nos Brigands ſeptembriſeurs.

A peine les principes de la Philoſophie Françoiſe eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldaw, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité, dont le zèle enflammé des Huſſites & des Thaborites avoit brûlé tant de châteaux & tant de monaſtères, martyriſé tant de Prêtres, & coûté la vie à tant de Gentilshommes. Il ſe forma dans Prague une conſpiration, qui devoit éclater le 16 Mai. Ce jour avoit été choiſi, parce qu'il eſt celui où une multitude immenſe de Payſans accourent dans cette ville pour y célébrer la fête de St. Jean Népomucène. Dans le moment de ce concours immenſe de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres ſur-tout ſe mêler dans la foule, haranguer les payſans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à ſecouer le joug de l'eſclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis ſi long-temps, & dont les fruits étoient ſuppoſés n'enrichir que des Seigneurs oiſifs, vains, orgueilleux & tyranniques.

Ces diſcours devoient faire une vive impreſſion ſur des hommes, qui la plupart n'avoient en

effet d'autres champs que celui qu'il plaisoit au Seigneur de leur laisser, à condition que leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens (*). Des

(*) Ces paysans appelés *Robota* n'étoient pas tous au même degré de servitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux, par semaine. Quelque justes que puissent être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement a bien de la peine à ne pas regarder ces gens-là comme très-malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle auquel je ne m'attendois pas me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au Seigneur. Au milieu, des tas énormes de blé dans une vaste halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges le blé appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit régulièrement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser on prenoit dans le tas du Seigneur toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mendians libres & mourans de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter par-tout; mais la vraie philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le désire.

armes devoient être fournies à cette populace subitement échauffée par les cris *d'égalité*, *de liberté*; les Seigneurs & les riches devoient être la premiere victime de ses fureurs; leurs terres distribuées à leurs assassins, & la liberté proclamée, la Bohême se trouvoit la première république de la Philosophie.

Quelque secrétement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie-Thérèse eut l'art de l'étouffer, & son conseil agit avec tant de prudence qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les Journaux du temps. La Cour jugea peut-être très-prudemment, qu'en s'assurant des chefs il valoit beaucoup mieux éviter un châtiment qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohême montroit tout le danger.

Nouveau plan des Sophistes Autrichiens.

Cette conspiration avortée, les Philosophes de la Moldaw & du Danube ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginerent un plan qui fit illusion, même à Marie-Thérèse & bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux paysans. Ceux-ci en revanche devoient payer annuellement aux anciens propriétaires une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté

devoit même s'engager à punir févérement celui des payfans qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut préfenté à Marie-Thérèfe avec tant d'artifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richeffes de fes Etats, en favorifant l'induftrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverfes perfonnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires fur ce projet. Elle en fit elle-même l'effai, en livrant à ces conditions une partie de fes domaines.

Les Sophiftes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les payfans eux-mêmes. Le plus ardent de leurs miffionnaires fut un prêtre intrigant qui fe mit à courir les campagnes, pour y difpofer les efprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en coûta peu pour infpirer aux payfans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, fous le voile d'une jufte compenfation. Ils objectèrent que les payfans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philofophifme n'auroit

alors qu'une raison de plus, pour les dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient plus même la propriété ; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se liguer entre eux pour s'affranchir de tout payement, ils se trouveroient avoir pour eux & l'argent & les terres ; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Insurrection contre les Seigneurs Bohémiens.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des Prophetes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès ; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les Seigneurs ne trouverent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des châtimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le philosophisme & l'ambition tout-à-la-fois vouloient abaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient cru nécessités de châtier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les emissaires du Philoso-

phiſme leur ſouffloient qu'il falloit obtenir par la force ce qu'on ne vouloit pas donner à titre de juſtice. L'inſurrection fut l'effet naturel de ces inſinuations. Le ſoulévement des campagnes contre les Seigneurs éclata preſque dans toute la Bohème en 1773.

Les villageois ſe mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux; la Nobleſſe & ſur-tout les riches propriétaires étoient menacés d'un maſſacre général. Marie-Thérèſe reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite; mais alors au moins elle ſe hâta d'en arrêter les ſuites. Une armée de vingt-huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce ſoulévement. La force des Sophiſtes n'étoit pas encore organiſée; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Pruſſe & de la Siléſie, voiſine de la Bohème, s'étoient reſſenties de l'inſurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des Sophiſtes. Il n'avoit eu garde de licencier ſon armée pour leur plaire. Il ſut plus promptement encore que Marie-Thérèſe ôter aux rebelles la fantaiſie de ces inſurrections. Il fit ſur le champ punir les plus mutins; & les Philoſophes niveleurs furent obligés de ſouffrir encore pour quelque temps qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des Nobles & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le

successeur de Marie-Thérèse leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore pour la destruction de la Noblesse.

Prévention philosophique de Joseph II contre les Seigneurs; p'an pour les abaisser.

Initié aux mystères philosophiques, Joseph II avoit su marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un Despote qui sous prétexte de régner en philosophe, n'égalise tout autour de lui, que pour voir tout plier sous ses systêmes. Avec sa liberté de conscience il eût été l'homme de son siecle qui tourmenta le plus la Religion, si les tyrans de la Révolution Françoise ne l'avoient pas suivi de près. Avec sa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Noblesse abaissée, & les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vassaux, que pour bouleverser les lois de son Empire, celles même de la propriété comme celles de la Religion, sans trouver plus de resistance de la part des Seigneurs que de la part de leurs vassaux. Avec ses prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette philosophie d'égalité, de liberté religieuses & politiques, ne tendoient qu'à renverser les trônes & les autels.

Telle étoit la philosophie de ce Prince; quelle que fût son intention, il eut au moins le malheur, dans ses innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle insurrection contre tous les Nobles d'une partie considérable de ses États. La manière dont

il favoit fe faire obéir fit penfer qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au fecours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, & des horreurs dont la Cour de Vienne effaya vainement d'étouffer le fouvenir, fera l'extrait de la relation de M. J. Petty, gentilhomme que je favois être du nombre de ceux qui échappèrent au maffacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Dorkin, dans le Comté de Surry. C'eft le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus inftructif fur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'eft davantage fur la liaifon de ces mêmes faits avec les progrès que faifoient alors le Philofophifme & le Jacobinifme, dans les pays foumis à la maifon d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'eft à Vienne que, fous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophiftes inventoient les moyens, ou de fe défaire de la Nobleffe, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques fur leurs vaffaux & fur leurs ferfs; que le moyen ou l'occafion d'exécuter ce projet fut dans les ordres donnés par Jofeph II fur la manière de pourvoir à la fureté des frontières en Tranfilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout

droit ſur leurs ſerfs, ou bien à ſoulever tous les ſerfs contre les Seigneurs.

Juſques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons deſtinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés de payſans ou ſerfs, que ce ſervice diſpenſoit d'une partie des travaux ordinaires, mais qui n'en reſtoient pas moins ſous la dépendance de leurs maîtres. Au printemps de l'année 1784, Joſeph II envoya le major-général Geny à Hermanſtadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous ſur le pied ordinaire des troupes, c'eſt-à-dire dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédommagemens propoſés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui ſembloit les juſtifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient ſans doute les Sophiſtes qui avoient inſpiré le nouveau plan, c'eſt que les payſans accoururent bientôt en foule pour ſe faire enrôler, & pour ſe délivrer par-là de toute ſoumiſſion, de tout ſervice, de toute obligation envers les Seigneurs.

Inſurrection que ce plan excite en Tranſilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec M. Petty, que le ſort de ces payſans ou ſerfs étoit trop ſouvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponſe aux réclamations

des propriétaires & de la Nobleſſe fût arrivée, le Commandant-général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrôlemens ne ſeroient plus cenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du Commandant-général étoient venus trop tard. Les payſans enrôlés, non-ſeulement ſe tinrent libres de tout ſervice, mais ils ſe livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magiſtrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrôlemens. La révocation fut encore inutile; on ſavoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les payſans, au lieu de revenir ſous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, perſiſtoient à ſe regarder comme ſoldats indépendans, lorſque tout-à-coup un Valaque appelé Horja, de la même claſſe que ces payſans, en raſſemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & ſe déclare envoyé par l'Empereur pour les enrôler tous. Il leur offre de ſe mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payſans accoururent ſous ce nouveau Général. Les propriétaires envoient à Hermanſtadt avertir le Gouvernement & le Général de tout ce qui

se passe, des comités secrets qui se tiennent de côté & d'autre, de l'insurrection qui se prépare. Toute la réponse qu'ils en reçoivent est un reproche de leur timidité.

Massacre de la Noblesse en Transilvanie.

Cependant le jour marqué par les Conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes, les divise par bandes, les envoie incendier les châteaux & massacrer les maîtres. Ces précurseurs des Jacobins de Marseille ou des Galeres exécutent ses ordres avec toute la rage de la haine qu'on a su leur inspirer contre la Noblesse. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt jusqu'à douze mille. En peu de temps plus de cinquante Gentilshommes sont massacrés. La désolation & le carnage se répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun les maisons des Nobles sont pillées & brûlées. L'assassinat bientôt ne suffit plus pour venger ces furieux. Ils font souffrir aux riches & aux Gentilshommes qu'ils peuvent atteindre les supplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tout vivans ; ils leur coupent les pieds & les mains ; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos mémoires, il n'est déjà que trop cruel de les traduire. « Parmi les châteaux qui devinrent la proie » des flammes, on remarque sur-tout ceux » des comtes Esterhazy & Tekeki. Parmi les » Seigneurs

» Seigneurs maſſacrés on diſtingue les deux comtes » & frères Ribiczi. L'aîné de ces deux Seigneurs » fut empalé & rôti. Diverſes autres perſonnes » de la même famille, & femmes, & enfans, » furent cruellement maſſacrés. La malheureuſe » dame Bradi-Sador, chez qui j'avois paſſé quel- » ques jours, ajoute M. J. Petty, fut une des » plus triſtes victimes. Ces barbares lui cou- » pèrent les pieds & les mains, & la laiſſèrent » expirer dans cet état. Mais tirons le rideau » ſur ces horreurs; elles rappellent à mon ſou- » venir les perſonnes les plus chères, ſacrifiées » de la manière la plus atroce, & je n'ai pas » le cœur d'en faire le détail. »

Rapprochemens des inſurrections anciennes & modernes contre la Nobleſſe.

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités; mais réunies à celles des Jacobins ſeptembriſeurs, elles ajoutent aux leçons de l'hiſtoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, ſi c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires ſur les temps plus anciens de la ſecte, nous fourniroient de traits dans le même genre! On y verroit que le même philoſophiſme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la ſociété la plus diſtinguée par ſes titres, ſon rang ou ſes richeſſes; & l'ariſtocratie, mieux inſtruite

par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des Sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands que pour arriver au massacre général de toute caste distinguée par les grandeurs & les richesses.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour & de leurs pères, ce spectacle de Seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces cannibales de la place Dauphine, brûlant à petit feu, le 3 Septembre, la comtesse de Pérignan, ses filles, madame de Chèvres & tant d'autres victimes; offrant à manger à celles qui restoient la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées. (*) Ces forfaits, tout atroces qu'ils sont, ne sont rien moins que neufs dans l'histoire de la secte. Il n'étoit réservé ni aux Carmagnoles

(*) Lorsque je donnai, dans *l'histoire du Clergé pendant la Révolution Françoise*, quelques détails sur ces horreurs de la Place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, sous prétexte qu'ils n'en avoient rien su, dans un temps où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur asile secret, pour prendre connoissance de ce qui se passoit alors dans Paris. Qu'ils lisent aujourd'hui l'histoire de M Girtanner, Médecin Suisse, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage

Tranſilvains, ni aux Carmagnoles Pariſiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le ſais, font friſſonner d'horreur, mais ici l'horreur même peut être utile. Peut-être enfin ceſſera-t-on d'écouter les Sophiſtes d'une *égalité* & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on ſaura combien leurs vains ſyſtêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur eſt trop funeſte; rachetons, s'il le faut, par des ſouvenirs humilians pour la nature même, l'illuſion de l'orgueil. Nous ſavons ce qu'ont fait de nos jours ces vains ſyſtêmes de liberté, d'égalité; oſons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait ſous nos ancêtres.

En treize cent cinquante-huit, la France avoit auſſi ſes Jacobins, & leur ſyſtême étoit celui de *l'égalité* & de *la liberté*. Voici, d'après Froiſſard, l'un de nos hiſtoriens les plus eſtimés, ce qu'elles

---

dont j'ai cité les expreſſions n'étoit qu'une traduction de cette hiſtoire. J'ignorois alors que le traducteur fût M. le Baron de *Pel'Jſier Vien*; depuis ce temps-là je l'ai ſu de lui-même. J'ai vu de plus M. Cambden, Aumônier d'un Régiment Irlandois. Il avoit fait auſſi imprimer à Liége le même récit, & il m'a certifié ne l'avoir fait que ſur le temoignage de vingt témoins, qui lui aſſuroient tous, que loin d'exagérer, M. Girtanner & moi, nous étions reſté au-deſſous de la réalité.

produisirent. En citant cet Auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en François son langage suranné.

« Au mois de Mai, année 1358, la France » fut frappée d'une étrange désolation. Des gens » de la campagne, d'abord sans chef, & tout » au plus au nombre de cent, s'assemblèrent en » Beauvoisis, disant que tous les Nobles du » Royaume déshonoroient la France, & que les » détruire tous seroit un très-grand bien. Leurs » camarades répondoient : cela est vrai. Honni » soit celui qui ne fera pas tous ses efforts pour » détruire tous les Gentilshommes. Alors ils se » réunirent, & sur le champ, sans autres armes » que des bâtons ferrés & des couteaux, ils se » portèrent vers la maison d'un Chevalier du » voisinage. Après l'avoir massacré, lui, sa » femme & tous ses enfans, petits & grands, » ils brûlèrent sa maison. Ils allèrent ensuite à » un autre château, prirent le Chevalier, ou- » tragèrent sa femme & sa fille, les tuèrent » toutes en sa présence, ainsi que tous ses autres » enfans, le martyrisèrent lui-même, & abat- » tirent le château. Ils en firent autant de plu- » sieurs autres maisons & châteaux. Leur nombre » se porta jusqu'à six mille ; il s'augmentoit » par-tout, sur leur passage, car chacun de » leurs semblables les suivoit ; les autres chassés

» par la terreur, fuyoient, & emmenoient leurs » femmes, leurs enfans, à dix & à vingt lieues, » forcés de laisser ce qu'ils avoient dans leurs » maisons restées sans défense. Ces scélérats sans » chefs, frappoient, brûloient, massacroient, » *roboyoient*, *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gen- » tilshommes qu'ils trouvoient. Ils outrageoient » de la manière la plus indigne les femmes & » les demoiselles. Celui qui se portoit aux plus » grands excès, à des horreurs qu'on ne peut » ni ne doit décrire; celui-là étoit le plus exalté » par eux & regardé comme le plus grand » maître. Je n'oserois écrire leurs atrocités in- » concevables envers les femmes — entr'autres » horreurs, ils tuèrent un Chevalier, ils l'em- » brochèrent, *le mirent à une haste & le rôtirent* » *au feu*, en présence de sa femme & de ses » enfans; ils *firent manger par force* à cette femme » la chair de son mari, & la firent ensuite mou- » rir de *malle mort*.

» Ces méchans brûlèrent & détruisirent au- » près de Beauvoisis, & aux environs de Corbie, » d'Amiens, de Mondidier, *plus de soixante châ-* » *teaux*. — Ils en détruisirent *plus de cent entre le* » *comté de Valois, l'évêché de Laon, Noyon,* » *Soissons.* » (Histoire & Chronique de messire Jean Froissard, édit. de Fontenelles, historiogr. de Henri II, Lyon, an. 1559, chap. 182.)

Il est à remarquer que, lorsqu'on demandoit à ces malheureux, qui est-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en savoient rien. C'est précisément ce que répondoient en France, les premiers brûleurs de châteaux. C'est encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles Transilvains. D'où venoient à ce simple paysan devenu leur chef, & cette croix de chevalerie, & ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées, si ce n'est la même secte, qui fut, en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux paysans, pour les porter à brûler les châteaux & courir sur les Nobles? Les prétextes par-tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par-tout jouer les mêmes ressorts.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la Noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les alarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins dévastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte

de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires mêmes passoient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annullant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin les Gentilshommes échappés au massacre, & réunis à ceux qui des Comtés voisins accouroient à leurs secours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres ; & Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses dévastations & ses massacres. Il fallut bien alors au moins donner aux soldats les ordres d'une véritable opposition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga les bandits y trouvèrent la caisse d'escompte appartenant à la Chambre Royale ; ils la respectèrent, en disant que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après un détachement de vingt-quatre hommes seulement, commandés par un Lieutenant, transportoit cette caisse à Zalatna ; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever ; alors un des insurgens se détache & aborde les Autrichiens, propose un entretien entre son Capitaine &

leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroit, en difant : « Nous ne fommes nullement » des rebelles. Nous aimons, nous adorons » l'Empereur, dont nous fommes foldats. Tout » notre objet eft de nous délivrer du joug ty» rannique de la Nobleffe, devenu infuppor» table. Allez, & dites aux Officiers de la » Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien à crain» dre de moi. »

Quelque fidellement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans lefquels les rebelles perdirent beaucoup de prifonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Nobleffe de Tranfilvanie fe montra généreufe. Mon hiftorien l'accufe de s'être cruellement vengée fur une multitude de malheureux, qui ne s'étoient joints aux révoltés qu'en cédant à la force. Un Magiftrat cruel les condamnoit tous à la mort indiftinctement, & en fi grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le menaça de le rendre auprès de l'Empereur refponfable de tout le fang innocent qu'il verfoit.

Le traitement fait aux prifonniers fut pour Horja & les fiens, un nouveau motif de fureur contre la Nobleffe. Il fe retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit en vain une amnitie

générale. Il recommençoit l'année suivante ses terribles ravages, lorsqu'il fut pris par stratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainsi se termina une conjuration, qui ne fut dans ces provinces éloignées qu'un essai de celle qui se tramoit ailleurs par les Sophistes de *la liberté* & de *l'égalité*, contre tout ce qui s'élève dans la société au-dessus du vulgaire. La cause apparente de tant de massacres, à un certain point même, leur cause trop réelle de la part des Seigneurs Transilvains, étoit dans l'abus excessif de leurs droits, & dans l'oppression de leurs vassaux. La relation que j'ai suivie est rédigée avec un ton de sagesse & de vérité qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & sous ce point de vue, cette terrible insurrection seroit en quelque sorte étrangère à l'objet de nos Mémoires. Mais l'insurrection des Nègres dans les Colonies peut être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissoient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris par les Sophistes de *l'égalité* & de *la liberté*.

C'est précisément sous ce jour que nous est présentée l'insurrection des Transilvains contre leurs Seigneurs, dans les instructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'observer & dans Vienne & dans les autres pays Autrichiens, les progrès & les complots du Philosophisme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funestes effets ; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres personnes, dont la Révolution n'a que trop justifié les présages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce sage observateur sur l'insurrection de Transilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophistes modernes, celle d'une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous sommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophistes & des Maçons, & tel fut le secours qu'ils se prêtèrent mutuellement, qu'il devient impossible d'exposer les progrès ultérieurs des uns sans remonter à l'origine des autres, sans avoir fait connoître cette communauté de haines & de systêmes, qui des complots des uns & des autres ne fit plus qu'une seule & même conspiration, soit contre tous les autels du Christ, soit contre

tous les trônes des Rois. C'eſt donc à dévoiler les myſtères de la Maçonnerie que nous conſacrerons les chapitres ſuivans, pour dire enſuite les moyens qu'elle fournit aux Sophiſtes modernes dans la Révolution Françoiſe, & combien cette union eſt devenue fatale & menaçante pour la ſociété univerſelle.





CHAPITRE IX.

Secret général ou *les petits mystères des Franc-Maçons.*

Distinctions & exceptions à faire pour les Franc-Maçons.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception, qui mette à l'abri de nos inculpations le grand nombre de Frères initiés aux Loges maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux & du vrai citoyen.

Des Franc-Maçons Anglois.

L'Angleterre sur-tout est pleine de ces hommes honnetes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être Maçons, & qui ne se distinguent des autres que par des liens qui semblent resserrer ceux de la bienfaisance & de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la Nation chez qui j'ai trouvé un asile, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les terreurs, & je dirois au milieu de Londres

même : l'Angleterre eſt perdue ; elle n'échappera pas à la Révolution Françoiſe, ſi ſes Loges maçonniques reſſemblent à celles que j'ai à dévoiler. Je dirai même plus : & le Gouvernement & tout Chriſtianiſme ſeroient depuis long-temps perdus en Angleterre ; ſi l'on pouvoit ſuppoſer ſes Franc-Maçons initiés aux derniers myſteres de la ſecte. Il y a long-temps que ſes Loges y ſont aſſez nombreuſes pour avoir rempli un ſemblable projet, ſi avec les moyens des arriere-Maçons les Anglois en avoient adopté les plans & les complots.

Ce raiſonnement ſeul me ſuffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général de ce que j'ai à dire ſur les autres. Mais il eſt dans l'hiſtoire même de la Maçonnerie bien des raiſons qui juſtifient encore & néceſſitent cette exception. En voici une qui me paroît démonſtrative. Dans le temps où les Illuminés d'Allemagne, les plus déteſtables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus repréſentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fonds, ſoit contre les Puiſſances, ſoit ſur la Religion, aucun de ces

projets, de ces mystères qui tendent directement au but. Lorsque j'aurai donné l'histoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloises. Il est heureux pour elles de se voir méprisées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel & de toute société. (*Voyez les Lit. de Philon à Spartacus*).

Exceptions pour les autres pays.

Il fut long-temps en France & en Allemagne une exception presque aussi générale à faire pour la plupart des Loges. On vit même paroitre de la part de quelques-unes non-seulement des protestations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, aussi-tôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. (*Voyez le discours d'un Vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.*) En un mot, les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes ont été & sont encore si nombreuses, qu'elles deviennent elles-mêmes un mystère inexplicable pour ceux qui n'ont pas saisi l'histoire & les principes de la secte. Comment en effet concevoir une association très-nombreuse d'hommes unis par des liens & des sermens, qui leur sont à tous extrêmement chers, & dans laquelle il n'est qu'un très-petit nombre d'adeptes, qui connoissent le dernier objet de l'association même? Cette énigme seroit aisée à concevoir, si avant ces Mémoires sur les

Jacobins modernes, il m'eût été poſſible de rédiger ceux que j'eſpère publier un jour ſur le Jacobiniſme de l'antiquité & du moyen âge. Pour ſuppléer à ce défaut, & pour mettre de l'ordre dans nos idées ſur cette fameuſe aſſociation, je traiterai d'abord de ſon ſecret commun à tous ſes grades, c'eſt-à-dire, en quelque ſorte de ſes petits myſtères, enſuite du ſecret & de la doctrine de ſes arrière-Loges, ou bien des grands myſtères de la Franc-Maçonnerie. Je parlerai encore de ſon origine, de ſa propagation; enfin de ſon union avec les Sophiſtes conjurés & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, ſoit contre la Religion, ſoit contre les Souverains.

Secret général de Maçonnerie dévoilé par les Maçons eux-mêmes.

Juſques au douze Août, mil ſept cent quatre-vingt-douze, les Jacobins François n'avoient encore daté les Faſtes de leur Révolution que par les années de leur prétendue *liberté.* En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures déclaré par les Rebelles déchu de tous les droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour l'Aſſemblée des Rebelles prononça, qu'à la date de *la liberté* on ajouteroit déſormais dans les actes publics la date de *l'égalité*; & ce décret lui-même fut daté la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité.*

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce ſecret ſi cher aux Franc-Maçons, & preſcrit dans leurs Loges avec toute la religion du ferment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret ils s'écrièrent : Enfin nous y voilà ; la France entière n'eſt plus qu'une grande Loge ; les François ſont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le ſera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces tranſports ; j'ai entendu les queſtions & les réponſes auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons juſques alors les plus réſervés, répondre déſormais ſans le moindre déguiſement : « Oui enfin, voilà le grand objet » de la Franc-Maçonnerie rempli. *Égalité & liberté ; tous les hommes ſont égaux & frères ;* » *tous les hommes ſont libres :* c'étoit là toute » l'eſſence de notre code, tout l'objet de nos » vœux, tout notre grand ſecret. » J'ai entendu plus ſpécialement ces paroles ſortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde & revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour préſider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appeloient juſqu'alors *des profanes*, non ſeulement ſans exiger ni des hommes ni des femmes la moindre eſpèce de ſecret, mais même avec

tout

tout le désir que toute la France désormais en fût instruite, pour la gloire des Maçons ; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs & les auteurs de toute cette révolution *d'égalité* & *de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le secret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux des Anciens les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raison de cette différence, que les Maçons, de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous, si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous qui sommes les premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long-temps être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire : Ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant des

mystères, qui n'attendoient pour être dévoilés que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes ; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur Patrie, & pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or j'ai rencontré depuis la Révolution, & en France & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très-zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science maçonnique, comme toute la Révolution Françoise, à ces deux mots, *égalité & liberté*.

Je conjure encore les Maçons honnêtes de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en aient pas soupçonné le but ultérieur ; qu'elles n'aient vu même dans la Maçonnerie qu'une société de bienfaisance, & de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la Révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur

Autres preuves de ce secret.

ce secret fondamental. Sans cela il seroit impossible de concevoir le parti que les Sophistes de l'impiété & de la rebellion ont su tirer de la société maçonnique ; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des personnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret comme étant désormais superflu.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté* & *l'égalité* étoient le grand objet de la Franc-Maçonnerie. Le nom seul des Franc-Maçons signifiant, sonnant par-tout la même chose que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand rôle que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus se vanter que dans leurs Loges ils étoient tous *égaux* & frères ; qu'il n'étoit dans leurs Loges, ni marquis ni princes, ni nobles ni roturiers, ni pauvres ni riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes; qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parce que ce nom seul les rendoit tous *égaux* !

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité*, *liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes consistoit leur secret; & cette loi étoit si bien observée par leurs Écrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aie lu un bien grand nombre, & des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la Maçonnerie, n'osoit en révéler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. (*Voyez son Essai sur les Illuminés, chap. 15.*) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez *la liberté* qui doit régner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le temps n'étoit pas encore venu, où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plupart de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, & dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de

la liberté & de *l'égalité.* (*) On verra de même, tantôt l'une tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils prononçoient & qu'ils faisoient quelquefois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est temps que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aie vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité* s'expliquer nettement sur ce fameux secret, & quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi, qui n'en ai fait aucun ni à leurs Loges, ni à leur révolution *d'égalité* & *de liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la Maçonnerie soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très-fâché d'offenser, sur-tout en Angleterre, des milliers de

(*) C'est ainsi que dans les chansons angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :

Masons have long been free ;
And may they ever be . . .
Princes and King our brother are.

Mais tout cela, chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain; mais ce ne sera pas sans doute les Maçons de cette espèce qui préfèreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux Maçons que j'estime & que je révère; me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

L'Auteur admis aux Loges & comment.

Depuis plus de vingt ans il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & sur-tout dans Paris, quelques-uns de ces hommes admis dans la Société maçonnique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, & parmi ceux-là plusieurs dont l'estime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me sollicitoient de me faire inscrire dans leur confrérie. Sur mon refus constant, ils prirent le parti de m'enrôler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à dîner chez un ami; je me trouve seul profane au milieu des Maçons. Le repas terminé, les domestiques renvoyés, on propose de se former en loge, & de m'initier. Je persiste dans mon refus, & sur-tout dans celui de faire le serment de garder un secret dont

l'objet m'est inconnu. On me dispense de ce serment; je résiste encore; on me presse, surtout en me disant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en est excellente; je réponds en demandant si elle vaut mieux que celle de l'Évangile. Au lieu de répliquer, on se forme en loge, & alors commencent toutes ces singeries ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Jakin* & *Booz*. Je cherche à m'échapper; l'appartement est vaste, la maison écartée, les domestiques ont le mot, toutes les portes sont fermées; il faut bien se résoudre à être au moins passif, à laisser faire. On m'interroge, je réponds presque à tout en riant; me voilà déclaré *apprenti*, & tout de suite *compagnon*. Bientôt même c'est un troisième grade, c'est celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaste salle; la scène change, & devient plus sérieuse. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des questions insignifiantes, ennuyeuses.

Au moment où je m'étois vu forcé de laisser jouer cette comédie, j'avois eu soin de dire que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laisser faire; mais que si je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre

chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusques-là je ne voyois que jeu & que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre ; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le Vénérable : « Êtes-vous disposé, mon frère, » à exécuter tous les ordres du Grand-Maître » de la Maçonnerie, quand même vous rece- » vriez des ordres contraires de la part d'un » Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre » Souverain que ce soit ? —Ma réponse fut, » *non.* —Le Vénérable s'étonne, & reprend : » Comment *non !* vous ne seriez donc venu » parmi nous que pour trahir nos secrets ! » Quoi ! vous hésiteriez entre les intérêts de la » Maçonnerie & ceux des profanes ! Vous ne » savez donc pas que de tous nos glaives il » n'en est pas un seul qui ne soit prêt à percer » le cœur des traîtres ! » —Dans cette question, dans tout le sérieux & les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu ; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer : « Il est assez plaisant de supposer que je sois » venu chercher les secrets de la Maçonnerie, » moi, qui ne suis ici que par force. Vous

» parlez de secrets ; vous ne m'en avez point
» encore dit. S'il faut pour y arriver promettre
» d'obéir à un homme que je ne connois pas,
» &, si les intérêts de la Maçonnerie peuvent
» compromettre quelqu'un de mes devoirs,
» adieu, Messieurs ; il en est temps encore, je
» ne sais rien de vos mystères, je n'en veux
» rien savoir. »

Cette réponse ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer son rôle à merveille ; il me pressoit ; il devenoit toujours plus menaçant. Je soupçonnois sans doute que toutes ces menaces n'étoient qu'un jeu véritable ; mais je ne voulois pas même en jouant promettre obéissance à leur Grand-Maître, sur-tout dans la supposition que ses ordres fussent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore : « Ou Frères
» ou Messieurs, je vous ai annoncé que si dans
» tous vos jeux il se trouvoit quelque chose
» de contraire à l'honneur ou à la conscience,
» vous apprendriez à me connoître : vous y
» voilà ; faites de moi tout ce que vous vou-
» drez ; mais vous n'obtiendrez pas de moi
» que je promette jamais rien de semblable.
» Encore une fois, *non.* »

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne silence, quoiqu'ils ne fissent dans le fond que s'amuser de cette scène. Elle

devenoit encore plus férieufe entre le Vénérable & moi. Il ne fe rendoit pas ; il renouveloit toujours fa queftion, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin, je me fens en effet excédé. J'avois les yeux bandés ; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'inftant toute la Loge part de battemens de mains, en figne d'applaudiffement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma conftance ; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui fachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis : « Des gens de ca-» ractère ! Et combien en trouverez-vous qui » réfiftent à vos menaces ? Et vous-mêmes, » Meffieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette » queftion ? Et fi vous l'avez dit, comment » efpérez-vous me faire croire que dans tous » vos myftères il n'y a rien de contraire à » l'honneur ou à la confcience ? »

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge ; les Frères s'approchèrent de moi, en difant que je prenois les chofes trop au férieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François ; que je n'en ferois pas moins admis malgré ma réfiftance.

Le maillet du Vénérable remit chacun à sa place ; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la Maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes & les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me suffisoit pour être admis en Loge régulière ; nous nous trouvâmes tous Frères ; & moi, dans un après-dîné, apprenti, compagnon & maître Franc-Maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir ; & je dois leur rendre cette justice, que lors de la Révolution, ils se sont tous montrés bons Royalistes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de serment. Ils me promirent de n'en point exiger, & ils tinrent parole. Seulement ils me sollicitèrent d'inscrire mon nom sur la liste qui étoit régulièrement envoyée au grand Orient. Je refusai encore, en deman-

dant du temps pour délibérer; & lorsque j'eus assez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, sans avoir même consenti à cette inscription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau discours sur la Maçonnerie, dont je ne savois pas encore grand'chose. Je me retranchai sur la fraternité, sur le plaisir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour-là de recevoir un apprenti, à qui le secret seroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je pusse l'apprendre moi-même, comme simple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire & la Loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces réceptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux simplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *Clef des Maçons*, dans leur *Catéchisme*, & quelques autres livres de cette espèce, est de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus & vu donner, à quelques différences près, fort peu essentielles.

L'article important pour moi étoit d'apprendre enfin le fameux secret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendiaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des

Frères qu'on avoit armés d'un glaive se forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voûte d'acier*. Le récipiendaire passe sous cette voûte, & arrive devant une espèce d'autel élevé sur deux gradins, au fond de la Loge. Le Vénérable assis sur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long discours sur l'inviolabilité du secret qui va lui être confié, & sur le danger de manquer au serment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur & les entrailles arrachés, & ses cendres jetées au vent, s'il vient jamais à trahir ce secret. Le serment prononcé, le Vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois : Mon cher frère, le secret de la Franc-Maçonnerie consiste dans ces mots: *égalité & liberté; tous les hommes sont égaux & libres, tous les hommes sont frères.* Le Vénérable n'ajouta pas un mot; on embrassa le *frère égal & libre.* La Loge se ferma, & on passa gaîment au repas maçonnique.

J'étois si éloigné alors de soupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux secret,

que je faillis à éclater de rire lorsque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'avoient introduit : Si c'est là tout votre grand secret, il y a long-temps que je le sais.

Et en effet si l'on entend par-là que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* sous l'empire des lois ; si par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'eusse besoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Évangile que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyois pas un seul Maçon donner au grand secret un autre sens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes ; que la très-grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

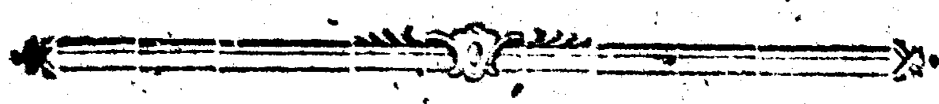
Qu'on ne s'étonne pas sur-tout qu'en Angleterre la Franc-Maçonnerie soit une société composée en général de très-bons citoyens, dont l'objet principal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité, qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale. La très-

grande partie des Maçons Anglois ne reconnoissent que les trois premiers grades; & on peut être assuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente question sur l'obéissance au Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication Jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur secret dangereux. Le bon sens des Anglois leur a fait rejeter cette explication. J'ai même entendu parler d'une résolution prise par leurs principaux Maçons, pour rejeter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'histoire de leur Maçonnerie, des discours & des leçons très-sages, pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères, que la véritable égalité maçonnique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de respect, de déférence que l'usage de la société attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades & titres politiques. J'ai vu encore dans ces instructions secrètes des Grands-Maîtres, d'excellentes leçons, pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonnique avec la fidélité, la soumission aux lois, avec tous les devoirs du bon citoyen. (*Voyez ces instructions dans l'histoire angloise de la Maçonnerie, I.re partie.*) Ainsi, quoique tout soit commun entre les Maçons Anglois & ceux de

toute autre nation, jusqu'au grade de Maître inclusivement, quoiqu'ils aient le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade n'arrivent point aux grands mystères, ou pour mieux dire, ils les ont rejetés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères sont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.



CHAPITRE



CHAPITRE X.

Des grands mystères ou secrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.

CE que j'entends ici par les arrière-Loges ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embrasse en général tous les Maçons, qui après avoir passé par les trois premiers grades *d'Apprentis*, *de Compagnons*, *de Maîtres*, se trouvent assez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile se déchire pour eux, où il n'est plus d'emblêmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité, de liberté s'explique sans équivoque, & se réduit à ces mots : *Guerre au Christ & à son culte ; guerre aux Rois & à tous leurs trônes.* Pour démontrer que tel est le résultat des grands mystères de la Franc-Maçonnerie, ce n'est pas le défaut de preuves que j'ai à craindre, c'est leur multitude seule qui m'embarrasse. Elles fourniroient seules un assez gros volume, & je veux les resserrer dans ce chapitre. Qu'on me dispense au moins du détail des emblêmes, des rites, des fermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'essentiel est d'en

Objet de ces mystères.

faire connoitre la doctrine & le dernier objet. C'est à cela aussi que je vais m'appliquer. Commençons par des observations qui mettent le lecteur à portée de suivre ces mystères, à mesure qu'ils vont se développer.

Raisons générales qui rendent ces mystères suspects.

Quoique dans les premiers grades des Maçons tout semble puéril, il est cependant bien des choses que la secte n'a jetées en avant dans les premiers grades que pour juger par l'impression qu'elles feroient sur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1.° Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'est tantôt *de bâtir des temples à la vertu & des cachots au vice ;* & tantôt d'initier ses adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* sont ensévelis ; & ces *profanes* sont tout le reste des hommes. Cette promesse est celle du premier *Catéchisme* des Maçons. On ne trouvera pas un seul initié qui n'en convienne. Cependant cette promesse seule annonce qu'il est pour les Maçons une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Christ & de son Évangile n'est qu'erreur & ténèbres.

2.° L'ère Maçonnique n'est point celle du Christianisme ; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'est là un de ces usages que nul Maçon ne désavouera. Or cet usage dit assez clairement que toute leur

lumière, leur morale, leur science religieuse est antérieure à la Révélation Évangélique, à celle même de Moyse & des Prophètes; qu'elle sera tout ce qu'il plaît à l'incrédulité d'appeler la religion de la Nature.

3.° Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne sont qu'un temple fait pour représenter l'univers même, le temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident & du Midi au Nord.* Dans ce temple on admet avec la même indifférence le Juif & le Chrétien, le Musulman & l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute secte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la science des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y persister dans leur secte, dans tous les grades, jusqu'à celui qui leur apprend enfin que toutes les religions ne sont qu'erreur & préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre sur le Gentil & sur le Juif, sur l'Orthodoxe & sur l'Hérétique; j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur & le mensonge ne soit pas autre chose que l'art de suggérer l'indifférence pour toutes les religions, jusqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

Objet des mystères prouvé par la nature des grades Maçonniques.

4.° C'eſt toujours avec la précaution des plus terribles ſermens ſur le ſecret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots au vice. Quand la vérité & la vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en ſecret; mais au lieu de preſcrire le ferment de garder leurs leçons ſecrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait lorſqu'il peut les répandre ; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la ſcience des Maçons eſt vraiment une ſcience de vertu & de bonheur conforme aux lois du Chriſtianiſme, au repos des États ; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes & des Rois, depuis que l'univers eſt chrétien ? Ou bien cette prétendue ſcience eſt en oppoſition avec les lois religieuſes & civiles de l'univers chrétien ; & alors il ne reſte plus qu'à leur dire : celui-là fait le mal, qui aime à ſe cacher.

5.° Ce que les Maçons cachent n'eſt pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur aſſociation ; ce n'eſt pas cet eſprit de fraternité, de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux obſervateur de l'Évangile ; ce ne ſont pas même les plaiſirs, les douceurs

de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire ils exaltent ſans ceſſe leur eſprit de bienfaiſance, & perſonne n'ignore les plaiſirs des adeptes convives. Il eſt donc dans leur ſecret quelque choſe d'une toute autre nature que cette fraternité, quelque choſe de moins innocent que la joie des ſantés Maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon ; ce qui pouvoit leur faire ſoupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur ſociété, des ſecrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher que celui de leur fraternité, de leurs ſignes & de leurs mots de paſſe. L'affectation ſeule du ſecret ſur ces premiers mots de la Maçonnerie, *Égalité*, *Liberté*, le ſerment de ne jamais montrer dans ces deux mots la baſe de la doctrine Maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la ſecte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'État ou de la Religion. C'eſt en effet pour arriver à cette explication dans les derniers myſtères qu'il falloit tant d'épreuves, tant de ſermens & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés ſe vérifient dans les arrière-Loges, je dois ici revenir ſur le grade de

Maître, & raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la loge est tendue en noir; au milieu est un sarcophage, élevé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire; les Frères sont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'histoire ou la fable suivante :

Histoire allégorique d'Adoniram; base de tous ces grades.

Adoniram choisi par Salomon, présidoit au payement des ouvriers qui bâtissoient le Temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le salaire qui lui convenoit, Adoniram les divisa en trois classes, apprentis, compagnons, & maîtres. Il donna à chacune son mot du guet, ses signes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque classe devoit tenir ses signes & son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulant se procurer la parole & par-là le salaire des maîtres, se cachèrent dans le Temple, se postèrent ensuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande la *parole de maître*. Adoniram refuse, & reçoit sur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une

autre porte ; même rencontre, même demande, & même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierre, au-dessus duquel ils mettent une branche d'acacia pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'absence d'Adoniram désespère Salomon & les maîtres. On le cherche par-tout ; enfin un des maîtres découvre son cadavre, & le prend par un doigt qui se détache de la main ; il le reprend par le poignet qui se détache du bras ; & le maître dans son étonnement s'écrie : *Mac Benac*, ce qui signifie, suivant les Maçons, *la chair quitte les os.*

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du guet appelé *la parole*, tous les maîtres convinrent de le changer, & d'y substituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables, que les Franc-Maçons n'osent prononcer hors des Loges, & dont alors même chacun ne prononce qu'une syllabe, en laissant à son voisin le soin d'achever le mot.

Cette histoire finie, l'adepte est instruit que l'objet de son grade est de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du secret maçonnique. (*Voyez dans les livres de Maçonnerie le grade du*

Maître.) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette histoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne que des jeux d'enfans, se soucient fort peu d'aller plus avant dans ces mystères.

Le moment où ces jeux deviennent plus sérieux, est le grade d'*Élu*. Ce grade a deux parties; l'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram;* l'autre est la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine sacrée qu'elle exprimoit & qui a été perdue.

Grade d'Élu. Prem. partie.

Dans ce grade d'*Élu*, tous les Frères paroissent vêtus en noir, portant au côté gauche un plastron, sur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré de la devise *vaincre ou mourir*, avec un cordon en sautoir portant même devise. Tout respire la mort & la vengeance dans le costume & le maintien. L'aspirant est conduit dans la Loge, un bandeau sur les yeux, les mains couvertes de gands ensanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il est accusé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie qu'en promettant de venger le père des Maçons par la mort de son assassin. On lui montre une sombre caverne; il faut qu'il y pénètre; on lui crie : Frappez tout ce qui va vous résister; entrez, défendez-

vous, & vengez notre Maître; c'eſt à ce prix que vous ſerez *Élu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance; un fantôme ſe trouve ſur ſes pas; il entend encore cette voix : Frappez, vengez Hiram ; voilà ſon aſſaſſin. Il frappe ; le ſang coule —Coupez encore la tête à l'aſſaſſin — La tête du cadavre ſe trouve à ſes pieds; il la ſaiſit par les cheveux; (*) il la porte triomphant, en preuve de ſa victoire, la montre à chaque Frère, & il eſt jugé digne d'être *Élu*.

J'ai demandé à divers Maçons ſi cet apprentiſſage de férocité ne leur faiſoit pas au moins ſoupçonner que la tête à couper étoit celle des Rois ; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorſque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuſe de ce grade. Ici l'adepte ſe trouvoit Pontife & Sacrificateur avec tous ſes confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain & le vin ſuivant l'ordre de Melchiſedec. L'objet ſecret de cette cérémonie étoit de rétablir l'égalité religieuſe, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeler tous les II. partie.

(*) On devine aiſément que ce cadavre n'eſt qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de ſang.

Maçons à la religion de la nature, & de leur persuader que celle de Moyse & de Jesus-Christ, par la distinction des Prêtres & des Laïcs, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*Élu* (*).

(*) Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade Maçonnique appelé des *Chevaliers du Soleil*; mais ce grade ne m'est connu que par ce qu'on en lit dans le *Voile levé*, ouvrage de M. l'Abbé le Franc, homme assurément très-vertueux, très-véridique, & l'un de ces dignes Ecclésiastiques qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 1792, sous le glaive des assassins, que de trahir leur Religion; mais cet Auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades Maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades Ecossois que sur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du *Soleil* est de moderne création. A son style tudesque j'en connoitrois l'Auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philosophes de la haute Aristocratie, qui se trouvoit trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, &

Ces myſtères en effet ne ſe déclarent pas formellement au frère Élu. La plupart des Maçons admis à ce grade ſe mettent peu en peine d'en pénétrer le ſens ; ils cherchent même à ſe cacher des explications qui les révolteroient, tant qu'il leur reſte encore quelque ſentiment de religion ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Pluſieurs ſe dégoutent de toutes ces épreuves, & ſe conten- **Hauts grades des Franc-Maçons Ecoſſois.**

tous également impies. Auſſi ne voit-on rien dans ce grade qui tende à la partie du ſyſtême dirigée contre les Trônes. Il eſt d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes ſuſceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons *Chevaliers du Soleil*. Ce grade ſe donnoit ſeulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'eſt plutôt un grade du nouveau Philoſophiſme de l'impiété que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore il mérite d'être connu ; il ſuffira, pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici M. le Franc eſt mon ſeul guide.

En arrivant à ce grade ſupérieur, il n'étoit plus poſſible à l'adepte de ſe diſſimuler combien le code Maçonnique étoit incompatible avec les moindres veſtiges du Chriſtianiſme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam*, l'introducteur celui de *Vérité* ; & voici une partie des leçons que ce frère Vérité eſt chargé de donner au nouvel adepte, en récapitulant tous les emblêmes qu'il a vu juſques là dans la Maçonnerie.

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que

tent des grades inférieurs qui suffisent d'ailleurs pour être regardés comme Frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les fêtes ou orgies Maçonniques, ou même pour avoir droit aux secours que les Loges destinent aux indigens. Celui dont le zèle

» vous avez connus, tels que la Bible, le Compas & » l'Équerre, ont un sens caché que vous ne connoissez » pas — Par la Bible vous devez entendre que vous ne » devez avoir d'autre loi que celle d'Adam, celle que » l'Éternel avoit gravée dans son cœur. *Cette loi est celle* » *qu'on appelle la loi naturelle.* Le compas vous avertit » que Dieu est le point central de toutes choses, dont » les uns & les autres sont également proches & égale- » ment éloignés — Par l'Équerre il nous est découvert que » Dieu a fait *toutes choses égales* — La pierre cubique » vous avertit que *toutes vos actions doivent être égales* » *par rapport* au Souverain bien — La mort d'Hiram & » le changement du mot de Maître vous apprennent » qu'il est difficile d'échapper aux piéges de l'ignorance, » mais qu'il faut se montrer aussi ferme que le fut notre » Vénérable Hiram, qui aima mieux être massacré que » de se rendre à la persuasion de ses assassins. »

La partie la plus essentielle de ce discours du *frère Vérité*, est dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'*Élu*. Voici entr'autres ce qu'on y lit :

« Si vous me demandez quelles sont les qualités qu'un » Maçon doit avoir pour arriver au centre du vrai bien ? » Je vous répondrai que pour y arriver il faut avoir » écrasé la tête du Serpent de l'ignorance mondaine ; » *avoir secoué* le jong des préjugés de l'enfance, concer-

ne se refroidit pas, passe ordinairement ou du grade de simple Maître ou de celui d'Élu aux trois grades de la Chevalerie Écossoise. Je n'irai point chercher le résultat de ces trois grades dans des Auteurs qu'on puisse suspecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait passer

---

» nant les mystères de la Religion dominante du pays » où l'on est né. *Tout culte religieux n'a été inventé que* » *par l'espoir de commander & d'occuper le premier rang* » *parmi les hommes, que par une paresse qui engendre, par* » *une fausse piété*, la cupidité d'acquérir les biens d'autrui; » enfin, que par la gourmandise, fille de l'hypocrisie, » qui met tout en usage pour contenir les sens charnels » de ceux qui les possèdent, & qui lui offrent sans cesse, » sur un autel dressé dans leurs cœurs, des holocaustes » que la volupté, la luxure & le parjure leur ont procuré. » — Voilà, mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir » combattre — Voilà le monstre sous la figure du Serpent » à exterminer. *C'est la peinture fidelle de ce que l'imbécille* » *vulgaire adore sous le nom de Religion.* »

« C'est le profane & le craintif Abiram, qui devenu, » *par un zèle fanatique, l'instrument du Rit Monacal &* » *religieux*, porta les premiers coups dans le sein de » notre père Hiram, c'est-à dire qui sappa les fondemens » du céleste Temple que l'Éternel lui-même avoit élevé » sur la terre à la sublime vertu. »

« Le premier âge du monde a été témoin de ce que » j'avance. *La plus simple loi de la nature* rendit nos » premiers pères les mortels les plus heureux; le monstre » d'orgueil paroît sur la terre; il crie, il se fait entendre » aux hommes & aux heureux de ce temps; il leur

dans sa langue pour l'instruction des Maçons ses compatriotes, est un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout son génie à la défendre, je ne pouvois pas prendre un Auteur moins suspect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères; voici ce que les profanes peuvent conclure de ses leçons. (*Voyez les grades des Maîtres Ecossois, imprimés à Stockolm, an. 1784*).

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Écossoises, & même dans tous les autres grades Maçonniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage; c'est pour cela qu'il n'est admis devant les Frères que comme un esclave, ayant la corde au cou, & demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second grade de

» promet la béatitude, & leur fait sentir par des paroles » emmiellées, qu'il faisoit rendre à l'Éternel, Créateur » de toutes choses, *un culte plus marqué & plus étendu* » que celui qu'on avoit jusqu'alors pratiqué sur la terre. » *Cette Hydre* à cent têtes trompa & trompe encore » continuellement les hommes qui sont soumis à son » empire, & les trompera jusques au moment où les » vrais Élus paroîtront, pour la combattre & la détruire » entièrement ». (*Voyez Grade des Chevaliers de l'Étoile*, N.° 17.) Des leçons si impies n'ont pas besoin de réflexion.

Maître Écossois il voudra être admis au troisième, à celui de Chevalier de St. André. Le Maçon qui aspire à cet honneur est enfermé dans un obscur réduit ; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelasse son cou ; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre qu'après avoir subi une foule de questions, & sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son ame de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de répéter ici tous les sermens ; chaque grade & chaque subdivision de grade a le sien, & ils sont tous affreux. Tous soumettent l'aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Écossois, l'adepte apprend qu'il est elevé à la dignité de *Grand Prêtre ;* il reçoit une espèce de bénédiction au nom de *l'immortel & invisible Jéhovah.* C'est désormais sous ce nom qu'il doit adorer la

Divinité, *parce que le sens de Jéhovah est bien plus expressif que celui d'Adonaï.*

La science Maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvelée par les Chevaliers du Temple; mais dans le second grade elle se trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme & ensuite Noé, Nemrod, Salomon, Hugue des Payens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhovah*. Enfin dans son troisième grade on lui dévoile que la fameuse parole si long-temps oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhovah*. Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une église que les Chrétiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appelée le *Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui servoient de fondement à l'ancien Temple. La forme & l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhovah* gravé sur la dernière. C'étoit là la fameuse parole perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument si

précieux.

précieux. Ils portèrent en Écosse ces trois pierres, & sur-tout celle où étoit gravé le nom de *Jéhovah*. Les Sages Écossois, à leur tour, n'oublièrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument : ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge ; & comme cette Loge fut commencée le jour de St. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres & du nom de *Jéhovah*, se donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grands-Prêtres de *Jéhovah*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la science Hermétique, à la transmutation des métaux, telle est en substance toute la doctrine révélée au Frère initié dans les derniers mystères de la Chevalerie Écossoise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la Loge ou le Temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes : *Est-ce là tout ce que vous avez vu ?* —La réponse est celle-ci : *J'ai vu bien d'autres choses, mais j'en garde le secret dans mon cœur avec les Maîtres Écossois.* Ce secret désormais ne doit pas être bien difficile à deviner. Il se réduit à voir dans le *Maître Écossois*, *le*

Grand-Prêtre de Jéhovah, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand-Maître Molay, des Chevaliers du Temple, & qui doit être aujourd'hui la seule religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les Maçons Écossois étoient désormais déclarés libres, & tous également Prêtres de *Jéhovah*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'Évangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la secte faisoit consister dans le retour au Déisme, disoit assez formellement aux adeptes ce qu'ils devoient penser du Christianisme & de son divin Fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux Franc-Maçons à découvrir par qui cette fameuse parole de *Jéhovah* avoit été ravie, c'est-à-dire par qui leur culte si chéri du Déiste avoit été aboli. Il étoit trop visible que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram & de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question : Mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram ? Quel est celui qui a détruit le Déisme sur la terre ? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole ? La secte

détestoit ce ravisseur ; il falloit inspirer la même haine à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appelés *Chevaliers de Rose-Croix*.

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes que d'accuser Jesus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de Dieux qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la Divinité, l'Évangile nous a découvert la Trinité des personnes ; cet ineffable mystère & tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la Révélation, humilient les Sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, parce que le Dieu qu'il leur prêchoit n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jesus-Christ même le destructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhovah*. La haine qu'ils avoient dans leur cœur & qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes, est devenue le grand mystère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix*.

Comme on est rarement initié à ce grade, sans avoir obtenu celui de *Maître Écossois*, le

Lecteur voit déjà que la parole à retrouver n'est plus celle de *Jéhovah*. Aussi tout change-t-il ici, tout y est relatif à l'Auteur du Christianisme; la décoration ne semble faite que pour rappeler la tristesse du jour, où il fut immolé sur le calvaire. Un long drap noir tapisse les murailles; un autel dans le fond; au-dessus de cet autel un transparent qui laisse appercevoir trois croix, & celle du milieu distinguée par l'inscription ordinaire des crucifix. Les Frères en chasuble sacerdotale sont assis par terre, dans un profond silence, l'air triste & affligé, le front appuyé sur la main en signe de douleur. L'événement qui les attriste n'est rien moins que la mort du Fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeste, dès la réponse à la question par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Président interroge le premier Surveillant: Quelle heure est-il? La réponse varie suivant les grades; ici elle est conçue en ces termes: « Il est la première heure du jour, l'instant où » le voile du temple se déchira, où les ténèbres » & la consternation se répandirent sur la sur- » face de la terre, où la lumière s'obscurcit, » où les *outils de la Maçonnerie se brisèrent*, où » l'étoile flamboyante disparut, où la pierre » cubique fut brisée, *où la parole fut perdue.* » (Voyez grade de Rose-Croix.)

L'adepte qui a fuivi dans la Maçonnerie le progrès de fes découvertes, n'a pas befoin de nouvelles leçons pour entendre le fens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhovah* fut perdu, fut précifément celui où Jefus-Chrift, ce Fils de Dieu mourant pour le falut des hommes, confomma le grand myftère de la Religion Chrétienne, & détruifit toute autre religion, foit judaïque, foit naturelle & philofophique. Plus un Maçon eft attaché à la *parole*, c'eft-à-dire à la doctrine de fa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détefter l'auteur & le confommateur de la Religion révélée.

Auffi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades fupérieurs, n'eft-elle plus l'objet de fes recherches dans celui-ci; il faut à fa haine quelque chofe de plus. Il lui faut un mot, qui dans fa bouche & dans celle de fes coadeptes, rappelle habituellement le blafphême du mépris & de l'horreur contre le Dieu du Chriftianifme. Et ce mot, il le trouve dans l'infcription même appofée fur la croix.

On fait que ces lettres formant le mot INRI ne font que les initiales de l'infcription *Jéfus de Nazareth, Roi des Juifs.* L'adepte *Rofe-Croix* apprend à y fubftituer l'interprétation fuivante: *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée;* interprétation qui ne fait plus de Jefus-Chrift

qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem, pour y être puni de ses crimes. Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens Maçonnique de l'inscription INRI, le Vénérable s'écrie : *Mes Frères, la parole est retrouvée ;* & tous applaudissent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un simple Juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit. Le Maçon Rose-Croix la redira, lorsqu'il rencontrera un Frère de son grade. C'est à ce mot INRI qu'ils se reconnoîtront, c'est là le mot du guet qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire l'expression & le blasphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le salut du genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère des arrière-Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en conversation avec ceux

que je savois être plus avancés; j'en ai eu plus d'une fois d'intéressantes, dans lesquelles, malgré toute leur fidélité au secret, il échappoit aux plus zélés bien des choses qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres consentirent au moins à me prêter des livres Maçonniques, imaginant que leur obscurité & le défaut des mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques-uns de ces mots, tels que *Jéhovah*, en réunissant les feuilles qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre au bas de la page. Cette fameuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Inri ;* je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi-mots, dans les discours énigmatiques de certains Maçons dont le philosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleure foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la Religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un qui ne convînt des faits, tels au moins que je viens de les décrire ; ils avouoient aussi la métamorphose que cette inscription *Inri* subit dans leur grade

de Rose-Croix, mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques-uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi-aveux, les décrets de l'Assemblée, & le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la Maçonnerie ne fût une société formée par des hommes qui, dès le premier grade, donnoient pour leur secret ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laissant à tout Maçon honnête & religieux le soin d'une explication qui ne contredît pas ses principes; mais en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades l'interprétation de ces mêmes mots *égalité* & *liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la Révolution Françoise.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au grade de Rose-Croix, mais en même temps très-honnête homme & très-religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la Maçonnerie. Il se trouvoit presque offensé de m'entendre

dire que tout Chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade; ou bien que ce même grade avoit ses divisions dont il ne connoissoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que signifioient certains *hiéroglyphes* Maçonniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication & qu'elle lui avoit été refusée. Il n'en soutenoit pas moins qu'il en seroit de ces hiéroglyphes comme de l'équerre, du compas, de la truelle, & de tous les autres. Je savois qu'il ne lui restoit plus qu'un pas à faire; pour le tirer de son aveuglement, je m'avisai de lui suggérer la marche à suivre pour arriver au grade où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire illusion sur l'objet ultérieur des arrière-adeptes. Il désiroit trop lui-même de savoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas essayer les moyens que je lui indiquois; mais il se flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts & de l'injustice de mes préjugés sur la Maçonnerie. Très-peu de jours se passent; je le vois entrer chez moi dans un état que ses discours seuls peuvent peindre. —Oh, mon cher ami, mon cher ami! —Que vous aviez bien raison! —Ah, que vous aviez bien raison! —Où étois-je, mon Dieu!

Où étois-je ? —J'entendis aisément ce langage. —Il ne pouvoit presque pas continuer. Il s'assit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverses fois ces mêmes paroles : Où étois-je ? Ah, que vous aviez bien raison ! —J'eus voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorois. —Que vous aviez bien raison ! répétoit-il encore, *mais c'est tout ce que je puis vous dire.* « —Ah, malheureux, lui dis-je alors, je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un serment exécrable, & c'est moi qui vous y ai exposé. Mais je vous le proteste ; cet atroce serment ne m'étoit pas venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même à connoître ceux qui vous avoient si long-temps & si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer la fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentative, je ne le pouvois pas en conscience ; mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment. » Je disois vrai, je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret ; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce Monsieur que je savois au moins un partie de ce profond mystère. Aux questions,

que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. —Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* & toute la révolution! —*Tout juste; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah, mon Dieu! où étois-je?* —Je vous en conjure, ne me pressez pas davantage.

J'en avois bien assez pour le moment; j'espérai que le temps m'en apprendroit davantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce Maçonnerie mystique.

qu'il avoit vu jusqu'alors dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la Foi de l'Église, sous prétexte de la régénérer, on lui représentoit qu'il régnoit dans le Christianisme actuel une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution qui rappelât ces temps où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni hauts & puissans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque sorte de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples & crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La révolution étoit pour eux le feu qui devoit purifier la terre ; aussi les a-t-on vus la seconder avec tout le zèle qu'ils auroient pu mettre à l'entreprise la plus sainte. C'étoit là ce qu'on peut appeler la *Maçonnerie Mystique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les arrière-Maçons ont mis en jeu cette prétendue prophétesse Labrousse, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit sur-tout celle de l'imbécille Varlet, évêque *in partibus* de Babylone. Je ne

savois pas d'où lui venoient ses opinions, lorsqu'il avoit la bonhommie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été instruit par un de ces convives, que la réputation de savant Maçon faisoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Jusques dans ces repas on eût pu observer la différence des adeptes arrivés au même degré, mais recevant une explication différente, suivant leur caractère. L'Évêque *in partibus*, enthousiasmé de la régénération religieuse qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Évangile. Aussi jusques dans ces repas maçonniques observoit-il les préceptes de l'Église pour les jours d'abstinence. L'apostat Dom Gerle s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre systême; il y chantoit déjà ces vers, que dans sa lettre à Robespierre il déclare n'avoir adressés qu'à la vérité :

> Ni culte, ni Prêtres, ni Roi;
> Car la nouvelle Ève, c'est toi.

(*Procès-verbal des papiers trouvés chez Robespierre*, N.° 57.)

Dans ces mêmes repas maçonniques, le docteur Lamothe, savant *Rose-Croix*, se montroit plus modeste. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai ouï dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également & la Maçonnerie

de Varlet, & celle de Dom Gerle. Ce dernier a été guillotiné; les autres font vivans; je les nomme, parce que je ne crains pas d'être démenti; & parce que la preuve qui réfulte de ces fortes d'anecdotes les rend intéreffantes; parce que l'on y voit comment bien des perfonnes pieufes, charitables ont pu être trompées; comment une Princeffe, fœur du duc d'Orléans, a pu être féduite au point de défirer cette révolution, & n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Rofe-Croix n'étoit que pour les dupes, dans lefquels la fecte remarquoit un certain penchant à la myfticité. Le vulgaire étoit abandonné à fes propres explications; mais fi l'adepte témoignoit un grand défir d'aller plus loin, fi on le trouvoit en état de fubir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile fe déchire, à celui de *Kadofch*, interprété *l'homme régénéré.*

Grade de Kadofch.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne fuis pas furpris de l'état d'épuifement auquel il fe trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de fubir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'eft point de reffources dans les moyens phyfiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme, point de fpectres affreux,

point de terreurs, dont on n'emploie les ressources pour éprouver la constance de l'aspirant. M. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le duc d'Orléans, & dont on l'obligea de se précipiter. Si c'est là que son épreuve fut réduite, il est à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond souterrain, un véritable abyme, d'où s'élève une espèce de tour fort étroite jusqu'au comble des loges. C'est au fond de cet abyme qu'est conduit l'initié, à travers des souterrains où tout respire la terreur. Là, il est enfermé, lié & garrotté. Abandonné en cet état, il se sent élevé par des machines qui font un bruit affreux. Il monte lentement, suspendu dans ce puits ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout-à-coup, comme s'il n'étoit plus soutenu par ses liens. Souvent il faut encore remonter, redescendre dans les mêmes angoisses, & se garder sur-tout de pousser quelques cris qui marquent la frayeur. Cette description ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont nous parlent des hommes qui les ont subies eux-mêmes. Ils ajoutent qu'il leur est impossible d'en faire une exacte description; que leur esprit se perd; qu'ils cessent quelquefois de savoir où ils sont; qu'il leur faut des breuvages, & que souvent on leur en donne qui ajoutent à

leurs forces épuifées, fans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces que pour ranimer tantôt le fentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonftances qu'ils difent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'Illuminifme ; mais le fonds en eft encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut encore ici renouveler l'épreuve du grade où l'initié fe change en affaffin ; mais le Maître des Frères à venger n'eft plus Hiram ; c'eft Molay, le Grand-Maître des Templiers ; & celui qu'il faut tuer, c'eft un Roi, c'eft Philippe le Bel, fous qui l'ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte fort de l'antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au ferment. Je fais d'un des adeptes qu'à cet inftant il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadofch*, tenant un piftolet, & faifant figne de le tuer s'il refufoit de prononcer ce ferment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût férieufe, répondit : Je ne l'affurerois pas, mais je le craindrois bien. Enfin le voile fe déchire ; l'adepte apprend que jufqu'alors la vérité ne lui a été manifeftée qu'à demi ; que cette *liberté* & cette *égalité* dont on lui avoit donné le mot dès fon entrée dans la Maçonnerie, confiftent à ne

ne reconnoître aucun Supérieur ſur la terre ; à ne voir dans les Rois & les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits ſur le trône ou auprès de l'autel que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter quand bon lui ſemblera. On lui dit encore que depuis trop long-temps les Princes & les Prêtres abuſent de la bonté, de la ſimplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des temples à l'égalité & à la liberté, eſt de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruiſant tous les autels que la crédulité & la ſuperſtition ont élevés ; tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner ſur des eſclaves.

Je n'ai point pris ces connoiſſances du grade des *Kadoſch* ſimplement dans les livres de M. Montjoie ou de M. le Franc, je les tiens des initiés mêmes. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui ſe trouva forcé de convenir combien j'avois eu raiſon de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduiſoient les derniers myſtères de la Franc-Maçonnerie.

Combien ils ſont profondément combinés ces myſtères ! la marche en eſt lente & compliquée ; mais comme chaque grade tend directement au but !

Rapprochement des grades maçonniques.

Dans les deux premiers, c'eſt-à-dire dans ceux d'Apprenti & de Compagnon, la ſecte commence par jeter en avant ſon mot *d'égalité, de liberté.* Elle n'occupe enſuite ſes Novices que de jeux puérils ou de fraternité, de repas maçonniques ; mais déjà elle les accoutume au plus profond ſecret par un affreux ferment.

Dans celui de Maître, elle raconte ſon hiſtoire allégorique d'Adoniram qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Élu, elle accoutume ſes adeptes à la vengeance, ſans leur dire celui ſur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au temps où tous les hommes n'avoient, ſuivant ſes prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres & Pontifes ; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier myſtère ſe dévoile dans les grades Écoſſois. Les Maçons y ſont enfin déclarés libres ; la parole ſi long-temps cherchée eſt celle du Déiſte ; c'eſt le culte de *Jéhovah*, tel qu'il fut reconnu par les Philoſophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhovah ;* c'eſt là le grand myſtère qui lui eſt préſenté comme laiſſant dans les ténèbres tous ceux qui n'y ſont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Rose - Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhovah*, c'est l'auteur même de la Religion Chrétienne ; c'est de Jesus-Christ & de son Evangile qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhovah*.

Enfin, dans le grade de *Kadosch*, l'assassin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, & l'Ordre des Maçons successeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole* ou la doctrine de la vérité, c'est la Religion de Jesus-Christ, c'est tout culte fondé sur la Révélation. Cette parole, dans toute son étendue, c'est *la liberté & l'égalité* à rétablir par l'extinction de tout Roi & par l'abolition de tout culte.

Telle est la liaison & la marche, tel est l'ensemble du systême Maçonnique ; & c'est ainsi que, par le développement successif de son double principe *d'égalité & de liberté*, de son allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la secte conduisant ses adeptes de secrets en secrets, les initie enfin à tout le code de la Révolution & du Jacobinisme.

N'oublions pas de dire que cette même secte, crainte que les adeptes ne perdent le fil & la connexion de chaque grade, n'initie jamais aux plus profonds, sans rappeler à l'initié tout ce

qu'il a vu jusqu'alors dans la Maçonnerie ; sans l'obliger de répondre à une espèce de catéchisme, qui tient toujours présent à son esprit l'ensemble des leçons maçonniques, jusqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des mystères (*).

Mais plus ils sont affreux ces mystères cachés dans les arrière-Loges, plus l'Historien doit insister sur la multitude des Franc-Maçons honnêtes qui ne virent jamais rien de semblable dans leur Société. Rien n'est plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les Loges que la facilité d'y faire des connoissances ou de remplir le vide de leur oisiveté, en se réunissant avec des hommes qui se trouvent amis presque aussitôt qu'ils se voient. Il est vrai que souvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère au-delà des Loges ; mais souvent aussi les jours de réunion sont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaisirs de la bonne chère sont réellement assaisonnés de tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laisse pas que d'avoir ses charmes.

(*) Je sais qu'il est bien d'autres grades dans l'arrière-Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile & celui des Druides. Les Prussiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils suffisent pour faire voir la marche & l'esprit de la Secte.

C'eſt une diverſion aux embarras, aux affaires & aux ſoucis. Ce ſont, il eſt vrai, quelquefois des orgies ; mais ce ſont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne bleſſe perſonne. Ce qu'on a dit de certaines aſſemblées où la pudeur ſe trouvoit offenſée, eſt une calomnie pour le commun des Loges. C'eſt même un des piéges de la Secte, que le maintien général de la décence dans ſes fêtes. Les infamies de Caglioſtro euſſent fait déſerter le plus grand nombre des frères. Ce monſtrueux Adonis révolta dans Strasbourg les Sœurs Égyptiennes, & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au temps des myſtères de la bonne Déeſſe ou des Adamites. Il fut chaſſé de cette Ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ſes Loges du Faubourg Saint-Antoine & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne ſe paſſoit rien de ſemblable dans la Maçonnerie de nos jours ; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion ni l'État pour objet. Dans la plupart des Loges on ne s'entretenoit ni de l'une ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les ſeuls où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur ; mais dans ces initiations mêmes les épreuves de l'initié ſe tournoient en divertiſſement pour le commun des frères. On réfléchiſſoit peu au ſens caché des ſymboles

& des emblêmes, & la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce qu'elle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit où le très-petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-temps & comment il se trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux que les mystères d'une égalité & d'une liberté inoffensives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion & de l'État.

Pour la Maçonnerie Angloise, ajoutez à toutes ces raisons, qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse ne lui ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adoniram; vœu que nous avons vu dans les arrière-grades se changer en celui de venger les Maçons & leur père Molay; & ensuite en celui de venger l'égalité & la liberté maçonniques par l'extinction de tous les Rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la Maçonnerie Angloise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte par les

Maçons eſt *Jéhovah*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conſéquences de cette découverte auroit à faire bien des raiſonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois ſe livrent. *Jéhovah* eſt ſimplement pour eux le Dieu commun du genre humain. Il eſt un peu étrange ſans doute qu'ils ſe diſent les ſeuls à connoître ou conſerver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent c'eſt que ſous *Jéhovah* tous les hommes, & ſur-tout les Maçons, doivent s'aimer, ſe ſecourir comme des frères. On ne voit rien dans leurs myſtères qui les porte à déteſter la Religion Chrétienne, rien qui tende à inſpirer la haine des Souverains.

Sur la religion, leurs lois & leurs leçons ſe réduiſent à dire : « Qu'un Maçon ne ſera jamais » un Athée ſtupide ni un libertin ſans religion. » — Que dans les anciens temps les Maçons » étoient obligés dans chaque pays de profeſſer » la religion de leur patrie ou nation, quelle » qu'elle fût ; mais qu'aujourd'hui, laiſſant à » eux-mêmes leurs opinions particulières, on » trouve plus à propos de les obliger ſeulement » à ſuivre la religion ſur laquelle tous les » hommes ſont d'accord ; religion qui conſiſte » à être bons, ſincères, modeſtes & gens

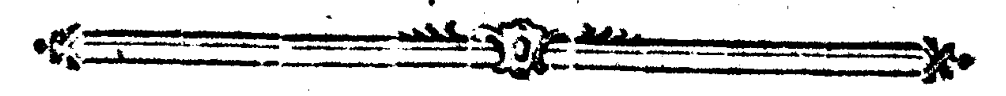
» d'honneur. » Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déiste, mais uniquement qu'il doit être honnête homme, de quelque religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les lois de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces termes : « Un Maçon est paisible sujet des » Puissances civiles, en quelque endroit qu'il » réside ou travaille. Il ne trempe jamais dans » des complots & conspirations contraires à la » paix & au bien d'une nation. Il est obéissant » aux Magistrats inférieurs... C'est pourquoi » s'il arrivoit à un Frère d'être rebelle à l'État, » il ne devroit pas être soutenu dans sa rebellion. » On trouvera ces lois dans Tom. Wolson & dans William Preston. L'un est plein de mépris & l'autre plein de zèle pour la Maçonnerie Angloise ; cependant ils s'accordent sur les lois de leurs Loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloise avec celle des arrière-Loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le sais, il est des Anglois initiés à ces arrière-Loges, à celles des Rose-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Écossois ; mais ce n'est point en cette qualité qu'ils font corps avec la Franc-Maçonnerie Angloise, puisqu'elle se borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous ſoyons bornés à juger des arrière-Maçons par la nature ſeule de leurs grades. Leurs rites & leurs ſermens nous feroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penſer, en nous en tenant même à la doctrine de leurs Auteurs les plus zélés.





CHAPITRE XI.

Nouvelles preuves du ſyſtême & des myſtères des Arrière-Maçons.

Diviſion des ſyſtêmes & ſectes maçonniques.

POUR juger de toute l'étendue du ſyſtême & des arrière-loges de la Franc-Maçonnerie, réuniſſons dans ce chapitre deux résultats eſſentiels ; le premier, celui de la doctrine générale des plus ſavans & des plus zélés Maçons ; le ſecond, celui de leurs opinions ſur l'origine même de leur Société.

Les Auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviſer la Franc-Maçonnerie en trois claſſes, qui ſont celles de la Maçonnerie Hermétique, de la Maçonnerie Cabaliſtique, à laquelle s'unit celle des Martiniſtes ; & enfin de la Maçonnerie Eclectique. Conſultons d'abord les Auteurs de ces diverſes claſſes ſur leur ſyſtême religieux ; nous verrons qu'il leur eſt arrivé préciſément ce qui arrive aux Sophiſtes de nos jours, c'eſt-à-dire qu'ils n'ont ſur la Religion qu'un ſeul point de réunion, celui de la haine contre la ſeule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Chriſtianiſme, & que pour tout le reſte ils ſont dans leurs ſyſtêmes religieux

ou plutôt dans les blaſphêmes & les extravagances de leur impiété, auſſi oppoſés entre eux qu'ils le ſont tous à l'Évangile.

Le ſyſtême des Maçons hermétiques, c'eſt-à-dire de ceux qui dans leurs grades Ecoſſois plus ſpécialement s'occupent de chimie, n'eſt autre choſe que le *Panthéiſme* ou le *vrai Spinoſiſme*. Pour ceux-là *tout eſt Dieu & Dieu eſt tout* : c'eſt là leur grand myſtère, gravé en un ſeul mot ſur la pierre apportée par les Templiers ; c'eſt là leur *Jéhovah*.

Qu'on liſe la préface du zélé Chevalier de Saint-André, qui nous a fait une deſcription ſi détaillée de ces grades. On le verra lui-même en réduire toute la doctrine & tout le réſultat à ce texte d'Hermès Triſmégiſte : « Tout eſt » partie de Dieu ; ſi tout en eſt partie, tout eſt » Dieu. Ainſi tout ce qui eſt fait s'eſt fait » ſoi-même & ne ceſſera jamais d'agir ; car cet » agent ne peut ſe repoſer. Et comme Dieu n'a » point de fin, de même ſon ouvrage n'a ni » commencement ni fin. » Après avoir cité ce texte, « tel eſt, nous dit formellement l'adepte » Panthéiſte, tel eſt le ſymbole abrégé, mais » expreſſif de toute la *Science hermétique*, » de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades Écoſſois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir

le ſens de ces expreſſions *tout eſt Dieu.* Il n'y a pour lui que l'ignorance & le préjugé qui puiſſent en être révoltés. Qu'on ne lui diſe pas ſur-tout qu'en faiſant de la terre, du ciel, du grain de ſable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité diviſible; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de *parties ſont tellement unis enſemble, & conſtituent tellement un Dieu-tout, qu'en ſéparer une ſeule partie, ce ſeroit anéantir le tout lui-même ou le grand Jéhovah.* Si le Frère Maçon vient à s'énorgueillir de ſe trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira: Comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, eſt toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, eſt toujours infiniment plus petit que Jéhovah.* L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il ſoit, peut toujours ſe réjouir d'avance. Car le temps viendra où il ſe trouvera réuni au grand Tout; où tout étant rentré dans *Jéhovah*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie; où *le vrai Panthéiſme ſera rétabli pour toujours.* (Grades Maçonniq. Écoſſois, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas ſans doute à me voir réfuter & l'abſurdité & l'impiété de ce ſyſtême maçonnique. Pour conſtater combien il eſt uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'obſerve

ſeulement qu'il ne ſuffiſoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette eſpèce de Maçons. La deſcription de leur grade eſt ſuivie des *thèſes* appelées de *Salomon*. Elle eſt encore ſuivie du *Monde Archétype ;* & ces productions ſont toutes deſtinées à ſoutenir la même impiété. (*Id. ſec. partie*, *édit. de Stockolm*, *1782.*) Ce ne ſera donc pas cette branche de Franc-Maçons qu'on nous accuſera de calomnier, en leur prêtant un ſyſtême qui fait du ſcélérat comme du juſte la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu l'action même de la Divinité ; un ſyſtême ſur-tout qui annonce aux méchans comme aux juſtes un ſeul & même ſort, celui de ſe trouver également un jour réunis dans le ſein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours quand ils auront ceſſé d'être hommes.

Syſtême des Maçons de la Cabale.

Sans être moins impie, le ſyſtême des Franc-Maçons Cabaliſtes a quelque choſe de plus humiliant pour l'eſprit humain, ſur-tout dans un ſiècle qui oſoit s'appeler par excellence le ſiècle des lumières, le ſiècle philoſophe. C'eſt dans les Loges des Pruſſiens Roſe-Croix que dominoit ce ſyſtême de la Cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. (*Voyez lett. de Philon à Spartacus.*) Je ſais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution il étoit en France même, & ſur-tout à Bordeaux,

celui de quelques Loges de Rose-Croix. Pour ne point en parler au hasard, ce que je vais en dire sera le résultat des leçons cabalistiques récemment imprimées sous le titre de *Télescope de Zoroastre*. Elles sont dédiées à un de ces Princes que l'Auteur ne nomme pas, mais dont la renommée nous fait assez connoître le zèle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides on ne m'accusera pas d'en imposer aux Frères.

Le *Jéhovah* des Loges Cabalistiques n'est plus le Dieu Grand Tout. C'est tout à la fois le Dieu *Sizamoro* & le Dieu *Sénamira*. Au premier vient se joindre le Génie *Sallak*, & au second le Génie *Sekak*. Lisez ces ces mots fameux dans la Cabale, en sens inverse; vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu bon, & *Arimanes* le Dieu méchant; vous trouverez ensuite *Kallas* & *Kakos*, *deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier signifie Bon, & le second Mauvais.* (Télescope de Zoroastre, page 13.)

Donnez pour compagnons à Oromase une foule de Génies ou d'Esprits *bons* comme lui, au méchant Arimanes autant de Génies qui participent tous de sa méchanceté; vous aurez le *Jéhovah* des Franc-Maçons de la Cabale, c'est-à-dire le grand mystère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la religion, le culte qu'ils substituent au Christianisme.

De ces génies bons & mauvais, les uns font des intelligences d'un ordre fupérieur, & ceux-là préfident aux planètes, au foleil levant & au foleil couchant, au croiffant de la lune & à la lune décroiffante. Les autres font des anges, des efprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais fupérieur à l'ame humaine. Ceux-là fe diftribuent l'empire des étoiles & des conftellations ; dans l'un & dans l'autre ordre, les uns feront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur; & les autres, les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoiffent ce qu'il y a de plus fecret dans le paffé, le préfent & l'avenir; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoiffances. Pour fe les rendre favorables, le Maçon de la Cabale doit étudier ce que nous appelons dans le langage familier, le Grimoire du Magicien. Il doit favoir le nom, les fignes des planètes, des conftellations & des efprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chifres qui les défignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoiffe le foleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préfide à la naiffance & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'eft Saturne, la planète où réfide la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de

ce Grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette ſcience du cabaliſte Roſe-Croix. Le lecteur en connoît déformais aſſez, pour y voir la ſcience de la plus vile, de la plus abſurde des ſuperſtitions. Elle ne feroit que la plus humiliante, ſi l'adepte n'y portoit pas l'impiété juſqu'à regarder comme une vraie faveur le commerce & l'apparition des Démons qu'il invoque ſous le nom de Génies, & de qui il attend le ſuccès de ſes enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la Cabale recevra les faveurs de ces Génies bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir; ils ſe rendront viſibles, ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne ſuffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la ſociété *des Génies mal-faiſans.* Il faut qu'il croie fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démon*, *n'eſt jamais mauvaiſe compagnie pour l'homme.* Il faut même qu'il ſache préférer, dans bien des circonſtances, la viſite des mauvais Génies à celle des bons; car *ſouvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune & quelquefois la vie*; & ſouvent

on se trouve avoir aux Anges mal-faisans d'insignes obligations. (Id. p. 118 & 136.)

De quelque part que viennent ces Génies ou Démons, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes, qui le feront Prophète ; & il saura alors que Moyse, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres ; point d'autre art que le sien & celui de *Nostradamus*. (Id. passim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition & d'impiété, l'adepte n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il aime encore mieux le code de *Sisamoro* & de *Senamira*, que celui de l'Évangile ; qu'il aime mieux être fou que Chrétien ; & ce sera le dernier des mystères du Maçon cabaliste.

Celui des arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui-même, qu'il dise au moins que « *l'Astrologie judiciaire n'a rien de merveilleux* » *que ses moyens ; que son but est fort simple ;* » qu'il est très-possible qu'à l'heure de votre » naissance un astre soit placé sous tel point du » ciel, à tel aspect ; & que la nature alors ait » pris une route, qui par le concours de mille

» causes enchaînées, doit vous être funeste ou » favorable. » Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées; pourvu qu'en même temps il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. (*Voyez Suite des erreurs & de la vérité, par un Philosophe inconnu, année (maçonnique) 5784, chap. vices & avantages.* (*)

J'ai peur de fatiguer le lecteur par le détail de ces absurdités des arrière-Maçons, mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des systêmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves, il saura au moins où elles reposent. D'ailleurs une

(*) Malgré le titre de *Suite des erreurs & de la vérité*, cet Ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du club d'Holbach, qui voyant le prodigieux succès du livre de *Saint-Martin*, se servir de ce titre pour piquer davantage la curiosité. On reconnoît dans cette prétendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le systême de Saint-Martin, si ce n'est le même zèle pour les grades Maçonniques.

des principales ruses de la secte est de cacher non-seulement ses dogmes & la variété des moyens qu'ils lui fournissent pour tendre au même but, mais encore si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fit le plus d'efforts & qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systêmes des plus grands ennemis du Christianisme & des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos Franc-Maçons Martinistes; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce M. de Saint-Martin qui leur laissa son nom; mais je défie que sous un extérieur de probité & sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit séduits; j'en ai vu qu'il vouloit séduire; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jesus-Christ, pour l'Évangile, pour les Gouvernemens; je prends, moi, sa doctrine & son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *Des erreurs & de la vérité.* Je sais ce qu'il en coûte pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres; mais il faut bien avoir pour la

vérité, la constance que les adeptes ont pour le mensonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'ensemble du code Martiniste, à travers le langage mystérieux des nombres & des énigmes. Épargnons, autant qu'il est possible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux Saint-Martin se montre à découvert; & aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'esclave Hérésiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès. Avec toute sa marche tortueuse, on le verra conduire ses adeptes dans les mêmes sentiers, leur inspirer la même haine des autels du Christianisme, du trône des Souverains, & même de tout Gouvernement politique. Commençons par son systême religieux. En réduisant au moins de pages possible, des volumes, des tas d'absurdités, je sais bien que j'aurai besoin d'invoquer encore la patience du lecteur; mais enfin les Maçons Martinistes ont singuliérement contribué à la Révolution, il faut bien encore que leurs sottises philosophiques soient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Être premier, Unique, Universel, sa cause à lui-même & source de tout principe.* Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là l'*Être premier* des Marti-

nistes ; (*Des erreurs & de la vérité*, 2.e *partie*, *page* 149) mais de ce Dieu Grand-Tout ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute sa puissance & toute sa valeur.* Il est infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même substance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. (*Sect. 1.re*) Le Dieu ou le Principe Bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, sans les moyens du Dieu méchant.* (Id. *des causes temporelles, enchaînemens.*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde ; & les corps sortent de ces combats du Dieu ou du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme existoit déjà en ce temps-là ; car « *il n'y a point d'origine qui surpasse celle de* » *l'homme.* Il est plus ancien qu'aucun être de » la nature ; il existoit avant la naissance des » Génies, & cependant il n'est venu qu'après » eux. » (*Id. de l'homme primitif.*) L'homme existoit sans corps dans ces temps antiques. Et « *cet état étoit bien préférable* à celui où il se » trouve actuellement. Autant son état actuel

» est borné & semé de dégoûts, autant l'autre » avoit été illimité & semé de délices. » *Id.* (*)

Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avoit placé ; alors il eut un corps ; & ce moment fut celui de sa première chute. Mais dans sa chute même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même *essence* que le Dieu bon. Pour nous en convaincre « nous » n'avons qu'à réfléchir sur la nature de la » pensée ; nous verrons bientôt qu'étant simple, » unique & immuable, il ne peut y avoir » qu'une espèce d'êtres qui en soient suscepti- » bles, parce que rien n'est commun parmi des » êtres de différentes natures. Nous verrons » que si l'homme a en lui cette idée d'un être » supérieur, & d'une cause active, intelligente, » qui en exécute les volontés, il doit être de » la même essence que cet être supérieur. » (*Id. Affinité des êtres pensans*, *pag.* 205.) Ainsi dans le systême du Martiniste, le principe bon,

(*) Je me sers ici de l'édition d'Edimbourg, an. 1782 ; je dois en prévenir, parce que celle-ci est devenue moins énigmatique. A mesure que le philosophisme ou l'impiété gagnoit du terrain, les Martinistes ont cru pouvoir se rendre un peu plus intelligibles ; & l'on a supprimé ou mis en caractères ordinaires ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient surchargées.

le principe mauvais & tout être pensant, c'est-à-dire, ainsi à cette école Dieu, le Démon & l'homme ne sont que des êtres d'une même *nature*, d'une seule & même *essence* & d'une même *espèce*.

On voit que si l'adepte ne croit pas être Dieu ou Démon, ce n'est pas au moins la faute de ses maîtres. Il y a cependant entre l'homme & le mauvais principe une différence assez remarquable; car le Démon, principe séparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes & les temps. « Il s'égara d'abord, en » allant de quatre à neuf; il se retrouvera en » revenant de neuf à quatre. » (*)

(*) M. de Saint-Martin donnoit précisément un jour cette même leçon au Marquis de C... il traçoit son cercle sur la table, puis il montroit le centre & ajoutoit : Voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon pour arriver à la circonférence ? Je le vois, répondit M. le Marquis, mais je vois aussi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre peut s'échapper par la tangente ou par la ligne droite, & je ne vois plus alors comment vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas davantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en demeura pas moins persuadé que les ames sorties de Dieu par le nombre 4 y rentreront par le nombre 9.

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite ; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence ou la ligne courbe ; (*Id. pages 106 & 126, 2.e part.*) enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire ;* que le nombre neuf *c'est la lune, & par conséquent la terre dont elle est le satellite ;* (Id. p. 114 & 215) & l'adepte en conclut que l'homme, avant les temps, étoit dans le soleil ou dans le centre de la lumière ; qu'il s'en est échappé par le rayon, & qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, « on a grand tort de prétendre le mener à la » sagesse par le *tableau effrayant des peines tem-» porelles, dans une vie à venir.* Ce tableau » n'est rien quand on ne le sent pas ; or ces » aveugles maîtres ne pouvant nous faire con-» noître qu'en idée les tourmens qu'ils imagi-» nent, doivent nécessairement faire peu d'effet » sur nous. » (*Id. sect. 1.re*)

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniste efface de tout code moral ces frayeurs d'un enfer & de toutes les peines à venir ; car on peut l'observer chez les sophistes

d'arrière-Maçons comme chez les sophistes de nos Académies, c'est toujours là que tendent les systêmes. On diroit qu'ils ne connoissent pas d'autres moyens d'éviter cet enfer que d'enseigner qu'il n'en existe point, c'est-à-dire que d'enhardir les peuples, de s'enhardir soi-même à tous les crimes qui le méritent davantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniste « que *trois mondes temporels;* il n'y a » que trois degrés d'expiation ou trois grades » dans la vraie F. M. » (*Franc-Maçonnerie.*) C'est nous dire, ce semble, assez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni souillures à craindre, ni expiation à désirer ; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune espèce de lecteur, c'est combien l'impiété domine à travers toutes ces absurdités que les Loges Martinistes opposent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas assez pour cette secte que la haine du Christ renouvelant, propageant ces antiques délires & ces blasphêmes d'une philosophie insensée ; il falloit encore que la haine des lois, des Souverains & des Gouvernemens vînt se mêler à ses mystères ; & en cela l'adepte Martiniste n'a sur les Jacobins d'autre avantage que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systêmes avec le vœu de la rebellion, avec le serment d'abattre tous les Trônes.

Syſtême politique des Maçons Martiniſtes.

Que l'adepte zélé ne ſe récrie point ici, & qu'il ne parle pas ſur-tout de ſon reſpect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ſes proteſtations & celles de ſes maîtres; mais j'ai auſſi entendu ſes leçons. Il a beau les donner en ſecret & les envelopper de ſes énigmes, s'il ne me reſtoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois ſans héſiter: Des ſectes conſpirantes contre l'Empire & contre tout Gouvernement civil, les adeptes des Loges Martiniſtes ſont la pire de toutes.

Avec leur peuple ſouverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi conſtitutionnel; il falloit à Briſſot, à Syeyes, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des ſermens; l'adepte Martiniſte ne reconnoît pour légitimes, ni les Empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête; ni les ſociétés qui devroient leur origine aux conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers ſont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelque antiques qu'ils ſoient, la *preſcription* n'eſt que l'invention des hommes pour ſuppléer au devoir d'être juſte aux loix de la nature, qui jamais ne preſcrivent. *L'édifice formé ſur l'aſſociation volontaire eſt tout auſſi imaginaire que celui de l'aſſociation forcée.* (Id,

fect. 5.) C'eſt à prouver ces deux aſſertions, la dernière ſur-tout, que le héros des Martiniſtes conſacre ſes ſophiſmes. C'eſt peu même pour lui de décider *l'impoſſibilité qu'il y ait jamais eu d'État ſocial formé librement de la part de tous les individus;* il demande *ſi l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il ſeroit raiſonnable de ſe repoſer ſur ceux qui l'auroient formé;* il examine, & il conclut: « L'aſſo-» ciation volontaire n'eſt pas réellement plus » juſte ni plus ſenſée qu'elle n'eſt praticable; » puiſque par cet acte il faudroit que l'homme » attachât à un autre homme un droit, dont lui-» même n'a pas la propriété (celui de ſa liberté) » celui de diſpoſer de ſoi; & puiſque, s'il tranſ-» fère un droit qu'il n'a pas, *il fait une conven-» tion abſolument nulle & que ni lui, ni les » chefs, ni les ſujets ne peuvent faire valoir, » attendu qu'elle n'a pu les lier ni les uns ni les » autres.* » (Id. 2.e part. ſect. 5, p. 9.)

Je ſais qu'on trouvera à la ſuite de ces leçons des proteſtations de fidélité, de ſoumiſſion, des invitations à ne point troubler l'ordre actuel des lois & des gouvernemens; mais je ſais que la ſtupidité ſeule peut être dupe de ces vains artifices. Lorſque le Martiniſte nous a dit que tout eſt nul dans les ſociétés formées librement, que tout eſt nul dans les ſociétés formées par la

force ; quelles ſont donc les lois civiles, quels ſont les Magiſtrats, les Princes qui pourront exiger des ſujets cette ſoumiſſion ?

Je ſais encore que le héros des Martiniſtes redoute les dangers de l'inſurrection, de la révolte ; mais ces dangers pour lui ſe réduiſent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée.* Quand la multitude ſe trouvera imbue des principes du Martiniſte, quand le danger des violences *privées* ne ſera plus à craindre, à quoi pourront ſervir ces reſtrictions & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des ſociétés civiles exiſtantes ? Et cette multitude, que ne fait pas le Martiniſte pour lui perſuader qu'il n'exiſte, qu'il n'exiſta jamais un ſeul Prince, un ſeul Gouvernement civil & légitime ? Sans ceſſe il nous rappelle à cette prétendue *origine première* « dans » laquelle les droits d'un homme ſur un autre » homme n'étoient pas connus, parce qu'il étoit » hors de toute poſſibilité que ces droits exiſ» taſſent *entre des êtres égaux.* » (Voyez ſur-tout pages 16 & 17, 2.ᵉ part.)

Il lui ſuffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils ſe ſuccèdent, que les uns ont péri, que les autres périſſent ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes* & le fruit de *leur imagination*

déréglée. (Id. Instabililité des Gouvernemens, pages 34 & 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes un vrai gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeler *Monarchie;* mais, malgré tous les tours & les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la conspiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques & contre tout Empire politique. Dans ce langage mystérieux & plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquérir sur l'homme; supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant davantage de son *premier état*, le rendront supérieur *par le fait* « & par nécessité » même; parce que les autres hommes s'étant » moins exercé, & n'ayant point recueilli les » mêmes fruits, auront vraiment besoin de lui, » comme étant dans l'indigence & dans l'obscur- » cissement de leurs facultés. » (*Page 18.*) On croiroit à ce langage que dans le systême du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables une autorité légitime qui en acquiert le droit par ses vertus, par son expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'est là en effet le premier artifice d'un systême qui déjà

écarte loin du trône tout droit de succession héréditaire ; qui soumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux & de la populace, sur la vertu, les connoissances, les succès de celui qui gouverne. Mais suivons leurs leçons, & malgré toute l'obscurité de leur langage, essayons de le rendre intelligible : « Si » chaque homme, nous disent-ils, parvenoit au » même degré de sa puissance, chaque homme » seroit alors un Roi. »

A ces mots il est déjà aisé de voir que pour le Martiniste, celui-là seul n'est pas encore son Roi, qui n'est pas encore arrivé au dernier degré de *sa puissance* ou de ses forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, & vous saurez que c'est dans cette différence seule que peuvent résider les titres d'une vraie autorité politique ; que c'est là *le principe d'unité*, *le seul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime sur les hommes, *le seul flambeau qui puisse les réunir en corps*. (Id. page 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'histoire des hommes une société, où celui-là seul commande, dont la puissance ou les facultés se sont le mieux développées dans l'ordre naturel ; où celui-là seul obéit, qui n'a point encore atteint ce degré de puissance ; le Martiniste vous fera remonter « à cet âge heureux, qu'on

» a dit n'exifter que dans l'imagination des
» Poëtes, parce que nous en étant éloignés &
» n'en connoiffant plus les douceurs, nous avons
» eu la foibleffe de croire que, puifqu'il avoit
» paffé pour nous, il devoit avoir ceffé d'être. »
(*Ibid.*)

Si vous ne voyez pas dès-lors que la feule autorité légitime eft celle qui s'exerçoit dans ces temps antiques, appelés l'âge d'or, où il n'y avoit d'autre Roi que le père de la famille; où l'enfant fe trouvoit Roi lui-même, auffitôt que les forces & l'âge avoient développé fa puiffance; fi au lieu de fentir ces conféquences, vous objectez encore que nul Gouvernement ne s'eft perpétué depuis l'origine du monde; & que par conféquent la règle qu'on vous donne pour découvrir le feul Gouvernement légitime, ne vous en montre aucun; en vous laiffant encore le foin de deviner; l'adepte reprendra : « Cependant c'eft une des vérités que
» je puiffe le mieux affirmer, & je ne m'avance
» point trop, en certifiant à mes femblables
» qu'il y a des Gouvernemens qui fe foutiennent
» *depuis que l'homme eft fur la terre, & qui fubfifteront jufqu'à la fin;* & cela par les mêmes
» raifons qui m'ont fait dire qu'ici-bas il y
» avoit toujours eu & qu'il y auroit toujours
» des Gouvernemens légitimes. » (*Id. pag.* 35

& 36.) Cherchez donc à préfent quels font, quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes que le Martinifme fait profeffion de reconnoître. Voyez ceux qui exiftent depuis que l'homme eft fur la terre, & qui fubfifteront jufqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches ou des premières familles gouvernées par la feule autorité du père ? Pour les temps moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles ifolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans fans autre Roi que le chef, le père des enfans ? C'eft là en effet que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puiffance*, fe trouvent tous *égaux*, & chacun Roi ; c'eft-à-dire chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il fe fait à lui-même, & chacun acquérant à ce même âge tout l'empire d'un père fur fes enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même Gouvernement, jufque dans nos fociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prife féparément & indépendamment de la fociété générale, vous en offre l'image. C'eft là qu'il fe conferve depuis l'origine du monde, & qu'il exiftera jufqu'à la fin des temps. Rappelez à préfent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres Gouvernemens formés ou par la force, ou par des conventions libres ; de ces Gouvernemens qui paffent, fe

fuccèdent,

fuccèdent, fe détruifent tous avec le temps, & qui par cela feul vous démontrent combien peu ils furent légitimes; vous concevrez enfin affez clairement que tout le zèle du Martinifte pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *feul légitime*, feul dans *l'ordre de la nature*, & feul auffi durable que le monde, n'eft autre chofe que le vœu de réduire toute fociété, toute autorité légitime, à celle du père régnant fur fes enfans, de renverfer tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du règne des Patriarches.

Oui, c'eft là que revient tout le fyftême politique des Martiniftes. Il ne feroit pas impoffible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blafphêmes, foit religieux, foit politiques. Il ne feroit pas impoffible entre autres de prouver que, d'après nos Martiniftes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable caufe de fes grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'eft d'avoir fait divorce avec les lois de la nature pour fe foumettre aux lois qu'elle réprouve, aux lois des Empereurs, des Rois, des Républiques mêmes, à toute autre autorité qu'à celle des pères fur les enfans. (*Voyez 2.ᵉ partie*, *article Adultère*, *fect. 5.*) Mais ce feroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail

devient fastidieux pour moi ; il pourroit l'être aussi pour mes lecteurs. J'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coûte pour réunir & rapprocher ces traits lumineux que la secte, à travers ce tas d'obscurités mystérieuses, laisse échapper de temps à autre, & dont l'ensemble bien saisi ne laisse plus douter du grand objet de son Apocalypse.

En lisant & en étudiant ce code étrange, on seroit presque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penser avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou & de plus sot* ; on s'étonneroit presque autant que lui, qu'un pareil code eût fait des enthousiastes, & que je ne sais quel *Doyen* de la Philosophie eût pu s'en trouver enchanté. (*Voyez lett. de Volt. à d'Alemb.* 22 *Oct.* 1776.) Mais ce *Doyen* sans doute n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire ; il ne lui avoit pas dit que cette obscurité elle-même devenoit pour la secte un des plus grands moyens d'écraser & l'autel & le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette Apocalypse des Martinistes. Plus elle étoit obscure, plus ils savoient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeoient d'en donner l'explication aux

jeunes novices. Il étoit ſur-tout des novices femelles dont on ſavoit piquer la curioſité. Leur boudoir devenoit une école ſecrète, où l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extaſiée s'applaudiſſoit d'entendre des myſtères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, & fondoit une eſpèce d'école. Ce n'eſt point au haſard que j'en parle; & dans Paris & dans les Provinces, ſur-tout dans Avignon, chef-lieu des Martiniſtes, il étoit de ces ſortes d'écoles ſecrètes deſtinées à l'explication du code myſtérieux; j'ai connu, & je connois des hommes appelés, introduits à ces écoles. Elles diſpoſoient à l'initiation; on y apprenoit de plus l'art de tromper les ſimples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la ſecte ridicule; l'art d'évoquer les morts; l'art de faire parler des hommes abſens, de voir ce qu'ils faiſoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les âges étudioient pour faire illuſion à la populace & gagner ſon argent, les Martiniſtes l'étudioient pour faire des impies & renverſer les trônes.

Cette ſecte faiſoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé juſques en Angleterre; & j'ai vu que par-tout ſon dernier

secret consistoit à montrer dans la Révolution Françoise, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuse que soit cette classe de Maçons Martinistes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Écle&ctiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un siècle où le philosophisme des Athées, des Déistes succédoit aux anciennes hérésies, pour les absorber toutes.

Franc-Maçons éclectiques.

On dit aujourdhui Franc-Maçon Éclectique, dans le même sens que l'on disoit Philosophe Éclectique. C'est-à-dire qu'il faut entendre par ce mot ceux des adeptes, qui après avoir passé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent à aucun des systêmes religieux ou même politiques dont ils ont appris l'explication; mais qui de cet ensemble se forment à eux-mêmes un systême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*Voyez Archives des Franc-Maçons & Rose-Croix, Berlin, 1785, chap. 3.*) Ils ne sont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la Cabale, ni Martinistes; ils sont tout ce qu'ils veulent, Deistes ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philosophie du jour. Il est pour eux, comme pour les simples Sophistes du siècle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent & cette liberté, & cette égalité, qui

ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune Religion révélée. Quant au Gouvernement, s'ils admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe; elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie que pour faciliter leur révolution. Exposer de nouveau leurs systêmes, ce seroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de Sophistes conjurés contre le Christianisme & contre les Souverains. La multitude de ces sortes d'impies agrégés de nos jours aux Loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit seule combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je sais qu'il est une autre espèce de Franc-Maçons Écleċtiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non-seulement déclarent n'adhérer à aucun systême particulier de Maçonnerie; non-seulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donner des lois. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux jusques aux noms de *Grande*

Loge & de *Loge Écossoise*. En ce sens on peut dire qu'ils ont ajouté même à l'égalité & à la liberté Maçonniques. (*Voyez les Règles de leur association, datées de Francfort, 18 Mai 1783, signées Rustner & Rottberg, secrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Eclectiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plupart des Loges étoient sous l'inspection de la Grande Loge Parisienne, appelée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'esprit des Sophistes modernes avoit introduit un véritable Ecclectisme d'impiété. Le sentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce sentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à détester le Christ & sa Religion; à détester tout autre Souverain, tout autre Législateur, que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophistes, peut varier sur tout le reste, sur la manière de suppléer au Christianisme, par l'Athéisme ou le Déisme; à la vraie Monarchie, par la Démocratie ou même par une Monarchie démocratique; mais on cesseroit d'être Frere dans ces arriere-Loges, si l'on faisoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Aussi toutes les classes, tous les codes Maçonniques, adeptes Hermétistes, Rose-Croix de la Cabale, ou frères Martinistes, & Maçons Eclec-

tiques ; tous appeloient à leur manière une révolution ; & très-peu importoit à la ſecte le ſyſtême qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleverſemens. (*Voyez Lamétherie*, *Journal de Phyſique*, *an.* 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui réſultent plus ſpécialement des opinions des Frères ſur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides que les ſavans & les zélés Maçons. On verra ſi les pères qu'ils ſe donnent ou qu'ils avouent, ne ſuffiroient pas ſeuls pour juger les complots des enfans.





CHAPITRE XII.

Preuves tirées des Systêmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.

De ces opinions sur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illusion du nom qu'ils portent, se croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la tour de Babel, de ceux qui élevèrent les pyramides d'Egypte, de ceux-là surtout qui bâtirent le temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la tour de Strasbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième siècle, bâtirent en Ecosse & ailleurs un grand nombre d'églises. Cette classe de Maçons manouvriers n'a jamais été admise aux mystères; s'il est vrai que jamais ils aient fait partie de la confrérie, ils en furent exclus; leur génie parut trop grossier, trop peu philosophique. (*)

(*) Je fais cette observation, parce qu'il n'est pas sans vraisemblance que le nom, les symboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons manouvriers. Une grande partie des Arts mécaniques avoient, en France au moins, des signes & des cérémonies, un

On ne voulut plus d'eux, aussi-tôt que la truelle, le compas, la pierre cubique, les colonnes ou pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblêmes systématiques. Aussi les grands adeptes

---

langage de convention, qui étoit le secret de la profession. Ces signes, ce langage servent aux ouvriers à se reconnoître, à distinguer le grade d'Apprenti ou de Maître, qu'ils ont acquis dans leur métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail ou quelque secours pour continuer leur route; car tous les hommes d'une même profession mécanique ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le temps s'être introduit dans la confrérie des Maçons, quelques-uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Cet adepte peut avoir initié ou philosophisé quelques vrais Maçons, en former ses élus; pour faire bande à part, il n'aura eu besoin alors que de prendre dans l'architecture de nouveaux emblêmes, des signes différens du commun des Maçons, & les Loges se seront trouvé établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France une autre profession qu'un seul obstacle a peut-être empêché de subir la même métamorphose; cette profession est celle des *Fendeurs*. Ces hommes-là sont aussi entre eux une vraie confrérie. Ils ont leurs signes, leur mot du guet, leur secret & leurs fêtes. Ils s'appellent *l'Ordre des Fendeurs*; ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentilshommes, qui avec le secret de l'Ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu

rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des Prêtres Égyptiens, les autres à ceux d'Éleusis

Diverses opinions des F. M. sur leur origine.

des adeptes tout-à-la-fois Franç-Maçons & Fendeurs, qui par leur naissance & leur état n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vu aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le temps les adeptes des villes en vinssent à vouloir aussi *philosophiser* l'Ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'âge d'or, bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule, bientôt les dissertations, les énigmes philosophiques s'en mêleroient; mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques-uns de ces [illegible], on conserveroit quelques emblêmes de la profession; & les Loges philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces [illegible] dont elles n'auroient plus que le nom & les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est

ou des Grecs; il en est qui se donnent pour pères les Druides; il en est même qui prétendent venir des Juifs. Dans la seconde classe je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, au siècle des Croisades (**).

---

là qu'une conjecture sur le mode de la secte; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret & de sa doctrine.

(**) Pour ces diverses opinions, voyez sur-tout parmi les zélés Maçons de l'Allemagne, *Geschichte der unbekannten* ou bien *Histoire des Inconnus*, 1780, avec cette épigraphe : *Gens æterna est in qua nemo nascitur* — *Archiv. fur Freymaurer*, ou bien Archives des Franc-Maçons, Berlin, 1784 — *Über die alten und neuen mysterien*; des mystères anciens & modernes, Berlin, 1782 — *Die hebräische mysterien, oder die alteste religiose freymaurerey*; Mystères des Hébreux, ou bien les plus anciens Religieux Franc-Maçons, Leipzig, 1788. — Parmi les Anglois, voyez *l'Esprit de la Maçonnerie, par Guill. Hutchinson*, &c. Parmi les François, Guillemain de Saint-Victor, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, &c. &c.

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les *Archives des Franc-Maçons* on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs Docteurs sur l'art de la Cabale; & cela même par un Docteur Anglois, pour la défense & l'instruction des *Rose-Croix*. J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entr'autres ces paroles : « *L'Astrologie est une science qui* » *par la situation des astres dévoile les causes du passé &* » *fait prédire l'avenir. Cette science a eu ses taches, mais*

Comment & pourquoi les F.M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raifons fur lefquelles s'appuient tous les favans Maçons qui veulent remonter aux anciens Philofophes, plus on verra qu'elles fe réduifent toutes à nous dire :

« Dans ces temps anciens, où les hommes » commencèrent à perdre de vue les vérités » primitives, pour fe jeter dans la religion & » la morale de la fuperftition, il fe trouva des » Sages qui fe garantirent des ténèbres de l'igno- » rance & de la corruption. Ces Sages voyant » bien que la groffiéreté ou la ftupidité du » peuple n'étoient pas faites pour profiter de » leurs leçons, établirent des écoles, fe firent » des difciples, auxquels ils tranfmettoient toute » la fcience des vérités anciennes, & de celles » qu'ils avoient découvertes dans leurs profondes » méditations fur la nature, la religion, la po- » litique & les droits de l'homme. Du nombre

---

» *cela n'en détruit ni le fondement ni la fainteté.* » Et cela eft écrit par un Docteur Anglois, pour juftifier la fociété des Rofe-Croix ; pour être configné dans leurs Archives ! (*Voyez ces Archives en Allemand, part. 3, page 378, N.° 18.*) J'ai ajouté ici cette citation, parce que j'ai toujours peur qu'on ne me dife que j'attribue aux Franc-Maçons des chofes incroyables. Oui, je le fais, elles font en quelque forte incroyables, mais pour ceux-là feulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les différentes langues, fur-tout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

» de ces leçons, les uns mirent toujours l'unité
» de Dieu, le vrai Déisme; les autres l'unité
» du grand Être, le vrai Panthéisme. La morale
» qu'ils tiroient de ces principes étoit pure;
» elle étoit spécialement fondée sur les devoirs
» de la bienfaisance & sur les droits de la
» liberté, sur les moyens de vivre heureux &
» tranquilles. De peur que ces leçons ne per-
» dissent leur prix, ne vinssent encore à s'altérer
» & à se perdre en devenant vulgaires, ces
» divers Sages prescrivoient à leurs disciples de
» les tenir secrètes. Ils leur donnoient des signes,
» & un langage spécial auquel ils devoient se
» reconnoître. Tous ceux qu'ils admettoient à
» cette école, à ces mystères, étoient les enfans
» de la lumière & de la liberté; tous les autres
» n'étoient pour eux que *des esclaves & des*
» *profanes*; & de là ce mépris des initiés pour
» le vulgaire. De là encore ce silence profond
» des disciples de Pythagore; de là cette science
» spéciale & secrète des diverses écoles; de là
» sur-tout ces mystères des Égyptiens, & ensuite
» des Grecs & des Druides; ces mystères des
» Juifs eux-mêmes ou de Moyse instruit dans
» tous les secrets de l'Égypte.

» Ces diverses écoles & les secrets de ces
» mystères n'ont point été perdus; les Philo-
» sophes de la Grèce les ont transmis à ceux

» de Rome ; les Philosophes de toutes les Na-
» tions ont fait de même, après l'établissement
» de la Religion Chrétienne. Le secret fut tou-
» jours observé, parce qu'il falloit éviter les
» persécutions d'une Église intolérante & de
» ses Prêtres. Les Sages des diverses Nations,
» à l'aide des signes établis originairement,
» continuèrent à se reconnoître, comme le
» font encore aujourd'hui par-tout les Franc-
» Maçons. Leur école en effet & tous leurs
» mystères ne sont point autre chose que la
» doctrine, les mystères de ces anciens Sages,
» de tous ces anciens Philosophes. Le nom
» seul a changé ; le secret s'est transmis sous
» le nom de Franc-Maçons, comme il se trans-
» mettoit sous le nom des Mages, des Prêtres
» de Memphis ou d'Éleusis, & des Philosophes
» Platoniciens ou Eclectiques. Voilà l'origine de
» la Maçonnerie ; voilà ce qui la perpétue, ce
» qui la rend toujours la même dans toutes les
» parties de l'univers. » (*Extrait des livres cités dans la note.*)

Fausseté de cette origine. Tel est le fidelle résultat de ce que les plus savans Maçons ont débité sur leur origine. Mon objet n'est point d'examiner combien sont fausses & contraires à toute l'histoire ces idées sur la prétendue doctrine de ces anciens Sages, Persans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Druides;

combien il eſt abſurde d'abord de ſuppoſer l'unité d'opinions religieuſes, l'unité de morale & de ſecrets chez des Philoſophes qui n'ont laiſſé à l'univers que des ſyſtêmes auſſi variés, auſſi oppoſés les uns aux autres & auſſi abſurdes que le ſont encore aujourd'hui tous les ſyſtêmes de nos prétendus Philoſophes modernes. (*) Je ne veux pas non plus examiner combien fauſſement on ſuppoſe que les myſtères d'Éleuſis n'avoient d'autre ſecret que l'unité de Dieu, la plus pure morale; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on ſait que les citoyens d'Athènes étoient preſque tous initiés aux petits & aux grands myſtères, ſuivant leur âge. (†) Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous ſous terre leur catéchiſme ſur l'unité de Dieu,

(*) Pour concevoir toutes ces oppoſitions des anciens Philoſophes, voyez Cicéron, *Quæſtiones academ.* — *De naturâ Deor.* — *De legib.* — *De finib. boni & mali* — *De officiis*, &c. Voyez Lactance, *Inſtitut. Divin.* ou bien encore la doctrine, les ſyſtêmes & les abſurdités, les perpétuelles contradictions des Sophiſtes modernes, rapprochées de celles des anciens, *les Helviennes*, *lettre dernière.*

(†) Voyez M. de Sainte-Croix ſur les *Myſtères des Anciens*.

& comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour ; ou bien encore, comment ils faisoient mourir Socrate, en l'accusant de ne pas adorer tous ces Dieux ; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces Dieux & leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut se persuader que ces Prêtres si ardens, si zélés dans leurs temples pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus & de tant d'autres Divinités, étoient précisément ceux qui assembloient le peuple dans la solennité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoient qu'une imposture, & se donner eux-mêmes pour auteurs & ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je sais combien ces réflexions suffisent pour démontrer la fausseté de l'origine, dont les savans Maçons se glorifient ; mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir ; la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau & ses ancêtres ; qui se vante d'en perpétuer l'esprit & les dogmes, cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrérie la plus ancienne des conspirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons :

« Telle

« Telle eſt donc l'origine de vos myſtères, » & tel eſt l'objet de vos Arrière-Loges ! Vous » venez de ces prétendus Sages & de ces Phi- » loſophes, qui réduits aux lumières de la rai- » ſon ne connurent du Dieu de la nature que » ce que la raiſon avoit pu leur en dire ; vous » êtes les enfans du Déiſte ou bien du Pan- » théiſte ; & pleins de la doctrine de vos Peres, » vous ne cherchez qu'à la perpétuer ! Vous » ne voyez comme eux que ſuperſtition & pré- » jugé dans tout ce que le reſte des hommes » croit avoir puiſé dans les lumières de la Ré- » vélation ! Toute religion qui ajoute au culte » du Théiſte, qui déteſte celui du Panthéiſte, » en un mot tout le Chriſtianiſme & ſes myſ- » tères ne ſont donc pour vous qu'un objet de » mépris & de haine ! Vous déteſtez tout ce » que déteſtoient les Sophiſtes du Paganiſme, » les Sophiſtes initiés aux myſtères des Prêtres » des Idoles ; mais ces Sophiſtes, ces Prêtres » déteſtèrent le Chriſtianiſme & s'en montrè- » rent les plus grands ennemis. D'après tous » vos aveux que pouvons-nous donc voir dans » vos myſtères, ſi ce n'eſt la même haine, le » même vœu d'anéantir toute autre religion que » le prétendu Déiſme des anciens.

» Vous êtes, dites-vous auſſi, ce que furent » ces Juifs, & ce que ſont encore ceux de

» Juifs qui s'en tiennent à l'unité de Dieu » pour toute religion ; (si cependant il fut ja- » mais de Juif qui ne crût pas aux Prophètes » & à l'*Emmanuel*, au Dieu libérateur) vous » avez donc aussi pour tout Chrétien les senti- » mens des Juifs eux-mêmes. Vous n'insistez » comme eux sur *Jéhovah*, que pour maudire » le Christ & ses mystères. » (*)

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la justice de ces reproches. Pour les uns, la matière est éternelle; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'est qu'une altération du systême de Platon; d'autres encore suivent toutes les folies des Martinistes, de l'ancien Duélisme. (*Voyez sur-tout Lettre aux illustres inconnus ou bien aux vrais Franc Maçons, année 1782.*) Rien n'est donc plus visible; tous ces

(*) Pour cette Juiverie des Maçons ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez sur-tout le traité d'un très-savant & très-zélé Maçon, dédié *à ceux qui entendent; deren die es verstehen.* Il n'est pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens mystères d'Eleusis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, & des mystères maçonniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue histoire du nom de *Jehovah* perdu par l'assassinat d'Adoniram. « Elle est tirée de la paraphrase Chaldaïque, & empruntée » d'un conte que les Rabbins ont tissu pour enlever à

savans Maçons se disant descendus, ou des Prêtres d'Égypte, ou de ceux de la Grèce, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun ce qui leur semble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux que chez les anciens & les nouveaux Sophistes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systêmes inconciliables avec le Christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères ; mais il faut être plus que borné pour ne pas les sentir. Comment se les cacher encore auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien

» Jesus-Christ sa Divinité & sa Puissance. Ils ont imaginé » qu'un jour étant entré dans le Temple de Jérusalem » il avoit vu le Saint des Saints, où le Grand-Prêtre » avoit seul la permission d'entrer ; qu'il y avoit trouvé » le nom de *Jéhovah* ; — qu'il l'avoit emporté — & que » c'étoit par la vertu de ce nom ineffable qu'il avoit opéré » ses miracles. » (*Voyez le Voile levé*) Toute cette fable est évidemment dirigée contre le dogme des Chrétiens sur la Divinité de Jesus-Christ. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de *Jéhovah*, la manière sur-tout dont leurs mystères se terminent dans le grade de Rose-Croix, ont absolument le même objet.

de ces sectaires qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois? Ces deux dernières sources ont entr'elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons-les séparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une société qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences & opinions des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction; quel peut être l'objet soit religieux, soit politique de la Maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom ou les emblêmes de cet ordre? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe une religion ou bien une morale inconnue? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux? En ce cas, votre religion, votre morale n'est donc pas celle du Christianisme. N'est-ce pas autre chose que leur fraternité, leur bienfaisance qui fait l'objet de vos secrets? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus évangéliques? Est-ce la religion de *Jéhovah*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les mystères du Christianisme? Pourquoi donc tout Chrétien non maçonnisé n'est-il pour vous qu'un profane?

Il ne feroit plus temps de répondre à ces reproches, que la Religion s'alarme vainement, que son objet fut toujours étranger aux Loges

Maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhovah* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, soit que ces Chevaliers en fussent les auteurs, soit qu'ils l'eussent reçu par tradition des antiques mystères du Paganisme & de ses Sages; ce nom, dis-je, & ce culte ne sont pas étrangers au Christianisme; tout Chrétien a donc droit de vous dire: Vous le cacheriez moins, vous seriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre chose que le culte de l'univers chrétien.

Et si la Politique partage les alarmes de la Religion, quel sera encore le subterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur association outragée par la destruction des Templiers? C'est en vain qu'on allègue l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu se perpétuer depuis près de cinq siècles, ne tombe pas sans doute sur la personne de Philippe le Bel, de Clément V, sur celle des autres Rois & des autres Pontifes, qui au commencement du XIVe siècle, contribuèrent tous à l'abolition de cet Ordre? Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe sur les héritiers mêmes & sur les successeurs de ces Rois & de ces Pontifes. Ce même vœu encore ne sera pas sans doute

inſpiré aujourd'hui par les liens du ſang ou par quelque intérêt dérivant de la perſonne même des Templiers ? Le ferment de la vengeance eſt donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'eſt perpétué comme ſon objet même, c'eſt-à-dire comme l'école même, les principes & les myſtères que l'on nous dit paſſés des Templiers aux Maçons. Mais alors, qu'eſt-ce donc que ces hommes & ces principes que l'on ne peut venger que par la mort des Rois & des Pontifes ? Et qu'eſt-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre-vingts ans ce vœu & ce ferment ſe perpétuent ?

On le voit ; il n'eſt pas beſoin d'examiner ici ſi Molay & ſon ordre furent ou innocens ou coupables, ſi les Templiers ſont ou ne ſont pas les pères des Maçons ; il ſuffit de ce qui eſt inconteſtable, il ſuffit que les Maçons ſe les donnent pour ancêtres. Dès-lors le ferment ſeul de les venger, & toute allégorie cachée ſous ce ferment, ne montrent plus qu'une aſſociation toujours menaçante & toujours conſpirante contre les chefs de la Religion & les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'hiſtoire ſur ces rapports devenus ſi intimes entre les myſtères de la Franc-Maçonnerie & l'ordre des Templiers. Cette queſtion exige des recherches ; je ne refuſe point le réſultat de celles que j'ai faites.

L'ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146 par Eugène III, eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inspirer de zèle en faveur des Chrétiens que la dévotion appeloit en ce temps à visiter la Terre Sainte. Simples Hospitaliers d'abord, ces Chevaliers suivant les mœurs du siècle se rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarrasins. Leur première réputation fut due aux grands services que l'on devoit attendre tout-à-la-fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage est généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'histoire, en distinguant les premiers & les derniers temps de leur existence. L'Ordre se propagea, il acquit en Europe des richesses immenses; alors ils oublièrent leur qualité de Religieux : l'éclat des armes leur resta, ils n'en firent plus le même usage. Ce n'est pas une observation à négliger, que bien des années avant leur destruction l'histoire leur reprochoit déjà, non pas un simple relâchement de leur vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proscrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puissance & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accusoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédé-

Causes & aveux des Templiers.

cesseurs; d'avoir abandonné leur première vocation pour les projets de l'ambition & les plaisirs de la débauche; de se montrer usurpateurs injustes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accusés de ces intelligences avec les Infidelles, qui faisoient avorter les projets des Princes Chrétiens; d'avoir plus spécialement porté la trahison jusqu'à communiquer tout le plan de Frédéric II au Soudan de Babylone, qui détestant la perfidie des Templiers, en avertit lui-même l'Empereur. (*Voyez Matth. Paris, an. 1229.*) Ce témoignage que l'historien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet Ordre si fameux. (*Voyez Abb. Ursp. in Chronic. an. 1227; Sanut. lib. 3, par. 12, c. 17, &c.; apud Dupuy, Traité sur la condamn. des Templiers.*)

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation; la bouche dont elle part la rend suspecte. Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre l'abolition de cet Ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son Royaume; cette démarche encore peut être précipitée; mais l'examen, les interrogations légales se succèdent;

c'eſt ſur ces preuves ſeules, ſur les aveux, ſur les procès-verbaux, c'eſt ſur les pièces authentiques que l'hiſtorien doit appuyer ſon jugement. Si ces aveux ſont libres, s'ils ſont multipliés, s'ils ſont d'accord non-ſeulement ſous un même Tribunal, mais dans les diverſes Provinces & les divers Empires, quelque énormes que ſoient les crimes avoués, il faudra bien les croire ou démentir les monumens les plus ſûrs de l'hiſtoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au temps, leur importance les a fait conſerver en très-grand nombre; que l'hiſtorien conſulte le récueil qu'en a fait M. Dupuy, bibliothécaire du Roi; je ne connois point d'autre moyen d'aſſeoir ici ſon jugement, de diſſiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V avoient concerté entre eux cette deſtruction des Templiers. Cette prétention diſparoît par les lettres de ce Roi & par celles du Pape. Clément V ne peut croire d'abord aux accuſations; lors même qu'il devient impoſſible de réſiſter aux preuves que Philippe lui offre, il ſe trouve ſi peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre, dans cette grande affaire, occaſionne des plaintes, des conteſtations perpétuelles ſur les droits du Souverain & ſur ceux de l'Égliſe.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; & dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solennellement à s'emparer de ces richesses; & dans toute la Chrétienté, pas un seul Prince ne tint plus exactement sa parole; pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine : c'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. (*Voy. Layette III, n.° 13; Rubeus, Hist. Raven. Bzovius, an. 1308; Mariana, Hist. Hisp. &c.*)

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce Prince, & dans tout le cours de ce long procès il ne se trouve pas une seule offense particulière que ce Prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défense, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense ou le désir de la venger; & jusqu'à ce moment l'amitié elle-même avoit uni leur Grand-Maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parrain d'un de ses enfans.

Enfin on veut sur-tout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; & dans la multitude des procès-verbaux, plus de deux cents aveux sont désignés comme faits librement & sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; & si elle lui arrache des aveux, ce sont abso-

lument les mêmes que douze Chevaliers ses confrères avoient fait librement. (*Layette, n.° 20; interrogatoire fait à Caen.*) Nombre de ces aveux se font dans des Conciles, où les Évêques commencent par décider que les Templiers ne seront point appliqués à la torture, & que *ceux qui auroient confessé crainte des tourmens*, seront regardés comme *innocens.* (Voy. Concile de Ravenne; *Rubeus, Hist. Raven. lib. 6.*) Le pape Clément V d'ailleurs, loin de favoriser les desseins de Philippe le Bel contre les Chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les poursuites de ce Prince. Il suspend les Évêques, Archevêques, Prélats, Inquisiteurs de France. Le Roi l'accuse en vain de favoriser les crimes des Templiers; Clément ne se rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait interroger soixante & douze Chevaliers en sa présence & celle des Évêques, Cardinaux & Légats. Il les interroge, non comme un juge qui cherche des coupables, mais comme un homme intéressé à les trouver innocens, pour se justifier du reproche de les avoir favorisés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement, sans contrainte.* Il veut que plusieurs jours se passent, & que de nouveau lecture soit faite de leurs dépositions, pour voir s'ils persévèrent librement dans leurs déclarations.

Ils les confirment tous encore : *Qui perſeverantes in illis, eas expreſsè & ſpontè prout recitatæ fuerant, approbârunt.* Il veut de plus interroger lui-même le Grand-Maître, les principaux Supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverſes provinces de France, de Normandie, du Poitou, des pays tranſmarins. Il envoie les perſonnes les plus vénérables interroger ceux des Supérieurs que l'âge ou les infirmités empêchent de ſe rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur liſe les dépoſitions faites par leurs confrères, afin qu'on ſache s'ils en reconnoiſſent la vérité. Il ne veut ſur-tout d'autre ſerment que celui de répondre librement & ſans crainte, ſpontanément & ſans coaction. Et le Grand-Maître & ces Supérieurs de diverſes Provinces dépoſent & confeſſent encore tous les mêmes choſes, les répètent encore, & pluſieurs jours après ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics. (*) Il ne lui faut rien moins que ces

(*) *Qui Magiſter & Præceptores Franciæ, Terræ ultramarinæ, Normandiæ, Aquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipſis tribus Cardinalibus præſentibus, quatuor Tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad ſancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præſtito juramento quod ſuper præmiſſis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem, coram ipſis, ſingulariter, liberè ac ſpontè, abſque coactione qualibet & timore, depoſuerunt & confeſſi fuerunt.* (Epiſt. Clementis V, Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ, &c.)

précautions pour reconnoître enfin qu'il s'est trompé ; c'est alors seulement qu'il révoque ses menaces & la suspense des Évêques François, & qu'il permet qu'on suive en France, pour le jugement des Templiers, les dispositions de Philippe le Bel.

Laissons donc de côté tous ces prétextes, & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit seule arracher aux coupables.

Le résultat de ces aveux étoit que lors de leur réception, les Chevaliers du Temple renioient Jesus-Christ, fouloient aux pieds sa croix, la couvroient de crachats; que le Vendredi-Saint étoit pour eux un jour spécialement consacré à ces outrages; qu'ils substituoient au Christianisme l'adoration d'une tête monstrueuse; qu'ils promettoient de se livrer les uns aux autres pour les jouissances les plus opposées à la nature; qu'ils jetoient aux flammes les enfans nés d'un Templier; qu'ils s'engageoient par serment à suivre sans exception les ordres du Grand-Maître; à n'épargner ni sacré ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'Ordre; & sur-tout à ne jamais violer les horribles secrets de leurs mystères nocturnes, sous peine des plus terribles châtimens. (*Voyez les pièces justificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des Registres.*)

Résultat des aveux faits par les Templiers.

En faisant ces aveux, plusieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison & les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à passer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas osé, à cause de la puissance & des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confessé secrétement leurs crimes & en ont demandé l'absolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes le plus ardent désir d'être réconciliés à l'Église.

Liberté de ces aveux.

Clément V ne pouvant se refuser à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes sur les fréquentes trahisons dont les Princes Chrétiens ont été la victime dans leur guerre contre les Sarrasins. Il consent que le jugement des Templiers se poursuive. Cent quarante de ces Chevaliers sont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux à l'exception de trois, qui disent n'avoir point connoissance des crimes qu'on impute à leur Ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux & des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les Car-

dinaux & autres qu'il a nommés lui-même. Avec la même liberté, toujours mêmes aveux; le Grand-Maître & les chefs, en présence du Pape, les renouvellent pour la troisième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui, & ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant plusieurs années les informations continuent, se renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France seulement, il en résulte plus de deux cents aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres, où deux mois consacrés aux mêmes informations constatent les mêmes confessions, les mêmes infamies. C'est en conséquence de ces aveux que l'Ordre des Templiers est aboli dans ce Royaume, & que le Parlement dispose ensuite de leurs biens. (*Valsingh. in Eduard II, & Ypodigm Neustr. apud Dupuy.*) Mêmes informations encore & mêmes résultats dans les Conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Pise & à Florence, quoique dans ces Conciles tout annonce des Prélats très-empressés d'absoudre ceux des Templiers qui réussissent à se justifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet Ordre, il me semble que l'on n'a point assez

pesé la multitude de ces aveux & la diversité des nations qui les jugèrent. Ce seroit déjà un fait bien étrange dans l'histoire, que deux cents de ces Chevaliers entendus en France & se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs; ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'Évêques, tant de Gentilshommes, tant de Magistrats & tant de Souverains, (car dans ce jugement des Templiers ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations); ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société & chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais, pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les Évêques, les Baillis-Commissaires du Roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux & autres Commissaires du Pape Clément V, ou par lui-même : ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante; par tout ce

qui

qui nous reste de piéces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis, ils n'ont pas été jugés; pas un seul n'a été entendu dans leur cause : il n'existe pas un seul aveu contre leur Ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Supposez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un Ordre assez foible, assez vil pour mentir à ce point contre lui-même? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons de se donner des pères qui, s'ils n'étoient les plus monstrueux des coupables, seroient au moins les plus lâches des hommes?

Le vulgaire pourra se laisser prendre aux protestations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne distingue jamais de l'obstination du désespoir, la fermeté & la constance de la vertu. Il ne sait pas qu'un faux honneur a ses martyrs comme la vérité. Pendant trois ans Molay a persévéré dans ses aveux; trois fois

au moins il les a renouvelés : lorſqu'enfin il s'aviſe pour la première fois de revenir contre ſes déclarations, dans ſes diſcours, ſes geſtes & ſa voix, tout annonce un eſprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir; troublé par le remords de ſon parjure actuel, bien plus que fatigué par le reproche de ſes anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le menſonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'eſt pas même encore fixé ſur le menſonge qu'il voudroit oppoſer à ſes premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il ſe plaint hautement qu'on le juge pour les crimes d'un Ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre; & il en a été juſqu'à la fin Grand-Maître, Supérieur général. Sa défenſe en ce jour ne fait voir qu'un accuſé réduit à la démence, *fatuus & non benè compos mentis.* (C'eſt l'expreſſion des juges dans leur procès-verbal.) S'il reparoît encore, c'eſt pour offrir, avec toutes les expreſſions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre ſon Ordre; & lors de ſa dernière réclamation, il meurt en proteſtant que ce qu'*il avoit dit contre ſon Ordre* eſt faux; que s'il a mérité la mort, c'eſt *pour avoir dit faux* contre ſon Ordre, en préſence du Pape & du

Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel Historien reconnoîtra les protestations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons-nous foi à cette fable de Molay appelant & Philippe le Bel, & le Pape Clément V à comparoître au jugement de Dieu dans l'espace d'un an & jour, & du Roi & du Pape mourant précisément la même année; car l'histoire varie également & sur le jour & sur l'année où Molay subit son jugement. (*)

(*) Suivant les uns, ce fut en 1311, suivant d'autres en 1312, selon d'autres enfin en 1313. La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand Maître eut certainement lieu pendant que les Commissaires envoyés par Clément V étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août 1309 jusqu'en Mai 1311. Pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année 1313, on citeroit en vain une protestation de l'Abbé de Saint-Germain, contre l'exécution de deux Templiers sur un terrain dont il étoit Haut Justicier; car la réponse à cette protestation est du mois de Mars 1313, & Clément V ne mourut que le 20 Avril 1314; ainsi la citation à l'*an & jour* seroit encore en défaut.

Bocace que l'on cite souvent sur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonstance. Quand on se prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la constance du Grand Maître & des autres Templiers exécutés dans le même temps, on ne fait pas assez attention qu'il commence par convenir que les Templiers

Il est une dernière ressource en faveur de cet Ordre. C'est là nature même, & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accusent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes sont infames, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour

---

étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cause de leurs immenses richesses ; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés ; qu'au lieu de faire la guerre eux-mêmes pour la défense des Chrétiens, suivant leur obligation, ils se déchargeoient de ce devoir sur des hommes gagés ou des valets ; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au temps de Jacques Molay. Ce que Bocace ajoute ensuite sur la mort du Grand Maître & des autres, ce qui excite son enthousiasme sur leur constance, est uniquement fondé sur ce qu'il dit avoir appris de son père qui étoit marchand, qui se trouvoit alors à Paris, & que l'on voit très-bien n'avoir sur cet objet que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les piéces authentiques ou les procès-verbaux. Quand on peut les avoir & quand il en existe encore en si grand nombre, c'est le plus sûr moyen d'asseoir son jugement. Cette marche, la seule satisfaisante, est celle du Traité de M. Dupuy sur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage est écrit avec la plus grande naïveté. L'Auteur eût pu tirer un plus grand parti de ses preuves ; mais au moins fournit-il abondamment des piéces authentiques, abondamment d'extraits de procès-verbaux, pour qu'on puisse asseoir son jugement.

avoir tant de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous ces crimes d'ailleurs, quelque infames qu'ils soient, quelque incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, & jusqu'à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares & d'une foule d'autres sectaires, reflués d'Orient en Occident dès le commencement du onzième siècle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers qui se fussent laissé entraîner dans toutes ces abominations; j'en vois à Paris même quelques-uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence & de Salamanque ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille Maisons que possédoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques-unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière

devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur réception, dont ni Princes, ni Rois, ni homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi-siècle, ne permettent guères de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des Juges; c'est-à-dire que les deux tiers de l'Ordre au moins avoient connoissance de ces abominations & avoient négligé d'y apporter remède: *Quod omnes, vel quasi duæ partes Ordinis, scientes dictos errores, corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant, au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces ou de très-mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins que la grande partie des Chevaliers étoit coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse ou par connivence; & dès-lors l'extinction absolue de l'ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite & qui me paroît d'un très-grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe le

Bel & à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque temps de prison. La plupart vécurent dans un temps & dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs & leurs tyrans. La conscience, l'honneur & bien d'autres motifs, auroient dû engager à des rétractations ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction; cependant de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, & qui presque par-tout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces Chevaliers? Si leurs aveux sont vrais, l'Ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent; si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philippe le Bel; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre! —Oui, ils en descendent; oui, leurs prétentions ici

ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, & leur obstination & la haine du Trône & de l'Autel, ajoutée au vœu de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois & aux Pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des Franc-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans sa prison même de la Bastille, créant les quatre *Loges Mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi (*). Mais, en suivant les archives des

(*) C'est là ce que l'on trouve dans un Almanach imprimé à Paris, sous le titre d'*Étrennes intéressantes* pour les années 1796 & 1797. Je ne sais d'où l'Auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il sait que le Duc de Sudermanie, en sa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du Roi son frère, par Ankestrom; mais quoique cet Auteur paroisse assez instruit sur la Maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entr'autres les Jésuites Franc-Maçons; il dit que les Jésuites empoisonnèrent *l'Empereur Henri VII*, & cet Empereur étoit mort plus de deux cents ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des

Maçons mêmes, & tous les rapports de leur Ordre avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire — oui, toute votre École & toutes vos Loges sont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proscription, se réunissent pour la conservation de leurs affreux mystères. A tout le code de leur impiété ils ajoutent le vœu de se venger des Rois & des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, & de toute la Religion qui anathématise leurs dogmes. Ils se font des adeptes qui transmettent de génération en génération les mêmes mystères d'iniquité, les mêmes sermens, la même haine & du Dieu des Chrétiens, & des Rois & des Prêtres. Ces mystères arrivent jusqu'à vous, & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les sermens : voilà votre origine. L'intervalle des temps, les mœurs de chaque siècle ont bien pu varier une partie de vos symboles & de vos affreux systêmes ; l'essence en est restée ; les vœux & les sermens, la haine, les complots sont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Jésuites Franc-Maçons est un artifice dont nous verrons les Illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'imaginèrent que pour donner le change sur leur secte & leur conspiration.

Rapprochons en effet les dogmes, le langage, les ſymboles; combien d'objets vont ſe montrer communs!

Dans les myſtères des Templiers l'initiant commençoit par oppoſer au Dieu qui meurt pour le ſalut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, diſoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu Créateur, qui n'eſt mort & ne mourra point.* A ce ferment ſuccédoit le blaſphême contre le Dieu du Chriſtianiſme. Le nouvel adepte étoit inſtruit à dire que le Chriſt ne fut qu'un faux Prophète, juſtement condamné à la mort pour expier ſes propres crimes, non ceux du genre humain: *Receptores dicebant illis quos recipiebant, Chriſtum non eſſe verum Deum, & ipſum fuiſſe falſum Prophetam; non fuiſſe paſſum pro redemptione humani generis, ſed pro ſceleribus ſuis.* (Second article des aveux, Voy. Dupuy, p. 38.) Qui pourroit méconnoître à ce ſymbole, le Maçonnique Jéhovah & l'atroce interprétation du Roſe-Croix ſur l'inſcription *Jéſus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Le Dieu des Templiers *qui ne meurt pas*, étoit repréſenté par une tête d'homme devant laquelle ils ſe proſternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête ſe retrouve dans les Loges de Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'eſt conſervée avec le plus grand nombre de ſes premières

ſuperſtitions. *Voyez le rapport de Kleiſer à l'Empereur Joſeph II.* (*)

Cette même tête ſe retrouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la Cabale. Ils l'appellent l'Être par excellence, ils la révèrent ſous le nom de *Sum* qui ſignifie *Je ſuis*. Elle déſigne encore leur grand *Jéhovah*, la ſource de tout être. Elle eſt encore un des veſtiges qui aident l'Hiſtorien à remonter juſqu'aux Templiers.

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Chriſt, célébroient les myſtères de leur *Jéhovah* plus ſpécialement le jour même du Vendredi-Saint: *præcipuè in die Veneris-Sancti*. La même haine aſſemble encore les arrière-Maçons *Roſe-Croix* au même jour, ſuivant leurs ſtatuts, pour en faire auſſi plus ſpécialement le jour de leurs blaſphêmes contre le Dieu du Chriſtianiſme.

(*) Je n'ai point vu ce livre de Kleiſer, que Joſeph II avoit chargé de ſe faire recevoir, pour ſavoir enfin à quoi s'en tenir ſur les Maçons & les Illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport de Kleiſer; les Maçons & les Illuminés abſorbèrent tellement l'édition qu'à peine échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'eſt de là que j'ai ſu cette circonſtance ſur la conſervation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur ſecte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

La liberté, l'égalité se cachoient chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères!* étoit le cantique favori de leurs mystères; il est encore celui de nos Maçons, & le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des Frères, & à la mort même, celui des Templiers qui auroit révélé les mystères de l'Ordre : *Injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœnâ mortis.* Même serment chez nos Franc-Maçons, & mêmes menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore pour empêcher les profanes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés, pour écarter les curieux; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appelée Temple. (*Id.*) De là encore chez nos Maçons cet adepte appelé *frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges & pour en repousser les profanes. De là même cette expression si commune aux Franc-Maçons : *le Temple est couvert*, pour dire : les sentinelles sont placées, nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir

en liberté. De là cette autre expreſſion *il pleut*, c'eſt-à-dire le Temple n'eſt pas couvert, la Loge n'eſt pas gardée, & nous pouvons être vus ou entendus.

Ainſi tout juſqu'à leurs ſymboles, (*) juſques à leur langage, juſqu'à ces noms de *Grand-Maître*, de *Chevalier*, de *Temple*, juſques à ces colonnes *Jakin* & *Booz*, qui décoroient le Temple de Jéruſalem, dont la garde eſt ſuppoſée avoir été commiſe aux Templiers; tout dans nos Franc-Maçons, trahit les enfans des Chevaliers proſcrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions-nous pas dans ces terribles épreuves, par leſquelles nos arrière-Maçons ſont préparés

(*) Il eſt ſans doute une foule d'autres ſymboles qui ne viennent pas des Templiers, telle que l'étoile flamboyante, la lune, le ſoleil, les étoiles. Les ſavans Maçons, dans leur journal ſecret de Vienne, attribuent ceux-ci au fondateur des Roſe-Croix, appelé Frère de *Roſe-Crux*. Celui-ci eſt un moine du treizième ſiècle, qui avoit apporté d'Égypte ſes myſtères & ſa magie. Il mourut après avoir initié quelques diſciples, qui firent long-temps bande à part, & enfin ſe joignirent aux Franc-Maçons, dont ils ſont aujourd'hui un des arrière-grades. Ou pour mieux dire, il ne reſte aujourd'hui à cet arrière-grade que le nom & les études magiques des anciens Roſe-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres ſymboles tirés du firmament. Tout le reſte s'eſt confondu avec les myſtères & les complots maçonniques.

à frapper d'un poignard le prétendu aſſaſſin de leur Grand-Maître? Aſſaſſin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la perſonne de Philippe le Bel, qu'ils prétendent enſuite retrouver dans chaque Roi. Ainſi avec tous les myſtères du blaſphème contre le Dieu du Chriſtianiſme, ſe ſont perpétués les myſtères de la vengeance, de la haine & des complots contre les Rois. Les Maçons ont raiſon de ne voir que leurs pères dans les Templiers proſcrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas ſe tranſmettre plus fidellement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des obſervations qui ne laiſſent plus de ſubterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes ſur les horreurs qui firent proſcrire les Templiers. Suppoſons tout cet Ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux Puiſſances; ce n'eſt pas comme exempts de ces crimes qu'ils ſont reconnus par la ſecte pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne ſe diſent les enfans des Templiers que parce qu'ils croient très-fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété & des mêmes complots dont ils le ſont eux-mêmes. C'eſt à ces crimes ſeuls, c'eſt à ces conjurations qu'ils reconnoiſſent leurs Maîtres; c'eſt uniquement

comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Syeyes, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, & tant d'autres connus tout-à-la-fois & comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils revendiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du Trône & de l'Autel? Lorsque ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement & sans danger parmi quelques adeptes* ce qu'il appelle *un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs;* lorsqu'il ne voit dans la Révolution Françoise que le triomphe si long-temps préparé, si long-temps attendu par ces *sociétés secrètes;* lorsqu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés* ce même Ordre des Templiers dont la

destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie & de la bassesse ;* (Esquisse des progrès, &c. époque 7) sous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt ? Pour lui, les sociétés secrètes qui méritent notre reconnoissance sont celles de ces prétendus Sages « indignés de voir les peuples » opprimés jusques dans le sanctuaire de leur » conscience par *des Rois, esclaves superstitieux » ou politiques du Sacerdoce.* Ces sociétés sont » celles de ces hommes prétendus *généreux*, qui » osent examiner les fondemens de la puissance » ou de l'autorité, qui révèlent au peuple cette » grande vérité, que *leur liberté est un bien » inaliénable ; qu'il n'y a point de prescription » en faveur de la tyrannie, point de convention » qui puisse irrévocablement lier une nation à une » famille ; que les Magistrats, quels que soient » leurs titres, leurs fonctions, leur puissance, » sont les officiers du peuple, ne sont pas ses » maîtres ; qu'il conserve le pouvoir de leur retirer » leur autorité émanée de lui seul, soit quand ils » en ont abusé, soit même quand il cesse de croire » utile à ses intérêts de la leur conserver ; qu'enfin » il a le droit de les punir comme de les révoquer.* » (Id. époque 8.)

C'est de tous ces principes de la Révolution Françoise, que Condorcet veut reconnoître au moins

moins le germe dans les *sociétés secrètes*, qu'il nous donne comme les bienfaitrices des Nations, & comme préparant les triomphes des peuples sur l'Autel & sur le Trône. Tout ce qu'il fait & tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces sociétés secrètes, n'est donc dû qu'à l'espoir de nous montrer un jour chez eux les principes, les vœux & les moyens, qui à la longue amènent les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la société secrète des Templiers, n'est donc que dans l'espoir de retrouver chez eux toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur contre les Prêtres & les Rois.

Le secret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réserve; il leur est échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les transports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appelé les Frères; ils se sont écriés : « Franchissez tout-à-coup les siècles, & » amenez les nations aux persécutions de *Phi-* » *lippe le Bel* — *Vous qui êtes ou n'êtes pas* » *Templiers* — aidez un peuple libre à se bâtir » en trois jours, & pour toujours, le Temple » de la Vérité — *Périssent les tyrans!* & que la

» terre en soit purgée ! » (*Voyez Bonneville, Esprit des Religions, pag.* 156, 157, 175, &c.)

Voilà donc ce que c'est pour les profonds adeptes, que ces noms mystérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des révolutions, leur rappelle les Rois à immoler; & le second, les hommes unis par le serment de purger la terre de ses Rois. C'est là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres* & leur bâtir le *Temple* de la Vérité ! Long-temps j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux proscrits ; mais quels crimes leur prêtera l'histoire, qui ne soient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution ? C'est lorsqu'ils s'enhardissent ; s'animent aux forfaits qui renversent & l'Autel & le Trône ; c'est alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins se rappellent le nom, l'honneur des Templiers à soutenir, & leurs vœux, leurs sermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que sont aujourd'hui nos Maçons Jacobins ; leurs mystères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'est plus à nous qu'il faut répondre pour repousser l'accusation, c'est aux profonds adeptes de la Maçonnerie & du Jacobinisme ; c'est aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit, il n'en reste-

roit pas moins constant que les mystères des arrière-Loges sont tous dans cette haine des Autels & des Trônes, & tous dans ces sermens de la rebellion & de l'impiété, dans lesquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en seroit pas moins constant que ce vœu du profond Jacobinisme, ce serment d'écraser & l'Autel & le Trône, sont le dernier mystère des arrière-Maçons; qu'ils ne se sont donné les Templiers pour pères ou pour instituteurs, que parce qu'ils ont vu ou voulu voir dans les anciens mystères de ces fameux proscrits, tous les principes, tous les vœux & tous les sermens de la Révolution.



CHAPITRE XIII.

Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine ; vrai fondateur de l'Ordre ; véritable & première origine de leurs myſtères & de tous leurs ſyſtêmes.

LES ſavans adeptes de la Maçonnerie ne ſe ſont point trompé, en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit conſtante par les rapports de leurs myſtères avec ceux de ces Chevaliers, mais il reſtoit encore à expliquer d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le ſyſtême de leur impiété. Cette obſervation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs myſtères que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour ſavoir ſi, avant les Templiers eux-mêmes, il n'exiſtoit point en Europe quelques-unes de ces *ſociétés ſecrètes*, dans leſquelles ils puſſent reconnoître leurs ancêtres. Écoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le ſophiſte Condorcet ; le réſultat de ſes recherches n'eſt encore qu'annoncé ; la mort a prévenu le développement de ſes idées, dans le grand

ouvrage qu'il méditoit sur les progrès de *l'esprit humain*, & dont ses admirateurs n'ont publié que le plan général, sous le titre d'*Esquisse d'un tableau historique ;* mais dans cette esquisse même, nous en trouvons assez pour dissiper un reste de nuage, pour percer à travers le voile que la secte ne croyoit pas encore devoir absolument lever. Je mettrai sous les yeux du lecteur le texte de ce fameux adepte ; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des mystères & de tous les systêmes Maçonniques, pour en découvrir le véritable esprit dans toute son étendue.

« Dans le Midi de la France, dit l'adepte
» Maçon & Philosophe, des provinces entières
» se réunirent pour adopter une doctrine plus
» simple, un Christianisme plus épuré, où
» l'homme soumis à la Divinité seule jugeroit,
» d'après ses propres lumières, de ce qu'elle a
» daigné révéler dans les livres émanés d'elle.

» Des armées fanatiques, dirigées par des
» chefs ambitieux, dévastèrent ces provinces.
» Les bourreaux conduits par des Légats &
» des Prêtres, immolèrent ceux que les soldats
» avoient épargnés ; on établit un tribunal de
» Moines, chargés d'envoyer au bûcher quiconque
» seroit soupçonné d'écouter encore sa raison.

» Cependant ils ne purent empêcher cet es-
» prit de liberté & d'examen de faire souvent
» des progrès. Réprimé dans le pays où il osoit
» se montrer, où plus d'une fois l'intolérante
» hypocrisie alluma des guerres sanglantes, il
» se reproduisoit, il se répandoit en secret dans
» une autre contrée. On le retrouve *à toutes*
» *les époques*, jusqu'au moment où, secondé par
» l'invention de l'Imprimerie, il fut assez puissant
» pour délivrer une partie de l'Europe du joug
» de la Cour de Rome.

» Déjà même il existoit une classe d'hommes,
» qui supérieurs à toutes les superstitions, se
» contentoient de les mépriser en secret, ou se
» permettoient tout au plus de répandre sur
» elles en passant quelques traits d'un ridicule
» rendu plus piquant par un voile de respect
» dont ils avoient soin de le couvrir. »

En preuve de cet esprit philosophique, c'est-à-dire de cette impiété qui avoit dès-lors ses prosélytes, Condorcet cite à cette époque l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre de Vignes, le livre intitulé *Des trois Imposteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace; & c'est alors enfin qu'il ajoute ces paroles déjà citées dans le chapitre précédent, mais qu'il est essentiel de répéter ici : « Nous examinerons si dans
» un temps où le prosélytisme philosophique

» eût été dangereux, il ne se forma point de
» *sociétés secrètes destinées à perpétuer, à répandre*
» *sourdement & sans danger parmi quelques adeptes*
» *un petit nombre de vérités simples, comme de*
» *sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs.*

» Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre
» au nombre de ces sociétés cet Ordre célèbre
» (celui des Templiers) contre lequel les Papes
» & les Rois conspirèrent avec tant de barbarie. »
(*Esquisse d'un tableau, &c. époque 7.*)

Je profite de cette indication de Condorcet; je sais tout ce que furent les *hommes du Midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siècles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Frédéric second répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est toute cette horde de sectaires connus sous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Begards; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Basques, Cotereaux, Henriciens, Léonistes, Bulgares, & sous cent autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis que les mœurs, & le Trône, & l'Autel eussent eus en Europe jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverses branches; j'y ai vu le monstrueux en-

semble de tous les *Jéhovah* des Loges Maçonniques. Dans leur double principe, se retrouve le double Dieu des Maçons de la Cabale, des Maçons Martinistes. Dans la diversité de leurs opinions, se trouve tout l'accord des Maçons Éclectiques contre le Dieu du Christianisme; dans leurs principes mêmes se trouve l'explication de leurs plus infames mystères & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la prostituer. Tout se lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons Jacobins; tout indique un père commun. Il se montre bien plus spécialement encore dans cette égalité & cette liberté désorganisatrices, qui ne connoissent d'obéissance due ni *aux puissances spirituelles*, *ni aux puissances temporelles*; elles furent le caractère distinctif des Albigeois; elles les désignoit au Magistrat public, comme soumis aux lois portées contre la secte. Continuons à les suivre.

Dans leur temps de triomphe, & quand la multitude de ces Sectaires leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les Princes & l'Église ne se fussent unis pour repousser ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la

férocité des Robespierre. Ils alloient abattant, comme les Jacobins, *les églises & les maisons religieuses, massacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne distinguant ni âge, ni sexe, comme les ennemis jurés du Christianisme, détruisant tout, ravageant tout, dans l'État & l'Église.* (*)

(*) Tout ceci se trouveroit abondamment prouvé, si nous avions donné nos mémoires sur le Jacobinisme du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces Sectaires tout ce qui reste des Auteurs contemporains ou qui les ont suivi de près; tels que *Glaber*, témoin de leur première apparition à Orléans, en 1017; *Reinier* ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant dix-sept ans; *Philichdorf*, *Ebrard* & *Hermangard* qui vécurent avec eux. On peut voir aussi *St. Antonin*, *Fleuri*, *Colliers* & *Baronius*. Mais il faudroit sur-tout étudier les Conciles qui condamnèrent la secte, combiner les décrets avec l'histoire, & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'État & l'Église, pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté désorganisatrices de tout Empire, quand on sait que la preuve désignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient dans leurs antres ou leurs Loges, & ils se ré-

---

crime. Eh bien! c'est là précisément la doctrine désignée par le Concile de Taragone, pour savoir si les fameux décrets des 3 & 4 Conciles de Latran sont applicables à l'accusé : *Qui dicunt potestatibus ecclesiasticis vel secularibus non esse obediendum, & pœnam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, & similia.* (Conc. Tarag. an 1242.) Comment prétendre encore, que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la Croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croisade porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux; dans la Biscaye, sous le nom de Basques, & dans tous les pays désignés sous ces différens noms de *Brabantionibus & Aragonesibus, Navariis, Bascolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in Christianos immanitatem exercent, ut nec ecclesiis nec Monasteriis deferant, non viduis, non pupillis, non senibus & pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more Paganorum omnia perdant & vastent, &c.* (Conc. Lateran. 1179.) Voilà pourtant le premier motif & le premier décret de cette Croisade. Qu'ont fait de plus Robespierre & les autres Jacobins pour la mériter ?

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret, & sur celui qui fut encore rendu pour le même objet dans le quatrième Concile Écuménique de Latran, année 1215. On a voulu y voir l'Église déposant les Souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la puissance temporelle, tous

duisoient aux sociétés secrètes. Alors ils avoient aussi leurs sermens & leur doctrine occulte, leurs signes & leurs grades comme les arrière-

ceux de la société civile. On a cru voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains & de toute la société. Si j'avois eu le temps de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Église & ses Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour par une dissertation spéciale; & l'on verra alors combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des temps où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent — Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de Féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui & à ses Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les lois, pour la destruction de toute société, de toute Religion; est-il bien un seul homme sensé qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de seconder sa conspiration anti-sociale? N'est-il pas évident, au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absous, quand il ne peut être rempli qu'en renversant le trône du Souverain, l'empire des lois & la base de toute société civile : que dans un pareil cas c'est la cause du Souverain, des Lois, de la société, qu'il faut défendre, malgré tous les sermens? Eh bien! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois, ne sont pas autre chose que cette décision;

Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils ne difoient auffi alors aux apprentis que la moitié de leur fecret. (†)

Nous pouvons déformais difpenfer Condorcet de fes recherches fur les fociétés fecrètes de ces

---

que bien loin d'attaquer les Souverains, ils furent précifément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des lois & toute la fociété civile; que fans ces décrets c'en étoit fait dès-lors des Souverains & de tout l'empire des lois.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette differtation; il en eft une entre autres que je n'oublierai pas. Je fais qu'il eft des hommes affez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'Eglife Anglicane & lui donner des preuves de fon antiquité. Telle eft entre autres la prétention de l'Editeur Anglois de la traduction de l'Hiftoire Eccléfiaftique par Mosheim. (*Voyez fes notes fur l'article Vaudois & Albigeois.*) Quoique la caufe de l'Eglife Anglicane ne foit pas la mienne, je ferai mieux pour elle que tous ces mal-adroits; je la vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, foit avant, foit après Henri VIII, leurs principes déforganifateurs; & qu'il n'y eut jamais entre elle & les Albigeois le moindre rapport. Il n'eft donné qu'aux Jacobins & aux fociétés fecrètes de Condorcet d'avoir des ancêtres de cette efpèce & de s'en glorifier.

(†) *Eft valdè notandum quod ipfe Johannes & complices fui non audent revelare prædictos errores credentibus fuis, ne ipfi difcedant ab eis — Sic tenebant Albanenfes, exceptis*

fameux Sectaires. Ce n'est pas là le grand mystère à dévoiler dans leur histoire ; nous savons qu'ils avoient leur serment, leurs signes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même, & sur-tout ces secrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ses enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces secrets dont la sœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la sœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéressant, c'est le rapport que Condorcet désigne entre les mystères de ces fameux Sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des sociétés secrètes de nos jours. Nous savons ce que furent ces Sectaires du Midi, nous connoissons leur père ; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'est pas honorable pour les adeptes. Elle nous montre tous les mystères Maçonniques remontant, il est vrai, à une antiquité de seize siècles ; mais si cette origine est vraie, à quelle source va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons ? Toute l'histoire a parlé clairement : le vrai père des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares,

---

simplicioribus quibus singula non revelabantur. (Reinier, *de Catharis Lugduni & Albanens.*) Voilà précisément les secrets des premières & arrière-Loges Maçonniques, des simples dupes & des adeptes consommés.

Cotereaux & Patarins, de toutes ces ſectes du Midi déſignées par Condorcet, c'eſt l'eſclave vendu à la veuve de Scythien ; c'eſt l'eſclave *Curbique*, plus généralement connu ſous le nom de *Manès*. Ce n'eſt pas notre faute, c'eſt à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques & de tous leurs myſtères, remonter tout de même au berceau de cet eſclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine, mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet eſclave indigné des liens qui garrottèrent ſon enfance, cherchant à ſe venger ſur la ſociété même de la baſſeſſe de ſon premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'eſclavage ; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'eſpèce humaine. Il n'a pas oſé dire : Le premier Jacobin Franc-Maçon fut un eſclave ; mais il nous a montré les enfans de Curbique dans les Sectaires du Midi, dans les Templiers ; il a montré les Frères héritiers de ces Sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons ; c'étoit en dire aſſez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer ſur cette ſimple preuve. Si les myſtères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en eſt le vrai père,

s'il eſt le fondateur des Loges, c'eſt d'abord à ſes dogmes, c'eſt enſuite à la reſſemblance, à la conformité des ſecrets, des ſymboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur ſe prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en réſultera n'eſt pas indifférente pour l'hiſtoire; elle eſt ſur-tout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1.° Quant aux dogmes d'abord, juſques à la naiſſance des Maçons Éclectiques, c'eſt-à-dire juſques à ce moment où les impies du ſiècle ont apporté dans les myſtères des Loges tous ceux de leur Déiſme & de leur Athéiſme, on ne trouvera point dans le vrai code Maçonnique d'autre Dieu ou d'autre *Jéhovah* que celui de Manès, ou l'Être univerſel diviſé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'eſt celui du Maçon Cabaliſte, des anciens Roſe-Croix; c'eſt celui du Maçon Martiniſte, qui ſemble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il eſt ici quelque choſe d'étonnant, c'eſt que dans un ſiècle où les Dieux de la ſuperſtition devoient faire place à tous les Dieux des Sophiſtes modernes, celui de Manès ſe ſoit encore ſoutenu dans tant de branches Maçonniques.

2.° De tout temps les folies de la cabale, de la magie fondées ſur la diſtinction de ce double Dieu, ſont venues ſe mêler aux Loges Maçon-

niques ; Manès faifoit auffi des Magiciens de fes élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipfis volutatur.* (Centur. Magd. ex Auguft.)

3.° C'eft fur-tout de Manès que provient cette fraternité religieufe, qui pour les arrière-adeptes n'eft que l'indifférence de toutes les religions. Cet Héréfiarque vouloit avoir pour lui les hommes de toutes les fectes ; il leur prêchoit à toutes qu'elles arrivoient toutes au même objet ; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. (*Voy. Baronius, in Manet.*)

4.° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe fur-tout de rapprocher du code des arrière-Maçons, ce font les principes de toute égalité, de toute liberté déforganifatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes & des Rois, des fupérieurs & des inférieurs, l'Héréfiarque difoit à fes adeptes : Que toute loi, toute magiftrature, eft l'ouvrage du mauvais principe : *Magiftratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & conftitutæ funt.* (Voyez Centur. Magdeb. t. 2 in Manet.)

5.° Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il difoit que tout appartient à tous, que perfonne n'a droit de s'approprier un champ, une maifon : *Nec domos, nec agros,*

nec

nec pecuniam ullam possidendam. (ibid. ex Epiph. & August.)

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les Loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des lois & de tout Christianisme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la superstition & du fanatisme; nos Sophistes modernes devoient donner à ses systêmes une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'Autel & le Trône devoient en être également victimes; l'égalité, la liberté contre les Rois & contre Dieu, pour les Sophistes tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mystères.

6.° Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds secrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'est-à-dire les absolument libres, parce qu'il n'y avoit pour eux aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. (*Hieron. præm. dial. cont. Pelag.*) Ces trois grades répondent à ceux d'Apprenti, de Compagnon & de Maître parfait. Celui *d'Élu* a conservé son nom dans la Maçonnerie, mais il est devenu le quatrième.

7.° Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable ferment lioit les enfans de Manès au fecret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *Croyans*, St. Auguftin n'étoit pas arrivé au fecret des *Élus*. *Jura, perjura, fecretum prodere noli.* Jure, parjure-toi, mais garde ton fecret; c'étoit là leur devife. (*Aug. de Mani.*)

8.° Même nombre encore, & prefque identité de fignes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe*, *l'Attouchement* & *la Parole*; les Manichéens en avoient trois auffi, celui de la parole, celui de l'attouchement & celui du fein: *Signa oris, manuum & finus.* (Centur. Magd. ex Aug.) Celui du fein étoit d'une indécence qui l'a fait fupprimer; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres font reftés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut favoir fi vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir fi vous le toucherez en adepte. C'étoit précifément au même figne que les Manichéens fe reconnoiffoient en s'abordant, & fe félicitoient d'avoir vu la lumière : *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant fibi ipfis figni causâ, velut à tenebris fervati.* (Ibid. ex Epiph.)

9.° Si nous pénétrons à préfent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons par-

tout les images du soleil, de la lune, des étoiles. Tout cela n'est encore que les symboles de Manès & de son Dieu bon, qu'il faisoit venir du soleil, & de ses Esprits qu'il distribuoit dans les étoiles. Si celui qui demande à être initié n'entre encore aujourd'hui dans les Loges qu'avec un bandeau sur les yeux, c'est qu'il est encore sous l'empire des ténèbres dont Manès fait sortir son Dieu mauvais.

10.° Je ne sais s'il est encore des adeptes Franc-Maçons assez instruits sur leur généalogie, pour savoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable sur laquelle est fondée toute l'explication des arrière-grades. Mais c'est ici plus spécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le grade de Maître, tout appelle le deuil & la tristesse; la Loge est tendue en noir; au milieu est un catafalque porté sur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire tout autour, les adeptes dans un silence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres sont censées reposer dans ce cercueil. L'histoire de cet homme est d'abord celle d'Adoniram, elle devient ensuite celle de Molay dont il faut venger la mort par celle des tyrans. L'allégorie est menaçante pour les Rois, mais elle est trop ancienne pour ne pas remonter plus haut que le Grand-Maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès ; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appeloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proportionnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce catafalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès ; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête précisément le temps où les Chrétiens célèbrent la mort & la résurrection de Jesus-Christ. (*)

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens ; & aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveler leurs funèbres cérémonies précisément au même temps. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix*. (†)

(*) *Plerumque Pascha nullum celebrant — sed Pascha suum, id est diem quo Manichæus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, & pretiosis linteis adornato, ac in promtu posito, & objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (Aug. contra epist. Manich.)

(†) Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi-Saint ; ce seroit une erreur ; suivant leurs statuts c'est le Jeudi-Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.

11.° Dans les jeux Maçonniques, les mots myſtérieux renfermant tout le ſens de cette cérémonie, ſont *Mac Benac.* L'explication littérale de ces mots, ſuivant les Maçons, eſt celle-ci : *la chair quitte les os.* Cette explication reſte elle-même un myſtère, que le ſupplice de Manès explique très-naturellement. Cet Héréſiarque avoit promis de guérir par ſes prodiges l'enfant du Roi de Perſe, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit; mais il fut enfin découvert & ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roſeaux. (*Epiph. Baronius, Fleury, &c.*) Voilà aſſurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os;* il fut écorché vif (*).

12.° Il n'eſt pas juſques à la circonſtance de ces roſeaux qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Roſe-

(*) Si l'on diſoit que dans ce grade tout paroît fondé ſur Adoniram & le Temple de Salomon, je répondrois, oui, quant aux mots; mais quant aux choſes, il n'y a rien dans l'hiſtoire de Salomon & du Temple ſur cette mort d'Adoniram. Tout eſt allégorique; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le *Mac Benac* eſt inapplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie ſe retrouve d'ailleurs bien long-temps avant eux; ils ont pu changer la fable conformément à leur profeſſion; ils ont laiſſé les choſes, & le mot eſſentiel, le *Mac Benac* qui rapporte tout à Manès.

Croix commencer leurs cérémonies par s'asseoir tristement en silence & par terre, se lever ensuite & marcher en portant de longs roseaux. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix.*) Tout cela s'explique encore, quand on sait que c'est précisément dans cette posture que se tenoient les Manichéens, affectant de s'asseoir ou même de se coucher sur des nattes faites de *roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit la manière dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron. &c.*) Cet usage les fit nommer *Matarii.*

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, & tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très-empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent : *Quin & homini mendico, nisi Manichæus sit, panem & aquam non porrigunt.* (August. de morib. Manich. & contrà Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zèle pour la propagation de leurs mystères. Les

adeptes du jour se glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès & de ses adeptes. Addas, Herman & Thomas allèrent par ses ordres établir ses mystères, l'un en Judée, le second en Égypte, le troisième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perse & en Mésopotamie. Il eut ensuite douze Apôtres, & même vingt-deux, suivant quelques Historiens. En très-peu de temps on vit ses adeptes, comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus sur toute la terre. (*Cent. Magdeb. ex Epiph.*)

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les arrière-grades de la Franc-Maçonnerie tous fondés sur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher, de ces Rois d'ailleurs, suivant sa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie*; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir sur les ruines du Christianisme. Les Templiers instruits par des adeptes répandus en Palestine & en Égypte, substituèrent à Manès leur Grand-Maître Molay, comme objet de leur vengeance; l'esprit des mystères & de l'allégorie resta le même. C'est toujours les Rois & le Christianisme à détruire, les Empires & les Autels à renverser, pour rétablir *l'égalité & la liberté* du genre humain.

Ce résultat n'est rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons ; il leur montre pour père de leurs Loges & de tout leur code d'égalité, de liberté, un esclave écorché vif pour ses impostures. Quelque humiliante que soit cette origine, ce n'en est pas moins là qu'aboutit la seule marche à suivre pour retrouver la source de leurs mystères. Leurs arrière-secrets sont tous fondés sur cet homme à venger, sur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troisième grade ; tout ce troisième grade n'est qu'une répétion sensible & évidente du *Bema* des élus de Manès ; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de supplice infligé à Manès ; tout remonte jusqu'à cet esclave de *la veuve du Scythien ;* (*) on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de semblable au grade de *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Mani-

(*) Cette circonstance n'expliqueroit-elle pas encore un usage des Maçons ? Lorsqu'ils se trouvent dans quelque danger, & qu'ils espèrent pouvoir être entendus par quelques Frères ; pour s'en faire connoître & les appeler au secours, ils élèvent les mains sur la tête, en criant : *A moi les enfans de la veuve.* Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le savoient, & toute l'histoire le répète : Manès fut adopté par cette veuve du Scythien ; il fut l'héritier des richesses qu'elle avoit reçues de son mari ; *A moi les enfans de la veuve* désigne donc encore bien naturellement les disciples de Manès.

chéens, si ce n'est dans ce *Bema* lui-même; c'est donç jusque là qu'il faut remonter, & c'est là qu'il faut s'arrêter pour retrouver la source des mystères Maçonniques.

Le silence des plus savans Maçons sur cette origine prouve bien qu'elle est humiliante, mais il ne prouve pas absolument qu'elle leur soit inconnue. Il est bien difficile au moins qu'ils aient si souvent commenté dans leurs mystères de la Cabale le *Jéhovah* de Manès, divisé comme le leur, en Dieu bon & mauvais, sans connoître le grand auteur de ce systême ou celui dont le nom est resté à la secte du double Dieu; sans reconnoître ce Manès si fameux d'ailleurs, comme exercé lui-même dans tous les mystères de la Cabale ou de la Magie & de l'Astrologie.

Il est bien difficile que le héros des Martinistes n'ait pas vu que son Apocalypse étoit celle de ce même Hérésiarque. Il est bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des sociétés secrètes, rapprochant de si près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'histoire lui disoit, que les Albigeois & toutes leurs diverses branches (dont il faut pourtant distinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens;* que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers sont précisément celles qu'on attribuoit aux Manichéens; que toutes

ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie, des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de substituer aux mystères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens & des Perses*, il est bien plus difficile encore de penser que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs mystères. (*Voyez les Observations de M. le Franc sur l'Histoire générale & particulière des Relig. chap. I.er*)

Cependant il peut se faire que l'histoire des Templiers & de leur Grand-Maître, devenue plus intéressante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétrissante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches étoit bien moins d'humilier tous les Frères que de leur dévoiler les pièges d'une secte si justement flétrie dès les premiers jours de son existence. Notre objet est sur-tout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la Religion & les Empires à constater le grand objet d'une société secrète, répandue dans toutes les parties de l'univers ; d'une société dont on ne peut douter d'abord que le secret ne soit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie, dans ces mots *égalité & liberté* ; d'une société dont les derniers

myſtères ne ſont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un eſclave pour ſes fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté ;* le reſſentiment de ſon premier état lui fait croire que le Démon ſeul a pu être l'auteur de ces Empires, où l'on trouve des maîtres & des ſerviteurs, des Rois & des Sujets, des Magiſtrats & des Citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon, & laiſſe à ſes diſciples le ferment de les détruire. Il ſe trouve en même temps héritier des livres & de toutes les abſurdités d'un Philoſophe, grand Aſtrologue & Magicien fameux ; de ces abſurdités & de tout ce que lui a dicté ſa haine contre les diſtinctions & les lois de la ſociété, il compoſe le code monſtrueux de ſa doctrine. Il ſe fait des myſtères, diſtribue ſes adeptes en différens grades ; il établit ſa ſecte. Trop juſtement puni pour ſes impoſtures, il leur laiſſe en mourant ſon ſupplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette ſecte s'étend en Orient & en Occident ; à l'aide du myſtère elle ſe perpétue, ſe propage ; on la retrouve à chaque ſiècle. Éteinte une première fois en Italie, en France & en Eſpagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient dans le onzième ſiècle. Les Chevaliers

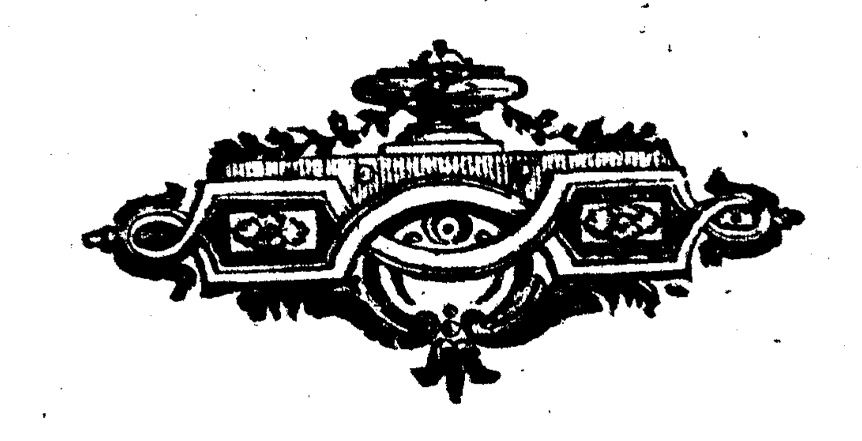
du Temple en adoptent les myftères ; leur extinction offre à la fecte une nouvelle tournure à prendre dans fes jeux. La haine des Rois & du Dieu des Chrétiens ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les fiècles & les mœurs varient les formes, modifient les opinions ; l'effence refte ; c'eft toujours la prétendue lumière de l'égalité & de la liberté à répandre ; c'eft toujours l'empire des prétendus tyrans religieux & politiques, des Pontifes, des Prêtres, des Rois & du Dieu des Chrétiens à renverfer, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne fouffrent ni la religion de Jefus-Chrift, ni l'autorité des Souverains. Les grades des myftères fe multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir ; le dernier des fermens eft toujours : haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel eft le précis hiftorique de la Franc-Maçonnerie, tel eft le fonds de fes fecrets. Que le lecteur réuniffe les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques, toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus favans, des plus zélés Maçons fur leurs myftères, toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même fur l'origine de leur fociété ; je ne crois pas qu'il puiffe refter le moindre doute fur le grand objet de

cette institution. Que l'on médite ensuite la manière dont nous nous sommes trouvé forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'esclave Curbique, & de nous arrêter à cet Héréfiarque, pour retrouver dans lui & ses adeptes les vrais auteurs du code & des mystères Maçonniques; je ne crois pas qu'on puisse désormais hésiter sur leur première source.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mystères devinrent pour les Sophistes conjurés contre le Dieu du Christianisme & contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs complots & d'amener la Révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre sans renouveler nos protestations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers mystères de la secte. Admirons la sagesse de cette Nation Angloise qui a rendu la Maçonnerie si commune chez elle qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvoit franchir sans s'exposer à des explications dangereuses. Admirons-la sur-tout d'avoir su faire une vraie source de bienfaits pour l'État, de ces mêmes mystères, qui ailleurs ne recèlent qu'une profonde conspiration contre l'État & la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les Franc-Maçons

avoient de menaçant pour les Empires dans leurs arrière-Loges, moins il nous en coûte de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaisante & d'une liberté toujours soumise aux lois.





CHAPITRE XIV.

SIXIÈME DEGRÉ de la Conspiration contre les Rois.

Union des Philosophes & des Franc-Maçons.

Premiers obstacles & propagation des Loges maçonniq.

LA plupart des Franc-Maçons font aujourd'hui aux Écossois l'honneur de regarder leur grande Loge comme le berceau de toutes les autres. C'est là, nous disent-ils, que les Templiers se réunirent pour la conservation de leurs mystères; c'est de là que la Franc-Maçonnerie passa en Angleterre, en France, en Allemagne & dans tous les autres Empires. Cette opinion n'est pas sans vraisemblance quant à la forme (*) & à

(*) Je dis *quant à la forme actuelle des Loges*, non quant à la substance des mystères, car il y a eu long-temps en Angleterre des Franc-Maçons, qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecosse. C'est ce que nous voyons par un manuscrit de deux cent soixante ans d'antiquité, conservé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuscrit est la copie de certaines questions écrites elles-mêmes environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original date donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans, puisque

la marche actuelle des mystères ; mais de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit des Loges Maçonniques en France & dans presque tous les autres Empires, vers le commencement du siècle où nous vivons. En 1735, elles furent proscrites par un Édit des États de Hollande ; deux ans

Henri VI mourut en 1471. (*Voyez Lettre de Locke sur ce manuscrit ; illustrat. of Macon. by Will. Preston.*)

Il est deux remarques importantes à faire sur cet écrit. La première, que l'adepte interrogé sur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ses importans secrets furent apportés en Europe par des Marchands Vénitiens qui revenoient de l'Orient ; (*comed ffyrsto fromme the este ynn Venetia.*) Locke soupçonne ici que dans ces temps d'ignorance *monacale* les Maçons pourroient bien s'être trompés ; & avoir pris les *Vénitiens* pour les *Phéniciens*. Locke ne pouvoit guères plus mal choisir son temps pour appuyer un pareil soupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les Moines sur-tout avoient appris alors plus que jamais, par les Croisades, à distinguer les *Phéniciens* des *Vénitiens*, sur-tout *Tyr* de *Venise*. Rien n'est plus simple que la réponse de ce Franc-Maçon disant à Henri VI que ses mystères ont été apportés d'*Orient* par les *Vénitiens*. Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en *Orient*. Il est très-naturel que les Vénitiens, si fameux en ce temps-là par leurs courses & leur commerce en Orient, aient pris ces mystères à la même source que les Templiers, dont l'histoire n'étoit plus

plus tard, Louis XV les défendit en France ; & en 1738 Clément XII lança contre elles sa fameuse Bulle d'excommunication, renouvelée par Benoît XIV. En 1748, les Franc-Maçons furent encore proscrits en Suisse par le Conseil de Berne.

Par la nature même de ses mystères, cette association pouvoit résister long-temps encore à

---

pas encore venue se mêler à toutes les loges Maçonniques : mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la secte & ses mystères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La seconde observation que j'ai à faire sur cet ancien manuscrit, c'est qu'on y voit que même en Angleterre la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces systêmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre *sans espérance comme sans crainte*, ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies ; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espoir du juste, effrayer le méchant ; & tout cela avec le langage universel des Franc-Maçons. *The art of Wunderwerckinge, and of forefaynge thynge to come — the skylle of becommynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope ; and the universal longage of Maconnes.* A travers tous les éloges de la Franc-Maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument dont les Maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.

toutes ces foudres. Des hommes dès long-temps instruits à se cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre que celle d'éviter l'éclat des assemblées nombreuses, pour se soustraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs dogmes que se trouvoit alors le plus grand obstacle à leur propagation. L'Angleterre, il est vrai, dégoûtée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de ses Lolhards, de ses Anabaptistes & des Presbytériens lui avoient fait sentir les conséquences, avoit purgé ses jeux de toute explication tendante au bouleversement des Empires; mais il y restoit encore des adeptes que les principes désorganisateurs attachoient aux anciens mystères. C'étoient plus spécialement cette espèce d'adeptes, qui conservoient le zèle de la propagation c'étoient ceux-là qui jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le titre *d'égalité, de liberté* donné à ses épîtres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France & pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même espèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mystères. Leurs succès furent d'abord lents & insensibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes désorganisateurs; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à

la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'esprit d'indépendance & jusqu'à cet esprit de curiosité, d'ardeur pour un secret qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un serment, qui pouvoit se trouver un parjure.

En France sur-tout il devoit en coûter à des hommes qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains & l'état social, d'applaudir à des mystères dont le dernier secret étoit celui de l'apostasie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, ensuite les progrès des Sophistes en France, levèrent ces obstacles. Les Franc-Maçons avoient, suivant leur usage, cherché à s'introduire dans l'esprit d'un homme dont la protection les rassurât contre l'indignation du Souverain. Avec le tablier de Maçon, ils offrirent au prince de Conti le titre de Grand-Maître sur les Loges Françoises. Le Prince consentit à se faire initier; les mystères furent pour lui ce qu'ils sont pour tous ceux dont les sentimens sont trop connus pour leur parler d'une liberté, & d'une égalité sous laquelle leur rang & toute leur grandeur disparoîtroient. Bien des Princes & quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I voulut aussi être Maçon; il protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaisoit de lui dévoiler, en respectant sa piété,

Frédéric II, Roi de Pruffe, fut auffi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs fecrets contre le Chrift; ils fe gardèrent bien d'oppofer leur égalité, leur liberté aux droits d'un fceptre qu'il étoit fi jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas jufqu'aux Princeffes dont la politique des Frères Maçons n'ait fu fe faire des protectrices, en les initiant aux petits myftères de la Fraternité. Marie-Charlotte, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru fans doute ne protéger dans eux que des fujets fidelles; elle demanda grace pour des Frères profcrits & même en danger de fubir le dernier fupplice. Une médaille frappée en mémoire du fignalé bienfait, la fanté de cette augufte Reine ajoutée dans les repas maçonniques à celle du Grand-Maître, fembloient le gage le plus infaillible de la reconnoiffance des Frères. Ils fe multiplièrent à l'ombre de fes ailes. Quand la confpiration a éclaté à Naples, les Frères protégés fe font trouvé autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les Loges, & la tête de la Reine protectrice étoit la première profcrite.

Des Seigneurs & des Nobles, Maçons en très-grand nombre, étoient entré dans les Loges & dans la même confpiration; la Cour a dévoilé un arriere-complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons & tous les autres

Nobles devoient être maſſacrés immédiatement après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits que les Hiſtoriens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention ſe fixe uniquement ſur cette politique dont tant de Grands Seigneurs ont été dupes. Les arrière-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs myſtères qui ne menace que la Religion. Leur aſſociation raſſuroit les Souverains, qui ne ſoupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels & en quelque ſorte par les alliés du Trône. Cette politique des arrière-Maçons fit une grande partie de leurs ſuccès. Le nom des plus fidelles ſerviteurs des Rois ſervoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers myſtères ; celui du prince de Conti perſuada aiſément à Louis XV, qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris ſuſpendit ſes recherches ; on toléra les Loges. Les Sophiſtes & les progrès de l'impiété leur fournirent, pour ſe multiplier, des moyens plus puiſſans encore & plus efficaces.

A meſure que ſe répandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire & le club d'Holbach vinrent à bout de l'inonder, les

conquêtes des Franc-Maçons devoient très-naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux Philosophes de se faire écouter par des hommes déjà tous disposés aux secrets des mystères par ces productions antichrétiennes, antiroyalistes, & de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les Loges. La curiosité, secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes ; l'impiété satisfaite propageoit & l'esprit & le désir de la Maçonnerie : ce fut là le grand service qu'elle dut aux Sophistes du siècle.

De leur côté, les Sophistes de l'impiété & de la rebellion ne furent pas long-temps à s'appercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mystères dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les Philosophes François se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un Sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des Loges Maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations, ils lui devoient un trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnoissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans

Paris, qu'ils se mirent à préparer la plus pompeuse des fêtes pour son admission aux mystères. A quatre-vingts ans Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé son serment, le secret qui le flatta le plus fut d'apprendre que les adeptes, désormais ses Frères, étoient depuis long-temps ses plus zélés disciples; que leur secret consistoit tout entier dans cette *égalité* & cette *liberté* qu'il avoit si souvent prêchées lui-même contre le Dieu de l'Évangile & contre les prétendus tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudissemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, & il sentit si bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins croyant le vœu de son orgueil & le vœu de sa haine accomplis, il lâcha ce blasphême: *Ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen.* La formule sacrée des mystères lui devint si précieuse, que l'antique adepte Franklin ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfans à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles, *égalité & liberté.* (Vie de Voltaire.)

Après toutes les preuves que nous avons données du sens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il est encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Christ, contre les Rois, qu'il se rappelle donc en quel sens Voltaire venoit alors lui-même de les ex-

plaquer aux Genevois ; quelle étendue il savoit leur donner, alors sur-tout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux & libres*. Qu'il se transporte à cette initiation ; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut désormais d'autre preuve que la liste des Frères, pour concevoir l'objet de leurs mystères. Là, sur la même ligne, se trouvent Sophistes & Maçons, précisément tous ceux qui ont appelé la chute de l'Autel & du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs décrets, tous ceux qui l'ont consommée par leurs forfaits. Là, sur la même ligne, & sous le nom de Frères, sont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupui, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blasphémateurs ; là sont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau & Syeyes, tous les fameux conspirateurs ; là sont tout-à-la-fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach & les adeptes de Philippe Égalité. D'où vient cet accord, & quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, si ce n'est l'identité de secret dans leurs mystères ? Et pourquoi ce concours de la part des Sophistes aux Loges Maçonniques, si ce n'est les secours mutuels que doivent se prêter les Sophistes & les Maçons ?

Pour renverser les Trônes, il ne suffisoit pas aux héros de l'Encyclopédie d'avoir contre le Christ tous les impies de la Cour & des villes & de toutes les classes. Dans les François fidelles à la Religion, il restoit encore autant de sujets fidèlles à leur Roi; dans l'aristocratie des impies eux-mêmes il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient les uns à la personne du Souverain, les autres à l'existence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient opposer aux complots; il étoit une multitude de citoyens qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fussent les disciples de l'impiété, le Trône & les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophistes ne voyoient pas leur triomphe sur l'opinion publique assez complet; ils sentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long-temps à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges maçonniques. Dès l'instant de leur initiation, il s'opéra dans les mystères une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martinistes seuls, & quelques Loges de la Cabale

n'avoient pas encore changé les impiétés de l'esclave Curbique pour celles de Voltaire. La véritable source des mystères se retrouvoit encore dans les formes ; mais c'est à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'est à la réunion des Maçons aux Sophistes que se fit la métamorphose des arrière-Maçons Duellistes, en Maçons Athées, Déistes ou Panthéistes ; c'est alors même que furent ajoutés aux anciens grades ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil & les Druides*, que les Sophistes de nos jours.

Soit enfans de Manès, soit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les arrière-Loges même haine pour le Christ, même haine pour les Souverains, même conspiration. Pour faire triompher celle du club d'Holbach, les Sophistes n'avoient plus qu'à se donner les piques & les bras que pouvoit leur fournir le régime des Loges maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France, un bureau général sous le nom de *Grand-Orient*, & sous les ordres apparens du Grand-Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correspondance générale des Loges. C'étoit en même temps le tribunal en dernier ressort de tous les différens ou procès maçon-

niques, & le conseil suprême dont les ordres ne pouvoient être violés ou éludés sans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal résidoient les envoyés, les députés des Loges répandues dans les diverses villes, chargés de transmettre les ordres & d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit son Président, sous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire passer les lois du Grand-Orient, tantôt de disposer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les instructions se transmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre spécial, ou par des voies secrètes. De crainte qu'un faux Frère ou même qu'un Maçon étranger à l'inspection du Grand-Orient ne se mêlât aux vrais adeptes sans en être connu, il étoit un mot d'ordre spécial, changeant tous les semestres & régulièrement envoyé par le Grand-Orient à toute Loge sous son inspection.

Régime des Loges maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit comprise sous le serment de ne point révéler aux profanes les secrets de la Franc-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par semestre ses contributions, pour l'entretien de ce bureau central & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau concerner l'intérêt général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas sous l'inspection du

Grand-Orient, n'en ſuivoient pas moins le même régime, ſous une Mère-Loge, qui ſe donnoit auſſi ſon Grand-Maître & entretenoit la même correſpondance.

Toute cette partie de la conſtitution Maçonnique étoit à peu près connue de chaque Frère; j'ai ſouvent répété qu'il n'en étoit pas ainſi des arrière-ſecrets. Le temps devoit venir où l'adepte le plus novice ne devoit pas ſe montrer pour la Révolution moins zélé que l'adepte conſommé. Il falloit pour cela remplir les premiers rangs ou les premières Loges de toute cette eſpèce de jeunes inſenſés, de bourgeois ignorans ou même de groſſiers artiſans que les impies ſéduiſoient chaque jour, ou de ceux qu'entraînoient les déclamations, les calomnies & toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les Riches & les Puiſſans.

Avec des Frères de cette eſpèce on pouvoit, on devoit ſe paſſer même des arrière-myſtères. Sans leur en dire davantage, il ſuffiſoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité & liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes dont il feroit facile d'exciter l'enthouſiaſme & diriger les bras. Un chef dans chaque Loge ou bien très-peu d'adeptes en correſpondance habituelle avec le point central

des Conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'inſtant où les eſprits devoient ſe trouver diſpoſés à l'inſurrection, des objets, des perſonnes ſur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impoſſible d'organiſer en Frères-Maçons des Loges de brigands, de diſtribuer d'avance les rôles des ſoldats & même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites par-tout, multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, juſque dans les villages, le même régime & les ordres du comité central pouvoient au même jour, au même inſtant, faire ſortir tous ces eſſaims d'adeptes, diſpoſés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un inſtant de bayonnettes, de piques, de torches & de haches; portant ſubitement par-tout, tous à la fois, la terreur & le déſaſtre; ſachant d'avance les victimes à ſacrifier, les châteaux à brûler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de liberté : dans le déſordre même de l'inſurrection, conſervant tout l'accord des ravages; paralyſant tout-à-la-fois, & la juſtice & la force publique; déſorganiſant tout, bouleverſant tout; & pour s'organiſer eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faiſant que changer les Loges ſouterraines en clubs de Jacobins, les adeptes en Municipes; montrant enfin la Révolution irréſiſtible, conſommée, irré-

parable, dès l'inſtant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût penſé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand-Orient.

En diſant les reſſources que le régime & les ténèbres du ſecret Maçonnique offroient aux complots des Sophiſtes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils ſuivirent pour amener enfin & aſſurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le comité central de *l'Orient* chargea ſes députés de diſpoſer les Frères à l'inſurrection, de parcourir & viſiter les Loges dans toute l'étendue de la France, de les preſſer, de les ſolliciter en vigueur du ſerment Maçonnique, & de leur annoncer qu'il étoit temps enfin de le remplir par la mort des Tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour ſa miſſion les provinces du Nord, étoit un Officier de Cavalerie appelé Sinetty. Ses courſes révolutionnaires l'emmenèrent à Lille. Le régiment de la Sarre étoit alors en garniſon en cette ville. Il importoit aux Conjurés de s'aſſurer ſur-tout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires; la miſſion de Sinetty n'eut rien moins que le ſuccès dont il s'étoit flatté, mais la manière dont il s'en acquitta ſuffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'expoſition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors Officier dans ce régiment de la Sarre, choiſi par Sinetty pour entendre

l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me disoit ce digne Militaire, » notre Loge Maçonnique; elle n'étoit pour » nous, comme pour la plupart des autres Ré- » gimens, qu'un véritable jeu; les épreuves » des nouveaux arrivés nous servoient de diver- » tissement; nos repas maçonniques charmoient » nos loisirs & nous délassoient de nos travaux. » Vous sentez bien que *notre liberté* & *notre* » *égalité* n'étoient rien moins que la liberté & » l'égalité des Jacobins. La grande généralité » & presque l'universalité des Officiers ont su » le démontrer, quand la Révolution est arrivée. » Nous ne pensions à rien moins qu'à cette » Révolution, lorsqu'un Officier de Cavalerie » nommé Sinetty, fameux Franc-Maçon, se » présenta à notre Loge. Il fut reçu en Frère. » Il ne manifesta d'abord aucun sentiment con- » traire aux nôtres. Mais peu de jours après, » il invita lui-même vingt de nos Officiers à » une assemblée particulière. Nous crûmes qu'il » vouloit simplement nous rendre la fête que » nous lui avions donnée. Suivant son invita- » tion, nous nous rendîmes à une guinguette » appelée la Nouvelle-Aventure. Nous nous at- » tendions à un simple repas maçonnique, lors- » que le voilà qui prend la parole en orateur

» qui a d'importans ſecrets à dévoiler de la part
» du *Grand-Orient*. Nous écoutons — imaginez
» notre ſurpriſe, quand nous le voyons prendre
» tout-à-coup le ton de l'emphaſe, de l'enthou-
» ſiaſme, pour nous dire qu'il en eſt temps
» enfin; que les projets ſi dignement conçus,
» ſi long-temps médités par les vrais Franc-
» Maçons doivent s'accomplir; que l'univers
» enfin va être délivré de ſes fers; que les
» tyrans appelés Rois ſeront vaincus; que toutes
» les ſuperſtitions religieuſes feront place à la
» lumière; que la liberté, l'égalité vont ſuc-
» céder à l'eſclavage dans lequel l'univers gé-
» miſſoit; que l'homme enfin va rentrer dans
» ſes droits.

» Tandis que notre orateur ſe livroit à ces
» déclamations, nous nous regardions les uns
» les autres comme pour nous dire: Qu'eſt-ce
» donc que ce fou-là? Nous prîmes le parti
» de l'écouter pendant plus d'une heure, nous
» réſervant d'en rire librement entre nous. Ce
» qui nous paroiſſoit le plus extravagant, c'étoit
» le ton de confiance avec lequel il annonçoit
» que déſormais les Rois ou les tyrans s'oppo-
» ſeroient en vain aux grands projets; que la
» Révolution étoit infaillible & qu'elle étoit
» prochaine; que les Trônes & les Autels alloient
» tomber.

» Il

» Il s'apperçut sans doute que nous n'étions
» pas des Maçons de son espèce, il nous quitta
» pour aller visiter d'autres Loges. Après nous
» être quelque temps divertis de ce que nous
» prenions pour l'effet d'une cervelle dérangée,
» nous avions oublié toute cette scène, quand
» la Révolution est venue nous apprendre com-
» bien nous nous étions trompés. »

En publiant ce fait, je sens tout le besoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonstances ; mais on sent aussi les raisons qu'il peut avoir lui-même pour n'être pas regardé par les Frères comme ayant divulgué le secret des Loges. Heureusement il existe plusieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, M. le Comte de Martange, M. de Bertrix, M. le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu surpris de trouver ici leurs noms, je ne crains pas de me voir démenti, lorsque j'invoquerai leur témoignage sur la mission de Sinetty, & sur la manière dont il la remplit ; lorsque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors sur le compte de ce prétendu insensé. Ils étoient si éloignés de tout esprit révolutionnaire, ils connoissoient si bien les disposi-

tions des autres Officiers François, ils croyoient voir l'autorité du Roi si bien affermie, que ce fut là précisément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères tout ce qu'il leur disoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution est venue dissiper l'illusion, je laisse l'historien & le lecteur méditer sur un fait de cette importance. Les conséquences s'en montrent d'elles-mêmes; elles nous disent tout ce que les Frères Sophistes & Maçons réunis à Paris, dans leur comité central, espéroient alors des adeptes choisis & envoyés pour préparer toutes les Loges à l'insurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Syeyes d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie un apostolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniser simplement les Loges Françoises, mais l'univers entier.

Etablissement de la propagande maçonnique.

Ce Condorcet qu'on a vu jaloux de retrouver ses Frères dans les Albigeois, Patarins ou Catares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit sans doute étudié leurs moyens. (*) Ce que

(*) Quelques rapports que j'aie déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge & ceux de la Révolution Françoise, je crois devoir citer ici un monument historique peu connu, mais précieux. C'est une lettre écrite en 1243 à Gérald Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, & rapportée tout au long par Matthieu Paris,

l'Histoire racontoit pour inspirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choisit pour les imiter, pour les surpasser même. Le zèle si commun aux adeptes ne lui parut

---

Auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte qu'accusé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher son salut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, se donne à eux comme un homme persécuté pour leur doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; & voici ce qu'ils lui découvrent :

« Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu d'eux, » nourri, traité splendidement & voluptueusement, ap- » prenant chaque jour contre la foi bien des erreurs ou » plutôt des horreurs, auxquelles je semblois consentir. » *A force de bienfaits, ils m'obligèrent de leur promettre que* » *désormais par-tout où j'aurois occasion de converser avec* » *les Chrétiens*, je chercherois constamment à leur per- » suader que la foi de Pierre ne sauvoit personne. *Aussitôt* » *qu'ils m'eurent arraché ce serment*, ils commencèrent à » me découvrir leurs secrets. Ils me dirent entr'autres, » que de diverses villes de Toscane & presque de toutes » celles de la Lombardie, ils avoient *soin de faire passer* » *à Paris des disciples dociles, qui devoient s'y former à toutes* » *les subtilités de la Logique & aux questions Théologiques,* » *pour s'en servir à maintenir leurs erreurs & à combattre la* » *Foi apostolique. Ils ont encore un grand nombre de mar-* » *chands, qu'ils envoient aux Foires, avec la même intention* » *de pervertir les riches laïques & tous ceux avec qui ils ont* » *occasion de manger ou de converser. C'est ainsi que par la*

pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Syeyes pour fonder dans la Maçonnerie même une vraie société d'apôtres Jacobins.

La Loge établie à Paris, rue Coq-Héron, présidée par le Duc de la Rochefoucault, étoit

---

» variété de leur commerce, d'un côté ils s'enrichissent de » l'argent d'autrui, & de l'autre ils pervertissent les ames. »

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société est toute composée de Manichéens, soutenant que tous les hommes étant égaux & libres ne doivent obéir *ni à la puissance spirituelle ni à la puissance temporelle*, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une société de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Venise, & jusqu'à Vienne, toujours accueilli & traité par les Frères, ne les reconnoissant & ne se faisant reconnoître *qu'à la faveur des signes qu'on lui donne toujours secrètement.* Semper in recessu accepi ab aliis ad alios inter signa. (*Matt. Paris, Hist. Ang. an. 1243.*)

Cette lettre, il est vrai, est celle d'un adepte pénitent & fâché d'avoir dissimulé sa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable avec les Frères; ne se consolant que par le bonheur qu'il a eu d'en dissuader plusieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence, mais ces circonstances deviennent une nouvelle preuve de sa sincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la société secrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, & la société secrète des arrière-Maçons, Jacobins de nos jours.

devenue plus ſpécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du Grand-Orient, c'eſt là que ſe tenoient les plus profonds conſeils, c'eſt là ſur-tout que Syeyes & Condorcet tenoient les leurs, avec ceux des Frères dont le zèle étoit le plus connu : ce fut là auſſi le berceau de ce nouvel apoſtolat nommé la Propagande. Celui des Auteurs qui a le mieux connu cet établiſſement, eſt M. Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophiſtes & des Maçons; il vécut enſuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable obſervateur. Sa qualité de Savant étranger, de Médecin, le rendant moins ſuſpect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des Frères. Ce qu'on va lire ici ſur la Propagande ſera preſque tout extrait des Mémoires de cet Auteur ſur la Révolution Françoiſe.

« Le club de la Propagande eſt très-différent » du club appelé des Jacobins, quoique tous » les deux ſe mêlent ſouvent enſemble. Celui » des Jacobins eſt le grand moteur de l'Aſſemblée Nationale. Celui de la Propagande veut » être le moteur du genre humain. Ce dernier » exiſtoit déjà en 1786 ; les chefs en ſont » le Duc de la Rochefoucault, Condorcet & » Syeyes. »

Pour l'honneur de ce malheureux Duc de la

Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait Grand-Maître de diverses Loges maçonniques; il étoit l'instrument de Condorcet & de Syeyes, qui se servoient sur-tout de son argent pour la grande entreprise. Quand il vit la désorganisation de la France prête à succéder au règne des premiers Constituans, son zèle pour la Propagande se refroidit; il y renonça même; Condorcet & Syeyes en restèrent seuls chefs.

« Le grand objet du Club propagandiste est » d'établir un ordre philosophique, dominant » sur l'opinion du genre humain. Pour être admis » à cette société, il faut être partisan de la » philosophie à la mode, c'est-à-dire de l'Athéisme » dogmatique, ou bien ambitieux, ou mécontent » du Gouvernement. La première chose requise » lors de l'initiation, est la promesse du plus » profond secret. On dit ensuite à l'aspirant » que le nombre des adeptes est immense; qu'ils » sont répandus sur toute la terre; que tous » sont uniquement occupés à découvrir les faux » Frères pour se défaire d'eux, & se défaire » de ceux qui trahiroient le secret. L'aspirant » doit promettre de n'avoir lui-même point » de secret pour les Frères, de défendre tou- » jours le peuple contre le Gouvernement, de

» s'oppoſer conſtamment à tout ordre arbitraire, de faire tout ce qui dépendra de lui » pour introduire une tolérance générale de » toute religion.

» Il y a dans cette ſociété deux ſortes de » membres ; les contribuables & les non-payans. » Les premiers fourniſſent au moi[illegible]ois louis » d'or par an, & les riches dou[illegible]a contri- » bution. Le nombre des payans [illegible] d'environ » cinq mille ; tous les autres s'engagent à pro- » pager par-tout les principes de la ſociété & » à tendre toujours à ſon objet. Ces derniers » ſont au moins cinquante mille.

» En 1790 il y avoit dans la caiſſe générale » de l'Ordre vingt millions de livres, argent » comptant ; ſuivant les comptes rendus, il devoit » s'y trouver dix millions de plus avant la fin » de 1791.

» Les Propagandiſtes ont deux grades ; l'un » des aſpirans, l'autre des initiés. Toute leur » doctrine repoſe ſur ces baſes : Le beſoin & » l'opinion ſont les mobiles de toutes les actions » de l'homme. Faites naître le beſoin ou do- » miner l'opinion, & vous renverſerez tous les » ſyſtêmes du monde, ceux-là même qui ſem- » blent le mieux conſolidés.

» On ne ſauroit nier, diſent-ils encore, que » l'oppreſſion ſous laquelle vivent les hommes

» ne soit asservi ni barbare. C'est à la lumière
» philosophique à réveiller les esprits, à répandre
» l'alarme contre les oppresseurs. Cela une fois
» fait, il n'est plus question que d'attendre le
» moment favorable, celui où les esprits seront
» généralement disposés à embrasser le nouveau
» systême [illegible] faudra alors faire prêcher à la
» fois d[illegible]te l'Europe. S'il est des oppo-
» sans, il faudra les gagner ou par la convic-
» tion ou par le besoin. S'ils persévèrent dans
» leur opposition, il faudra les traiter comme
» on traite les Juifs, & leur refuser par-tout
» le droit de bourgeoisie. »

Un article très-remarquable encore de ce code (& suggéré sans doute par le mauvais succès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas essayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient, qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans que de manquer le but par trop de précipitation.

« La Propagande eut de la peine à s'accré-
» diter en Hollande, elle n'en vint à bout qu'en
» persuadant que la commotion seroit géné-
» rale; qu'il faudroit bien enfin être entraîné
» comme les autres peuples — aujourd'hui elle
» tire pour sa caisse, de grandes sommes d'ar-
» gent, de toutes les Provinces Hollandoises. »

(*Girtaner ; 3.e volume , pag. 470 à 474 , en Allemand.*)

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtaner au mois de Février, année 1791 ; une lettre datée de Paris, 1er Septembre 1792, les confirme tous, en ajoutant : « Vous pouvez » être assuré que tout ce que je vous ai écrit » sur la Propagande est de la plus grande exac- » titude ; il y a tout au plus dans les chiffres » quelques erreurs légères, comme dans tous » les nombres ronds qu'il faut prendre pour des » à peu près. La Propagande est actuellement » dans toute son activité ; vous en verrez bien- » tôt les suites. »

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des succès que les Frères attendoient de leur apostolat. L'orateur du club *des Amis du Peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles : « Par-tout on forge » des chaînes pour le peuple, mais la philo- » sophie & la raison auront leur tour ; & il » viendra ce jour où le suprême & souverain » Seigneur de l'Empire Ottoman se couchera » despote, pour se trouver à son réveil simple » bourgeois. » (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on se rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui

long-temps Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers mystères que lorsqu'admis enfin au grade de Kadosch il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandistes, & d'aller, à son choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Constantinople, répandre les principes de [illegible]volution Françoise, assuré désormais du [illegible]es Frères pour réparer les débris de sa for[illegible].

C'est ainsi que par le génie des Sophistes de l'impiété la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque sorte d'une nouvelle société, destinée à porter & à faire triompher dans tout l'univers les antiques systêmes d'égalité & de liberté. Avec la Propagande, elle leur devoit la multitude même de ses adeptes; ou plutôt en rendant l'impiété commune, l'esprit philosophique avoit tellement accrédité ce système, qu'il n'étoit presque plus nécessaire d'être admis aux derniers mystères pour entrer dans la grande conjuration.

[illegible] plus de novices alors, surtout dans les [illegible] Loges de l'Orient & du [illegible]; la Révolution s'y préparoit & s'y prêchoit si ouvertement que la Cour ne pouvoit l'ignorer. [illegible] il devoit s'en [illegible] cette Révolution ne paroîtroit qu'un [illegible]; & en effet

il s'en trouva plusieurs. Avec une parfaite certitude je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé en rapportant la lettre qui lui fut adressée par Alfonce le Roi.

Interrogé si parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendit à la Révolution Françoise, voici ce que répondit ce Seigneur : « J'ai été orateur » de plusieurs Loges, & j'étois parvenu à un » grade assez avancé. Je n'avois rien vu jusqu'alors dans la Maçonnerie que je pusse croire » dangereux pour l'État. Je n'y paroissois plus » depuis long-temps, lorsqu'en 1786 je fus » rencontré à Paris par un des Confrères ; il me » reprocha d'avoir abandonné la Société, me » pressa beaucoup d'y revenir, & d'assister surtout à une assemblée qui devoit être fort » intéressante. Je cédai, je me rendis au jour » marqué ; je fus bien accueilli & très-fêté. » *J'entendis des choses que je ne puis vous dire ;* » *mais des choses qui me révoltèrent tellement, que* » *je me rendis aussitôt chez le Ministre.* Je lui » dis : *Je n'ai qu'une question à vous faire,* » *Monsieur ; j'en sens toute l'importance & les* » *suites qu'elle peut avoir ; mais dût-elle me con-* » *duire à la Bastille, je dois vous demander, parce* » *que j'y crois la sûreté du Roi & la tranquillité* » *de l'État intéressées, si vous avez les yeux ouverts*

» *sur la Franc-Maçonnerie ; si vous savez ce qui* » *se passe dans les Loges ? Le Ministre fit une* » *pirouette, & répondit : Soyez tranquille ; vous* » *n'irez point à la Bastille, & les Franc-Maçons* » *ne troubleront pas l'État.* »

Le Ministre qui fit cette réponse n'étoit rien moins qu[illegible] ces hommes qu'on puisse soupçonner a[illegible] moins du monde favorisé la Révolution, mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique tout projet tendant à renverser la Monarchie, & il pensoit aussi comme le Comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes on doit peu craindre les révolutions.

Louis XVI lui-même averti des dangers de son trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'au retour de Varenne. *Que n'ai-je cru*, dit-il alors à une personne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui ! On me l'avoit dès-lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre sa personne ou son trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ses sujets dans toute la sincérité de son cœur, n'ayant pas la moindre injustice à se reprocher, n'ayant jamais connu que des sacrifices à faire pour son peuple, & ne formant

de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu ſe perſuader que l'on viendroit à bout de le faire paſſer pour un tyran? Louis XVI n'avoit pas un ſeul de ces vices qui appellent la haine ſur les Monarques. Proclamé le plus juſte des Princes & le plus honnête homme de ſon Empire, il fut auſſi trop malheureuſement le plus foible des Rois. Mais ſi jamais Miniſtres préparèrent une révolution, ce furent preſque tous ceux qui eurent ſa confiance. Il s'étoit mis d'abord ſous la tutelle du Comte de Maurepas: & l'inertie, l'inſouciance de ce premier Miniſtre, ne craignant que les grandes ſecouſſes ou les tempêtes, laiſſèrent paiſiblement ſe préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le ſophiſte Turgot ne parut un inſtant que pour eſſayer des ſyſtêmes qui minoient ſourdement la Monarchie. Les ſordides épargnes de Saint-Germain ne firent qu'affoiblir le Monarque, par la ſuppreſſion de ſes plus braves défenſeurs. Le charlatan Necker ne ſut jamais que ruiner le tréſor public par ſes emprunts, & accuſer M. de Calonne de l'épuiſer par ſes profuſions. Sous le Comte de Vergennes, la fauſſe politique fomentant au dehors toutes les révolutions, en appeloit tout l'eſprit au dedans. Des Courtiſans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur ſcandale,

le corrompoient par leur impiété, l'aigrissoient par leur luxe. L'assemblée des Notables sembloit se convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Noblesse; & rien ne répondoit que de grands sacrifices serviroient encore à autre chose qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour & la haute Magistrature, les dissentions étoient prêtes à renaître; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faisant retomber sur l'autorité tout le mépris, toute la haine, qu'il méritoit lui-même. Et pas un seul Ministre qui réprimât l'esprit d'impiété, de rebellion; qui sentit ce que c'est que les lois pour un peuple qui hait ou méprise ses chefs, & qui a perdu le frein de sa religion. Les Sophistes d'Holbach, les Sophistes Maçons, les mécontens de toutes les classes, Nobles & Plébéiens, n'avoient presque plus rien à faire pour créer le desir d'une révolution. C'étoit là le moment que les Conjurés attendoient pour fixer & pour hâter la leur; c'étoit là ce que les Propagandistes appeloient faire naître le *besoin*. Tout leur disoit qu'il étoit arrivé: ils ne pensèrent plus qu'à concentrer leurs forces pour décider la catastrophe.

En cette même année 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laissé Necker dans les finances, convoquoit les

Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits-Champs, à l'hôtel de Luſſan, une ſociété que l'on croyoit nouvelle, ſous le nom des *Amis des Noirs*; elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les claſſes des Sophiſtes & des Maçons révolutionnaires, n'avoient choiſi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, ſous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la queſtion qu'ils avoient jetée en avant ſur l'eſclavage des Nègres en Amérique, ils ne penſoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis ſi long-temps méditée, pour délivrer en Europe & dans tout l'univers tous les peuples du prétendu eſclavage des lois & de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges maçonniques pouvoient devenir ſuſpectes par des aſſemblées journalières, & ils vouloient ne plus perdre de vue un ſeul inſtant le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient diviſés d'opinions ſur le mode de la Révolution & ſur les lois à ſubſtituer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, de cette *liberté*, le grand ſecret de leurs myſtères; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'egalité pour un peuple qui n'eſt pas Souverain, qui ne fait pas lui-même ſes lois, qui ne peut pas les

révoquer ou les changer ; & fur-tout pour un peuple lié à des Monarques & à des Magiftrats qui dominent fur lui irrévocablement, qui feroient autre chofe que les agens, les exécuteurs de fes volontés, & révocables à chaque inftant comme fes volontés mêmes. Mais parmi ces adeptes il étoit des Sophiftes dans qui la *liberté*, *l'égalité* fe modifioient fuivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque forte des Jacobins de l'Ariftocratie, des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, & de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité, ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de fes droits, toute l'autorité & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi femblable à celui des premiers Légiflateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominaffent & qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les Riches balancée par l'égalité de liberté dans les Plebéiens & dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la fuite ont pu fe croire abfous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas fuivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin & pour les plus profonds, il ne falloit ni Roi conftitutionnel, ni Monarchiens.

Tout

Tout Roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu ; toute aristocratie devoit être anéantie ; toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être applanie. Ces derniers avoient seuls les arrière-secrets de la Révolution. Ils sentirent qu'on ne pouvoit y arriver que par degrés ; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du temps, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Syeyes & Condorcet proposèrent sous le nom de leur société *d'Amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur système sur la Révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire tout homme que l'on sauroit avoir avec la Cour des différens assez sérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des Révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeler qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées M. le Marquis Beaupoil de Saint-Aulaire. L'erreur étoit grossière ; M. de Beaupoil avoit eu à se plaindre des Ministres, mais personne ne sut mieux distinguer la cause des Rois de celle des abus & des injustices ministérielles.

Cette erreur fut au moins heureuse pour l'histoire. Dans ce que je vais dire de cette société

des *Amis des Noirs*, M. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer son témoignage. Il a même plus fait; il a bien voulu rédiger pour mon instruction ce qu'il a vu lui-même de cette société. On chercheroit en vain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ses instituteurs, la société des *Amis des Noirs* se composa de tous les *adeptes imbus des principes de la Philosophie moderne*, presque tous initiés aux mystères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères se trouvoient plusieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à seconder la Révolution, & tous l'appelant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de souscription, & avoit droit de prendre part aux délibérations. Pour qu'elles fussent plus méditées, ils établirent un Comité *régulateur*, composé des personnages suivans: Condorcet, Mirabeau l'aîné, Syeyes, Brissot, Carra, le Duc de la Rochefoucault, Clavière, Pelletier de Saint-Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Françoise, le nom seul de ces hommes en montreroit les grands héros. Quel peut être l'objet d'une société, qui commençoit par se donner pour Régulateurs précisément tous ceux qui dans le cours de cette

Révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans ? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi ! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat !

Quand l'histoire voudra peindre Syeyes, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-temps les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans ; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution philosophique & de pouvoir la conduire en profond politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang ; mais il avoit déjà son plan de République, & son philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône se tourneroient contre sa tête.

Clavière, avide & froid agioteur, venoit du pays de Necker vendre aux Parisiens l'art des

Conjurés sous le nom des amis des Noirs.

Révolutions qu'il avoit exercé dans sa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il insinuoit les moyens perfides & féroces, il sembloit s'être caché derrière Syeyes même, pour apprendre à former ses élèves.

Échappé de très-près à la potence, Carra venoit punir les lois de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ses larcins. Il n'en jouissoit plus que pour blasphémer, en vrai énergumène, & son Dieu & les Rois.

Celui qui ne sait pas ce que peut sur un esprit borné l'encens des Philosophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette espèce. Il falloit un plastron à Condorcet; tant qu'il put se servir de ce malheureux Duc, il le mena par-tout; aux Loges, aux Clubs, à l'Assemblée; il lui fit par-tout croire qu'il lui servoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette se crut sur celui de la gloire; à côté des Sophistes, il se crut Philosophe; le héros des halles, il se crut Washington. Heureux si ses malheurs ont pu lui inspirer, avec de la sagesse, la honte & la douleur d'avoir été si long-temps le pantin des Sophistes & des Brigands.

Enfin à ce conseil régulateur fut aussi appelé l'Avocat Bergasse; & celui-ci n'avoit ni la sottise

de Lafayette, ni la scélérateſſe de Condorcet; mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité révolutionnaires, comme il croyoit aux ſomnambules qui l'en faiſoient le vrai meſſie. Il s'attendoit à en jouer le rôle. Quand, dès les premiers jours de l'Aſſemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Conſtitution d'égalité, de liberté, il fut étonné qu'on lui donnât Mounier & quelques autres collégues; à lui ſeul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du deſpotiſme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à ſa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ſes idées, à ſon enthouſiaſme pour un nouvel ordre de choſes, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureuſement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Légiſlateurs, lui fit quitter auſſi les Conjurés. Syeyes & Condorcet, Mirabeau & le reſte des ſcélérats Régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorſque le Marquis de Beaupoil fut invité à ſe faire inſcrire ſur la liſte de cette ſociété, il crut de bonne foi qu'on ne s'y occupoit que de ces queſtions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à propoſer au Roi pour le ſoulagement des Nègres ou même pour l'abolition de l'eſclavage. Il ne fut pas long-temps à ſe détromper. La liberté, l'égalité à rétablir, les

droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les Souverains n'y souffroient pas le plus petit doute ou la moindre réserve.

Objet de leur Comité.

« Malgré mon averſion marquée pour ces » ſortes d'opinions, dit M. le Marquis de Beau- » poil, j'eus la conſtance d'aſſiſter aux ſéances » du Club régulateur juſqu'à ce que j'en eus » parfaitement connu l'eſprit & les projets. Je » vis que tous les membres de la *ſociété des* » *Noirs* étoient auſſi de toutes les Loges Maçon- » niques, & ſpécialement de l'aſſemblée dirigée » par le même eſprit, ſous le nom de *Philan-* » *tropes*. Je reconnus qu'il y avoit dès-lors une » correſpondance très-ſuivie avec les ſociétés » de la même eſpèce, en Europe & en Amé- » rique. Dès-lors on ne parloit dans ces repaires » que d'une révolution infaillible & prochaine. » Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité » régulateur, y venoient apporter leur argent, » & offrir leurs vœux pour le ſuccès des grands » travaux ; enſuite ils ſe diſſéminoient dans les » Loges, les Clubs de toute dénomination, qui » au fonds ne profeſſoient que les mêmes prin- » cipes. Le Comité régulateur ne tranche ſur toutes » ces bandes de différens noms que parce qu'il étoit » compoſé de leurs membres les plus ſcélérats.

» Leur grand objet connu, j'aurois pu en
» apprendre davantage sur les moyens, & entrer
» dans toutes les confidences. Mon ame répu-
» gnoit à la dissimulation, dont j'aurois eu be-
» soin pour rester plus long-temps dans ce repaire
» des Conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai
» enfin avec force contre tous ces complots;
» je demandai que mon nom fût effacé de leur
» liste; je l'effaçai moi-même, & quittai leur
» antre pour toujours.

» J'aurois dû, je le sens aujourd'hui, m'em-
» presser d'informer le Gouvernement, des dog-
» mes, des projets de cette association; mais
» dénoncer une société qui m'avoit *admis à ses*
» *mystères* présentoit une idée de perfidie, que
» j'eusse rejetée si elle m'étoit venue dans l'es-
» prit. Je me bornai à faire imprimer une espèce
» de contre-poison, sous le titre *d'Unité du*
» *pouvoir Monarchique.* Je donnai quelque temps
» après un ouvrage intitulé *De la République &*
» *de la Monarchie*, pour avertir le Roi & la
» Nation du résultat que devoit avoir la Révo-
» lution. Il n'en falloit pas tant pour m'exposer
» à toute la vengeance des Conjurés. J'ai su
» dans le temps que dès le lendemain de mon
» abdication, la séance roula sur les moyens
» de me punir de ce qu'ils appeloient trahison.
» Les conseils étoient violens; Mirabeau n'opina

» encore que pour tous les moyens de me dé-
» créditer par la calomnie, de me faire regarder
» comme un homme dangereux, & fur la foi
» de qui on ne pouvoit fe repofer. Carra &
» Gorfas fe chargèrent de la commiffion; leur
» plume affaifonna la calomnie des diatribes
» les plus violentes contre moi. Quand le temps
» des profcriptions fut arrivé, mon nom fe
» trouva en tête de toutes les liftes des gens à
» maffacrer. »

Si l'honnêteté & la franchife de M. le Marquis de Beaupoil ne lui permirent pas de refter plus long-temps au milieu de ces Conjurés, au moins voit-on par ces détails qu'il les connut affez pour ne plus laiffer le moindre doute fur le grand objet de leurs myftères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus fecrètes de ce dernier des antres de la Conjuration, feront dévoilées.

Quand la Révolution eut difpenfé fes grands acteurs de fe cacher fous le nom *d'Amis des Noirs*, cette fociété parut fupprimée. *Le Comité régulateur* refta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus furement tous les clubs Parifiens, toutes les Sections, toutes les pétitions, toutes les fociétés révolutionnaires, & jufqu'au club plus fpéciale-

ment appelé des Jacobins. Si Gobet (*) le trop fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien instruit de ce qui s'y passoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'assurance de ce qui s'y tramoit, dans le temps où ce malheureux Apostat me demanda quelques entretiens secrets pour ménager son retour à l'Église. Je suis aujourd'hui persuadé que ce sont les terreurs de ce Comité qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer son horrible scandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il est vrai, de ce Comité régulateur qu'en termes généraux,

(*) Je peux bien le dire, à présent que ce malheureux Gobet a été la victime de ses lâches terreurs & de son infame apostasie. C'est lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'histoire du *Clergé pendant la Révolution*, en parlant des Evêques Constitutionnels qui vouloient se rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander plusieurs entretiens, & nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit disposé ; le Pape avoit répondu avec toute la bonté possible aux promesses de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans six lettres, déjà toutes prêtes, adressées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour se mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de son départ se répandit ; il eut peur. Il resta ; Robespierre le fit guillotiner.

mais avec un effroi qui me faisoit sentir toute l'atrocité des résolutions : « Non, vous ne savez » pas, vous ne concevez pas, me disoit-il alors, » vous ne pourriez pas croire à quoi ils veulent » en venir ; quels projets, quels moyens ils » méditent. Vous n'avez encore rien vu. » Nous en étions pourtant alors au mois d'Avril de la troisième année de la Révolution ; il s'étoit déjà passé assez d'horreurs.

Déjà même avant cette époque je connoissois un grand adepte, Franc-Maçon & Déiste consommé ; mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une Révolution philosophique, conduite avec plus d'ordre & moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du Comité régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, & dans laquelle j'aurois pu voir tout ce qui se tramoit dès-lors contre le Clergé, les Nobles & le Roi. Il me parla de ce Comité dans le même sens que Gobet. « J'y vais, ajouta-t-il, mais c'est avec horreur » & pour m'opposer à ce que leurs projets » ont d'affreux. On saura un jour tout ce qui » s'y passe, tout ce que ces ames féroces ajou- » tent à la Révolution : on le saura, mais c'est » après ma mort ; car je n'aurai garde de le » publier pendant ma vie. Je sais trop bien de » quoi ils sont capables. »

Je ne fuppléerai pas ici par l'imagination aux détails que fuppofent ces confidences fur le Comité déformais compofé de tout ce qu'il y avoit & parmi les Maçons & parmi les Sophiftes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel & du Trône; mais je dirai au moins ce que j'ai fu par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la confpiration où nous a conduit ce volume.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient befoin, fut la correfpondance avec les Loges maçonniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs. Correfpondance du comité des Noirs.

Les délibérations prifes au *Comité régulateur* s'envoyoient au *Comité central du Grand-Orient;* de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adreffe du *Vénérable* ou Préfident de chaque Loge. Dès l'année même où le Comité régulateur fut établi, un très-grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs inftructions accompagnées d'une lettre conçue en ce fens : « Auffi-» tôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, » vous en accuferez la réception. Vous y join-

» drez le ferment d'exécuter fidellement & » ponctuellement tous les ordres qui vous ar- » riveront fous la même forme, fans vous » mettre en peine de favoir de quelle main » ils partent ni comment ils vous arrivent. » Si vous refufez ce ferment ou fi vous y » manquez, vous ferez regardé comme ayant » violé celui que vous avez fait à votre entrée » dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de » *l'Aqua Tophana* (le plus efficace des poi- » fons). Souvenez-vous des poignards qui atten- » dent les traîtres. »

Lettre du comité aux chefs des Loges maçonniques.

C'eft à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, & par qui j'ai fu que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres Préfidens des Loges maçonniques. Depuis près de deux ans je fuis en poffeffion d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques-uns des Vénérables qui reçurent ces inftructions & qui les ont fidellement remplies. De ce nombre eft plus fpécialement le Sieur Lacofte, Médecin de Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord fondateur de la Loge établie dans cette Ville, enfuite député à la feconde Affemblée, & enfin votant la mort du Roi, dans la troifième. Je puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procureur, qui n'a pas montré

moins de zèle pour la Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de sa Loge lorsque les premières instructions arrivèrent ; le paquet lui fut remis par M. le Chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet dans la Loge maçonnique de Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager eut l'art de décliner la commission, en cédant à Gairaux sa place de Vénérable. (*)

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le besoin que l'histoire en aura pour dévoiler une conspiration si profondément ourdie, pour expliquer sur-tout ces millions de bras qui tous au même instant se sont trouvé armés pour elle dans toutes les parties de la France.

(*) J'avois sur cet objet un autre mémoire que je suis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'histoire d'un Gentilhomme qui ayant refusé de suivre la Correspondance du Comité maçonnique central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit remise. Dès les premiers instans de la Révolution, signalé comme un Aristocrate, il fut mis en prison. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu municipal changea l'ordre en celui de le laisser se promener sur une terrasse fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choisir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Espagne.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fussent pas encore assez nombreux, il entra aussi dans les résolutions du Comité régulateur d'admettre désormais aux petits mystères de la Franc-Maçonnerie une classe d'hommes qui depuis long-temps au moins en étoit exclue, celle des manouvriers & des artistes les plus grossiers, celle même des gens sans aveu, des brigands. C'étoit pour ces gens-là que les premiers mots, *d'égalité & de liberté* ne devoient pas avoir besoin de l'explication des arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer par ces mots seuls tous les mouvemens révolutionnaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevés dans Paris ; n'aimoient point d'abord à se trouver en Loge avec de pareils Frères ; il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces : les Fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marceau furent bientôt maçonnisés.

Déjà plusieurs années avant ce Comité régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre ; que jusqu'aux *perruquiers & aux valets*, toutes les conditions se remplissoient de ces sortes de Frères ; (*Voy. über die alten and neuen mysterien bey Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que

de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à six cents mille ; & nous ne sommes plus au temps où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense la multitude étoit étrangère à l'objet des arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des Sophistes suppléoient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidelle à l'ancien esprit des François. Le Club régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq-cents mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insurrection, & par la violence d'une première impulsion, capables d'entraîner avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophistes dès-lors disoient assez hautement qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Multitude & force des Fr.-Maçons.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire par la persévérante application des conjurés. Les Sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion ; les antres d'une secte en tout temps ennemie du Christianisme & des Souverains, s'étoient rou-

verts & dilatés ; les adeptes des arrière-mystères s'étoient multipliés ; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit dominé les cœurs ; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, & de Necker ou de Brienne ; Louis XIV eût été sur le Trône, au moment où le Comité *régulateur & le Club central* de la Maçonnerie eurent organisé leurs forces souterraines, Louis XIV n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des chefs ; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, & n'eût laissé aux plus fidelles que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses légions se débander & courir se ranger sous les drapeaux des Révolutionnaires. Louis XVI n'eût pas convoqué les États-Généraux, le Comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, & cinq cents mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention, & le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe, Duc d'Orléans, chef des conjurés.

Tels étoient les progrès de la double Conspiration, aux approches des États-Généraux. Les Sophistes souterrains des Franc-Maçons & les Sophistes

Sophistes apparens du club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant & se couvrir de son égide. Il le falloit Puissant, pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit Atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entraîner tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwell, mais tous ses vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa Conspiration comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais, pareil au Démon qui veut au moins des ruines s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le trône ou de le renverser, dût-il se trouver écrasé par sa chute. Depuis long-temps cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes & des Cieux. Une jeunesse passée dans la débauche avoit blasé son cœur; tout, jusques dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine

le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appelé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs ; & pas un seul trait dans sa vie qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout-à-la-fois lâche & vindicatif, ambitieux & rampant, prodigue & usurier ; fier de son nom & de son rang parmi les Princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace ; colère & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre : hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal ; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant ; peu fait lui-même pour les crimes hardis, assez méchant & assez riche pour les vouloir & pour les payer tous ; affectant la sensibilité, & prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même pourvu qu'il fût vengé ; son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit plus que l'occasion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef que l'enfer préparoit aux Conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la Cour & les Parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec

quelques Magiſtrats, plus dignes de s'aſſeoir avec les Conjurés du Club régulateur que de ſiéger ſur le premier Tribunal du Royaume. Ils ſe ſervoient de lui, bien moins pour l'oppoſer à Brienne que pour outrager la Majeſté Royale, juſque dans le ſanctuaire des lois. (*Hiſt. de la Conjur. du Duc d'Orléans.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu ſe réſoudre à lui donner des preuves de ſon reſſentiment. Il l'avoit exilé dans ſon Château de Villers-Coteret; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans tous les feux de la vengeance. Il haïſſoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit Roi; il haïſſoit Marie-Antoinette, parce qu'elle étoit Reine, il jura de les perdre; il le jura dans les tranſports de la rage & de la frénéſie. Le calme ne revint dans ſon cœur, que pour méditer les moyens de remplir ſon ferment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds ſcélérats. Il appela auprès de lui ce Laclos, dont le génie ſembloit celui que l'enfer a chargé de tracer aux forfaits leur route tortueuſe & ſouterraine.

Mirabeau & Syeyes accoururent, & il leur fut aiſé de lui faire ſentir les reſſources que lui offroient ces Loges maçonniques dont il étoit déjà le Chef honoraire. Les Démons

font bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie se lia dans le peu de jours que Philippe resta dans son exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les mystères, à ce qu'il plaisoit aux adeptes d'en manifester aux hommes de son rang. Au moins est-il certain que vers ce temps-là le Comité des Frères l'avoit connu assez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadosch* un Roi à poignarder, fut pour lui un essai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte*, *haine aux Rois*, conçut tout ce que ce serment devoit mettre d'obstacle à ses vues ultérieures sur le Trône de Louis XVI, mais il vouloit sur-tout être vengé; il avoit dit : je le ferai, dussé-je y dépenser ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta sur l'ambition. Il consentit à n'être qu'un parjure, si la conspiration le plaçoit sur le Trône. Il se félicita d'avoir trouvé des hommes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment, mais qu'il crut voir *la Cour encore trop*

forte, & ne partit alors pour l'Angleterre que pour laiſſer à la Révolution le temps de ſe mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de M. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Briſſot même.)

Le temps marqué d'ailleurs par les Régulateurs n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des États-Généraux. Leurs inſinuations, & tous leurs Clubs, & toute la tourbe de leurs Écrivains en avoient rendu le vœu preſque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de ſa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les ſectes qui ne les appeloient que pour en faire le tombeau de ſa Monarchie & de toutes ſes lois.

Dans ces complots divers, les Sophiſtes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuſes de la Maçonnerie, les antiques myſtères de l'eſclave Curbique n'avoient ſervi d'aſile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus ſecrétement toute cette haine & du Chriſt & des Rois. Les Sophiſtes de l'impiété & les Sophiſtes de la Rebellion étoient venu mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plu-

tôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'adeptes, de brigands, d'enthousiastes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels & du Trône. L'affreuse Propagande avoit & ses trésors & ses Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété étoient organisées. Ce n'étoit pas encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appelât sur elle tous les désastres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue se joindre aux Encyclopédistes & aux Maçons une horde de Conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vaste en ses projets dévastateurs; creusant plus sourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout-à-la-fois la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social; & pour ne laisser plus ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant & le *mien & le tien*, ne connoissant d'égalité, de liberté, que sur la ruine entière, absolue, générale, universelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exister une pareille secte, qu'elle ait pu devenir puissante, redoutable; qu'elle existe de nos jours, & qu'à elle soit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'est sans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles seront l'objet du troisième volume de ces Mémoires.

Après avoir ainsi dévoilé successivement, la conspiration des Sophistes de l'impiété, celle des Sophistes de la rebellion, & celle des Sophistes de l'anarchie; il nous sera facile d'appliquer à la Révolution Françoise les désastres qu'elle doit à chacune de ces conspirations, & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les classes ne sont que le monstrueux résultat de la triple conspiration & de la triple secte.

Fin du Tome second.

ADDITION *sur l'article des Templiers.*

Au moment où se terminoit l'impression de ce Volume, je reçois l'*Essai de Frédéric Nicolai*, sur les Templiers. Cet Auteur absolument du même avis que moi sur la nécessité de recourir aux pièces authentiques, observe que M. Dupuis s'est trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'est ce dernier qui fut traité comme fou par les Juges. Il est donc juste de retrancher

cette circonstance de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. M. Nicolaï n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier, comme je l'ai fait, cette rétractation, sur-tout en la comparant aux aveux positifs de 78 Chevaliers Anglois entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandois, de divers autres, Écossois, Italiens, &c. aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop insisté sur cet objet, & sur quelques autres pour certains lecteurs; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, & dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre & l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'Historien pourra choisir & abréger.

TABLE

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome second.

Fin de la Table du Tome second.